



**MORT DE DANIEL GÉLIN**  
Le comédien est décédé à Paris à 81 ans p. 30

**VILLE DE PARIS**  
Robert Pandraud mis en examen dans l'affaire des chargés de mission p. 11

**UNION EUROPÉENNE**  
Accord sur les OGM p. 6

**VERTS**  
Enquête sur leur action municipale p. 8

**CHÔMAGE**  
Stabilité en octobre p. 9

**GRANDE-BRETAGNE**  
Tony Blair aide British Energy p. 20

**SUPPLÉMENT**  
*Le Monde*  
**TÉLÉVISION**  
Binoche, Actors studio La grotte Chauvet

**MUSIQUE**  
L'auditorium fantôme de Paris p. 28



**COUPE DAVIS**  
La finale à Bercy et le portrait de Guy Forget p. 14 et 24

International.....	2	Entreprises.....	18
Union européenne...	6	Communication.....	21
France.....	8	Marchés.....	22
Société.....	10	Aujourd'hui.....	24
Carnet.....	12	Météorologie.....	27
Abonnements.....	12	Jeux.....	27
Régions.....	13	Culture.....	28
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	34

**STYLES**

**Op et pop, retour des sixties**

**OP ET POP**, l'esthétique plastique des années 1960 et leur optimisme reviennent en force cet automne dans la mode, le design et l'art.  
Lire page 26

## Israël redoute de devenir la cible principale d'Al-Qaida

**ISRAËL** est sous le choc après les deux attentats survenus au Kenya, jeudi 28 novembre. Le bilan de l'explosion d'une voiture piégée dans le hall du Paradise Hotel (photo) est de seize morts, dont au moins trois Israéliens. Mais la double attaque terroriste aurait pu provoquer un carnage. L'avion de la compagnie israélienne Arkia, avec 270 personnes à bord, n'a échappé que d'extrême justesse au tir de deux missiles alors qu'il décollait de l'aéroport de Mombasa.

C'est la première fois que des Israéliens sont directement pris comme cibles en dehors de l'Etat hébreu. Vendredi, les enquêteurs et la presse israélienne désignaient Al-Qaida comme l'organisateur de ce double attentat. Le premier ministre, Ariel Sharon, a dénoncé le « terrorisme arabe ». A Beit Shean, un attentat revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Qaça a causé la mort d'au moins six Israéliens.



PEDRO UGARTE/AFIP

► Les attaques simultanées contre un hôtel et un avion de ligne visaient à provoquer un carnage

► Les Israéliens soupçonnent le réseau Ben Laden

► Ariel Sharon promet de « traquer ceux qui ont répandu le sang »

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 16

## Alain Gomez accusé d'avoir organisé un complot contre Matra

**ALAIN GOMEZ**, PDG du groupe Thomson de 1982 à 1996, fait l'objet de nouvelles accusations. Entendue le 30 octobre par le juge d'instruction Guy Ripoll, l'assistante de l'avocat américain William Lee avait assuré que l'ancien patron lui avait remis de l'argent en liquide pour financer une opération de déstabilisation de Matra-Hachette. Interrogé les 26 et 28 novembre, M. Lee a confirmé les déclarations de sa collaboratrice. Il a indiqué avoir reçu des fonds à Genève selon « des modalités de paiement fixées à la demande de Thomson ». Il a par ailleurs confirmé avoir reçu en février 1998 de M. Gomez 1,5 million de francs en liquide par l'intermédiaire de son assistante. M. Gomez, qui devrait être prochainement entendu par le juge, a toujours nié toute implication dans cette affaire.

Lire page 18

## Points faibles dans la sécurité des prisons

**UN DÉTENU** et l'un de ses complices ont été tués, jeudi 28 novembre, lors d'une tentative d'évasion de la maison centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône). La prison a été visée par une opération commando : à l'extérieur de l'enceinte, trois hommes armés ont tiré sur les miradors, tandis que cinq détenus cherchaient à franchir le mur. Un membre de l'équipe était toujours en fuite, vendredi matin.

Après les évasions de Ploemeur, en septembre, cette seconde attaque menée par un commando sou-

ligne la vulnérabilité des prisons. Des directeurs d'établissement ont confié au *Monde* leur désarroi face aux difficultés à prévenir les évasions et à maintenir la discipline dans des locaux surpeuplés. Introduction de téléphones portables dans les cellules, jets de projectiles par les fenêtres, miradors mal protégés, dispositifs anti-hélicoptères insuffisants, systèmes de détection dépassés : la liste des points faibles dans les dispositifs de sécurité est longue. Le gouvernement a annoncé un plan pour y remédier.

► Deux morts lors d'une tentative d'évasion à Arles

► L'inquiétude des surveillants

► Un plan pour améliorer la sécurité

Lire page 10

## Les 70 ans de Jacques Chirac, cette « excellente personne »

**TANT PIS** pour la « pudeur » que les proches de Jacques Chirac lui prêtent, la France entière – et même l'Europe ! – sait que le président de la République fête, vendredi 29 novembre, ses 70 ans. Pas un quotidien, une radio ou une télévision n'ont manqué, cette année, l'anniversaire présidentiel.

Non pas que l'Elysée ait voulu donner à cet événement un lustre particulier. Bien au contraire. « Il ne se passera rien de particulier : comme d'habitude, un pot amical dans le bureau du secrétaire général, avec tous les collaborateurs », indiquait le service de presse. Les collaborateurs en question s'amusaient cependant un peu : l'actuel secrétaire général, Philippe Bas, est si différent du précédent, Dominique de Villepin, que le cadeau, traditionnellement choisi par le « SG », échappera peut-être, cette année, aux arts premiers ou asiatiques.

Pour satisfaire ce penchant bien connu du président, il y a déjà, le matin, la visite du vice-premier ministre chinois, M. Li Lanqing. On n'imagine pas qu'un jour pareil un si illustre visiteur arrive les mains vides. On sait aussi avec quel éclat Tony Blair a fêté le président septuagénaire : un stylo « Churchill » offert avec une semaine d'avance, à Prague. Et une lettre pleine page dans *Paris-*

*Match* du 28 novembre, dans laquelle le premier ministre britannique rend hommage, en français s'il vous plaît, au « grand homme » qu'est Jacques Chirac. José Manuel Durao Barroso, le premier ministre portugais, a souhaité un bon anniversaire en remarquant que, Sagittaire comme sa femme et sa mère, M. Chirac devait être « une excellente personne ».

A 13 heures, ce ne sera que du bonheur. Jacques Chirac est à Bercy pour le premier match de la Coupe Davis. « Je me réjouis. On va se régaler », a confié le président à Christian Bimes, le président de la Fédération française de tennis. « Ça va être dur, mais on peut gagner », lui a répondu le très chiracophile patron du tennis français. M. Bimes, que le chef de l'Etat avait accablé de superlatifs l'an dernier, en recevant à l'Elysée les vainqueurs de la Coupe Davis 2001, lui a préparé une rencontre amicale avec Boris Eltsine. Et lui a, bien sûr, réservé « sa » surprise : une réplique de la Coupe Davis, le fameux saladier d'argent, qui lui sera remis lors d'une petite cérémonie privée. Sans journalistes. En toute discrétion.

Béatrice Gurrey et la chronique de Pierre Georges page 35

**ANALYSE**

## Etats-Unis : la permanence de l'isolationnisme

**LES ATTENTATS** du 11 septembre 2001 ont obligé une équipe gouvernementale à se projeter dans le monde, alors qu'elle avait été élue pour faire le contraire. Le discours de George W. Bush pendant sa campagne et pendant les premiers mois de sa présidence était celui du retour au strict intérêt national, de la fin des entreprises lointaines, inutiles et dangereuses, de la réduction de la présence militaire américaine dans le monde, de la priorité donnée aux intérêts américains au détriment des traités.

Les attaques terroristes sur New York et Washington ont amené les Etats-Unis à faire la guerre en Afghanistan et à y assumer la responsabilité d'une de ces entre-

prises de construction d'un Etat dont M. Bush ne voulait pas entendre parler. Il a fallu former une coalition et donc, dans une certaine mesure, rechercher des alliances, qui ont leur prix.

Hostile à tout engagement réel dans la recherche d'un retour au processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, le président a dû changer d'attitude et se prononcer pour un Etat palestinien. En dernier lieu, il est allé à l'ONU poser le problème de l'Irak ; il a mené huit semaines de négociations patientes et fait les concessions nécessaires pour aboutir au vote unanime du Conseil de sécurité le 8 novembre.

Pour les uns, on est toujours dans la logique de ce qu'Hubert

Védrine a appelé « l'hyperpuissance américaine », formule qui vexe les Américains en ce qu'elle suggère l'excès et l'illégitimité d'une force incontrôlée. En raison de leur suprématie, les Etats-Unis peuvent faire à peu près ce qu'ils veulent.

Avant le 11 septembre, ils dénonçaient le protocole de Kyoto et se lançaient dans la construction d'un système de défense antimissile, sans se soucier des conséquences que cela aurait pour la planète dans le premier cas, pour l'équilibre des forces et pour la paix dans le second.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 16

**INTEMPÉRIES**

## Et si la Seine inondait Paris et sa banlieue...



**LES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE** doivent prendre connaissance, mercredi 4 décembre, des mesures à mettre en œuvre pour protéger leurs administrés d'éventuelles inondations. L'hypothèse d'une « crue centennale » de l'ampleur de celle de 1910 (photo) – qui vit le Zouave du pont de l'Alma immergé jusqu'aux épaules – revient régulièrement, l'urbanisation ayant rendu les sols largement imperméables. Les dégâts se chiffrent en milliards d'euros. Lire page 13

ROGER VIOLETTE

LIÈGE DE CHAUMET,  
BOGUE DE CHRIS, DIAMANTS - 2 000 €

**CHAUMET**

PARIS 12 PLACE VENDÔME  
56 RUE FRANÇOIS IER - PRINTEMPS HAUDEMANN  
MONTPELLIER 3 AVENUE DES ESPRANZAS  
INFORMATIONS : 1 21 11 22 40 22 42

# INTERNATIONAL

## TERRORISME

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a promis de « traquer ceux qui ont répandu le sang » des victimes de la double tentative d'attentat de Mombasa, au Kenya, jeudi 28 novembre. Pour la presse israélienne, la respon-

sabilité du réseau terroriste **AL-QAIDA** ne fait aucun doute dans cette attaque qui a fait **SEIZE MORTS** au Paradise Hotel de Kikambala : trois Israéliens dont deux enfants, neuf Kényans, une personne non identifiée et

les trois terroristes à bord de la voiture piégée. Le nombre de victimes aurait pu être largement supérieur si un groupe de touristes israéliens fraîchement arrivés n'avait quitté les lieux prématurément et si les terroris-

tes n'avaient pas raté leurs tirs de missiles à deux reprises contre l'avion de la compagnie Arkia. **TROIS ARRÊTATIONS** ont été opérées. La police kényane n'a pas révélé l'identité des personnes interpellées.

## Israël sous le choc de la double tentative d'attentat au Kenya

Les enquêteurs israéliens estiment que l'opération terroriste porte la signature du réseau Al-Qaida dans la simultanéité des deux attaques et la volonté de causer un grand nombre de morts. Le premier ministre, Ariel Sharon, promet de retrouver les responsables

### JÉRUSALEM

de notre correspondante

Le corps des trois victimes israéliennes, les blessés et leurs familles, pris pour cible dans l'attentat-suicide perpétré contre un hôtel touristique de Kikambala près de Mombasa, au Kenya, ont été rapatriés en Israël, dans la nuit de jeudi 28 à vendredi 29 novembre. Deux frères de douze et treize ans, originaires de la colonie d'Ariel en Cisjordanie, figurent parmi les tués. Leur mère a été grièvement blessée, leur père et leur sœur légèrement touchés. La troisième victime, un guide touristique de soixante ans, accompagnait les vacanciers israéliens qui étaient allés passer en Afrique les fêtes juives de Hanouka.

Des enquêteurs israéliens et américains sont arrivés vendredi en tout début de matinée sur les lieux

de l'attentat, qui a aussi coûté la vie à neuf Kényans. L'identité d'une seizième victime n'avait pas encore été révélée, vendredi en fin de matinée. Les trois kamikazes ont également péri. Dans un discours retransmis à la télévision, le premier ministre, Ariel Sharon a déclaré jeudi soir : « Nous mettrons la main sur les agresseurs et ceux qui les ont dépêchés. Israël va traquer ceux qui ont répandu le sang de nos concitoyens. Personne ne s'en sortira indemne ».

L'attentat-suicide a été commis alors que deux tirs de missiles manqués étaient signalés contre un Boeing-757 de la compagnie israélienne Arkia, lors de son décollage de l'aéroport de Mombasa. Les deux opérations terroristes ont été revendiquées par l'Armée de la Palestine, un groupe jusque-là inconnu. Mais les autorités israé-

liennes privilégiaient, vendredi matin, la piste d'Al-Qaida, l'organisation d'Oussama Ben Laden. « Israël n'avait pas reçu de menaces précises à l'encontre de ses intérêts à l'étranger et précisément au Kenya », a indiqué au Monde un porte-parole du ministère des affaires étrangères israélien. « Mais il existe de fortes probabilités pour que le réseau Al-Qaida soit impliqué. Le Kenya a déjà été le théâtre d'opérations menées par cette organisation. En outre la cible choisie, des touristes, rappelle ce qui s'est passé à Bali il y a quelques semaines. »

La coopération avec la police kényane s'annonce satisfaisante, les deux pays ayant des liens anciens de coopération en matière de renseignement, notamment. Les commentateurs israéliens soulignent d'ailleurs la qualité des conditions de sécurité à l'aéroport de

Mombasa, reconnaissant la difficulté de déjouer des tirs de missiles contre des avions civils. Récemment, le ministre israélien des transports a débloqué un budget destiné au développement d'un système anti-missile.

### SIGNATURE D'AL-QAIDA

Pour la presse israélienne, la responsabilité du réseau Al-Qaida ne fait aucun doute. Les éditions de vendredi matin insistent sur le changement de discours opéré ces derniers temps par ledit réseau, désormais davantage axé sur « le conflit israélo-arabe en général et le problème palestinien en particulier ». Elles rappelaient également l'attentat de Djerba en Tunisie, qui en avril, avait tué vingt et un touristes devant une ancienne synagogue, « une cible juive ». Le correspondant militaire du Haaretz

voyait également la signature d'Al-Qaida dans la simultanéité des deux attaques et la volonté de faire un grand nombre de victimes.

Dans l'après-midi de jeudi, le vol de la compagnie israélienne Arkia, manqué de peu par les deux missiles tirés d'une voiture tout terrain, puis escorté pendant une heure par un chasseur de l'armée israélienne, a atterri à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv. Certains de ses cent quarante passagers ont pris conscience du drame auquel ils avaient échappé en découvrant l'émotion que les deux attaques terroristes ont provoquée en Israël. La plupart venaient en outre de quitter l'Hôtel Paradise pris pour cible par la voiture piégée.

« Peu après le décollage, j'ai aperçu deux traînées de lumière et c'est tout », a confié l'une des passagères à l'Agence France-Presse. Par-

tis à l'aube de Mombasa, la plupart des passagers étaient assoupis au moment de l'incident. « Dans un premier temps, j'ai pensé que nous avions été touchés par un oiseau », a de son côté témoigné Rafi Marek, le commandant de bord. « Puis j'ai vu la fumée et lorsque j'ai eu connaissance de l'attentat contre l'hôtel Paradise, je me suis dit que les deux événements étaient liés et que nous avions dû être pris pour cible ». Ce n'est qu'une heure avant l'atterrissage en Israël que les passagers ont été informés de l'incident par l'équipage.

Le tourisme israélien au Kenya est particulièrement développé. Chaque semaine, deux vols au départ de Tel-Aviv assurent la liaison avec la capitale, Nairobi et la ville côtière, Mombasa.

Stéphanie Le Bars

## A Mombasa, au Paradise Hotel comme à l'aéroport, un véritable carnage a été évité de justesse

### KIKAMBALA

de notre envoyé spécial

Dans la nuit qui est tombée sur le coin de brousse de Kikambala où est niché le Paradise Hotel, face à

### REPORTAGE

## Face à l'océan Indien, il n'y a plus que ruines et désolation

l'océan Indien, il n'y a plus que la désolation. Les braises de l'incendie

allumé par l'explosion d'une voiture piégée rougeoient encore dans l'obscurité. Des bandes de plastique interdisent l'accès à l'aile du bâtiment et à l'enchevêtrement des véhicules qui ont brûlé ensemble. Le reste appartient à la nuit, où passent des patrouilles nerveuses de l'armée kényane.

A l'entrée du Paradise Hotel à Kikambala, à une quarantaine de kilomètres au nord du port de Mombasa, la barrière pend, tordue, sous un enchevêtrement de poutres calcinées qui forment l'ossature d'un portail qu'on avait voulu grandiose, dans le style des grandes usines à touristes de la côte kényane. C'est là, vers 8 heures, jeudi 28 novem-

bre, que trois hommes sont arrivés à bord d'une Mitsubishi Pajero de couleur verte. Ils ont enfoncé la barrière que les gardes refusaient de lever, avant de pénétrer de force dans les jardins du Paradise Hotel.

Un conducteur de bus qui les avait croisés sur la piste menant à l'hôtel, quelques instants auparavant, les a décrits comme « des Arabes bavardant gaiement dans leur voiture et riant ». Mais une fois dans l'enceinte de l'établissement, laissant sur leur gauche la tête de lion géante, empruntée à Walt Disney, dont la large gueule en forme de grotte est devenue une curiosité locale, les kamikazes ont foncé avec leur Pajero sur le hall de réception

et se sont fait sauter, tuant trois touristes israéliens (dont deux enfants), neuf employés kényans de l'hôtel, et une seizième personne non identifiée, selon le dernier bilan.

Les employés venaient à peine de terminer la ritournelle en swahili qui accueille rituellement les touristes : *Hakuna matata* (« Il n'y a pas de problème... »), lorsque la déflagration a emporté le hall. Or le Paradise Hotel, outre ses statues monumentales d'animaux si étranges, avait une particularité. Il était tenu par l'un des rares Israéliens de la côte kényane et accueillait une clientèle venue exclusivement d'Israël. La discothèque donnait face à l'océan. Les inscriptions, sur les boutiques de souvenir, avaient été écrites en hébreu. C'est une cible clairement identifiée comme israélienne que les terroristes ont choisie. Selon plusieurs témoignages, un avion léger aurait survolé l'hôtel après l'explosion et aurait largué plusieurs engins explosifs.

Il s'en est fallu d'un cheveu que le nombre des victimes de l'attentat ne soit bien plus élevé. Une dizaine de minutes plus tôt, un bus avait amené de l'aéroport 140 touristes fraîchement arrivés d'Israël, dont un groupe qui venait fêter une bar mitzva. Mais les arrivants, à peine inscrits, s'étaient rapidement dirigés vers les chambres ou

dispersés dans le restaurant géant. Ces parties de l'hôtel n'ayant pas été touchées, la plupart d'entre eux ont eu la vie sauve.

Au Paradise Hotel, le carnage a donc été évité d'une minuscule poignée de minutes. Quelques instants plus tôt, un miracle similaire s'était déjà produit. Là encore, de justesse, grâce à un grain de sable grippant la machine terroriste. Une

## Deux grains de sable ont grippé la machine terroriste

petite erreur de tir, ou un dispositif d'évitement automatique, a sauvé la vie aux 261 personnes à bord d'un vol de la compagnie israélienne Arkia. La plupart d'entre elles venaient du Paradise Hotel. Moins d'une demi-heure avant l'attentat, une autre équipe de terroristes avait tenté d'abattre en vol ce charter au décollage de Mombasa, et à destination de Tel-Aviv, par deux missiles tirés depuis le sol. Par deux fois, les terroristes ont manqué leur cible.

Un témoin a vu le second tir.

Peter Wambogo, chauffeur de taxi travaillant à l'aéroport, arrivait à pied au terminal international depuis son domicile. En levant les yeux, il a vu l'avion israélien incliné étrangement, comme prêt à décrocher : « Je l'ai vu partir sur le côté et je me suis dit : "C'est un crash !" Je retenais mon souffle et soudain, j'ai vu comme un éclair qui venait du sol, depuis un endroit nommé Jomvu, à environ 200 mètres des pistes. Il a frôlé l'avion sur la gauche. L'appareil a encore obliqué brusquement, comme s'il avait voulu l'éviter, puis il a accéléré et il est monté vers le ciel. »

Dans son trouble, Peter Wambogo s'est alors précipité vers l'aéroport, où il a appris, « par CNN », peu de temps après, qu'il venait d'assister à une tentative d'attentat. « Un de mes collègues m'a dit avoir remarqué, au restaurant de l'aéroport qui donne sur les pistes, un homme de type arabe, qui communiquait par téléphone portable en regardant les avions décoller. Peut-être donnait-il des informations à ceux qui attendaient pour tirer ? » Après l'attentat, l'homme aurait disparu sans terminer son café. Dans le cadre de l'enquête, trois personnes ont été arrêtées, dont l'identité n'a pas été dévoilée.

Jean-Philippe Rémy

## Des leurres peuvent dérouter un missile

Le pilote du Boeing-757 a vu « deux sillages de fumée blanche »

LA POLICE kényane a annoncé, jeudi 28 novembre, avoir retrouvé, à 2 km du périmètre de sécurité de l'aéroport de Mombasa, le tube de lance-missiles et deux étuis vides ayant contenu les missiles, utilisés dans l'attentat contre le Boeing 757 israélien. Ce qui accredit la thèse avancée par le pilote à son arrivée à Tel-Aviv, selon laquelle « deux sillages de fumée blanche » – probablement générés par la propulsion de missiles sol-air – lui sont apparus, après le décollage, sur sa gauche.

Un témoin, chauffeur de taxi, de la police kényane a rapporté avoir aperçu, à l'endroit de l'aéroport incriminé, un véhicule 4x4 dont les trois occupants, vraisemblablement les tireurs de missiles, se seraient enfuis juste après l'attaque.

Si ces déclarations sont exactes, il pourrait s'agir de missiles anti-aériens portables et tirés à l'épaule, comme le SAM-7 (ou son dérivé, le SAM-16), que l'ex-URSS a beaucoup exporté, ou le Stinger américain, dont quelques centaines d'exemplaires ont été livrés aux milices aghanes pendant leur conflit contre les Soviétiques. Tous ces missiles sol-air sont l'enjeu de marchés illicites, peu onéreux. Ils sont aujourd'hui répandus, aux mains de mouvements terroristes, de gouvernements de pays dits « voyous », de mafias ou de services spéciaux, et leur emploi ne requiert pas un

grand savoir-faire. Les avions de combat et les appareils de transport militaire, dans la plupart des armées modernes, sont dotés de parades contre la menace de tels missiles. Ces moyens ont pour ambition de leurrer, c'est-à-dire de tromper, les auteurs d'une attaque en diffusant, notamment, soit des nuages de petites paillettes ou bandelettes d'aluminium (des *shfts*), soit une gerbe de petites sources de chaleur, comme dans un feu d'artifice. L'éjection de ces parades par un avion est automatique et elle se fait de manière quasi instantanée.

### MOYENS D'AUTODÉFENSE

Ces équipements, qui relèvent, avec d'autres encore plus sophistiqués, de la panoplie de la guerre électronique, ont pour effet de dérouter l'autodirecteur du missile assaillant, auquel ils présentent de fausses cibles. Le résultat est que la trajectoire du missile sol-air est déviée et que celui-ci ne parvient plus à distinguer entre ces faux objectifs celui qu'il a à intercepter. Les leurres sont associés à des détecteurs d'alerte et de menace, activés en permanence ou selon le besoin par l'équipage de l'avion.

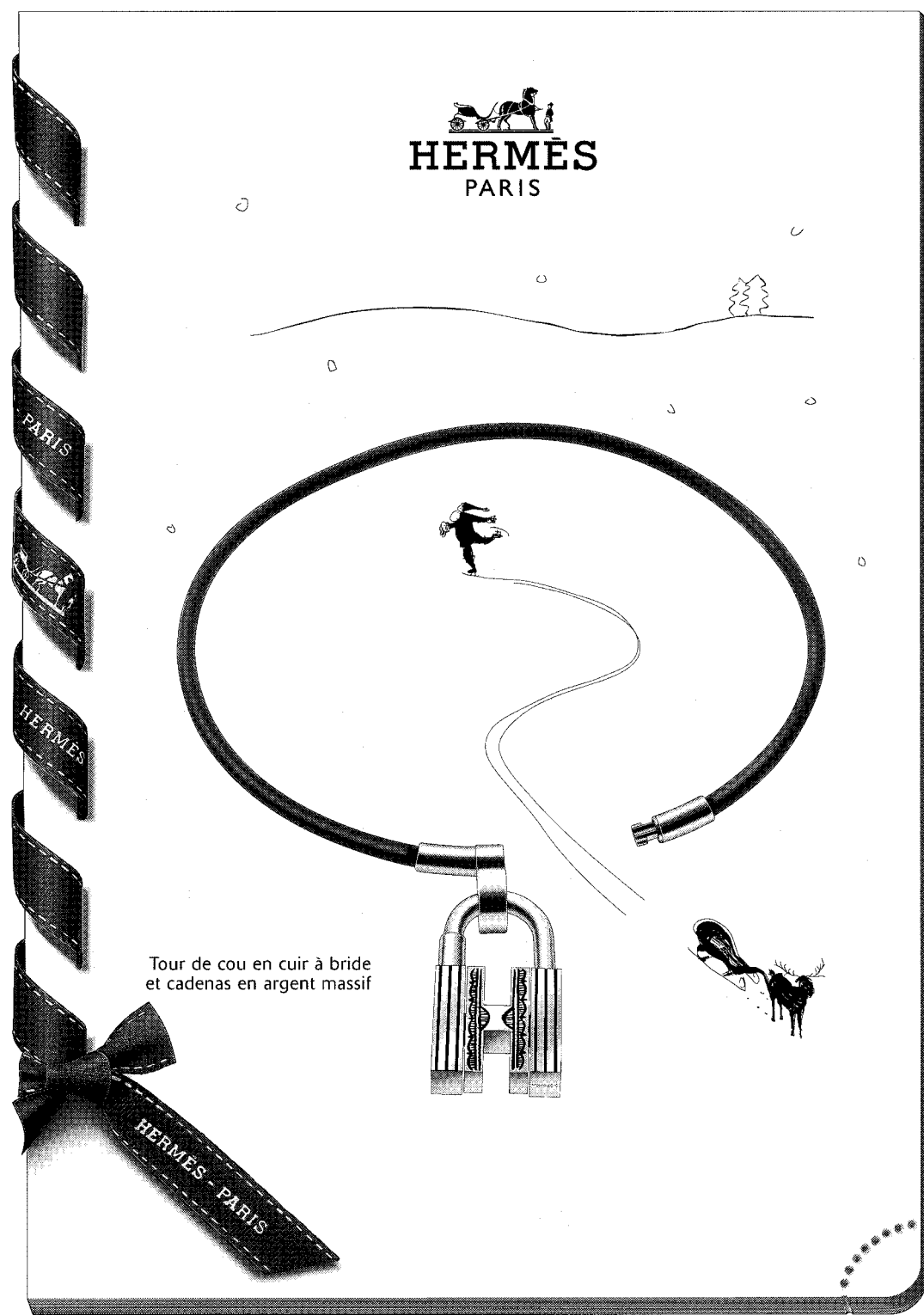
En principe, les appareils commerciaux ne disposent pas de ces moyens d'autodéfense. « L'avion civil est un moyen de transport, dit-on à la direction générale de l'aviati-

on civile en France, et il n'est pas un outil de guerre. » Pourtant, nul n'ignore que l'aviation commerciale n'est pas à l'abri d'une méprise comme celle dont fut victime, en juillet 1988, un Airbus iranien abattu, dans le Golfe, par un missile tiré par erreur par un navire de guerre américain.

Les compagnies aériennes israéliennes ont pris, depuis longtemps, toute une série de mesures contre des actes de terrorisme international. A commencer par la présence à bord d'agents de sécurité chargés, entre autres missions, de maîtriser d'éventuels « pirates » de l'air.

Si l'on examine la gamme des productions d'Israel Aircraft Industries (IAI) en particulier, on note que cette industrie militaire est réputée pour sa compétence en matière de guerre électronique. Elle a conçu des matériels de qualité qu'elle propose à l'exportation et qu'elle recommande à certains de ses alliés, aussi dans le secteur du transport aérien commercial. Il ne serait donc pas étonnant que les industriels israéliens aient réussi à sensibiliser les compagnies aériennes à cette menace. Il existe déjà de solides liens entre la défense et les compagnies aériennes, dont les pilotes et les mécaniciens sont des réservistes de l'armée de l'air de l'Etat hébreu.

Jacques Isnard



Tour de cou en cuir à bride et cadenas en argent massif

## Guantanamo : Washington pourrait livrer huit « talibans russes » à Moscou

Une demande d'extradition, annoncée par le parquet général de Russie, devrait être acceptée

### MOSCOU

de notre correspondante

Ils sont officiellement huit, et la presse moscovite les a surnommés les « talibans russes » de Guantanamo. Arrêtés en Afghanistan fin 2001, ils sont originaires de régions de Russie dont la communauté musulmane est importante. Ils ont été transférés cette année vers la base navale américaine où ils sont détenus, sans accès à un avocat, aux côtés de centaines d'autres « combattants illégaux », qualification des autorités américaines.

Jeudi 28 novembre, l'ambassadeur américain à Moscou, Alexander Vershbow, cité par l'agence officielle russe, Itar-Tass, a affirmé que les Etats-Unis étaient disposés à livrer ces personnes à Moscou, si du moins des procédures judiciaires étaient ouvertes contre eux en Russie. « Si ces personnes doivent effectivement endosser une responsabilité devant la loi russe, alors les Etats-Unis les remettront aux autorités russes », a affirmé M. Vershbow.

Il s'agit là d'un succès pour Moscou, qui a récemment dépeché à Guantanamo, pour la deuxième fois cette année, des représentants du parquet russe. Selon le procureur

général adjoint, Sergueï Fridinski, la Russie « a l'intention d'adresser prochainement une requête officielle pour l'extradition de ces personnes ». Des sources officielles russes, citées par l'agence Interfax, avaient auparavant indiqué que les « talibans russes » auraient à répondre d'accusations de « franchissement illégal des frontières » et d'« activités de mercenaires ».

Qui sont ces Russes musulmans retrouvés en Afghanistan? Aucun des « huit de Guantanamo » n'est tchéchène, alors que Moscou a toujours maintenu que des « terroristes tchéchènes » combattaient en grand nombre du côté des talibans.

Les autorités russes affirment avoir identifié deux habitants du Bachkortostan, une République près de l'Oural (leurs noms sont Chamil Khajiev et Ravil Goumarov), deux personnes originaires du Tatarstan (Aïrat Vakhitov et Ravil Mingazov), deux originaires de Kabardino-Balkarie, une République du Caucase du Nord (Rassoul Koudaev et Rouslan Oudigov), un habitant de la ville de Tcheliabinsk, dans l'Oural (Roustam Akhmerov) et un autre de la région de Tioumen, en Sibérie occidentale (Timour Ichmouradov).

Selon Moscou, ces hommes, âgés de moins de quarante ans, avaient été enrôlés ces dernières années par des organisations islamiques radicales, relevant du courant wahhabite, qui s'est développé en Russie dans les années 1990, et seraient partis combattre en Afghanistan du côté des talibans.

### INQUIÉTUDES

Mais l'histoire d'Aïrat Vakhitov, identifié cette semaine par Moscou parmi les prisonniers de Guantanamo, diffère quelque peu de cette version. D'après ses proches et des témoins en Afghanistan, cet imam d'une mosquée du Tatarstan, âgé de 26 ans, avait fui la Russie après une vague d'arrestations dans les communautés musulmanes, fin 1999, après les explosions d'immeubles à Moscou. Ce jeune wahhabite avait gagné l'Afghanistan via le Tadjikistan, par sympathie pour le régime de Kaboul. Mais, arrivé à Kunduz, dans le nord du pays, il était arrêté en février 2000 par les milices talibanes, jeté en prison et torturé.

En décembre 2001, il est libéré des geôles talibanes à la faveur de l'entrée des forces américaines à Kandahar. Il entre en contact avec le CICR (Comité

international de la Croix-Rouge) et déclare à un journaliste de l'AFP qu'il souhaite obtenir l'asile politique à l'Ouest, et se propose de « fournir aux Américains des informations sur Al-Qaïda et les talibans ». Il est alors introduit sur la base américaine de Kandahar en tant que témoin. Au Tatarstan, sa mère, Amina, a appris récemment, par une carte postale envoyée des Etats-Unis, qu'il se trouvait à Guantanamo.

Peu de détails sont connus des autres « talibans russes », si ce n'est que l'un d'eux, Chamil Khajiev, 32 ans, est un ancien champion de lutte et ex-lieutenant de police de la ville d'Outchal, au Bachkortostan. « En 1999 », a raconté sa sœur, Farida, à la presse russe, « il s'est tourné vers l'Islam, il voulait devenir mollah. Il est parti, début 2000, et nous n'avons plus eu de nouvelles ».

Des inquiétudes sont formulées, du côté des défenseurs des droits de l'homme, quant au sort qui serait réservé à ces prisonniers s'ils étaient transférés en Russie, « pays dépourvu d'une véritable justice », selon un récent rapport d'Amnesty International.

Natalie Nougayrède



LETTERIS PITAKIS/AP

### Terne victoire pour Ariel Sharon

A Kikambala, neuf employés kenyans du Paradise Hotel figurent au nombre des seize victimes de l'attentat anti-israélien, qui a eu lieu jeudi 28 novembre et qui a tué trois Israéliens, selon le dernier bilan. Cette attaque-suicide s'est produite quelques heures avant le mitraillage d'un bureau de vote de Beit Shean, en Israël, au nord de la Cisjordanie, qui a tué six Israéliens. La victoire d'Ariel Sharon, comme candidat du Likoud pour les élections générales de janvier 2003, a été ternie par ce double drame.



AFP/PEDRO UGARTE

## Six Israéliens ont été tués dans un attentat à Beit Shean

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le Likoud n'a pas eu le cœur à fêter cette victoire. Assombri par les attentats anti-israéliens survenus, jeudi 28 novembre, au Kenya et à Beit Shean (au nord de la Cisjordanie), le succès attendu du premier ministre, Ariel Sharon, dans la course à l'investiture qui l'opposait à son rival Benyamin Nétanyahou, ministre des affaires étrangères depuis le départ du gouvernement des travaillistes, l'a cédé au recueillement et à la colère. Le 19 novembre, les élections similaires organisées par le Parti travailliste avaient déjà suscité les appréhensions des forces de sécurité, qui considéraient que les bureaux de vote disséminés dans le pays constituaient des cibles pour

des attaques contre les civils prônées désormais par l'organisation que préside le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. L'Autorité a condamné l'attentat de Beit Shean. Les Brigades ont assuré avoir voulu venger deux chefs militaires palestiniens – l'un des leurs et un autre de la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) –, qui avaient trouvé la mort le 26 novembre dans l'explosion suspecte de la maison dans laquelle ils avaient trouvé refuge, à l'intérieur du camp de réfugiés de Jénine, à quelques dizaines de kilomètres de Beit Shean.

### CONFÉRENCE D'ARIEL SHARON

L'armée israélienne avait nié en être à l'origine, évoquant l'explosion prématurée d'une bombe en préparation. En revanche, les Palestiniens l'avaient accusée de s'être livrée à de nouveaux assassinats ciblés. Le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, avait même soupçonné les autorités israéliennes de vouloir « saboter » les discussions actuellement en cours entre le Fatah et le Hamas, « pour parvenir à une décision unifiée des Palestiniens sur un cessez-le-feu qui favoriserait un retour à la table des négociations ».

L'annonce de l'attaque de Beit Shean survenant quelques heures après l'explosion d'un véhicule piégé devant un hôtel de Mombasa, au Kenya, fréquenté par les touristes israéliens, et la révélation de tirs de missiles sur un avion de la compagnie israélienne Arkia, le premier ministre, Ariel Sharon, a convoqué une conférence de presse à Tel-Aviv pour dénoncer ces attentats. « Le terrorisme arabe s'est fixé un nouvel objectif : influencer sur notre campagne électorale et démocratique », a-t-il estimé. Il a exhorté les militants du Likoud à se rendre aux urnes, et annoncé que des mesures de sécurité supplémentaires avaient été prises.

Les appels de M. Sharon, qui cumule la direction du parti et le poste de premier ministre, n'ont cependant pas été suivis. Seule une minorité d'électeurs (46 %) a fait le déplacement. Cette faible participation ne l'a toutefois pas empêché, avec 55 % des suffrages exprimés, d'écraser son rival, Benyamin Nétanyahou, qui n'en a recueilli que 40 %. Cette victoire massive va permettre à M. Sharon, durablement débarrassé de toute contestation interne, de mener à sa guise la campagne pour les élections générales du 28 janvier 2003.

Gilles Paris

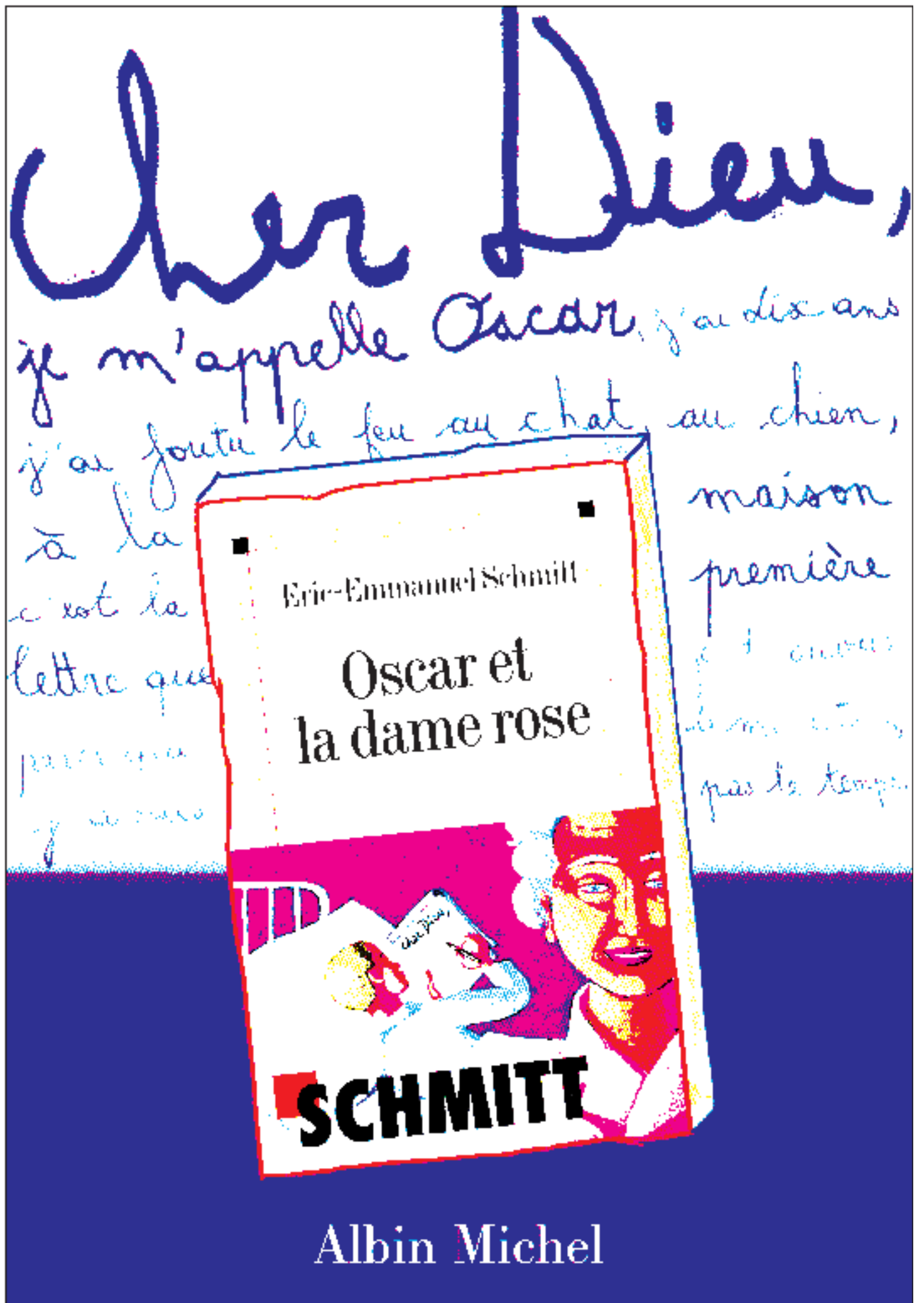
### Mesures de sécurité pour les juifs en France

Le ministre français de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a annoncé que des mesures ont été prises pour protéger la communauté juive en France. Le ministre, qui participait, jeudi 28 novembre, à un dîner organisé par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a exprimé sa « compassion, [sa] solidarité et la volonté absolue du gouvernement français de lutter contre toutes les formes de terrorisme ». Interrogé sur les menaces pouvant peser sur la communauté juive en France, M. Sarkozy a répondu : « J'ai renforcé effectivement les mesures de sécurité sur les points sensibles. (...) Cinquante ans après ce que nous avons connu, ce que la communauté juive a connu, ce n'est pas admissible. »

les terroristes. Ces craintes ont malheureusement été vérifiées à Beit Shean, une petite ville située non loin de la Ligne verte qui sépare Israël des territoires palestiniens, dans le nord-est du pays.

En milieu de journée, au moins deux assaillants ont attaqué le bureau de vote installé de la ville, à la grenade et à l'arme automatique. Le mitraillage, intense selon les témoins, a causé la mort de six Israéliens, selon le bilan provisoire communiqué vendredi matin 29 novembre. Pris en chasse par les forces de sécurité israéliennes, les deux responsables de l'attaque ont été tués. Un troisième homme a été recherché, mais sans résultats.

L'opération terroriste a été très rapidement revendiquée par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupuscule militaire qui se réclame du Fatah, mais qui s'oppose à l'arrêt



## Irak : l'Allemagne rejette en partie les demandes américaines

Berlin livrera néanmoins des missiles antimissiles et des chars à Israël

LA PRESSE allemande, qui n'est pas tendre avec la coalition rouge-verte depuis les élections de septembre, a trouvé une formule : Gerhard Schröder a le choix entre tromper les électeurs ou tromper les Américains. C'est une allusion d'une part à l'engagement pris par le chancelier pendant la campagne électorale de ne pas participer à une éventuelle guerre contre l'Irak – qui a largement contribué à sa victoire – et d'autre part à la demande d'aide présentée par Washington à l'Allemagne comme à une cinquantaine d'autres pays.

Pour couper court à toute spéculation sur la manière dont Berlin essaie de se réconcilier avec Washington sans pour autant revenir sur une promesse électorale, Gerhard Schröder a convoqué, le mercredi 27 novembre, les responsables de tous les partis représentés au Bundestag pour les informer des demandes américaines et de sa décision qui a été immédiatement rendue publique.

L'Allemagne a accepté ce qu'elle ne pouvait refuser et a refusé tout ce qui pourrait être compris comme une participation directe aux opérations militaires. Elle a ainsi garanti aux Etats-Unis l'utilisation de leurs bases sur le territoire allemand, le transit des forces américaines ou alliées, les droits de survol. « *Nous n'avons pas l'intention d'aller au-delà dans la mise à disposition de moyens, a fortiori de personnels* », a déclaré le chancelier. Le ministre allemand de la défense, Peter Struck, a par ailleurs justifié ce refus par le fait que l'Allemagne est le pays européen à avoir le plus de troupes en dehors de ses frontières pour des opérations de maintien de la paix en Afghanistan ou dans les Balkans.

Gerhard Schröder n'est pas entré

dans le détail des autres requêtes américaines, mais les Etats-Unis auraient demandé des systèmes de défense aérienne à moyenne portée et de défense contre les armes ABC (atomiques, biologiques et chimiques) ainsi que des unités de police militaire. Berlin aurait répondu par une fin de non-recevoir.

Le chancelier a précisé que les chars Fuchs, spécialisés dans la décontamination des armes ABC, stationnés au Koweït depuis l'opération « Liberté immuable » en

responsabilité particulière que ressentent les Allemands à l'égard de l'Etat juif, ces livraisons d'armes ne contredisent pas l'hostilité à l'égard d'une intervention militaire contre l'Irak, fait-on remarquer à Berlin. Lors de la première guerre du Golfe, en 1991, la République fédérale avait déjà livré des Patriot à Israël alors qu'elle ne participait pas matériellement aux opérations.

Au-delà de cette aide à Israël ardemment souhaitée par Wash-

### Tracts dissuasifs anglo-américains

Les avions patrouillant dans la zone d'exclusion aérienne au sud de l'Irak ont largué, jeudi 28 novembre, 360 000 tracts invitant notamment les Irakiens à ne pas réparer les installations détruites ou endommagées par des tirs anglo-américains le 22 novembre, a annoncé le commandement central américain dans un communiqué. Trois modèles de tract, rédigés en arabe, ont été largués sur des installations se trouvant à Al-Kut et Bassorah, au sud-est de Bagdad. Deux invitent les destinataires à ne pas réparer les câbles de fibre optique détruits parce que « *Saddam [Hussein] les utilise pour opprimer le peuple irakien* ». Le troisième indique que « *la puissance aérienne de la coalition [anglo-américaine] peut frapper à volonté, à toute heure et en tout lieu* » et veut « *protéger le peuple irakien* ». « *Menacer les appareils de la coalition a des conséquences. Les attaques peuvent te détruire, toi ou tout autre choisi par la coalition. Est-ce que ce sera toi ou ton frère ? A toi de décider.* » C'est le troisième largage de tracts depuis le 3 octobre. – (AFP.)

Afghanistan, ne seraient pas utilisés en cas de guerre avec l'Irak. Ils ne seraient cependant pas retirés, contrairement à ce qu'avaient laissé entendre certains responsables allemands pendant la campagne électorale.

#### RELATIONS « EMPOISONNÉES »

En revanche, le gouvernement de Berlin a accepté de livrer à Israël deux batteries de missiles antimissiles de type Patriot ainsi que des chars Fuchs, destinés à la protection de la population israélienne contre une éventuelle attaque irakienne. Compte tenu de la

ington, le gouvernement allemand serait prêt à faire d'autres gestes pour améliorer les relations entre les deux pays qui restent « *empoisonnées* », selon l'expression du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld.

Outre la décision de prendre le commandement de l'ISAF en Afghanistan et la disponibilité à relever progressivement les Américains au Kosovo, les Allemands seraient prêts à jouer un rôle important dans la reconstruction de l'Irak, si la question se pose un jour.

Daniel Vernet

## Belgrade a aidé Bagdad à se préparer à un conflit avec les Etats-Unis

En 1999, des responsables militaires irakiens étaient reçus dans la capitale de l'ex-Yougoslavie par des experts en camouflage

AVANT le départ du pouvoir de Slobodan Milosevic, en octobre 2000, les forces armées serbes ont servi de maître à penser, sinon de modèle, aux forces armées irakiennes. Des premières, les secondes n'ont pas seulement appris comment se prémunir contre les coups d'un adversaire pour durer et continuer à représenter une menace potentielle crédible. Outre ce savoir-faire, les troupes de Saddam Hussein ont aussi reçu – en directives opérationnelles, en modes d'organisation et en équipements – de l'ex-Yougoslavie de quoi contraindre un agresseur à prévoir d'engager des moyens d'envergure pour l'emporter sur le terrain.

C'est la conclusion à laquelle sont parvenus, sur la foi de ce qu'ils ont pu observer et recueillir, les analystes de services occidentaux de renseignement, dont ceux de l'OTAN et ceux de la France.

Après la campagne aérienne des alliés au Kosovo, au printemps 1999, des responsables militaires irakiens ont pris la route de Belgrade, où ils ont été reçus par certains de leurs homologues serbes. Pour secret qu'il ait été, ce périple n'a pas échappé au haut-commandement de l'OTAN, à l'époque l'état-major du général Wesley Clark.

Ainsi des techniciens irakiens ont-ils pu accéder à des centres de la défense antiaérienne serbe et visiter le Musée de l'aviation, à Belgrade, où ils ont inspecté des vestiges d'engins automatiques de reconnaissance (drones) et d'avions de combat F-16 américains abattus par les armées serbes, ainsi que les débris d'un appareil dit « furtif », un F-117. De même, ils ont pu se faire communiquer par les experts serbes les mille et un stratagèmes de camouflage, de disper-

sion, d'enfouissement, de protection sous des tonnes de béton, et de leurre grâce auxquels Belgrade a pu conserver relativement intact son potentiel militaire au Kosovo. Et cela, malgré les bombardements ininterrompus de l'aviation américaine durant 78 jours. Personne n'ignore que l'armée ex-yougoslave est passée maître dans l'art de la dissimulation des cibles et qu'elle pourrait avoir fait école, en dépit de l'écrasante supériorité technologique américaine.

#### MARCHÉ NOIR

Le risque n'est donc pas nul que les Irakiens usent de méthodes équivalentes pour limiter l'efficacité d'attaques américaines si le président George Bush décidait d'y avoir recours pour obliger Bagdad à laisser travailler les inspecteurs de l'ONU et à respecter ses promesses de désarmer. Ce qui incite aujourd'hui le général Clark à suggérer que Washington s'y prenne autrement qu'en 1991, lors des raids menés pour sanctionner l'Irak d'avoir envahi le Koweït. D'autant que la preuve est établie que des techniciens serbes ont transmis leur compétence aux Irakiens, pour ce qui a trait notamment à des matériels sophistiqués.

Par exemple, ils leur ont livré des fibres optiques, dont l'intérêt est d'améliorer les performances des systèmes d'armes antiaériens en temps réel. Ils ont modernisé leurs batteries de missiles sol-air SA-3 et SA-6, pour les rendre aptes à atteindre des altitudes élevées tout en se satisfaisant de devoir recourir à des radars de guidage et d'interception qui fonctionnent par intermittence et qui rendent leur détection par l'aviation américaine difficile, voire aléatoire.

Le déploiement de tels radars par

Bagdad n'est pas une nouveauté en soi. Lors de leurs survols, depuis une dizaine d'années, du territoire irakien, les pilotes américains et britanniques y ont été confrontés. L'Ukraine, qui en fabrique et en a aussi exporté en Russie et en Ethiopie, a été accusée par Washington d'en avoir cédé à l'Irak via un intermédiaire qui pourrait avoir été la Serbie ou la Chine.

Malgré l'embargo décrété par l'ONU, il semble que des usines d'armement en ex-Yougoslavie, installées tant en Serbie, en Bosnie qu'au Monténégro en leur temps, ont fourni des matériels aux forces de Saddam Hussein. Cela aurait eu lieu par le biais d'une société d'Etat, la Jugoexport-import, qui a entrete nu un bureau à Bagdad.

Les Etats-Unis ont formulé récemment de telles accusations auprès du président Vojislav Kostunica, « tombeur » de Milosevic, qui dit avoir tout ignoré de telles transactions sans, apparemment, en avoir convaincu les Américains. Ces opérations concernaient le combustible utile aux missiles sol-sol SCUD irakiens, à des roquettes et à diverses munitions antichars. Entre autres fournitures, car cela n'est peut-être pas complet.

D'autres sources évoquent des livraisons de pièces détachées pour des avions de combat Mig, y compris des réacteurs de rechange, à l'occasion de contrats payés au comptant. Ce marché noir se tiendrait au nez et à la barbe des contingents de soldats du maintien de la paix en Bosnie et au Kosovo, où il existe des équipes spécialisées d'enquêteurs militaires à l'affût du moindre renseignement sur l'existence de stocks d'armes clandestins dans les Balkans.

Jacques Isnard

## Des familles de victimes de la prise d'otages de Moscou portent plainte contre les autorités russes

L'avocat veut réclamer 1 million d'euros de dommages et intérêts. La mairie proposait 3 300 euros d'indemnités. Selon le dernier bilan, 129 spectateurs auraient péri dans le drame

### MOSCOU

de notre correspondante

Un mois après le dénouement tragique de la prise d'otages du 23 au 26 octobre à Moscou, des familles de victimes commencent à se tourner vers la justice pour demander des réparations. Cinq plaintes viennent d'être déposées auprès d'un tribunal municipal de Moscou, a annoncé, jeudi 28 novembre, l'avocat de ces familles, Igor Trounov. « D'autres pourraient suivre, car, à la fin de la période de deuil traditionnelle de quarante jours, d'autres familles se manifesteront », explique-t-il au Monde.

Le dernier bilan de la prise d'otages, parmi les spectateurs du théâtre, est de 129 morts : une femme est décédée la semaine dernière, tandis que six personnes, gravement atteintes par le gaz diffusé par les forces de l'ordre, demeurent hospitalisées. M<sup>e</sup> Trounov affirme que seule la mairie de Mos-

cou peut être attaquée en justice par des victimes ou leurs proches. « D'après notre loi sur la lutte contre le terrorisme, ce sont les autorités du lieu où s'est produite une attaque qui portent la responsabilité. »

### STIGMATES DU TOTALITARISME

L'avocat affirme que les plaignants sont en droit de réclamer des sommes allant de 500 000 à 1 million de dollars (à peu près autant d'euros) de dommages et intérêts. « Dans ce pays, des explosions d'immeubles ont eu lieu, des bombes ont explosé dans des passages souterrains et, maintenant, cette prise d'otages, tout cela s'est succédé sans que quiconque n'en soit jamais tenu responsable. Voilà ce contre quoi nous voulons lutter », explique M<sup>e</sup> Trounov.

Les plaignants sont une jeune femme, Alexandra Riabsev, et son père, Alexandre, tous deux séquestrés par le commando tché-

chène pendant une soixantaine d'heures aux côtés de quelque 800 autres spectateurs ; Piotr Sidorenko, dont le fils Iouri est mort après l'assaut ; Svetlana Guénéralova, qui a perdu son mari ; Viktor Bondarenko, dont le fils a également été tué.

La mairie de Moscou a réagi à ces actions en justice en déclarant qu'elle ne pouvait être tenue responsable « du problème de la Tchétchénie et de ses conséquences ». « A titre volontaire », la municipalité a cependant proposé des « compensations » aux victimes, allant de 50 000 roubles (pour un ex-otage) à 100 000 roubles (pour la famille d'un mort). (1 euro vaut 30 roubles).

Selon M<sup>e</sup> Trounov, qui travaille au sein d'un cabinet moscovite ayant offert une assistance juridique aux victimes, de nombreuses familles ont peur de demander des comptes aux autorités. « La question qu'elles me posent très fré-

quemment est : « Est-ce qu'on ne risque pas d'avoir des ennuis, est-ce qu'il ne nous arrivera pas quelque chose ? » Sortis des hôpitaux, des ex-otages ont raconté comment les services secrets russes leur avaient recommandé de se tenir à l'écart des médias « pour le bien de l'enquête ». « La peur que ces familles éprouvent, estime M<sup>e</sup> Trounov, est liée à l'empreinte très profonde qu'a laissée dans nos têtes le système totalitaire. »

En tant que représentant des familles dans le cadre de l'enquête menée par le parquet de Moscou sur la prise d'otages, cet avocat a par ailleurs pu prendre connaissance de certaines pièces du dossier, qui l'ont profondément étonné. « Par exemple, certains documents officiels indiquent, comme cause des décès : "victime de la terreur", ce qui est pour le moins flou. »

Natalie Nougayrède

## M. Aznar vivement contesté après la catastrophe du pétrolier « Prestige »

### MADRID

de notre correspondante

La catastrophe du pétrolier *Prestige* menace de se transformer en crise politique espagnole. Alors que le premier vice-président du gouvernement, Mariano Rajoy, a réfuté, mercredi 27 novembre, les déclarations de la ministre française Roselyne Bachelot, qui assurait que le pétrolier continuait à perdre du fioul, deux nouvelles nappes repérées par satellite se rapprochent des côtes de Galice. D'abord emportées par des vents de sud-ouest vers la côte cantabrique et la France, elles se rapprochent actuellement de la Côte de la Mort, et vont très probablement arriver pendant la fin de la semaine aux endroits déjà touchés par la première marée noire.

L'institut français Cedre a pu analyser le fioul déversé sur les côtes espagnoles et a déterminé qu'il s'agissait d'un type d'hydrocarbure particulièrement dangereux, présentant des dangers tant par voie respiratoire et cutanée qu'à travers la chaîne alimentaire. Si ce fioul, plus léger que l'eau, se maintient en surface, des grumeaux se sont formés, qui, mélangés au sable, se sont déposés avec des effets à long terme et une toxicité plus grave.

Dimanche encore, Mariano Rajoy estimait que l'on ne pouvait pas parler de marée noire. Mais cette volonté du gouvernement espagnol de minimiser la catastrophe, la désorga-

nisation des moyens de secours et l'absence d'information ont eu raison de la résignation des Galiciens. Une manifestation aura lieu dimanche à Saint-Jacques-de-Compostelle, organisée par le mouvement *Nunca Más* (Jamais plus) avec le soutien de partis politiques, de syndicats, d'associations écologistes et de personnalités comme l'écrivain galicien Manuel Rivas.

Jour après jour, le gouvernement a contesté les informations données par la presse, affirmant par exemple que le pétrolier avait perdu en tout 6 000 tonnes lorsqu'il a coulé. Il a finalement admis, le 28 novembre, qu'il s'agissait bien de 20 000 tonnes, comme l'avaient indiqué le journal *El País* et les associations écologistes. Alors que des avions ont survolé la zone, dès le début de la crise, aucune photo n'a été diffusée.

### « MARCHANDAGE POLITIQUE »

De son côté, le président du gouvernement régional de Galice, Manuel Fraga, a nié farouchement être parti chasser au début de la crise et surtout avoir tardé une semaine avant de revenir en Galice. La volonté des autorités d'éloigner le pétrolier est aujourd'hui considérée comme une erreur par de nombreux experts. Le pétrolier a d'abord été remorqué vers le nord puis vers le sud, passant donc deux fois au large de la Côte de la Mort, parce

que les autorités espagnoles ont laissé la responsabilité de l'opération à l'entreprise hollandaise de sauvetage qui préférerait remorquer le *Prestige* vers le Portugal ou un port africain.

Le Parti socialiste galicien a annoncé, le 24 novembre, qu'il présenterait une motion de censure contre Manuel Fraga. Au Parlement espagnol, le président du gouvernement, José María Aznar, qui ne s'est pas déplacé sur les lieux de la catastrophe, a été vivement attaqué par l'opposition. Le secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, a demandé un plan de solidarité avec la Galice et une commission d'enquête. M. Aznar lui a rétorqué que le gouvernement avait adopté les mesures qui s'imposaient avec célérité et qu'il excluait d'aller se faire photographier en Galice, en faisant du marchandage politique avec la douleur d'autrui.

Les députés de la Gauche unie assistaient à la séance en arborant des panonceaux disant « Prestige coulé, gouvernement en fuite ». Le coordinateur du parti, Gaspar Llamazares a insisté : « Vous avez nié la réalité de la catastrophe jusqu'à ce que la marée noire arrive jusqu'à la Moncloa [le siège du gouvernement] et vienne lester les ailes de la mouette du Parti populaire. »

Martine Silber

## La révolte du « Grand Ouest » coupe la Côte d'Ivoire en trois

Un nouveau mouvement rebelle s'est emparé de deux villes. L'armée aussi a violé la trêve

MÊME SI LE CESSÉ-LE-FEU, respecté depuis le 17 octobre, n'a pas été formellement dénoncé, la trêve a volé en éclats en Côte d'Ivoire, où un second mouvement rebelle a fait son apparition. Jeudi 28 novembre, dans le sud-ouest limitrophe du Liberia, un deuxième groupe d'insurgés s'est emparé de deux villes importantes, Danané et Man. Ces faits d'armes ont été revendiqués par le sergent Félix Doh, se réclamant du Mouvement patriotique ivoirien du grand ouest, puis par le commandant Denis Gaspard, porte-parole du Mouvement pour la justice et la paix. Il s'agit, dans les deux cas, de partisans de l'ancien chef de l'Etat, ex-chef de la junte au pouvoir

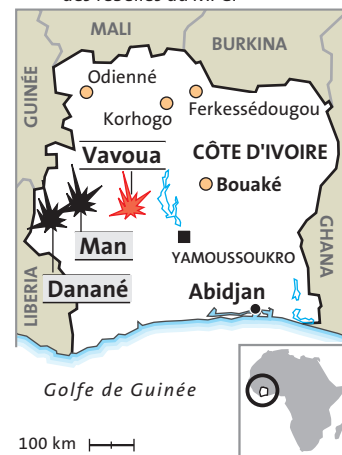
action, ils dissimulaient des stocks d'armes dans leur région. Pour combattre le régime, les fidèles du général Gueï peuvent s'appuyer sur leurs « frères d'armes » – de la même ethnie – de l'autre côté de la frontière, au Liberia, autre pays en proie à la guerre civile.

Les nouveaux insurgés viennent de couper en trois une Côte d'Ivoire déjà divisée entre la partie méridionale, sous le contrôle de ce qui reste de l'armée « nationale », fidèle au président Laurent Gbagbo, et la moitié nord, aux mains des insurgés du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), qui poursuit depuis le 30 octobre des négociations de paix avec le gouvernement à Lomé, la capitale togolaise.

« On va engager la bataille, a déclaré, s'adressant à ses troupes, jeudi, dans leur quartier général d'Abidjan, le chef de l'Etat. Ils tentent d'envahir la zone de cacao pour perturber l'économie. Il faut que les Ivoiriens se tranquillisent. On gagnera. » Sans s'expliquer sur l'ouverture d'un second front menaçant son régime, Laurent Gbagbo a ainsi justifié l'attaque lancée par son armée, la veille, à partir de Daloa, la plus grande ville dans la « boucle du cacao ». Un hélicoptère MI-24 avait alors mitraillé des positions rebelles. Puis, jeudi, deux colonnes, constituées de dizaines de pick-up et de deux blindés, sont montées de Daloa vers Vavoua, 55 kilomètres plus au nord. Selon les forces françaises, déployées pour surveiller le respect du cessez-le-feu, quelque 200 mercenaires, des Africains anglophones et des « Blancs », ont devancé une centaine de militaires ivoiriens. Aucun bilan des combats

### REPRISE DES COMBATS

- ☒ Combats entre loyalistes et partisans du général Gueï
- ☒ Combats entre forces loyalistes et rebelles du MPCI
- Principales villes sous contrôle des rebelles du MPCI



n'était disponible, vendredi matin, mais, selon des sources françaises, « les colonnes sont rentrées, après s'être heurtées à une sérieuse résistance de la part des rebelles ».

S'agit-il d'une grave violation de la trêve ou de la reprise de la guerre civile ? Depuis trois semaines, les deux commandants de l'armée gouvernementale à Daloa, les colonels Yedess et Akmet-Meme, accusaient le chef rebelle en face, le sergent Koné, basé à Vavoua, de diverses « provocations ». Pour lui infliger une « leçon », des mercenaires, logés dans le monastère de Daloa, avaient été appelés en renfort. Jeudi, le porte-parole de l'armée précisait que « l'opération » se limitait au « front ouest » et ne remettait en cause « ni le cessez-le-

feu ni les négociations en cours à Lomé ». De leur côté, les rebelles du MPCI affirmaient qu'il n'était « pas question de rompre les négociations », ajoutant cependant : « C'est le moment pour que tous les Ivoiriens épris de liberté, de paix et de justice se soulèvent et se désolidarisent nettement de Gbagbo. »

Pour sa part, le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a souligné, jeudi soir, qu'il était « important de ne pas céder à la pression sur le terrain. (...) Il n'y a pas de solution militaire. Quels que soient les rumeurs, les accrochages et les tentations, il est essentiel que ces événements restent circonscrits ». Ce message s'adressait surtout à Laurent Gbagbo, que le chef de la diplomatie française, au lendemain de son passage à Abidjan, avait déjà appelé au téléphone deux fois, pour le mettre en garde. Achevant sa tournée africaine au Gabon et au Sénégal, Dominique de Villepin a plaidé en faveur d'une rencontre entre les présidents ivoirien et burkinabé, les frères ennemis dans la région, ainsi qu'un rapide déploiement de la force d'interposition ouest-africaine, qui doit relever l'armée française sur la « ligne de contact » en Côte d'Ivoire.

Au sujet de l'opposant ivoirien Alassane Ouattara, « extrait » la veille de la résidence de l'ambassadeur de France à Abidjan, et « en transit » au Gabon, une source française a indiqué que « sa venue en France [n'était] pas souhaitable » et que des tractations étaient en cours « pour lui trouver un autre pays d'accueil », peut-être les Etats-Unis.

Stephen Smith et Jean-Pierre Tuquoi

## Le chef des Tigres tamouls prêt à accepter l'autonomie

COLOMBO. Le chef suprême des Tigres tamouls, Velupillai Prabhakaran, a déclaré, mercredi 27 novembre, qu'il accepterait un statut d'autonomie pour la population tamoule du Sri Lanka. Dans un discours retransmis par la radio des rebelles, M. Prabhakaran a déclaré qu'il « considérerait favorablement un cadre politique qui offrirait une autonomie régionale substantielle et un gouvernement au peuple tamoul sur la base de leur droit à l'autodétermination interne ». Il a toutefois précisé : « Si notre demande d'autonomie régionale basée sur le droit d'autodétermination interne est rejetée, nous n'aurons d'autre alternative que de faire sécession et de former un Etat indépendant. » Gouvernement sri-lankais et Tigres tamouls se sont engagés, lundi à Oslo, à mener le processus de paix à son terme, ce qui mettrait fin à vingt ans de conflit. C'est la première fois que le chef suprême tamoul, qui ne participe pas directement aux entretiens d'Oslo, se prononçait sur le processus. – (AFP.)

## Les ministres de la pêche campent sur leurs positions

BRUXELLES. Le Conseil des ministres de la pêche n'est parvenu à aucun compromis, jeudi 28 novembre. Pourtant, la Commission et la présidence danoise avaient cherché à savoir ce qui était négociable en interrogeant les ministres un par un, selon la méthode des « confessionnaires », mercredi 27. Le groupe des « amis de la pêche » (France, Espagne, Portugal, Italie et Irlande) reste totalement opposé aux propositions du commissaire Franz Fischler (photo). Celui-ci entend préserver la ressource halieutique de l'Union européenne, qui s'épuise dangereusement, en imposant une diminution de la flotte. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, les aides destinées à la construction de nouveaux bateaux, budgétisées jusqu'en 2006, seraient affectées à la démolition des navires et à la reconversion des pêcheurs. M. Fischler a essayé de diviser le front des « amis de la pêche » – qui dispose d'assez de voix pour bloquer sa réforme – en proposant d'épargner les bateaux de moins de 12 mètres, qui constituent l'essentiel des flottes italienne et grecque. Il n'est pas pour l'instant parvenu à ses fins. Mais les « amis de la pêche » sont toutefois divisés sur d'autres questions, comme les zones de pêche. Compte tenu des échéances, ces questions feront l'objet d'un marathon de négociations à partir du 16 décembre. – (Corresp.)



GÉRARD CERLES/AFP

## Microsoft recrute un haut fonctionnaire européen

BRUXELLES. La commission européenne, appelée à conclure très prochainement une enquête antitrust contre Microsoft, a reconnu avoir autorisé un de ses hauts fonctionnaires, qui réclamait un « congé de convenance personnelle », à se faire embaucher par l'entreprise américaine de logiciels. L'intéressé est chef d'unité de la direction générale société de l'information. Il a été autorisé par son directeur général à rejoindre Microsoft dès le 2 décembre. Selon le porte-parole du commissaire Liikanen, le haut fonctionnaire se serait engagé par écrit à ne pas divulguer les informations qu'il détiendrait et il n'aurait plus traité d'affaires Microsoft depuis juillet 2001. En cas de soupçon, la commission pourrait sanctionner l'intéressé, selon le porte-parole. Cette affaire pose une nouvelle fois la question du congé de convenance, que la direction générale administration affirme vouloir régler prochainement. Elle obligerait notamment tout fonctionnaire quittant Bruxelles pour le privé à détailler, pendant deux ans, toutes ses activités. Le nouveau règlement pourrait fixer de nouvelles conditions, voire interdire l'exercice de certaines fonctions. – (Corresp.)

### DÉPÊCHES

- **ÉGYPTE** : la Citadelle du Caire, un des plus importants monuments islamiques de la capitale égyptienne, a échappé de près à une catastrophe. Un incendie s'était en effet déclaré dans la nuit de jeudi 28 à vendredi 29 novembre dans l'enceinte de la forteresse. Selon le ministre égyptien de la culture, Farouk Hosni, le sinistre n'a fait ni dégâts ni victimes. Il a ajouté que l'incendie avait détruit un dépôt où étaient entassés des planches de bois, de vieilles portes et divers objets résultant de récents travaux de restauration de la Citadelle. – (Corresp.)
- **INDONÉSIE** : le procès d'une universitaire britannique, Lesley Jane McCulloh, et d'une infirmière américaine, Joy Lee Sadler, qui s'est ouvert lundi 25 novembre à Banda Atjeh, chef-lieu de la province du même nom (nord de Sumatra), a été ajourné mercredi et devrait reprendre le 19 décembre. Détenues depuis le 11 septembre, elles sont accusées d'avoir violé les termes de leurs visas touristiques en prenant contact avec des séparatistes insurgés. L'universitaire, experte reconnue du conflit atjehnaï, et l'infirmière, qui a admis avoir traité des malades et aidé des réfugiés, ont déclaré qu'elles étaient en vacances. Elles ont été victimes de brutalités et de harcèlements en détention. – (Corresp.)

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de John Holmes

A la suite de la publication, dans nos éditions du 21 novembre, d'un article intitulé « A Londres, un enfant sur deux sous le seuil de pauvreté », John Holmes, ambassadeur de Grande-Bretagne en France, nous a envoyé la lettre suivante :

« Votre article laisse penser que l'enfance pauvre "à la Dickens" est toujours de mise à Londres. Le rapport de l'ONG britannique sur lequel se fonde cet article visait à souligner que la misère des enfants était pire dans le centre de Londres que dans toute autre partie du Royaume-Uni et prenait comme seuil de pauvreté un chiffre de moins de 60 % du revenu moyen. La plupart des observateurs s'accordent à placer ce seuil à 50 %, ce qui donne des résultats quelque peu différents, mais le chiffre est forcément arbitraire, où qu'on place le

curseur. Il ne s'agit pas ici de critiquer les résultats de l'enquête ou de nier les faits – c'est du travail sérieux – mais de souligner qu'il n'est ni juste ni légitime de votre part d'assimiler un niveau de vie de moins de 60 % du revenu moyen aux horreurs de la grande pauvreté du XIX<sup>e</sup> siècle, ni d'insinuer que Londres serait en quelque sorte unique parmi les capitales européennes pour la gravité de ce problème. Je pense que l'on obtiendrait des chiffres pas très différents ailleurs.

Ce qui compte c'est que nous sommes conscients du problème et que nous nous efforçons d'y remédier. (...) Comme d'autres, nous savons que nous avons du chemin à faire, mais je ne pense pas que nous méritions le type de caricature que vous brossez ainsi en une de votre journal. »

## Les fidèles du général Gueï, retranchés dans son fief yacouba de l'Ouest, s'étaient jurés de venger sa mort

entre décembre 1999 et octobre 2000, le général Robert Gueï. Celui-ci a été assassiné, de même que plusieurs membres de sa famille, le matin du 19 septembre, aux premières heures du coup de force qui a plongé la Côte d'Ivoire dans la guerre civile.

Depuis, les fidèles du général Gueï, retranchés dans son fief yacouba de l'Ouest, s'étaient jurés de venger sa mort. Début octobre déjà, un proche de l'ancien chef du pouvoir militaire avait confié au Monde qu'en vue d'une prochaine



# FRANCE

## POLITIQUE

Les Verts tiennent, dimanche 1<sup>er</sup> décembre, une **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** dans chacune des 22 régions. Ils devront se prononcer sur les six motions présentées au congrès du parti écologiste, qui se tien-

dra, à Nantes, les 14 et 15 décembre. Yves Contassot et **ALAIN LIPIETZ**, qui incarne l'aile gauche, s'opposent à Noël Mamère, allié à Denis Baupin, un proche de Dominique Voynet. Le bilan de la présence des

Verts dans la gestion municipale est contrasté. A Paris, le maire socialiste, Bertrand Delanoë, a su leur offrir une **VISIBILITÉ** tout en tirant profit politique de leurs initiatives. A Lyon, en revanche, ils peinent à

imposer leur choix. Deux maires Verts, Jacques Boutault, dans le deuxième arrondissement de Paris, et Christophe Poulet, à Bessancourt (Val-d'Oise), font le **BILAN** des premiers mois de leur mandature.

## Maires ou conseillers, les Verts imposent peu à peu leurs choix

Que pèsent vraiment les écologistes dans les municipalités qu'ils dirigent ou dans lesquelles ils sont élus ? Tour de France des villes « vertes », alors que les militants préparent leur congrès en choisissant, dimanche 1<sup>er</sup> décembre, parmi six motions, celle qui fixera leur ligne politique

**LES VERTS** sont-ils solubles dans l'action municipale ou parviennent-ils à imposer, fut-ce par touches, une autre politique dans les villes qu'ils dirigent – seuls ou en alliance ? Dans un paysage général de recul de la gauche, le parti de Dominique Voynet avait, à sa manière, créé la surprise aux élections municipales de mars 2000, en remportant 14 villes au premier tour – toutes de taille modeste, à l'exception de Saumur (Maine et Loire) –, puis en entrant massivement, au second tour, dans les exécutifs de Paris, de Lyon et de Lille.

Avec 2000 élus pour 10 000 adhérents, le parti écologiste est bien loti. Paradoxe : quelques personnalités très médiatisées occultent l'existence de ces nombreux élus de base qui, le plus souvent, souhaitent le rester. Le pouvoir est toujours un peu suspect chez les Verts, qui se sont imposés des règles draconiennes pour étouffer les vellétés de vedettariat. Et la place prise, depuis deux ans, dans les débats internes, par les guerres de courants n'a pas favorisé la promotion d'initiatives authentiquement écologistes prises dans les exécutifs locaux.

Paris est un modèle, avec son maire (PS), à qui les Verts eux-mêmes reconnaissent une « fibre verte », ses sept adjoints écologistes et son « contrat de mandature » à peine discuté entre les deux tours des élections municipales. Conseils de quartiers, créations de crèches et transparence

dans les attributions de logements, première tranche du futur tramway des Maréchaux et création de « quartiers verts » : le programme a été scrupuleusement respecté. Mieux, Bertrand Delanoë n'a pas hésité à faire du développement des couloirs de bus en site protégé la mesure phare de sa première année de mandat. Tacticien, il a, aussi, géré au plus près les fréquents débordements de ses alliés, distinguant quand il le fallait tel adjoint Vert – après une préférence marquée pour Denis Baupin, chargé des transports – mais isolant ou sanctionnant les plus gênants.

### PORTION CONGRUE À LYON

Les Verts ont, de fait, pesé sur les choix initiaux de la nouvelle municipalité. Mais ils doivent désormais faire face à l'omniprésence, sur leur propre terrain, d'un maire « attrape-tout », très en phase avec leur électorat urbain et aisé. L'opération Paris Plage, l'été dernier, lui a permis d'expérimenter à grande échelle, la règle qu'il s'est fixée : en tout domaine, tirer et amplifier les bonnes idées des Verts.

A la différence de leurs homologues parisiens, les Verts lyonnais ont du mal à se faire entendre et à peser dans les arbitrages de leur maire (PS), Gérard Collomb. Ce dernier s'est personnellement emparé de la plupart des dossiers d'urbanisme, laissant la portion congrue à l'adjoint chargé de ces



Le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, avec, à sa droite, son adjoint (Vert), Denis Baupin, initiateur de Paris-Plage, à la terrasse de la guinguette de la manifestation, le 21 juillet.

dossiers, Gilles Buna, qui est aussi le chef de file des Verts lyonnais. Quant à l'autre figure des écologistes du Rhône, Etienne Tête, adjoint chargé des marchés publics, il assure qu'il réclame, depuis deux ans, l'octroi d'un collaborateur. « En faisant le choix d'une alliance dès le premier tour des municipales, nous ne nous sommes pas donné les moyens politiques de peser sur les choix programmatiques de la municipalité », analyse M. Tête. L'utilisation du papier recyclé ou la consommation de café issu du commerce équitable ont bien été imposées, mais l'opération de reconquête des berges

du Rhône a à peine commencé, le « plan vélo » est encore à l'état de projet et plusieurs nouveaux parkings – la bête noire des Verts lyonnais – sont en chantier.

Martine Aubry, maire (PS) de Lille consulte régulièrement ses quatre adjoints Verts chargés des transports, de l'environnement, de la petite enfance et du patrimoine. D'ordinaire avare de compléments, elle loue leur « pragmatisme » et leur « sens des responsabilités ». Eric Quiquet, 33 ans, vice-président (Vert) chargé des transports et président du syndicat mixte des transports à la communauté urbaine, confirme : Martine Aubry

« joue le jeu de la confiance et le contrat de mandature est respecté scrupuleusement, des deux côtés ».

Cette manière lilloise ou parisienne des élus socialistes et Verts de renforcer leur image en s'adossant les uns aux autres n'a pas fait que des émules. Le raté de son référendum sur le TGV Rhin-Rhône a sans doute pesé lourd dans la défaite aux élections législatives du maire (PS) de Besançon, Alain Fousseuret. L'organisation de cette consultation était le prix à payer pour la fusion des listes, lui avaient expliqué les Verts au soir du premier tour des municipales. Il avait acquiescé, fusionné les listes,

gagné les élections et organisé cette consultation... finalement déclarée illégale et annulée par le tribunal administratif de Besançon.

Seules deux villes de plus de 20 000 habitants se sont choisies un maire Vert : Saumur, avec Jean-Michel Marchand, et Bègles, avec Noël Mamère. Après dix-huit mois passés aux commandes de sa ville, le premier cultivate son image de « pragmatique » et s'est attaqué aux dossiers économiques. « Nous avons aménagé 37 hectares de zone d'activités, nous en avons déjà vendu 32 », annonce-t-il avec fierté. A Bègles, l'entourage du maire tient prêt un argumentaire sur « les engagements écologiques de M. Mamère pour sa ville » : signature d'une charte de l'environnement, réhabilitation d'un parc acheté par la commune, pistes cyclables, jardins familiaux, « audit énergétique » sur les bâtiments municipaux...

Certains Béglois se souviennent aussi de l'installation d'un centre d'incinération des ordures ménagères et de l'ouverture d'un hypermarché sur les bords de la Garonne. Pragmatique, comme son collègue de Saumur, M. Mamère avait plaidé le dossier en insistant sur les retombées économiques pour la ville. Pour faire bonne mesure Verte, il avait exigé que l'exploitant du site verse 30 000 euros par an, pendant 20 ans, pour l'entretien des berges.

Christine Garin  
(avec nos correspondants)

## Dans le Val-d'Oise, le maire de Bessancourt essaie de « rester écologiste » en freinant l'urbanisation

**LES PREMIERS** mois de leur arrivée, on les a « pris pour des barges ». Les promoteurs défilent à la mairie de Bessancourt (Val-d'Oise) pour vendre leurs jolis pro-

### REPORTAGE

## Malgré ses caisses vides, la commune refuse les permis de construire

jets de maisons. Le maire, Jean-Christophe Poulet (Verts), disait chaque fois non. Son adjointe à l'environnement, Françoise Laurent, ancienne présidente de Val-d'Oise environnement, appelait la direction départementale de l'équipement pour savoir... comment limiter l'urbanisation. D'habitude, les élus locaux sont plutôt des bâtisseurs, surtout quand il s'agit d'engranger des taxes d'habitation, foncières et professionnelles. Et Bessancourt, en l'absence quasi totale d'entreprises, après le départ des carriers du gypse, est l'une des communes les plus pauvres du département...

« Le système actuel n'encourage pas les élus locaux à être écologistes », souligne le maire, un éducateur de 32 ans, père de quatre enfants. Elu en 2001 à la tête d'une liste essentiellement associative, il espère développer sa ville de 7 500 habitants autrement qu'en bétonnant : alors qu'une partie du territoire est traversée par la « ceinture verte » d'Ile-de-France, la « plaine » est salie par une décharge sauvage. Sans compter le problème de pollution des eaux.

Ecolo « raisonnable », qui « espère beaucoup » en Marie-Hélène Aubert, le jeune maire veut trouver un « équilibre entre l'économie, le social et l'environnement ». A ce titre, Bessancourt est l'une des villes pilotes qui testent localement l'« agenda 21 ». M. Poulet souhaite créer une zone d'activité économique respectant la norme de « haute qualité environnementale » – bâtiments s'inscrivant dans le paysage, etc. Mais il tient à préserver « une

partie des zones agricoles non polluées ». Autres projets : des habitats mixtes, la gestion des déchets et un plan de déplacements urbains. Déjà, le sens de la circulation en ville pour relier le quartier HLM Brosse et Malais au centre a été modifié, au terme d'une longue – et polémique – concertation avec les habitants.

Principal hic, la commune « n'a pas d'épargne disponible », comme l'a révélé l'audit réalisé par le cabinet KPMG, raconte le premier adjoint (PS) chargé des finances, Claude Legris. La nouvelle équipe accuse le prédécesseur, Michel Rochoux (div. droite), élu pendant dix-huit ans, d'avoir « sinistré » les finances. Faux, réplique son adversaire aux municipales, Michèle Lamanda (div. droite), pour qui « le maire entretient une polémique » dans le but de justifier la hausse des impôts locaux : 6 % sur la feuille d'impôt.

La ville est toujours « dans le rouge », mais le tri sélectif a été lancé en 2001 en sensibilisant les enfants (spectacles en maternelle...). La

commune a adhéré au Festival départemental du théâtre « pour faire sortir les gens de chez eux » et parce que l'« on apprend des choses en prenant un pot après un spectacle ». Des aires de jeu et un terrain de basket ont été construits dans la cité HLM. « Ça tient » depuis le mois de mai.

### « SAUVER LA PLAINE »

Les Verts, la société communale de chasse – « non extrémiste » – et les agriculteurs se sont mis d'accord pour poser des barrières à l'entrée de la décharge et barrer l'accès aux véhicules. Les cadenas sont régulièrement sciés, mais « c'est un début ». Jean-Christophe Poulet mise sur l'intercommunalité pour « rendre viable » la zone d'activité économique et « sauver la plaine ». Il n'est pas un « Khmer vert », assure l'édile (PS) de Taverny, Maurice Boscavert. Réciproquement, le maire « écolo » veut continuer à tisser le vert et le rose. Pour sortir du « rouge ».

Clarisse Fabre

## A Paris, Jacques Boutault met ses difficultés sur le compte d'« une certaine immaturité politique »

**IL CIRCULE** toujours à vélo mais il a raccroché le chapeau qu'il portait en toutes occasions pendant la campagne des municipales de 2001. Jacques Boutault, 41 ans et

### REPORTAGE

## Le maire du 2<sup>e</sup> arrondissement sait qu'il travaille sous surveillance

premier maire Vert d'arrondissement – le 2<sup>e</sup> – à Paris, tient désormais sa permanence, chaque mardi matin, en veste sombre et cravate. Ses administrés défilent : un problème de régularisation, ensuite deux jeunes, qui tentent de lui vendre un projet un peu fumeux de création d'entreprise, puis une femme qui habite 8 mètres carrés insalubres dont elle va être expulsée. Elle craque et se met à pleurer. Il ne peut rien faire ou si peu. « Depuis mars

2001, nous avons reçu trois logements sociaux à attribuer, s'excuse M. Boutault. Cinq immeubles ont été préemptés, mais les premières attributions se feront, au plus tôt, en 2003. » Verts ou roses, les maires d'arrondissement sont en première ligne. « Sans pouvoir ni argent », complète l'élu novice, qui paraît bien seul dans son grand bureau.

### SORTI DU RANG

Les Verts parisiens ont-ils oublié leur mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement, dont ils avaient fait, pourtant, l'un des enjeux majeurs des discussions avec leurs alliés socialistes entre les deux tours des municipales ? Ils sont, en tout cas, très discrets sur les projets et les réalisations de « leur » maire, dont on n'entend guère parler au conseil de Paris. Mais l'intéressé les excuse : « Trop de visibilité médiatique est toujours suspecte aux yeux des Verts », soupire l'élu écologiste, qui met au crédit d'« une certaine immaturité politique » cette difficulté à s'approprier l'outil municipal. Pour un peu, il se sentirait davantage épau-

lé par Bertrand Delanoë, « le plus écolo des socialistes ».

C'est effectivement le maire de Paris qui a exigé du socialiste Pierre Schapira, tête de liste de la gauche aux municipales, qu'il fasse le sacrifice de son fauteuil de maire. Mais ce dentiste socialiste, installé depuis des années dans le quartier Montorgueil, continue, comme adjoint de M. Boutault chargé du commerce et de l'artisanat, à labourer ses terres.

Simple militant associatif sorti du rang, le maire écologiste, proche de la gauche des Verts mais peu impliqué, assure-t-il, dans les jeux d'appareils, sait qu'il travaille sous surveillance. La bêtise récente du maire, accusé, dans un écho du *Figaro*, d'avoir empêché les écoliers de chanter *La Marseillaise*, le 11 novembre, lui a attiré les qualificatifs d'« infantile et gauchiste » de la part de sa première adjointe socialiste. Piqués au vif, les Verts ont répliqué en dénonçant « une opération de déstabilisation menée en sous-main ».

L'épisode a fait plus de bruit que les initiatives – modestes mais 100 % Vertes – prises par M. Boutault depuis son élection. Il n'a pas de chauffeur, a imposé, à la mairie, le papier recyclé et introduit le « bio » dans les cantines scolaires. Les quatre conseils de quartier appliquent la parité, incluent les résidents étrangers et sont présidés par des habitants « et non par des élus ». L'aménagement d'un nouvel espace vert est programmé, comme l'élargissement des trottoirs et l'augmentation du nombre de parcs à vélos.

Le « changement de style » revendiqué par l'élu passe aussi par son refus de tout « discours démagogique », ce qui lui attire les moqueries de ses adversaires politiques. Il a, dit-on, eu du mal à se plier à l'exercice obligé des mariages. Et ses réponses aux commerçants exaspérés par le développement de la prostitution sont un peu raides. « Les électeurs jugeront », a coutume de dire M. Boutault, qui a déjà prévenu qu'il ne solliciterait pas plus de deux mandats. Au maximum.

Ch. G.

Ch. G.

## Trois courants se disputent la direction du parti

Les militants se prononcent, le 1<sup>er</sup> décembre, sur les motions présentées au congrès de Nantes

**LE CONGRÈS** des Verts se tiendra à Nantes les 14 et 15 décembre, mais c'est dimanche 1<sup>er</sup> décembre, dans leurs assemblées régionales, que les militants départageront les six motions en compétition. Sur la base des scores obtenus, chaque courant choisira les délégués qu'il enverra à Nantes. Dans l'intervalle, tractations et ralliements éventuels iront bon train pour tenter d'esquisser une majorité dont devront sortir en fine une majorité au congrès, un nouveau conseil exécutif et le successeur de Dominique Voynet.

L'essentiel devrait se jouer entre deux tendances : celle qui est née de l'alliance entre le député de Gironde Noël Mamère et le voynéviste Denis Baupin, adjoint de Bertrand Delanoë, et le courant baptisé Désir de Vert, mené par l'éphémère candidat des Verts à l'élection présidentielle, Alain Lipietz, la sénat-

trice du Nord Marie-Christine Blandin et Yves Contassot, adjoint au maire de Paris.

Certains régions qui ont organisé des votes sur des motions régionales fournissent déjà une tendance. En Ile-de-France comme en PACA, la motion présentée par Désir de Vert, censée représenter la « gauche » du parti écologiste, est arrivée en tête avec respectivement 31 % et 40 % des suffrages. Mais cela ne fait pas, loin de là, une majorité. Les deux forces d'appoint possibles sont constituées par deux autres motions. La première est celle des « environnementalistes » du Pôle écolo, gardiens des « fondamentaux » du parti, où l'on retrouve Maryse Arditi aux côtés de l'ancien secrétaire d'Etat à l'économie solidaire Guy Hascoët. La seconde est présentée par Marie-Hélène Aubert, ex-députée d'Eure-et-Loir, qu'a rejoint un groupe de « trente-

naires rénovateurs » qui affirment en avoir assez « des accords de chefs de tente » passés « sur fonds de compromis illisibles ». Avant d'opter pour M<sup>me</sup> Aubert comme candidate à la succession de M<sup>me</sup> Voynet, ils avaient frappé en vain à la porte des « chefs de tente » Mamère et Voynet.

### UNE REVANCHE À PRENDRE

La perspective de voir son courant arriver en tête a remis Alain Lipietz en selle. Après l'épisode calamiteux de la primaire pour la présidentielle, son propre courant avait pourtant tendance à minimiser l'importance du député européen. Mais M. Lipietz a une revanche à prendre, même s'il affirme n'avoir « ni haine ni rancœur ». Il veut « peser sur la ligne ». « Désir de Vert prône la réconciliation », a-t-il affirmé, lundi 25 novembre, au *Parisien*, en ajoutant qu'il souhaitait « tendre

## En octobre, le nombre de chômeurs est resté pratiquement stable pour le deuxième mois consécutif

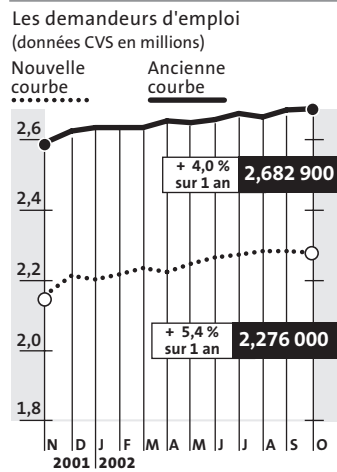
Il a baissé de 0,1 % le mois dernier. Jean-Pierre Raffarin devrait reconduire, à la fin de l'année, la prime de Noël versée depuis 1998 aux demandeurs d'emploi les plus en difficulté

**POUR** la deuxième fois consécutive, le chômage est resté quasiment stable en octobre (-0,1%) après un an et demi de progression ininterrompue, selon les données mensuelles publiées, vendredi 29 novembre, par le ministère du travail. Pour le gouvernement, c'est une bonne nouvelle qui vient s'ajouter à la résistance de l'emploi salarié (+0,2% au troisième trimestre 2002). Depuis cinq mois, le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), est resté à 9%.

Fin octobre, il y avait 2 276 000 demandeurs d'emploi de catégorie I, soit 2 800 de moins qu'en septembre. Cette catégorie servant de baromètre officiel comptabilise les personnes qui sont à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein et qui n'ont pas travaillé plus de 78 heures dans le mois précédant leur inscription à l'ANPE. Même en y ajoutant ceux qui ont exercé une activité de plus de 78 heures, le nombre de chômeurs en quête d'un emploi stable et à temps complet n'a que très faiblement augmenté (+0,2%).

Sur un mois, l'effectif des femmes inscrites à l'ANPE a diminué de 0,6% et celui des hommes s'est légèrement accru (+0,3%). Le chômage des jeunes, qui est un point

### 2 800 CHÔMEURS DE MOINS



L'ancienne courbe tient compte des chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois

Sources : ministère de l'emploi, ANPE et Insee

faible de la France, a reculé de 0,8%, les jeunes femmes étant particulièrement concernées (-1,4%). Si les causes de ce recul sont multiples, le ministère du travail note un bon démarrage du nouveau contrat jeunes en entreprises. Selon des précisions apportées au Monde, jeudi 28 novembre par François Fillon, l'objectif de

20 000 contrats signés à la fin de l'année pourrait être atteint dès novembre. En revanche, le chômage de longue durée, le plus difficile à combattre, est reparti à la hausse (+1,7%). 674 500 personnes sont inscrites à l'ANPE depuis au moins un an...

En octobre, 356 700 personnes ont rejoint les rangs des chômeurs et 352 300 en sont sorties. Les inscriptions à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique (-5,7%) et d'un contrat à durée déterminée (-5,1%) ont diminué. Quant aux sorties de l'ANPE, elles ont progressé de 2,1%. Une augmentation à interpréter prudemment : les reprises d'emploi (97 492) reculent, mais les sorties pour cause d'absence au contrôle et de radiations frisent les 190 000.

Compte tenu des fortes incertitudes pesant sur l'économie française, les organisations patronales et syndicales, qui gèrent le régime d'assurance-chômage, ont demandé à l'Unedec de repousser ses prévisions pour 2003 au 17 décembre. Ce jour-là, les partenaires sociaux entameront une négociation à haut risque sur l'avenir du régime, dont le déficit 2002 devrait être de l'ordre de 3,7 milliards d'euros. Patronat et syndicats ayant peu de chances de se mettre

d'accord, le 17 décembre, sur un plan de redressement, une séance supplémentaire de négociations est prévue le 19. Hausse des cotisations, durcissement des conditions d'accès au régime, raccourcissement des durées d'indemnisation, diminution des allocations : aucune piste n'est écartée. Même si les syndicats, en particulier la CFDT, s'opposent au rétablissement de la dégressivité des allocations, demandé par le patronat.

« Il est de la responsabilité des partenaires sociaux de ne pas remettre en cause le filet de sécurité de l'indemnisation des chômeurs », faisait valoir, jeudi 28 novembre, Denis Gautier-Sauvagnac, le négociateur patronal. « Tout le monde devra faire un effort », a prévenu le même jour sur France 2 le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, en citant les salariés, les entreprises, les demandeurs d'emploi et l'Etat. Cette précision incline à penser que le plan de redressement de l'Unedec comportera, comme cela a toujours été le cas depuis dix ans, un arsenal de mesures jouant sur différents paramètres.

Soumis à la pression d'un certain nombre d'associations et d'organisations syndicales, qui réclament, depuis l'hiver 1998 et la suppression des fonds sociaux des Assedic, une prime d'urgence pour les chômeurs et les précaires, Jean-Pierre Raffarin devrait annoncer, la semaine prochaine, le financement d'une nouvelle prime de Noël. Le gouvernement Jospin avait décidé l'octroi, en 2001, d'une prime de 152,45 euros, sans financer cette mesure d'un coût total de quelque 300 millions d'euros. Près de 2 millions de personnes en avaient bénéficié.

Claire Guélaud

## Les ministres consacrent quatre heures au développement durable et décident de formaliser leurs idées cet été

**DES DIZAINES** de grosses cylindres garées devant Matignon : le gouvernement est en séminaire sur le développement durable. Quatre heures durant, jeudi 28 novembre, les ministres ont planché sur un des dossiers fétiches de Jacques Chirac, qui, à travers plusieurs discours, a souhaité concilier développement économique, respect de l'environnement et souci de léguer aux générations futures un patrimoine intact. « La planète est menacée », a expliqué Jean-Pierre Raffarin, le premier ministre, en écho à « Notre maison brûle ! », formule lancée par le chef de l'Etat au Sommet de la Terre, à Johannesburg, début septembre. Mais, au-delà de cette allégeance à une noble cause, la réunion de jeudi n'a guère apporté de précisions.

Le déroulement de la matinée a été formel, « un peu ennuyeux » selon un ministre présent, programmé comme une entreprise de communication rondement menée, autant à destination des médias qu'à usage interne. « Des grands témoins sont venus éclairer les ministres de leur connaissance », a décrit M. Raffarin. Ont pris la parole le paléontologue Yves Coppens, artisan de la rédaction de la future charte de l'environnement, l'astrophysicien Hubert Reeves, Henri Proglio, PDG de Vivendi Environnement, Jacqueline Aloisi de Larderel, directrice du Programme des Nations unies pour l'environnement, et le professeur Dominique Bourg, spécialiste du développement durable.

Selon le premier ministre, ces personnalités ont asséné des « faits scientifiques avérés, notamment sur l'effet de serre ».

Puis Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable, et Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au développement durable, ont annoncé la fusion au printemps, dans un comité interministériel, de trois structures existantes (comité interministériel pour l'environnement, mission interministérielle sur l'effet de serre et comité interministériel contre les risques naturels majeurs). Un conseil national du développement durable sera également intronisé en janvier.

### MESURES DISPARATES

Depuis plusieurs semaines, les ministères avaient envoyé des propositions d'actions - 64 au total. Ces mesures disparates ont été réparties en six chapitres, pour qu'elles prennent une cohérence. En fin de séance, chaque ministre a décliné les actions qu'il entendait mettre en avant.

« Aucun ministre ne s'est dérobé », s'est réjoui M<sup>me</sup> Bachelot. Mais, à la lecture du document baptisé « stratégie nationale du développement durable », peu d'entre eux se sont engagés de manière chiffrée. Les préconisations, comme « lutter contre les pollutions industrielles et les hydrocarbures », restent vagues. « Nous avons l'inten-

tion de mettre les moyens budgétaires nécessaires », a cependant promis M. Raffarin, ajoutant : « Notre raisonnement est qualitatif, pas quantitatif. »

Certains ministères ont lancé des idées novatrices : celui de l'éducation nationale promet l'introduction d'une initiation des élèves au développement durable dès la rentrée 2003-2004. Mais beaucoup ont repris d'anciennes mesures, rhabillées du nouveau vocabulaire. Le ministère de l'agriculture a introduit le plan Bretagne de reconquête de la qualité de l'eau, signé en février 2002, nouvelle mouture d'une entreprise entamée il y a plus de dix ans. Le ministère des transports propose « une politique nationale résolue en faveur du vélo ». Le Club des villes cyclables, qui regroupe 550 communes, s'est pourtant ému récemment de la baisse de l'enveloppe de l'Etat consacrée à subventionner ce moyen de transport, de 90,9 millions d'euros en 2002 à 13 millions en 2003 (Le Monde du 28 novembre).

M. Raffarin a répété que cette action s'inscrivait « dans le temps ». « C'est un signe fort », a estimé M<sup>me</sup> Saïfi. Au début de l'été, le gouvernement devrait consacrer une semaine au développement durable. L'occasion de faire un état des lieux du chantier et de formaliser les idées énoncées jeudi.

Benoît Hopquin

## Pour François Hollande, le temps « du dépit est passé »

### MARSEILLE

de notre envoyé spécial

« Ce fut une journée réconfortante », a jugé François Hollande. Après quelques heures consacrées, jeudi 28 novembre, à rencontrer des élus et des militants dans le cadre du débat pour le congrès de Dijon, en mai 2003, le premier secrétaire du PS pouvait être satisfait. Les responsables socialistes de cette fédération des Bouches-du-Rhône - longtemps déchirée par les querelles de personnes et de pouvoir - lui avaient concocté un programme qui ne risquait pas de contrarier quiconque : visite aux nouveaux élus de Vitrolles, ville arrachée à l'extrême droite il y a deux mois, puis à ceux de Salon-de-Provence, une des rares cités du département conquise par la gauche aux municipales de mars 2001, et enfin, « dîner républicain » dans une salle sur les hauteurs de Marseille où 600 militants et sympathisants avaient réservé leur place au prix de 25 euros le repas. « La salle était trop petite et nous avons dû refuser près de 200 demandes », affirmait Guy Bono, premier fédéral socialiste des Bouches-du-Rhône, qui a apporté son soutien au premier secrétaire pour le congrès du PS.

A Vitrolles, M. Hollande, qui était accompagné de Michel Vauzelle, président du conseil régional, et Jean-Noël Guérini, président du conseil général, a exprimé son « émotion » en pénétrant dans la salle du conseil municipal avec le nouveau maire, Guy Obino. « Merci d'avoir gommé la tache de l'extrême droite dans cette ville », a-t-il déclaré aux élus avant

de rencontrer une trentaine de militants socialistes au Moulin à jazz, haut lieu de la culture vitrolloise laissée à l'abandon par le couple Mégret pendant des années. « Vous vous êtes battus et même combattus, leur a dit M. Hollande en faisant référence à la bataille d'investissement socialiste pour les dernières élections, mais le plus dur reste à faire. »

Une heure plus tard, à Salon-de-Provence, il félicitait le maire, Michel Tonon, et ses conseillers d'avoir « réconcilié le peuple avec la gauche ». Devant près de 200 militants, dont certains se disent « en colère » à la fois contre la défaite à la présidentielle, la mondialisation, l'Europe et les mesures prises par le gouvernement Raffarin, M. Hollande a essayé de remonter le moral des troupes. « Je ne veux plus être en colère, le dépit est passé », leur a-t-il dit. « Nous devons être en mouvement et mettre en cohérence nos mots et nos actes », a poursuivi le premier secrétaire. Un discours qu'il a répété le soir devant les militants marseillais qui l'ont interpellé sur la préparation du congrès. M. Guérini, qui exerce une grande influence au sein de la « fédé » des Bouches-du-Rhône, l'a exhorté à donner de la place aux « nouvelles générations ». « Je ne poursuis aucun intérêt particulier », a répondu M. Hollande. « Je n'ai pas d'autres ambitions que de rassembler la gauche dans un parti fort », a-t-il plaidé avant de lancer : « Aidez-moi dans cette entreprise. »

Daniel Psenney

## Retraite : le Medef veut allonger de six ans la durée de cotisation

**LE VICE-PRÉSIDENT** du Medef et président de l'Union des industries textiles, Guillaume Sarkozy, s'est prononcé, jeudi 28 novembre, en faveur d'un allongement important de la durée des cotisations de retraite. « Toutes les études montrent que s'il n'y a pas six ou sept ans d'augmentation de durée de cotisation, le système va exploser », a déclaré M. Sarkozy en charge du secteur de la protection sociale au Medef. A quelques semaines de la mise en chantier par le gouvernement de la réforme des retraites prévue au début de 2003, les propos du frère du ministre de l'intérieur ont été vivement dénoncés par les syndicats.

« Monsieur Guillaume Sarkozy joue le provocateur, a estimé Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT responsable du dossier des retraites. Avec quel objectif ? Par exemple, faire apparaître plus acceptable une mesure à mi-chemin que pourrait proposer le gouvernement. » M. Sarkozy « oublie que l'âge moyen de cessation d'activité des salariés est aujourd'hui de 57 ans et demi, et cela le plus souvent en raison de décisions de réduction des effectifs des entreprises », a ajouté M. Le Duigou. De son côté, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a réclaté, jeudi, « la fin des privilèges » des salariés du secteur public en matière de retraites.

### DÉPÊCHES

■ **DOUBLE PEINE : l'Assemblée nationale a rejeté, jeudi 28 novembre, la discussion des articles** de la proposition de loi sur l'aménagement de l'application de la double peine - mesure d'interdiction du territoire français visant les étrangers ayant fait l'objet d'une condamnation pénale - déposée par les socialistes (Le Monde du 29 novembre). 87 députés (UMP et UDF) ont voté pour le rejet, 39 contre (PS et PCF), deux (Verts) se sont abstenus. Au nom du gouvernement, le secrétaire d'Etat Jean-François Copé avait qualifié la proposition du PS de « précipitée » et d'« inadaptée ».

■ **ÉLECTIONS : le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a accusé le gouvernement, jeudi 28 novembre, de vouloir recouper les cantons** « de nuit, avec de grands couteaux » dans le but de « changer les majorités » à son avantage dans certains départements, à l'occasion d'une conférence de presse à l'aéroport de Marseille-Marignane. Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a jusqu'à ce jour, plusieurs fois nié toute volonté de redécoupage des circonscriptions électorales.

■ **DÉCENTRALISATION : la révision de la Constitution permettant la mise en œuvre de la décentralisation devrait être bouclée à la fin du mois de janvier 2003**, a souhaité le ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian, vendredi 29 novembre sur LCI. M. Devedjian a précisé que les lois organiques définissant le contenu et l'étendue des transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales, seront présentées, « dès que la Constitution aura été modifiée ».

■ **OUTRE-MER : un centre consacré à l'outre-mer va être créé à Paris**, a annoncé la ministre de l'outre-mer, Brigitte Girardin, dans un entretien au Parisien du 29 novembre. Centre culturel et d'affaires, il devrait voir le jour avant la fin du quinquennat, précise M<sup>me</sup> Girardin. Le projet est destiné à « répondre aux attentes du million d'Ultramarins vivant en métropole ».





# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

Un détenu et un de ses complices ont été tués, jeudi 28 novembre, lors d'une tentative d'évasion de la maison centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône). La prison avait été visée par une **OPÉRATION COMMANDO** : à l'exté-

rieur de l'enceinte, trois hommes armés ont **TIRÉ SUR LES MIRADORS**, tandis que cinq détenus cherchaient à franchir le mur avant que les surveillants ne ripostent. Un membre du commando était toujours en fuite, ven-

dredi matin. Après les évasions de Ploemeur, en septembre, cette seconde attaque menée par un commando souligne la **VULNÉRABILITÉ DES PRISONS**. Des directeurs d'établissement ont confié au *Monde* leur **DÉSAR-**

**ROI** face aux difficultés à prévenir les évasions et à maintenir la discipline dans des locaux surpeuplés. Le ministère propose une série de mesures pour remédier aux points faibles des dispositifs de sécurité.

## La sécurité des prisons en question après l'évasion manquée d'Arles

Un détenu et un complice ont été tués au cours de l'attaque de la maison centrale par un commando armé. Cette nouvelle opération souligne la vulnérabilité des établissements pénitentiaires. Les directeurs témoignent de leurs difficultés à maintenir la discipline dans des prisons surpeuplées

**UN SCÉNARIO** de citadelle assiégée : la maison centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône) a été visée, jeudi 28 novembre, par une attaque d'hommes en armes, prélude d'une tentative d'évasion qui s'est soldée par un bain de sang. Un détenu qui tentait de franchir le mur d'enceinte et un complice venu de l'extérieur ont été tués à la suite d'une fusillade, qui a opposé un commando lourdement armé aux surveillants postés dans les miradors. Quatre détenus qui cherchaient également à s'évader ont été maîtrisés par le personnel pénitentiaire, tandis qu'un second complice était arrêté, le troisième étant en fuite. Après l'évasion réussie de deux détenus du centre de Ploemeur (Morbihan), en septembre, c'est la seconde fois en moins de trois mois qu'une prison est l'objet d'une attaque commando, soulignant la vulnérabilité des établissements pénitentiaires.

C'est en fin d'après-midi, vers 16 h 50, qu'une fusée éclairante a été projetée au-dessus de la maison centrale d'Arles, sans doute le signal pour le début de l'opération. Les surveillants des miradors 3 et 4 ont alors aperçu cinq détenus qui franchissaient un grillage en direction du chemin de ronde et de l'enceinte. L'un d'eux était déjà en train de se hisser sur une échelle jetée de l'extérieur quand les surveillants ont commencé à essayer des tirs nourris, en provenance d'un commando de trois hommes, arrivé sur place avec un véritable arsenal. Après des tirs de semonce, les surveillants ont répliqué, a expliqué le



*Il était 16 h 50 lorsqu'une fusée éclairante a été projetée au-dessus de la maison centrale d'Arles, sans doute le signal du début de l'opération. Des agents ont alors aperçus cinq détenus qui s'approchaient du chemin de ronde. Trois hommes ont été tirés en direction des miradors. Les surveillants ont répliqué, tuant un fuyard et l'un de ses complices.*

directeur régional de l'administration pénitentiaire, Daniel Philippon : Vincenzo Caredda, un détenu particulièrement surveillé (DPS), qui s'était hissé sur l'échelle a été retrouvé mort, au pied du mur d'enceinte. Tout comme Houarou Attou, connu des services de police pour braquage et qui appartenait au commando.

### FRAGILITÉ ET VÉTUSTÉ

Maîtrisés par le personnel pénitentiaire, les quatre autres détenus ont été placés au quartier disciplinaire. Parmi eux, Djamel Meghouf, 31 ans, vraisemblablement la personne visée par l'opération. Lieutenant d'un caïd du milieu de Gardanne

aujourd'hui en fuite, Djamel Meghouf est un multirécidiviste de l'évasion : le 25 juillet 1992, il se faisait la belle par hélicoptère de la maison d'arrêt des Baumettes ; repris et condamné à sept ans de prison pour cette évasion, il tentait dès le lendemain de scier les barreaux de sa cellule. Les enquêteurs de la police judiciaire de Marseille, qui ont interpellé un membre du commando, frère du complice décédé, devraient déterminer comment une opération aussi minutée a pu être préparée en liaison avec la maison centrale.

Bien que l'évasion ait échoué, ces nouveaux événements mettent dramatiquement en lumière la fragilité des établissements pénitentiaires et

leur vétusté en terme de sécurité. Le ministre de la justice, Dominique Perben, le reconnaissait ainsi dans un entretien au *Monde* (daté 22 novembre) : « La sécurité des prisons n'est pas bien assurée dans certains établissements. » Le garde des sceaux, qui a appliqué la manière forte au sortir de l'été, en limogeant la directrice de Ploemeur qui venait d'essayer deux évasions, a fait de la sécurité son principal cheval de bataille en matière pénitentiaire. Il a ainsi annoncé, le 21 novembre, un programme de construction de trente nouvelles prisons, particulièrement sécurisées, avec double enceinte et miradors placés en diagonale. Cette nouvelle orientation, qui tran-

che avec les débats des années précédentes centrés sur les conditions de détention, est diversement appréciée au sein de l'administration pénitentiaire : les directeurs de prison font valoir que la sécurité des établissements ne repose pas que sur la sécurité passive, mais nécessite également des moyens en hommes pour faire face aux nouveaux dangers engendrés par la surpopulation.

La prévention des évasions, comme des incidents collectifs, dépend en effet surtout de la capacité des agents à repérer tout changement de comportement en détention. « On n'arrive à rien si on ne fait pas de relationnel avec les détenus, explique ainsi Michel Beuzon, président de FO-pénitentiaire-cadres. Pour bien sécuriser, il faut connaître la population carcérale, et cela demande des effectifs. » Les directeurs de prison se livrent ainsi à un véritable travail de renseignement, émanant autant du personnel que des détenus. « Nous travaillons avec des indices, des personnes qui agissent par vengeance ou par calcul, explique Philippe Obligis, directeur de la maison centrale de Saint-Maur. On repère les détenus qui sympathisent du jour au lendemain avec d'autres, ceux qui cessent brusquement de cantiner ou qui distribuent leurs effets personnels. Les pénitentiaires sont de grands paranoïaques, il faut donc faire le tri entre les cabales et les contre-cabales. »

Un tel système de surveillance, où la rumeur est reine, nécessite une grande vigilance du personnel. Or les directeurs sont confrontés à un turnover important des agents, avec des surveillants jeunes et inexpérimentés face à des détenus aguerris. Ils dénoncent, par ailleurs, la tendance des surveillants à désertir les fonctions de garde en détention, pour se replier vers des tâches plus administratives. « Il n'y a plus assez de monde dans les couloirs des prisons, explique M. Beuzon. Les agents fuient la détention, car les détenus sont plus agressifs. »

Il est loin le temps où le surveillant assurait son autorité par le seul uniforme. « La population pénale n'est plus la même qu'il y a quinze ans, analyse un directeur. Les anciens voyous cèdent la place à des jeunes de banlieue, très réfractaires aux notions d'ordre et d'autorité. Il y a plus d'insultes et l'atmosphère générale s'en ressent. » « Le degré de ce que peut endurer un détenu aujourd'hui est nettement inférieur au passé, enchérit Catherine Erlacher, directrice adjointe à la maison d'arrêt de Strasbourg. Aujourd'hui, il faut leur foutre la paix. On ne peut pas faire de la sécurité à 100 %. » D'autant que les prisons sont confrontées à une montée des dangers extérieurs : à Strasbourg, la prison est le réceptacle d'objets de toutes sortes, jetés

dans la cour de promenade. « Récemment, le surveillant du mirador a repéré une bouteille d'alcool, il y a quelques jours, c'était un portable. A quand les armes ? », s'interroge M<sup>me</sup> Erlacher.

La situation est d'autant plus critique que les derniers mois ont accentué la pression. L'augmentation de la population carcérale – passée de 48 397 en août 2001 à 54 438 au 1<sup>er</sup> novembre 2002 –, se double du manque de personnel d'encadrement. Le Syndicat national des cadres pénitentiaires-CGC rappelle ainsi qu'avec 377 chefs d'établissement, l'administration pénitentiaire connaît un taux d'encadrement de 4 %. Certains directeurs se retrouvent seuls, en première ligne, pour gérer de véritables Cocotte-Minute. Ainsi cette directrice d'une maison

### Dominique Perben se rend sur place

Dominique Perben, devait se rendre, vendredi 29 novembre après-midi, à Arles au lendemain de la tentative d'évasion sanglante. Le ministre de la justice avait souligné, jeudi, sur France-Info, la « violence » de l'opération. « Nous sommes devant une volonté délibérée de complices de détenus d'attaquer à l'arme de guerre un établissement pénitentiaire », avait-il déclaré. La CFTC-justice a « félicité » les surveillants de la maison centrale qui « sont intervenus avec brio », tandis que FO-pénitentiaire saluait « le courage et le professionnalisme des agents présents ». L'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) a également apporté un « soutien inconditionnel » à ses collègues et demandé la mise en place d'une « cellule psychologique dans les plus brefs délais ». L'Union syndicale pénitentiaire-CGT a, quant à elle, « déploré » la mort de deux personnes – un détenu et un complice –, mais estime cependant que « les surveillants ont fait leur travail ». « Ce drame pose aussi le problème des longues peines », a ajouté le syndicat.

d'arrêt de province qui confie « dormir très mal la nuit ». Restée seule pendant deux ans à la tête d'une prison surpeuplée, elle témoigne de la « dureté » de son métier, où « on fait toutes les tâches, en courant tout le temps » et en prenant « beaucoup de décisions sur le fil du rasoir ». Sa seule vraie ressource pour prévenir suicide ou mouvement collectif est l'écoute des détenus, afin qu'ils fassent part au maximum de leurs doléances, « Mais on est souvent au point de rupture, estime-t-elle. Du jour au lendemain, tout peut basculer. »

Cécile Prieur

### « Il a fallu que j'explique à mes petits que je n'étais pas un assassin »

C'ÉTAIT il y a quelques années, la nuit, dans un mirador. Bernard – son prénom a été changé – venait de prendre son service avec un collègue, il était 0 h 45. Une nuit comme une autre en apparence, calme et pesante sous la pâleur des projecteurs. Mais soudain, c'est l'alerte, la radio crachote pour signaler l'évasion. Dans un éclair, Bernard aperçoit trois ombres qui courent dans le chemin de ronde. Sans réfléchir, il hurle les sommations d'usage : « Halte-là ! Halte-là ! Halte-là ou je tire ! » Les trois hommes continuent leur course, en direction du mur d'enceinte. Au moment où ils l'escaladent, ils sont à 170 mètres de Bernard. L'arme à la main, qu'il a descendue de son coffre comme un automate, il épaule, vise et tire. Plusieurs détonations, un bruit énorme, un surveillant tire lui aussi d'un autre mirador. Un des trois détenus s'effondre, mortellement touché. C'est fini, les renforts sont arrivés.

Tout s'est passé dans une poignée de secondes, qui lui sont apparues « comme une éternité ». Un court instant, et c'est comme s'il avait basculé dans une autre dimension. « Je me suis trouvé comme un robot, j'étais dans un état second. » Il se souvient pourtant avec précision des pensées qui l'ont traversé. « J'ai pensé à ma famille, que si je ne faisais pas mon travail,

je passais en commission de discipline, que je risquais la révocation. » La peur, comme unique guide. Aujourd'hui encore, il ne sait pas si les deux balles qu'il a tirées sont celles qui ont atteint l'évadé. Par pudeur autant que par pragmatisme, l'administration pénitentiaire ne communique pas les résultats de ces enquêtes à son personnel.

#### « ON M'A DIT QUE J'AVAIS FAIT MON BOULOT »

A compter de cette nuit-là, le temps s'est comme arrêté pour Bernard. « Depuis ce jour, je suis quelqu'un d'autre. Ce n'est pas quelque chose de facile à vivre », dit-il simplement. Hasard ou fatalité, ses relations avec la direction se sont ensuite dégradées. Dans les semaines qui ont suivi, il s'est senti « lâché », n'a pas eu le sentiment d'être suffisamment épaulé. « Bien sûr, on m'a dit que j'avais fait mon boulot. J'ai reçu des félicitations officielles six mois après, mais en réalité, ma notation a baissé, j'ai eu l'impression d'avoir été sanctionné. » Bernard a demandé sa mutation, il voulait quitter cet établissement qui ne faisait qu'aviver sa plaie. Six mois après les événements, il a été muté à l'extérieur, dans un service d'insertion et de probation.

Pendant les quatre mois qui ont suivi le dra-

me, lui et ses collègues ont reçu l'aide d'un psychologue. Mais les répercussions les plus difficiles ne furent pas professionnelles, mais familiales. Comment avouer à sa famille qu'on a peut-être tué un homme, une nuit, alors qu'on prenait son service ? Ne sachant comment gérer ce traumatisme, Bernard a d'abord pris le parti de « cacher tout ça » à son entourage. Mais le bouche-à-oreille a fait son œuvre, et ses enfants ont été mis au courant. « Il a fallu que j'explique à mes petits que je n'étais pas un assassin », souffle-t-il.

Avec le temps, Bernard « a refait surface ». « Psychologiquement, ça va mieux, dit-il, même s'il m'arrive encore d'y penser. » Logé non loin de l'établissement qui fut le théâtre du drame, il n'aime pas passer devant, la vue du mirador lui « serre le cœur ». Depuis quelques semaines pourtant, il est à nouveau inquiet : « Je suis menacé de retourner à la prison », explique-t-il doucement. Sa place au centre d'insertion et de probation pourrait être remise en cause, et Bernard se sent à nouveau « à la merci de l'administration ». Alors il cherche du réconfort auprès de ses collègues, pour combattre « le sentiment de n'être qu'un pion ».

C. Pr.

## Brouillage des portables, miradors surélevés, tunnels à rayon X : des mesures contre les nouvelles menaces

Le ministère de la justice veut consacrer 12 millions d'euros à la sécurisation des établissements en 2003

L'ADMINISTRATION pénitentiaire ne s'en vante pas, mais le problème est bien réel. Depuis quelques années, les prisons françaises sont confrontées à de nouveaux dangers, qui menacent leur sécurité et génèrent des risques pour le personnel. La prolifération des portables ainsi que l'augmentation du nombre de jets d'objets par-dessus les murs d'enceinte accroissent en effet les risques de désordre, quand ils ne facilitent pas les projets d'évasion. Certes, le nombre d'évasions réussies n'a pas augmenté en dix ans – 31 en 1990 et en 2001 –, mais leur caractère spectaculaire, surtout par hélicoptère, souligne la porosité des établissements pénitentiaires. La situation est telle que le ministre de la justice a décidé un « vaste programme de sécurisation » de 12 millions d'euros dans le budget 2003.

► **Les téléphones portables.** En cinq ans, le nombre de portables circulant en prison a augmenté rapidement, avec 331 appareils saisis en 2001 contre 28 en 1997. Les por-

tables sont souvent introduits en pièces détachées, soit lors des visites aux parloirs, soit par jets au-dessus des murs d'enceinte. Certains appareils, qui ne comportent quasiment plus de pièces métalliques, sont devenus indétectables par les portiques de détection. Or les portables sont de plus en plus utilisés par les candidats à l'évasion, puisqu'ils permettent une prise de rendez-vous avec des complices à l'extérieur. Seule solution véritablement fiable pour les neutraliser, le brouillage des communications aux alentours des établissements a été décidé par la loi d'orientation et de programmation du 9 septembre. Le ministère devrait équiper prioritairement les maisons centrales et les grandes maisons d'arrêt.

► **Sécurisation des miradors.** L'architecture actuelle d'un grand nombre de miradors, souvent trop bas, rend les surveillants vulnérables, comme l'ont montré les événements d'Arles et Ploemeur. Un vaste programme de remise à

niveau doit donc être engagé. Les miradors construits dans les nouveaux établissements seront surélevés à 13 mètres au minimum, tandis que les anciens seront entièrement corrigés : il est prévu d'installer des vitres sans tain, équipées d'un système pare-balles, pour que les mouvements et les réactions des agents soient invisibles en cas d'évasion. Les fenêtres actuelles, qui s'ouvrent de façon classique, devraient être remplacées par des systèmes coulissants, dont l'ouverture sera limitée à une meurtrière de 30 cm. L'arme du mirador, toujours placée dans un coffret scellé afin d'éviter tout incident, sera équipée d'un dispositif d'aide à la visée pour améliorer la précision des tirs. Enfin, la formation au tir des agents, aujourd'hui dérisoire – trois jours dans la formation initiale –, sera renforcée.

► **Les jets de l'extérieur.** Depuis une dizaine d'années, l'administration pénitentiaire est confrontée à des lancers quotidiens de projectiles, notamment au-dessus des

murs d'enceinte des établissements en centre-ville. Alcool dans des bouteilles plastiques, drogue en petites quantités ou pièces détachées de téléphone dissimulées dans des balles de tennis : tout peut désormais entrer en prison, les projectiles étant récupérés par les détenus au cours des promenades. Le ministère a donc décidé de faire surélever les murs d'enceinte intérieurs par des grillages ou des filets, pour près de 100 000 euros par établissement. En attendant, la police fait des rondes plus fréquentes autour des prisons.

► **Dispositifs anti-évasion par hélicoptère.** Avec trois évasions réussies par hélicoptère en 2001 et une douzaine depuis 1980, la France détient un record dans le reste de l'Union européenne. Pour contrer ces projets, un dispositif de filets anti-hélicoptère de 8 mètres sur 8 mètres est déjà en place dans 63 établissements. Il est prévu de renforcer ce dispositif en recouvrant quasi entièrement les établissements les plus sensibles, avec un

maillage plus fin de filets. Un dispositif anti-rétablissement sera également installé en haut des façades, afin que les détenus n'accèdent pas aux toits des prisons.

► **Amélioration des systèmes de communication internes.** A la suite de la mort d'un surveillant agressé par un détenu en cellule, en 1992 à Rouen, l'administration pénitentiaire avait fait équiper chacun de ses agents d'un système personnel de signalisation, fonctionnant par « bip-bip ». Ce système d'alarme portable individuel est rapidement tombé en désuétude car il déclenchait trop de fausses alertes. Il sera remplacé dès 2003 par un appareil unique qui devrait permettre aux agents de communiquer entre eux, et de déclencher des alertes différenciées en fonction du type d'incidents auxquels ils sont confrontés.

► **Amélioration des systèmes de détection et de vérification des personnes.** En plus des portiques de détection de pièces métalliques,

installés aux entrées des établissements au début des années 1980, l'administration pénitentiaire fait progressivement installer des tunnels à rayons X dans toutes les prisons. Par ailleurs, le système de marquage des mains des détenus à l'encre sympathique, qui permet aux surveillants de vérifier l'identité des détenus entrant et sortant des parloirs, devra être revu. Il a en effet été mis en échec lors de l'évasion par substitution d'un détenu membre de l'ETA à la maison d'arrêt de la Santé, en août. Il sera remplacé par un système de reconnaissance biométrique, qui permet d'authentifier avec certitude un individu par la reconnaissance de la volumétrie de sa main, préalablement enregistrée par 94 points informatiques. Ce système, déjà en cours à la maison d'arrêt de Nanterre, devrait être installé avant la fin 2002 dans les grandes maisons d'arrêt d'Ile-de-France ainsi qu'aux Baumettes, à Marseille.

C. Pr.

## Robert Pandraud mis en examen dans l'affaire des chargés de mission de la Ville de Paris

Le député (UMP) de Seine-Saint-Denis est poursuivi, en sa qualité d'ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à l'Hôtel de ville, pour cinq contrats jugés suspects

LE DÉPUTÉ (UMP) de Seine-Saint-Denis, Robert Pandraud, a été mis en examen, jeudi 28 novembre, pour « détournement de fonds publics et complicité » par la juge parisienne Colette Bismuth-Sauron, qui instruit l'affaire des chargés de mission employés au cabinet du maire de Paris entre 1983 et 1998 – soit sous les mandats de Jacques Chirac (1977-1995) et de Jean Tiberi (1995-2001). Sur la période qui s'étend de 1983 à 1995, les policiers estiment que 43 contractuels pourraient avoir bénéficié de salaires indus.

M. Pandraud avait été convoqué en sa qualité d'ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à l'Hôtel de ville, fonction qu'il a exercée de 1983 à 1986. Sa mise en examen pourrait être la première d'une série incluant les ex-directeurs et chefs de cabinet de M. Chirac, signataires de contrats susceptibles de dissimuler des emplois fictifs à l'époque où ils travaillaient auprès du maire de Paris. En septembre, quatre d'entre eux – Michel Roussin, Rémy Chardon, Daniel Naftalski et Anne Cuillé – avaient été placés en garde à vue dans les locaux de la Division nationale des investigations financières (*Le Monde* du 9 octobre). M. Pandraud a été préservé de cette mesure coercitive du fait de son immunité parlementaire.

Lui-même signataire d'un contrat suspect, M. Chirac, par ailleurs désigné par plusieurs des chargés de mission interrogés comme ayant été à l'origine de leur recrutement, ne pourra en revanche être interrogé – et encore moins pour-



Robert Pandraud, en janvier, lors de la présentation d'un rapport parlementaire sur la délinquance. Il estime « choquant que, vingt ans après, on [lui] demande des comptes ».

suivi – du fait de son immunité présidentielle.

La juge Bismuth-Sauron reproche à Robert Pandraud la signature de cinq contrats. Sollicité jeudi soir, M. Pandraud a fait parvenir au *Monde* un communiqué dans lequel il affirme avoir été mis en examen « à la demande de l'actuelle municipalité de Paris, qui s'est portée partie civile et dont les motivations politiques n'échapperont à personne ». « Ces contrats concernent trois personnalités engagées comme consultants extérieurs de la municipalité dans les domaines, pour deux d'entre eux, de la formation professionnelle et, pour la troisième, de l'écologie ». Les deux autres concerneraient « une secrétaire et un collaborateur de deux spécialistes des relations internationales ». Selon M. Pandraud, « ces cinq personnes œuvraient à l'extérieur des locaux de la mairie et rendaient compte régulièrement de leur travail aux élus concernés et donc ne figuraient pas

sur l'annuaire téléphonique de la mairie ». « Il est choquant que, vingt ans après, on me demande des comptes sur cinq contrats de consultants extérieurs », a-t-il conclu. L'avocat du député, M. François Meyer, a de son côté déploré que son client ait été mis en examen « par un artifice de procédure destiné à contourner la prescription qui est évidente dans cette affaire ».

Lors de son audition, M. Pandraud a également été interrogé sur le recrutement, en novembre 1984, de l'épouse du député (UMP) et ancien ministre Hervé de Charette. Interrogée en qualité de témoin en mai 2000, Michelle de Charette, salariée de la municipalité parisienne de 1984 à 1990, avait expliqué aux policiers les conditions de son embauche. « C'est en écrivant une petite lettre à M. Pandraud, que je connaissais, pour lui indiquer que je recherchais un emploi au sein de son équipe, qu'un jour j'ai reçu une convocation de la direction générale

de l'administration », avait-elle déclaré. L'enquête a établi que M<sup>me</sup> de Charette avait bénéficié, parallèlement à son contrat à la mairie de Paris, d'un autre contrat d'agent de bureau vacataire du département de Paris, du 1<sup>er</sup> novembre 1984 au 31 décembre 1985. Sollicitée sur ce point par les enquêteurs, elle avait déclaré : « Je ne me souviens pas avoir eu deux contrats de travail en même temps [...] Je n'ai plus aucun souvenir. Je ne me souviens plus avoir perçu deux rémunérations et je ne me souviens pas si j'ai procédé à des remboursements. Je ne me rappelle de rien. »

Dans un rapport de synthèse remis à la juge Bismuth-Sauron le 17 janvier, les policiers indiquaient, à propos des 43 chargés de mission suspects : « Soit [ces contractuels] avaient une affectation dans une structure extérieure à la Ville, soit le contenu de leur mission présentait des imprécisions. » Les enquêteurs ont également tenté d'évaluer le préjudice financier subi par la collectivité. Selon un rapport partiel datant de juin, l'addition des situations de 33 des chargés de mission suspectés avoisinerait la somme de 4,5 millions d'euros (environ 30 millions de francs). Ces contrats recouvrent des situations fort dissemblables : certains apparaissent nettement comme des emplois fictifs, d'autres témoignent de la prise en charge, sur fonds publics, de permanents politiques – notamment du RPR et du CNI – ou syndicaux.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

## Un jeune nationaliste, Antoine Aiello, a été élu à la tête de l'université de Corte

Une première dans l'histoire de la Corse

C'EST un « bébé Corte ». Un boursier, un pur produit de l'université de Corte, où les premiers étudiants sont arrivés en 1981. Mercredi 27 novembre, après une élection en deux actes et onze tours dont certains pensaient qu'ils n'auraient d'autre issue que la nomination d'un administrateur judiciaire, Antoine Aiello est devenu à la fois le cinquième président de l'université de Corte et un symbole. A 31 ans, ce brun ténébreux aux airs du ténor Andrea Bocelli est d'abord devenu le premier président issu de l'université de Corte : ce maître de conférences en informatique a battu un professeur de renommée internationale. Il est surtout nationaliste et... benjamin des présidents des universités françaises. Il dirigera donc à ce titre, le 19 décembre, avec le doyen, la réunion de la Conférence des présidents d'université, qui doit renouveler ses instances.

C'est la « ghjuventu » (ou « jeunesse », partagée en trois syndicats), qui, en unissant ses 25 voix (sur 111) a fait l'élection. Le favori du scrutin, Jean-Marie Peretti, cortonais, n'a pas fait sa carrière dans l'île, comme les « pontes » quinquagénaires de sa génération. Il est internationalement connu, auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages. Olivier Jehasse, maître de conférences en histoire, ami de Pierre Poggioli, fondateur en 1989 de l'Accolta nazionale Corsa (ANC), avait, de l'avis général, moins de chances. Il s'est désisté mercredi, avant même que l'élection ne com-

mence, et a ainsi fait basculer les 9 voix de la Ghjuventu Paolina, qui lui étaient acquises, sur le jeune candidat nationaliste. La Ghjuventu Indipendenza, proche des actuels dirigeants d'Indipendenza, qui disposait de 2 voix et regrettait, comme Jean-Guy Talamoni, que Dominique Salini, professeur de musicologie, n'ait pas été candidate, s'est ralliée elle aussi. Les 14 voix de la Consulta studenti Corsi (CSC), en revanche, étaient toutes acquises au benjamin des candidats. Antoine Aiello a en effet été l'un des dirigeants du syndicat, au début des années 1990, alors qu'il prenait du recul avec la Cuncolta, engagée dans une guerre « civile » sans merci, puis candidat aux élections territoriales en 1999 sur la liste nationaliste d'Uniti.

Très ému, le jeune informaticien de Castagniccia, élu directeur de l'IUT il y a deux ans, a remercié en corse ses électeurs et les nombreuses personnalités culturelles qui l'ont soutenu. « Le pire serait que l'université se referme sur elle-même », affirme-t-il pour rassurer ceux qui craignent une rupture avec son prédécesseur, Jacques-Henri Balbi. Ce dernier s'est réjoui de l'élection de son élève. La nuit suivante, la voiture de M. Balbi a été tagguée d'un « FLNC ». Pour ceux qui ont suivi les méandres de l'élection, c'est beaucoup plus compliqué. Mais, comme l'a dit M. Aiello, « une page est tournée ».

Ariane Chemin

### CORRESPONDANCE

#### Une lettre de Livia Bastianaggi

A la suite de notre article intitulé « L'un des assassins présumés de François Santoni a échappé à la police au début du mois de juillet » (*Le Monde* du 2 octobre), nous avons reçu de Livia Bastianaggi la mise au point suivante concernant son fils décédé, Ange-Marie Orsoni :

Vous avez cru pouvoir imputer à mon fils, Ange-Marie Orsoni, l'assassinat de François Santoni. Cette accusation repose sur des affirmations vagues et sans fondement qui ne sont étayées par aucun élé-

ment objectif et probant. J'entends pour ma part souligner que mon fils n'a jamais été entendu par les services de police dans le cadre de cette affaire, et ce alors qu'il ne se cachait aucunement, contrairement à ce que vous indiquez.

Mon fils Ange-Marie Orsoni est décédé d'une crise cardiaque le 11 septembre 2001. Une telle accusation est une atteinte à sa mémoire, au surplus susceptible d'engendrer pour notre famille de dramatiques conséquences.

## La mairie de Marseille reprend en main le projet de mosquée

### MARSEILLE

de notre correspondant régional

Face aux vives divisions de la communauté musulmane (*Le Monde* du 6 octobre), Jean-Claude Gaudin a décidé de prendre directement en main le dossier de la mosquée et du centre culturel musulman de Marseille. Car le maire (UMP) de la ville aimerait conclure cette affaire avant la campagne des élections régionales de 2004, où Jean-Marie Le Pen a annoncé une présence tonitruante.

M. Gaudin est donc en train de constituer un collectif d'une quarantaine de personnes qui devra porter le projet de centre, prévu pour être construit sur l'ancien site des abattoirs de Saint-Louis, dans les quartiers nord. A partir du 1<sup>er</sup> décembre, c'est Salah Bariki, conseiller d'arrondissement de la majorité municipale venu des rangs de la gauche, qui pilotera ce dossier comme chargé de mission à la mairie. Laïque, M. Bariki est un membre fondateur et toujours très actif de Marseille Espérance, regroupement interreligieux lié à la municipalité.

Mais la difficulté réside dans le dosage du conseil d'administration de l'établissement, qui sera chargé de proposer des financements, dont le maire espère qu'ils seront associatifs. Les consultations en cours interdisent d'en dresser une liste définitive. Il est cependant acquis que la mairie ne choisira pas entre les courants qui traversent les imams et s'opposent depuis des mois. Membres du Corai (Comité régional des affaires islamiques) – animé par Soheib Bencheikh –, de la Fédération des musulmans du sud-est de la France – de l'imam Dahmani – ou de la Coordination des imams de Marseille et des environs – qui regroupe la plupart des jeunes imams de la ville – devront tous siéger ensemble.

### « DÉSIGNATION PEU CLAIRE »

Mais ils devront aussi côtoyer des représentants laïques, dont la répartition n'est pas beaucoup plus simple. Il faudra en effet que des personnes d'origine algérienne, tunisienne et marocaine partagent leur pouvoir avec des Comoriens, des Africains, des Egyptiens et des Yéméni-

tes. Ces équilibres devront aussi prendre en compte des professions diverses et, s'il est sûr qu'un ou deux commerçants siégeront, il y aura aussi un sociologue. Enfin, au moins neuf femmes figureront parmi les seize personnes représentant les milieux culturels.

Mais certains acteurs de la communauté, y compris parmi ceux qui penchent du même côté politique que le maire, contestent « une désignation peu claire » et estiment que « la majorité silencieuse [est] privée d'exprimer un libre choix sur un sujet la regardant au premier chef ». Ils ont donc décidé, tout en restant partie prenante du processus, de faire connaître leurs attentes.

La liste du futur conseil d'administration du centre, dont la fonction sera au moins autant symbolique que réelle dans une ville qui compte autour de 150 000 personnes d'origine musulmane sur 800 000 habitants, est aussi délicate à établir qu'une liste aux municipales. Mais ce n'est pas pour effrayer M. Gaudin.

Michel Samson

## La police met fin à une vaste escroquerie à la carte bancaire

Le cerveau de l'opération, un informaticien, avait mis au point un système très sophistiqué

LA PREMIÈRE division de police judiciaire (DPJ) de Paris a interpellé en flagrant délit, lundi 25 novembre, puis écroué une équipe de quatre malfaiteurs spécialisés dans l'escroquerie à la carte bancaire qui aurait fait des centaines de victimes.

La petite bande, constituée de trois hommes et d'une femme, a été arrêtée devant une agence du Crédit agricole de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), où elle venait de mettre en place un « système très ingénieux » selon la police, qui était sur leur piste depuis le mois de septembre.

Le cerveau de la bande, Magid N., est un ingénieur en informatique de 27 ans, qui a soutenu une thèse sur la sécurisation

des cartes bancaires à l'université Paris-VIII. Ce petit génie a utilisé ses connaissances techniques pour s'attaquer aux distributeurs de billets installés dans les sas, auxquels les clients ne peuvent accéder qu'en glissant leur carte bancaire.

### Les victimes, sans doute plusieurs centaines, n'ont pas toutes été identifiées

caire dans un lecteur de piste magnétique installé à l'entrée. Le procédé, révélé par *Le Parisien* du 28 novembre, s'appuie sur un peu de bluff, beaucoup d'audace et un matériel très sophistiqué.

Dans un premier temps, les malfaiteurs avaient coutume de mettre hors service les distributeurs de billets installés à l'extérieur des banques, en y installant très tôt le matin une petite affichette « en panne, prière d'utiliser le distributeur intérieur ». Pour ce faire, le client devait alors introduire sa carte dans un faux boîtier situé à l'entrée du sas, dans lequel un lecteur-enregistreur permettait aux malfaiteurs, stationnés dans une voiture-régie à cent mètres du dis-

tributeur, de décrypter les données inscrites sur la bande magnétique de la carte bancaire.

La seconde étape consiste à s'emparer du code confidentiel du client. Pour cela, les malfaiteurs ont utilisé une technique vidéo de pointe déjà employée dans le Rhône, au printemps, dans une station-service d'hypermarché. Ils ont camouflé une microcaméra à fibres optiques de la taille d'une épingle dans un rail discrètement installé juste au dessus du clavier numérique. Les images étaient alors transmises à la voiture-régie par l'intermédiaire d'un relais installé sur une bicyclette, à l'entrée de la banque.

Dans la Kangoo des escrocs, une batterie de magnétoscopes permettait enfin de conserver toutes les données recueillies dans la journée. A partir d'un ordinateur et d'une imprimante dernier cri, ils n'avaient plus qu'à confectionner sur place les fausses cartes qui leur permettaient de débiter les comptes des victimes, en France et à l'étranger.

« On ne sait pas encore combien de clients ont été abusés, commente un officier de la 1<sup>re</sup> DPJ. Mais certaines banques ont déjà déposé plainte. L'enquête se poursuit pour savoir si d'autres personnes sont impliquées dans ce trafic. » Le Crédit agricole aurait identifié 122 vic-

times, pour un préjudice évalué à 130 000 euros.

De son côté, le Groupement des cartes bancaires, qui rassemble 200 banques et assure la sécurisation du système, se veut rassurant sur la portée de cette nouvelle escroquerie « très sophistiquée et assez lourde à mettre en œuvre ».

Policiers et banques mettent régulièrement en garde contre les escroqueries à la carte bancaire qui sont constantes et nombreuses depuis plusieurs années. La 1<sup>re</sup> DPJ a ainsi interpellé en fin de semaine dernière à Paris trois personnes ayant falsifié près de 400 cartes bancaires, pour un préjudice estimé à 500 000 euros.

Alexandre Garcia

**CREATIONS TESORO**  
 Joaillier - Fabricant  
 Expert - Gemmologue

7 avenue Victor Hugo - Paris 16<sup>e</sup>  
 Tél. : 01.45.00.72.55

**GAP**  
[www.gap.fr](http://www.gap.fr)

## DISPARITIONS

## Karel Reisz

Cinéaste de l'échec

LE RÉALISATEUR britannique d'origine tchèque Karel Reisz est mort lundi 25 novembre à Londres, à l'âge de 76 ans.

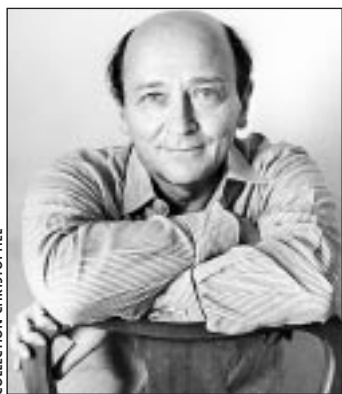
Karel Reisz avait été, avec Lindsay Anderson et Tony Richardson, l'un des artisans de la renaissance du cinéma britannique dans les années 1960 sous la bannière du Free Cinema, un mouvement lancé contre le caractère conventionnel de la production britannique des années 1950, et qui faisait écho à la « nouvelle vague » en France et au « cinéma direct » aux États-Unis. « Nous travaillons hors du cadre habituel de l'industrie et nous avons en commun des préoccupations sociales que nous tentons d'exprimer dans nos films », affirmait le réalisateur lors de la sortie de *We Are the Lambeth Boys* (1959), étonnant reportage sur le faubourg de Lambeth et le désœuvrement de sa jeunesse.

## KING KONG ET KARL MARX

Il avait ensuite tourné à Hollywood, notamment *Les Guerriers de l'enfer* (1978) et *La Maîtresse du lieutenant français* (1981). Sa carrière atypique se partage entre l'Angleterre et les États-Unis, le théâtre et le cinéma, la fiction et le documentaire, le film expérimental et la grande forme hollywoodienne, la télévision et l'écriture (Karel Reisz est l'auteur de *The Technique of Film*, un ouvrage de référence publié en 1953, qui continue à faire autorité).

Né le 21 juillet 1926 à Ostrava (actuellement en République tchèque), Karel Reisz avait fui l'occupation nazie à l'âge de 12 ans et avait été élevé près de Londres avant de rejoindre la Royal Air Force durant la seconde guerre mondiale. Son père et sa mère étaient morts dans les camps de concentration nazis. Cette enfance tragique a eu des répercussions évidentes sur son travail de réalisateur.

De *Samedi soir et dimanche matin* (1960), son premier film, à ses grands films américains comme *Le Flambeur* (1974), Karel Reisz met en scène des personnages déphasés, jamais à leur place dans leur époque, idéalistes, incapables de s'ajuster à la société au point d'être détruit par elle. *Samedi soir et dimanche matin* définit à merveille le programme annoncé par le Free Cinema à travers la chronique sensible d'un groupe d'ouvriers qui se partagent entre le travail et l'ennui du dimanche. Les trois autres films de la période anglaise de Karel Reisz portent moins frontalement cette dimen-



COLLECTION CHRISTOPHE

sion sociale. *La Force des ténèbres* (1964) est un thriller dominé par l'interprétation d'Albert Finney ; *Morgan* (1965), une comédie noire absolument étonnante sur un fils de communistes, obsédé par King Kong et Karl Marx, qui devient, en toute logique, complètement fou. *Isadora* (1968), biographie de la danseuse Isadora Duncan, interprétée par Vanessa Redgrave reste difficile à évaluer.

Amputé de près d'une heure par ses producteurs, il précipite le départ de Karel Reisz vers les États-Unis.

Son premier film américain, *Le Flambeur*, annonce clairement les partis pris d'un réalisateur qui adoptera une position de contrebandier en face du système hollywoodien. Partant d'un scénario autobiographique de James Toback sur les affres d'un professeur d'université, remarquablement interprété par James Caan, pris dans les affres du jeu, Karel Reisz met en scène un personnage qui n'a plus aucune issue.

Il évite soigneusement les écueils d'un documentaire sur l'univers du jeu et montre un homme en proie à une pulsion suicidaire dont l'origine n'est jamais expliquée. L'une des premières séquences du film où James Caan vient

■ **EUGENE ROSTOW**, qui servit sous quatre présidents américains, de Roosevelt à Reagan, et fut doyen de la faculté de droit de l'université de Yale de 1955 à 1965, est mort lundi 25 novembre à Washington des suites d'une maladie cardiaque. Né le 25 août 1913 à New York, fils d'émigrés juifs russes de conviction socialiste, il fut d'abord un représentant de l'aile libérale avant de virer à un conservatisme de plus en plus marqué. Sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques de Lyndon Johnson de 1966 à 1969, il se montra partisan de la « théorie des domi-

nos » et interventionniste, tant en soutenant la guerre du Vietnam que le débarquement américain en République dominicaine. Opposé aux accords SALT négociés par Richard Nixon avec le Kremlin, Eugene Rostow reprit du service sous Ronald Reagan comme directeur de l'Agence pour le contrôle des armes et le désarmement. Il en démissionna en 1983 sous la pression des « durs » qui l'accusaient d'être trop mou avec l'URSS.

■ **DANIEL GÉLIN**, acteur, est mort vendredi 29 novembre à Paris à l'âge de 81 ans (*Lire page 30*).

## REGARD DÉCALÉ

*La Maîtresse du lieutenant français* (1981) marque le bref retour de Karel Reisz en Grande-Bretagne. Il bénéficie du scénario ingénieux de Harold Pinter qui multiplie les mises en abyme et les confrontations entre la réalité et la fiction. Meryl Streep et Jeremy Irons y trouvent l'un de leurs plus beaux rôles. *Sweet Dreams* (1985), biographie filmée de la chanteuse de country Patsy Cline, bénéficie, comme *Les Guerriers de l'enfer*, du regard décalé de Karel Reisz, qui évite les poncifs du genre.

Comme tous les films de Reisz, *Sweet Dreams* est une méditation sur l'échec, et une vie à la trajectoire avortée. *Everybody Wins* (1990) son dernier film est un échec artistique et commercial, marqué par un scénario sans intérêt d'Arthur Miller. Karel Reisz avait consacré les dix dernières années de sa vie à la mise en scène de théâtre. Il venait de terminer une série de pièces filmées de Samuel Beckett pour la BBC.

Samuel Blumenfeld

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 28 novembre sont publiés :

● **Handicapés** : deux décrets relatifs au Conseil national consultatif et aux conseils départementaux consultatifs des personnes handicapées.

## NOMINATIONS

Jean Gueguinou a été nommé

ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, et **Dominique Perreau**, ambassadeur, représentant de la France auprès de l'OCDE, lors du conseil des ministres de mercredi 27 novembre. Jean Gueguinou remplace Jean Musitelli et Dominique Perreau, Joëlle Bourgeois.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Georges CRAVENNE**  
a l'indécible joie d'annoncer la naissance de

P'tit Louis,

fils de

**Rebecca CRAVENNE**  
et de  
**Alain WALTZINGER**,

le 22 novembre 2002.

19, avenue du Président-Wilson,  
75116 Paris.

## Décès

– M. Gaby Cabitta, son époux,  
M<sup>me</sup> Georges Quercy, sa mère,  
Marie-Paule Quercy-Momméja, sa sœur,  
Laurent Momméja, son beau-frère,  
Amandine, Olivier, Clémence et Louis, ses neveux et nièces,  
Ainsi que tous les membres de la famille,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Jeanine CABITTA**,  
née **QUERCY**.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 2 décembre 2002, à 11 heures, en l'église de Saint-Martin-de-Ré.

« Heureux qui comme Ulysse a fait  
un beau voyage... »  
J. Du Bellay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous pourrez adresser vos dons à l'AOI.

8, rue Carnot,  
17410 Saint-Martin-de-Ré.  
2, avenue Rodin,  
75116 Paris.

– La direction de l'Ecole des mines de Paris,  
Et ses collègues enseignants,  
souhaitent porter à la connaissance générale le décès de

**M. Robert DEHAUSSE**,  
professeur honoraire  
en énergétique et en mécanique,

survenu le 4 novembre 2002.

Il a formé, depuis son entrée dans le corps enseignant de l'Ecole en 1953, des centaines d'élèves et de jeunes chercheurs grâce à des compétences exceptionnelles. Il a toujours su discerner avec patience et courtoisie le problème de chacun de ceux qui entraient dans son bureau. Derrière une grande modestie, il a su promouvoir les progrès récents de la Science dans l'enseignement.

Nombreux sont ceux qui l'ont apprécié pour ses qualités scientifiques et humaines exceptionnelles et qui auront une pensée émue à la lecture de cette nouvelle.

– Janine Pauget,  
Kwasi, Janny, Emmanuel et Philippe Gyan,

Alain et Nadine Lazard,  
Paul-Robert, Colette et Arnaud Dreyfus,  
Daniel, Rosine, Jeanne, Emmanuel et Jean-Louis Dreyfus,  
Les familles Dreyfus,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Marie-Louise DREYFUS**,

survenu le 27 novembre 2002.

Le souvenir de son courage restera dans notre mémoire.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 2 décembre, à 15 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue des Eaux,  
75016 Paris.

– M<sup>me</sup> Jeanne Jarrige Rouslaucroix,  
son épouse,  
Ses enfants et ses petits-enfants,  
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Michel JARRIGE**,  
officier du Mérite agricole,  
ancien directeur général  
des Organisations professionnelles  
de planteurs de tabac  
et secrétaire délégué de l'Unitab,

survenu le 24 novembre 2002, à Bordeaux, à l'âge de soixante-deux ans.

Selon ses souhaits, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 26 novembre, au Cap-Ferret.

Dons à la Fondation Bergonié, Centre de recherche contre le cancer, 180, rue Saint-Genès, 33076 Bordeaux Cedex.

– La Cimade  
a la grande tristesse de faire part du décès de

**Robert MATHIEU**,

survenu à Perpignan, le 27 novembre 2002.

Membre bénévole et militant du groupe local de la Cimade de Perpignan depuis des années, Robert apportait sa disponibilité, sa détermination et sa gentillesse pour transformer la société vers plus de justice, particulièrement auprès des sans-papiers, des demandeurs d'asile, des étrangers victimes de la double peine ou d'une mesure d'éloignement.

Les membres de la Cimade apportent à Nicole, son épouse, et à tous les siens, leur témoignage de sympathie, d'affection et d'amitié.

– M. Ghers Mélaméd,  
son époux,  
Assia et Jeannine,  
ses deux filles,  
Et David,  
son petit-fils bien-aimé,  
ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Feiga MÉLAMÉD**,  
née **BALES COGAN**,

survenu brutalement dans la nuit du 25 au 26 novembre 2002, à l'âge de quarante-deux ans.

Elle repose en paix pour l'éternité.

Elle sera inhumée mardi 3 décembre, à 15 heures, au cimetière de Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup> (métro Edgar-Quinet).

228, rue de Charenton,  
75012 Paris.

– Le Comité pour la coopération scientifique et technique avec le Viet Nam,  
L'Association d'amitié franco-vietnamienne,  
L'Union générale des Vietnamiens de France,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Henri VAN REGEMORTER**,  
président du CCSTVN,  
membre du comité d'honneur  
de l'AAFV,

survenu le 24 novembre 2002, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité.

Nos remerciements aux nombreux messages reçus du Vietnam, de France, et d'autres pays.

Merci, Henri, pour tes actions en direction du Vietnam depuis plus de quarante ans.

## Condoléances

– Le président du conseil d'administration,  
Le directeur général,  
Le personnel du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad),  
s'associent à la douleur de la famille Provost et lui présentent leurs condoléances pour le décès de

**M. Alain PROVOST**,

ancien directeur général  
de l'Institut d'élevage  
et de médecine vétérinaire  
des pays tropicaux (IEMVT)  
de 1977 à 1988,  
devenu département Elevage  
et médecine vétérinaire du Cirad.

## Anniversaires de décès

– Une pensée est demandée, ce samedi 30 novembre 2002, à ceux et celles qui ont connu et aimé

**Isucher Ber FRYDMAN**,

décédé le 30 novembre 1983.

De la part de  
Jacqueline Frydman,  
sa fille,  
Nicolas et Patrick Klugman,  
ses petits-fils.

42, quai des Orfèvres,  
75001 Paris.

– Novembre - décembre 1997.

A

**Albert JACCOUD**.

« Que nous soyons créés pour admettre  
l'inadmissible, pour supporter  
l'intolérable, voilà qui rend notre vie  
si douloureuse et lui confère cependant  
une richesse inépuisable. »  
A. Schnitzler.

## Souvenir

**Robert BENOIST**,  
(novembre 1995 - novembre 2002).

« For ever and after yours. »

M.

## Colloques

Colloque le 9 décembre 2002,  
de 10 heures à 18 heures, entrée libre :  
« **Hassan Fathy : une architecture  
de notre temps ?** », avec J. Dethier,  
H. Guillaud, S. Mehrez, M. Métalsi,  
J. Steele et S. Zulficar.  
Salle du haut conseil,  
Institut du monde arabe,  
1, rue des Fossés-Saint-Bernard,  
75005 Paris.

## Communications diverses

**LES AILES BRISÉES**,  
Association reconnue d'utilité publique  
depuis 1928,  
vous invite  
à leur 54<sup>e</sup> vente d'entraide,  
placée sous le haut patronage  
de M<sup>me</sup> Jacques Chirac  
et des plus hautes autorités  
de l'aéronautique civile et militaire,

aux salons Hoche,  
9, avenue Hoche, Paris-8<sup>e</sup>,

mardi 3 décembre 2002,  
de 14 heures à 19 heures,  
mercredi 4 décembre,  
de 11 heures à 21 heures (nocturne),  
jeudi 5 décembre,  
de 11 heures à 19 heures.  
Entrée libre.

## Soutenances de thèse

– Le mardi 26 novembre 2002, **Julia Gros de Gasquet** a soutenu publiquement sa thèse de doctorat intitulée : « **L'oralité de l'alexandrin classique. L'acteur et son art, XVII<sup>e</sup> siècle - XX<sup>e</sup> siècle** », devant un jury composé de M<sup>me</sup> le professeur Christine Hamon-Sirejols (université Lyon-II, présidente du jury), M. le professeur Gilles Declercq (université Paris-III), M. le professeur Georges Forestier (université Paris-IV, directeur de thèse), M. le professeur Pierre Frantz (université Paris-IV), M. le professeur Denis Guénoun (université Paris-IV). Elle a obtenu le grade de docteur (disciplines : littérature française et arts du spectacle), avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury à l'unanimité.

– Remise du prix de thèse 2002 de l'IFP (Institut français du pétrole), le mercredi 4 décembre 2002, à 17 heures, à l'IFP, 4, avenue de Bois-Préau, 92500 Rueil-Malmaison, à **Sophie Godefroy** pour sa thèse préparée à l'IFP sur « **L'étude par résonance magnétique nucléaire (RMN) de la dynamique des molécules aux interfaces solide-liquide : des matériaux poreux calibrés aux roches pétrolières** ».

Le jury sera présidé par le professeur Jean Dercourt, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et président du conseil scientifique de l'IFP, en présence de Claude Mandil, président, et de Jacqueline Lecourtier, directeur scientifique de l'IFP.

Chaque lundi avec

**Le Monde**  
DATÉ MARDI

retrouvez

**LE MONDE**  
**ECONOMIE**

Abonnez-vous au **Monde** pour **27,70 € (181,70 F)** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
**LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 € (181,70 F)** par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_ 201MQPAN

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

## Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR  
N° 134031

Organisme créancier : **Société Editrice du Monde**  
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville \_\_\_\_\_

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT  
DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)  
\_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville \_\_\_\_\_

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER  
Code Etablissement \_\_\_\_\_ Code Guichet \_\_\_\_\_ N° de compte \_\_\_\_\_ Clé RIB \_\_\_\_\_

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :  
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

\*Le Monde\* (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tél. : 800-428-3043

# Paris redécouvre les risques d'une grande crue de la Seine

La menace d'une inondation aussi grave que celle de 1910 a conduit la Préfecture de police à mettre en place un dispositif de protection. Le développement urbain et la sophistication des équipements modernes rendraient beaucoup plus onéreux les dégâts dus à un débordement

**TOUT EST** presque prêt pour protéger le métro parisien des conséquences d'une grande crue sur la capitale et sa région : 68 000 parpaings, 32 500 sacs de mortier, 530 mètres cubes de béton, 10 000 mètres de madriers de sapin, près de 1 kilomètre de murs préfabriqués... Mais avec ce dispositif, décidé en 1996 et destiné à protéger ses 400 souterrains menacés par un éventuel débordement de la Seine, la RATP est une des rares entreprises de la région parisienne à s'être mise à l'abri des conséquences d'une inondation de l'ampleur de celle de 1910, soit plusieurs milliards d'euros de dégâts et près de cinq années de remise en état de son réseau.

Bertrand Delanoë et près de 400 maires de la région, tous responsables des zones concernées par le risque d'une telle crue, sont invités, mercredi 4 décembre, par Bertrand Landrieu, préfet d'Ile-de-France, et par Jean-Paul Proust, préfet de police de Paris, à prendre connaissance des mesures techniques et administratives à mettre en œuvre pour protéger leurs administrés. Les élus vont découvrir, à cette occasion, le chiffre astronomique du montant des dommages qui pourraient être causés à la population et à l'économie franciliennes si les inondations de 1910 venaient aujourd'hui à se

reproduire. Ces dégâts ont été estimés en 1998 à un minimum de 10 milliards d'euros par l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine (IIBRBS), un établissement public géré par Paris et par les conseils généraux de la petite couronne, et chargé de réguler le niveau du fleuve. « Les quatre lacs-réservoirs en amont de l'Ile-de-France ne peuvent retenir que 800 millions de mètres cubes d'eau, sur les 4 milliards qui risquent de déborder sur Paris et la région, explique Jean-Louis Rizzoli, ingénieur en chef à l'IIBRBS. Une grande crue ne serait ainsi écriée que de 60 centimètres à Paris, ce qui réduirait tout de même les dégâts de près de plusieurs milliards d'euros. »

A l'approche de l'anniversaire de cette crue dite « centennale », les élus, les institutions et les grandes entreprises d'Ile-de-France, qui n'ont pas pris les mêmes précautions que la RATP, découvrent depuis quelques mois avec inquiétude que le risque d'une telle catastrophe existe réellement. Après les craintes exprimées par les associations d'environnement depuis plusieurs années, qui ne trouvaient écho qu'au conseil régional d'Ile-de-France, l'alerte a été officiellement donnée, pour la première fois il y a un an, par Jean-Pierre Duport, alors



ROGER VIOLLET

L'inondation de 1910 à Paris, cour de Rome, devant la gare Saint-Lazare. L'exposition organisée en novembre par la Médiathèque du patrimoine, à la Conciergerie, a connu un succès inattendu : 10 000 visiteurs, soit le double des prévisions. Elle est prolongée d'un mois à partir du 7 décembre.

préfet de région. « Si des phénomènes climatiques identiques à ceux de 1910 se reproduisent, nous avons le risque de connaître une crue d'une ampleur identique », reconnaissait M. Duport, en décembre 2001, en décrivant le niveau exceptionnel des nappes phréatiques observé dans la région à cette époque (Le Monde du 5 décembre 2001).

« Les sols étaient alors saturés d'eau, explique Alain Pialat, directeur régional de l'environnement. En cas de fortes pluies, les terrains, bétonnés par l'urbanisation des cinquante dernières années, sont aussi imperméables que les sols gelés de janvier 1910, et la Seine aurait pu rapidement retrouver ses niveaux des grandes crues de 1955, de 1924 et, même pourquoi pas, aller au-delà des 8,62 mètres atteints en 1910 au pont d'Austerlitz. » La pluviométrie de l'hiver et du printemps 2002 n'a pas été aussi exceptionnelle que celle des mois précédents. Mais les inondations catastrophiques de l'été en Allemagne orientale et, surtout, à Prague, puis celles du Gard, en septembre, ont brutalement réveillé, comme une piqûre de rappel des

débordements dans la Somme au printemps 2001, la peur d'une grande crue sur la région parisienne.

Fort de son expérience de directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur en 1986 et 1987, puis de préfet de la Guadeloupe après le passage du cyclone Hugo en 1989, c'est M. Proust qui a décidé, lors de son arrivée à la Préfecture de police, au printemps 2001, d'engager une véritable mobilisation pour faire face à ce « risque majeur ». Le préfet de police a alors chargé Michèle Merli, secrétaire générale de la zone de défense de Paris, de mettre en œuvre un dispositif de crise. Depuis un an, celle-ci réunit, quasiment chaque semaine, les responsables des administrations, ainsi que ceux de la Ville de Paris, et des grandes entreprises, particulièrement celles utilisant les réseaux souterrains.

« Il a d'abord fallu faire face à un certain scepticisme. L'heure était plutôt aux risques technologiques, type bogue de l'an 2000, ou à la crainte des attentats, reconnaît M<sup>me</sup> Merli. Tout le monde avait perdu la mémoire des grandes inondations après une

trentaine d'années marquées par le manque d'eau, malgré une crue assez forte en 1982. » C'est ainsi, par exemple, que les réserves des grands musées nationaux rénovés, en bord de Seine, comme le Louvre et Orsay, avaient toutes étaient stoc-

**La mise hors service de 1 200 des 5 000 postes de distribution d'électricité de la capitale toucherait 350 000 foyers et 18 500 entreprises**

kées dans des salles inondables. Plus grave, l'Hôpital Georges-Pompidou, inauguré en 2000 dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, a été construit sur un site qui ne le met à l'abri que d'une crue de l'ampleur de celle de 1924.

C'est d'ailleurs à la mise en sécurité des personnes hospitalisées que s'est d'abord attachée M<sup>me</sup> Merli. « Au départ, 25 000 lits, dont 1 300 grands malades, étaient concernés, explique-t-elle. Les évacuations sanitaires seront prioritaires. Toutes les autres grandes structures devront compter sur leurs propres moyens. » En quelques mois seulement, le message a été reçu par les grandes entreprises de la région. « Nos ouvrages, en particulier sur la ligne C du RER dans Paris, avaient été conçus pour des crues de 6 mètres maximum, admet Christian Revel, chargé des infrastructures à la SNCF. Depuis un an, nous avons décidé de renforcer toutes nos protections. »

Même réaction à EDF, où les responsables ont découvert, ces derniers mois, que la mise hors service de 1 200 des 5 000 postes de distribution d'électricité de la capitale toucherait 350 000 foyers et 18 500 entreprises. Et, depuis l'arrivée de Jean-Jacques Aillagon au ministère de la culture, chaque musée a été chargé d'élaborer « un plan de remontée des œuvres ». « Mais comme il faudra deux à trois jours pour une telle opération, le ministre a demandé que soit étudié un déménagement vers des zones non inondables », explique Christian Dalstein, au nom de la Rue de Valois.

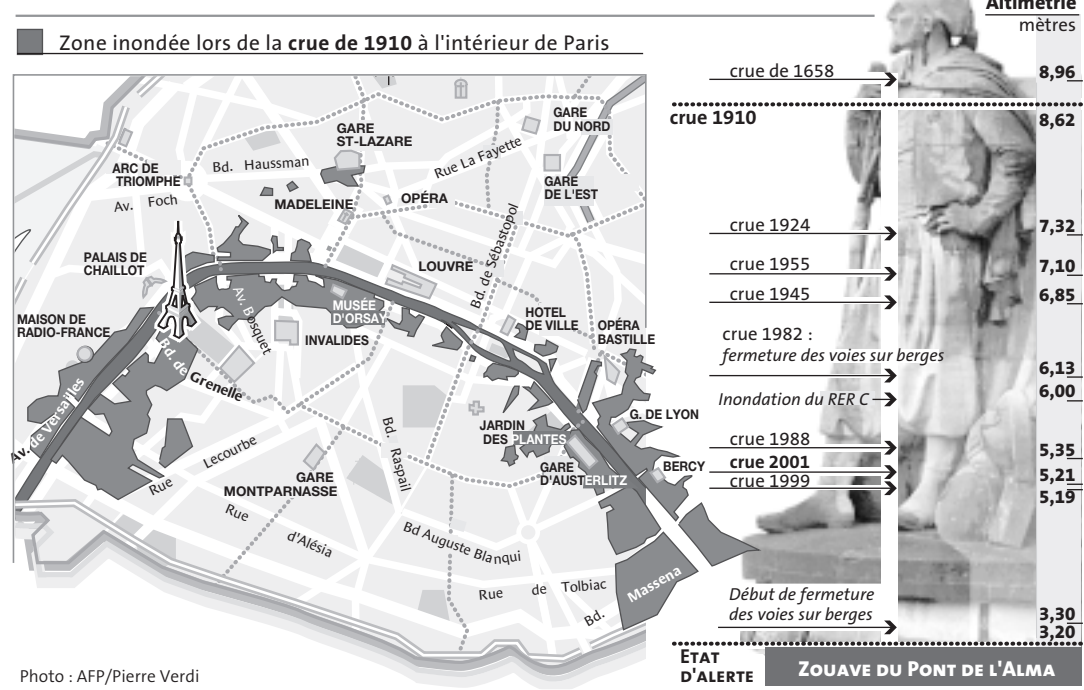
Comme à la Mairie de Paris, où M. Delanoë a, lui aussi, fait mobiliser d'importants moyens de « gestion de crise », tous les responsables de la région ont décidé qu'au regard des conséquences prévisibles d'une telle inondation il est préférable d'investir aujourd'hui dans la protection et la prévention. Le service d'annonce des crues a été chargé d'affiner ses prévisions. Car, si les variations du débit de la Seine ne sont jamais brutales, personne, y compris la RATP, ne pourra se défendre contre la montée des eaux sans avoir été prévenu plusieurs jours à l'avance.

Christophe de Chenay

## Un automne pluvieux en Ile-de-France

« Dans la région parisienne, septembre a été plutôt déficitaire en pluies et octobre a reçu des pluies normales. Par contre, les pluies de novembre ont été importantes, et nous sommes presque au double de la normale. Globalement, nous sommes partis pour un automne bien arrosé, mais la situation n'a pour l'instant rien d'exceptionnel dans cette région, contrairement à ce qui se passe dans le Nord et le Centre-Est », indique Frédéric Nathan, ingénieur prévisionniste à Météo France. Il pourrait y avoir une crue de la Seine, si les pluies restent abondantes en décembre et en janvier. Mais « une crue exceptionnelle à Paris comme celle de janvier 1910 nécessite des précipitations exceptionnelles », précise le service d'annonce des crues. « La hauteur des nappes phréatiques en Ile-de-France est un facteur négligeable dans ce cas de figure. Ce qui compte, c'est l'importance des pluies sur les bassins versants qui alimentent les affluents de la Seine. » A la fin 1909, les pluies avaient été supérieures à la normale de 38 %. En janvier 1910, la pluviométrie avait été 1,5 fois plus forte que la normale dans le nord du Bassin parisien, et deux à trois fois sur la moitié sud.

## LES QUARTIERS MENACÉS PAR LA MONTÉE DES EAUX



## TROIS QUESTIONS À... JEAN-PAUL PROUST

**1** Comme préfet de police, vous êtes à l'origine de la mobilisation pour limiter au maximum les conséquences d'une grande crue de la Seine à Paris et en Ile-de-France. Comment expliquez-vous que cette menace n'ait pas été réellement prise en compte plus tôt ?

Bien heureusement, Paris n'a pas connu de crue exceptionnelle depuis 1955, et de grande crue depuis 1982. On oublie très vite les catastrophes... Les dernières études, qui montrent qu'une nouvelle crue est possible, les inondations récentes en France et en Europe, ont peut-être réveillé les consciences.

Chacun a aujourd'hui réalisé la gravité du danger, et la nécessité de se préparer à limiter les conséquences d'une crue exceptionnelle. Il ne s'agit pas de dramatiser. Cette crue n'interviendra peut-être que dans quelques années, et il faut mettre tout ce temps à profit.

**2** Les moyens mis en œuvre pourront-ils éviter une catastrophe ?

Non, la maîtrise totale des éléments n'est pas possible. Une crue comparable à celle de 1910 provoquerait de toute façon des dégâts importants, et une gêne considérable pour la vie des Franciliens, beaucoup moins préparés que nous à subir de telles contraintes. Mais je pense que si tous les responsables des grands services publics et les élus prennent les précautions nécessaires, les conséquences seront très atténuées. Il faut aussi informer la population pour qu'elle prenne également conscience des risques que peuvent subir leurs biens : pourquoi installer la chaudière dans une cave, si elle risque d'être inondée. La perception du risque doit se faire à tous les niveaux. Le rôle de l'Etat a été de mobiliser toutes les énergies. Nous sommes aujourd'hui mieux armés qu'il y a un an.

**3** Sera-t-il possible de maintenir cette mobilisation, si le climat redevient à nouveau plus sec ?

Il faut poursuivre le travail de sensibilisation. C'est pour cela que nous réunissons tous les maires des communes concernées le 4 décembre. En effet, une crue catastrophique de la Seine reste le risque naturel majeur pour Paris et toute l'Ile-de-France. Ce travail commun des préfets et des élus, des partenaires publics et privés, est de nature à garantir une bonne coordination de tous ceux qui auront à gérer d'autres types de crise, tels qu'une grave tempête, un froid intense, ou une longue sécheresse, les risques technologiques, ou même des menaces terroristes. L'actuelle mobilisation contribue ainsi à une véritable culture du risque.

Propos recueillis par C. de C.

## En Camargue, la surveillance des digues a permis de contenir le Rhône

**ARLES** de notre correspondant régional Sombre, roulant ses puissants tourbillons marron contre les piles du pont de Trinquetaille, le Rhône descend vers la mer en emportant des troncs d'arbre. Pourtant, un peu plus haut, à Beaucaire (Gard), il n'est plus qu'à 6 800 m<sup>3</sup>/s, marquant ainsi une décrue qui impressionne les spécialistes. En douze heures, il a perdu 1 700 m<sup>3</sup>/s. Un record. Alain Romac, directeur général du Syndicat des digues du Rhône et de la mer (Sydrem), qui gère les digues de la Camargue, comprend mal cette baisse rapide. Elle le réjouit d'autant plus que, mardi 26 novembre, on a frôlé des maximums : 10 300 m<sup>3</sup>/s, ce qui correspond à la crue cinquantennale du fleuve.

Ces très fortes eaux ont inondé des rives plus en amont, dans le Vaucluse, et menacé des villages, mais on a évité le drame. Selon M. Romac, c'est la conjonction

d'une crue généralisée des affluents alpins et de la crue méditerranéenne, celle qui, par Ardèche et Sèze, descend des Cévennes, qui explique ces hautes eaux.

Ce qui est plus difficile à comprendre, c'est que ces crues dites cinquantennales deviennent presque habituelles. Mais ces excès d'eau ont été à peu près contenus cette année en Camargue. L'étonnante hauteur du Petit Rhône a malgré tout submergé, mardi, une digue côté Gard, à quelques mètres d'une équipe du Syndicat intercommunal des digues du Rhône (SIDR), occupée à réparer une petite infiltration. L'eau a alors envahi des milliers d'hectares de rivières et 160 rotations d'hélicoptères ont permis de jeter 70 tonnes de matériaux sur la brèche : cela a probablement ralenti son élargissement.

Côté Bouches-du-Rhône donc, tout a tenu. Ce n'est pas le fait du hasard : le dispositif communal d'Arles prévoit une surveillance

des digues jour et nuit. Vingt-quatre équipes de deux personnes, se relayant en trois rotations quotidiennes, sont affectées à des secteurs qu'elles parcourent durant huit heures. Ces volontaires, venus de la municipalité, de la direction départementale de l'équipement ou du parc régional de Camargue, alertent par radio dès qu'ils constatent une anomalie. Un des cinq gardes-digue professionnels vient alors évaluer le risque et, en accord avec M. Romac, l'intervention est décidée.

### « MISTRAL NOIR »

« Ce qui compte, c'est la rapidité, explique ce dernier. On peut boucher une fissure dès qu'elle se déclare. Si on attend trois heures, elle fait 3 mètres, et ça devient difficile. Dix heures après, elle fait 10 mètres, et on ne peut plus rien faire. »

Depuis le début de la semaine, il y a eu plus de quatre interventions par jour, ce qui consiste à larguer,

avec une benne, une argile très collante sur les infiltrations, affaissements, ou débits de brèche. Sans ce dispositif, on aurait peut-être connu une inondation aussi grave qu'en 1993. L'essentiel des difficultés est intervenu le long de la digue du Petit Rhône, la plus sableuse, sur laquelle le Sydrem a entamé un programme de grands travaux, financés par l'Etat, la région, le département et les communes riveraines d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-Saint-Louis du Rhône.

La décrue a permis que, dès jeudi soir, le dispositif de surveillance nocturne soit allégé. Le météo annonçait pourtant des pluies. Mais elles devaient être faibles et surtout prises dans le « mistral noir » qui, contrairement à l'autre, est humide. Mais il vient aussi du Nord, ce qui abaisse le niveau de la mer et permet au Rhône de s'y écouler plus vite.

Michel Samson

**FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE**

**ANNIVERSAIRE DERNIER JOUR**

**-10%** à partir de 500 € d'achat

**-20%** à partir de 800 € d'achat

**-25%** à partir de 1 200 € d'achat

**PAYEZ EN 10 FOIS\***

**ANNIVERSAIRE DERNIER JOUR**

**CATALOGUE GRATUIT - RENSEIGNEMENTS :**

**N°Vert 0 800 44 30 30** appel gratuit **www.omote.fr**

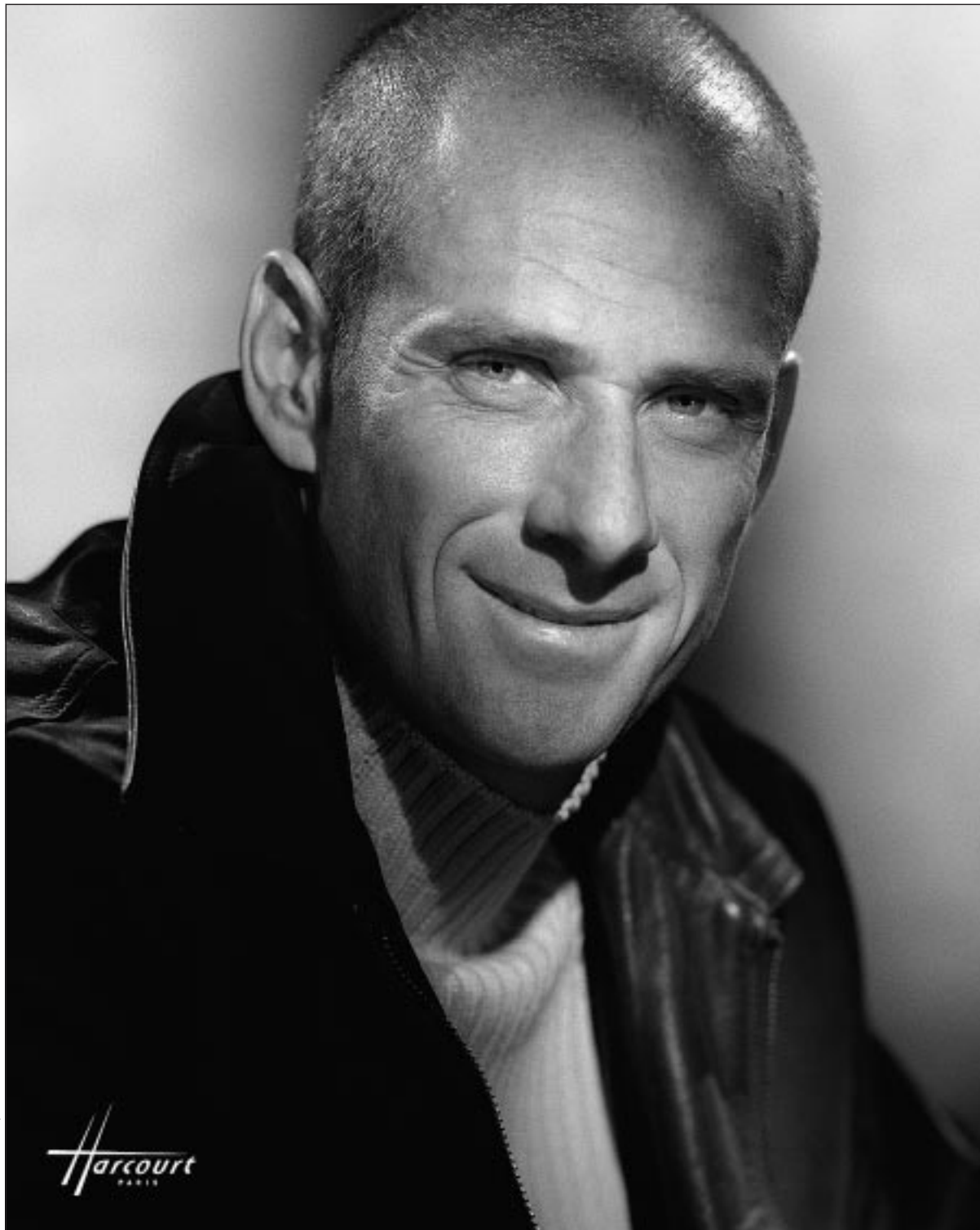
\*Voir conditions en magasin. Exemple pour un achat de 800€, remboursable en 10 mensualités de 81,55€, coût du crédit 15,48€, coût total de l'achat à crédit 815,48€ T.E.G. hors assurances facultatives : 4,28%, taux nominal : 4,20%. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par SOFINCO.

**L'héritier discret  
de Yannick Noah  
conduit  
ce week-end  
l'équipe de France  
de tennis  
à sa troisième finale  
de Coupe Davis  
en quatre ans.  
Récit  
de la métamorphose  
d'un grand timide  
en vrai guerrier**

**G**UY FORGET n'est pas du genre à se rouler par terre. Du moins le croyait-on jusqu'à cette finale de la Coupe Davis de décembre 1991 à Lyon. Devant un palais des sports de Gerland archicomble, il avait arraché, ce jour-là, le point de la victoire (3-1) aux Etats-Unis, représentés par Pete Sampras. L'Américain était alors en pleine ascension au classement ATP.

Guy Forget s'était écroulé sur le dos sous le poids d'une joie indicible. « *Mes jambes ne me portaient plus, raconte-t-il, comme si c'était hier. Il y avait eu une pression médiatique énorme. J'avais perdu le premier simple contre Agassi, gagné le double avec Henri [Leconte] et puis ce dernier simple... J'avais tenu à l'énergie. C'était comme une délivrance. Le stress et la fatigue sont tombés d'un coup et, dans l'euphorie, j'ai craqué nerveusement.* »

La situation lui est si peu familière qu'il en oublie ses bonnes manières et la traditionnelle poignée de main à l'adversaire.



sions sont multiples, les rôles mal définis. Même le staff juge et commente le programme mis en place par les entraîneurs.

La finale de 1999 (perdue 2-3 à Nice contre l'Australie) est un désastre. La presse met ouvertement en doute les capacités de Forget à assumer son rôle de leader. Un peu plus tard, il parlera d'« *un groupe de gens qui faisaient semblant* », d'« *un abcès qui grossissait* ». La défaite de la France de février 2000, au premier tour, contre le Brésil à Florianopolis servira de détonateur. Cédric Pioline, alors indiscutable numéro un tricolore, reproche publiquement son manque de poigne et de charisme à Forget. Lequel comprend qu'un capitaine a tous les pouvoirs à condition de s'en saisir. Pour le match de barrage de novembre 2000 contre l'Autriche, il écarte Pioline, « *qui prenait trop de place* », et intronise la nouvelle génération des Arnaud Clément et Nicolas Escudé, qui s'impose.

Forget s'en félicite aujourd'hui. « *Un capitaine doit être capable de raisonner de manière douce, mais il n'est crédible que s'il sait aussi rentrer dans le lard quand le climat est vicié, dit-il. [Aimé] Jacquet remontait les bretelles des joueurs de foot de l'équipe de France, [Bernard] Laporte le fait aussi avec les rugbymen. Mais je pense que je n'aurais plus à virer personne avant longtemps car ce groupe-là a bien compris le fonctionnement. Il joue mon jeu et celui de l'équipe à 100 %. Et un Paul-Henri Mathieu qui y accède juste ou un Richard Gasquet qui le suivra n'auront pas eu d'autre exemple. Ils ne peuvent donc penser qu'à une chose : se fondre dans ce collectif formidable. Et avec le potentiel qu'ils ont, nous gagnerons encore.* »

**D**ANS la même quête d'excellence qu'il menait sur le circuit professionnel, il a modifié sensiblement le staff. « *J'ai réuni des gens capables de rester dans leur rôle et qui font partie des meilleurs dans leur secteur, résume Forget. Je le dois à mes joueurs, qui sont les meilleurs Français.* » Par exemple, chez les kinésithérapeutes, qui font accessoirement office de confidents, Christophe Ceccaldi, « *qui les soigne à longueur d'année et connaît leurs muscles par cœur* », fait désormais équipe avec l'ex-arrière de l'équipe de France de rugby Jérôme Bianchi « *pour ses qualités humaines et l'aspect préparation physique.* »

Aujourd'hui, l'ambiance est des plus saines. « *Si j'arrête demain, affirme Forget, il faudra que mon successeur s'y prenne vraiment mal pour détruire l'esprit d'équipe de ce groupe. Si j'avais l'équipe américaine animée de la même foi, je gagnerais la Coupe Davis tous les ans ou presque à la régulière. Mais la mienne est bien meilleure, un peu comme un relais 4x100 m où les habitudes et la complicité permettraient d'en battre un autre aux individualités plus performantes.* »

Forget doit aussi ses résultats à sa méthode. « *Je suis le capitaine qui réunit ses joueurs le plus tôt [quinze jours avant cette*

## CAPITAINE DE FER

Sampras reste là, les bras ballants, comme égaré. « *Je l'ai longtemps regretté, mais Pete a dû comprendre* », s'excuse Forget. Pour la première fois dans l'histoire de l'épreuve, le cinquième match n'avait pas eu lieu.

En finale du tournoi de Bercy, à peine un mois plus tôt, le Français avait déjà vaincu l'Américain, futur numéro un mondial. Pourtant, il se souvient d'une sorte de « *frustration* ». « *On ne pense jamais à l'avance à ce qu'on va faire si on gagne, dit-il, mais, à cette occasion-là, mon éducation m'a retenu d'exprimer mon bonheur en proportion de ce que je ressentais. Le point fini, je n'ai pas su quoi faire. Alors je me suis contenté d'un signe à ma femme et ma mère. Les gens ont dû penser que j'étais blasé.* » Forget a de nouveau connu l'ivresse d'une victoire de Coupe Davis en 1996 aux dépens de la Suède (3-2) avant de remiser en mars 1997 sa raquette, ses Lacoste immaculées et ce port noble, cet air de ne jamais transpirer sur un court, qu'il partageait avec l'éléphant Suédois Stefan Edberg. Aujourd'hui, la Coupe Davis le transcende d'une autre manière.

Il est le capitaine épanoui d'une équipe de France tenante du titre et en passe d'écrire un nouveau morceau d'histoire. Si la France s'impose dimanche dans sa troisième finale en quatre ans, elle aura gagné deux fois d'affilée le fameux saladier d'argent – comme Jean Borotra, René Lacoste, Henri Cochet et Jacques Brugnon en 1931 et 1932 – et entamera, qui sait, une série analogue à celle qui s'achevait il y a soixante-dix ans sur une sixième victoire consécutive.

Les joueurs de Forget ont reçu le surnom flatteur de « *nouveaux mousquetaires* ». Une comparaison avec les glorieux anciens qui plaît forcément au très classique capitaine français, avec ce qu'elle implique de chic et d'élégance surannée, au-delà de la performance.

Mais son aversion pour le laisser-aller

n'empêche plus Forget de se « *lâcher* ». Il fallait le voir, au micro, haranguer le public parisien du Central à l'issue de la demi-finale gagnée face aux Etats-Unis, en septembre à Roland-Garros. « *Si la finale se joue à Paris, est-ce qu'on peut compter sur vous ?* » Et la foule de rugir d'enthousiasme comme face à une rock star.

Si la Coupe Davis est réputée pour transfigurer les joueurs aux personnalités les plus atones, elle transforme aussi les capitaines. On avait quitté Forget joueur à l'œil inquiet, aux ongles rongés et aux discours policés. Le voilà chef de file confiant aux mots incisifs et au regard presque fiévreux.

Samedi 21 septembre, lors du double perdu par Fabrice Santoro et Mickaël Llodra contre la paire américaine James Blake-Todd Martin, le micro indiscret d'une télévision révélait un Forget débridé. « *Sois dingue, Micka, lançait-il au jeune Llodra, pétrié par l'enjeu – et qui n'a pas été retenu pour la finale. Intelligent mais dingue...* » « *Llodra est un garçon très extraverti, explique Forget. Il est un peu "grande gueule" et n'a pas de limite quand il s'agit d'épater ses potes. Là, d'un coup, il ressemblait à un petit gars timide. Je voulais lui faire exprimer ce qu'il a naturellement au fond de lui et j'ai pensé que ce mot claquerait dans son esprit.* »

Forget explique sa mue par son histoire familiale. « *Mes parents avaient deux caractères complètement opposés, dit-il. Ma mère est ambitieuse, passionnée, dotée d'un formidable tempérament et d'un grand sens de la répartie. Mon père était timide, nonchalant, réservé, un peu artiste, passionné de tennis [il était joueur professionnel tout comme son propre père], mais gentil dans l'âme. J'ai d'abord cru que j'étais comme lui...* »

Enfant, Guy Forget n'a « *pas grande confiance en [lui]* ». A 14 ans, il est à l'évidence doué, mais considère davantage le tennis comme un loisir plutôt que « *comme un devoir ou une responsabilité* ». « *Je dois*

*ma progression à ma mère, car l'effort n'était pas dans ma nature profonde, raconte-t-il avec une reconnaissance infinie. Elle a sans doute rêvé secrètement à une carrière de joueuse professionnelle. Elle était classée 30, mais à son époque les filles ne jouaient pas au tennis.* »

M<sup>me</sup> Forget enseignera les mathématiques tout en veillant attentivement à la réussite de ses trois enfants. « *Elle nous a poussés à donner le meilleur de nous-mêmes dans nos domaines respectifs, se souvient Forget, dont le frère est médecin et la sœur dentiste. Elle me reprochait mon manque de rigueur comparant leur volume d'heures d'étude à mes trois petites heures de tennis par jour. Elle me disait que, pour devenir vraiment fort, il fallait en faire plus : footing, stretching, etc. Elle m'a mis sur des rails et m'a inculqué le respect des choses et des gens, puis elle s'est effacée quand je suis devenu autonome.* »

« **Mon image de garçon posé était un leurre. L'autre partie de mes gènes sommeillait et quand je l'ai laissé parler, j'ai explosé** »

Le décès de son père en 1990 et la naissance de son premier fils relativisent l'importance des victoires et la douleur des défaites. Il gagne six tournois l'année suivante – sur les onze qui figurent à son palmarès – et accède au 4<sup>e</sup> rang mondial. « *J'ai réalisé que mon image de garçon posé était un leurre, dit-il. L'autre partie de mes gènes sommeillait, pas très loin, et quand je l'ai laissé parler, j'ai explosé.* »

Le rôle de capitaine de Coupe Davis l'a définitivement transformé. Sa fascination pour l'épreuve remonte à sa jeunesse. « *Les médias y accordent beaucoup d'import-*

*tance, explique Forget. Il y a la légende des Mousquetaires, invincibles de 1927 à 1932 et, dès leur plus jeune âge, les joueurs français fonctionnent dans une structure de groupe dont le sommet est la Coupe Davis, en commençant par les matches interclubs, puis la Coupe Galéa, la Copa del Sol ou la Coupe Borotra... [épreuves internationales par équipes juniors].* » Appelé en équipe de France en 1984, il totalisera 26 sélections et contribuera à deux victoires finales (1991 et 1996).

Il découvre l'autre face de la Coupe en succédant en 1999 à Yannick Noah sur la chaise de capitaine. Son ombre et celle d'Henri Leconte l'arrangeaient presque lorsqu'il était joueur, et voilà que « *Yann* », en le désignant d'office, et les joueurs, en le plébiscitant, le propulsent en pleine lumière. Le défi est de taille. En quatre saisons de capitaine divisé en deux mandats (1991-1992 et 1995-1998), Noah, l'homme

de coups, a conduit deux fois la France à la victoire, et Forget, qui avait mis fin à sa carrière en mars 1997, trouve alors l'expérience prématurée.

« *Je ne voulais pas travailler avec des joueurs que j'avais côtoyés sur le circuit, explique-t-il. C'est dur de taper du poing sur la table quand tu as avec quelqu'un un vécu commun de joueur.* » Il a vu juste. Son round d'observation durera un an et demi, et il l'encaissera avec peine. « *J'ai appris mon métier, dit-il. J'ai passé des nuits blanches... Il y avait un tel décalage entre ce qui se passait et ce que j'avais imaginé.* » Les ten-

rencontre], dit-il. Et maintenant, ce sont eux qui le réclament. » Les règles de vie commune : pas de passe-droits pour les dates de stage de préparation ; des horaires de repas à respecter ; pas de portable ni de télé à table ; pas de coach personnel ; pas de journaux sauf *L'Equipe* (expurgée des pages consacrées au tennis)... Les épouses et compagnes peuvent loger à l'hôtel mais prennent leurs repas à part. Il reste en contact étroit avec les entraîneurs personnels. « *Il ne faut pas se leurrer, dit-il. Ce sont eux qui font tout le boulot à longueur d'année.* » Il suit ses joueurs sur certains tournois du circuit : « *Ça saoulait Yann, mais j'ai besoin de ce lien affectif permanent, de m'imprégner des fluctuations de leur état d'esprit pour mieux avancer.* » Il s'avoue pourtant « *à l'affût* » du moindre signe avant-coureur de discorde. « *L'équilibre d'une équipe de Coupe Davis est très fragile, dit-il, et j'apprends à chaque rencontre. Tout peut voler en éclats pour un rien : un double balancé par un des partenaires lors d'un tournoi ATP, les femmes qui s'en mêlent, etc.* » Lors de la demi-finale organisée en septembre à Roland-Garros, il a perçu le danger : « *On s'est laissé distraire parce que "Roland", c'est notre club. On connaît tout le monde, on s'arrête, on discute et, l'air de rien, on n'est plus dedans.* »

Guy Forget s'est installé durablement à la tête de l'équipe de France. « *Sauf si je ressens un manque de motivation, si mon discours ne passe plus ou si l'habitude s'installe, dit-il. Dans notre métier, la routine est quelque chose d'épouvantable. Je veux que chacune de nos rencontres se passe dans un esprit neuf. Notre force, c'est notre volonté et une solide préparation. Nous n'avancions pas vite mais tous ensemble. Ça nous protège des gros passages à vide.* » Dimanche, si la France conserve le vieux saladier d'argent, Guy Forget pourrait bien se rouler par terre.

# Chine : parias et patrons

par Nicolas Becquelin et Jean-Philippe Béja

DEPUIS bientôt une décennie, les médias s'émerveillent périodiquement des progrès du capitalisme en Chine. Encore récemment, dans ces colonnes (*Le Monde* du 8 novembre), l'avocat international Samuel Pisar affirmait que son séjour (sans doute d'au moins une semaine !) à Pékin, Shanghai et Hongkong (*sic*) l'avait « convaincu de l'ampleur du tournant qui s'y opère ». Notre spécialiste d'un jour n'hésitait pas à affirmer que « la globalisation diluera le nationalisme autant que l'idéologie ».

A l'occasion du 16<sup>e</sup> congrès du Parti communiste chinois, les interviews de milliardaires « rouges », rois de l'automobile, roi de l'orchidée, empereur des pièces détachées, se sont multipliées dans une presse internationale béate d'admiration devant son rêve réalisé : l'émergence du marché chinois. Et de glorifier les déclarations de Jiang Zemin qui, dans un discours d'une heure et demie rédigé dans une langue de bois d'un autre âge et prononcé sur un ton monocorde, affirme qu'il faut accueillir les représentants des forces productives les plus avancées (comprendre les nouveaux patrons) au sein du parti. Que de chemin parcouru depuis l'époque de Mao Zedong !

Nos observateurs tétanisés s'étonnent à peine de l'archaïsme stalinien de cette grand-messe. Pourtant, s'ils n'avaient pas la mémoire si courte, ils se souviendraient que le discours du parti dans le domaine politique n'a pas toujours été aussi rigide. Ainsi, dans son rapport au 13<sup>e</sup> congrès, en 1987, Zhao Ziyang, maintenu en résidence surveillée depuis treize ans pour s'être opposé à la proclamation de la loi martiale en 1989, avait appelé à la « séparation du parti et de l'Etat », et au dialogue avec la société. Le numéro un du parti et celui de l'Etat devaient alors être deux personnes différentes.

Le cumul des mandats, qui déplait tant aux analystes politiques français, ne semble pas être aussi gênant quand il s'exerce en Chine. Nul ne se scandalise que Hu Jintao devienne à la fois secrétaire général du PC et président de

la République. Dans le domaine politique, on applique la maxime de Lénine, « un pas en avant, deux pas en arrière ».

Les envoyés spéciaux, n'ont peut-être pas noté que, récemment, l'une des milliardaires les plus courtisées par le régime, l'actrice Liu Xiaqing, qui avait fait fortune dans l'immobilier, a été arrêtée pour « fraude fiscale », tandis qu'une autre de ses collègues, Rebiya Kadeer, présentée il y a encore quelques années comme la milliardaire ouïgour modèle, moisit dans une geôle d'Urumqi pour avoir vendu des « secrets d'Etat » (en fait, posté des coupures de presse officielle à son mari installé aux Etats-Unis).

Est-ce par hasard que la plupart des « nouveaux riches » n'ont de cesse d'envoyer leur conjoint ou leurs enfants en Occident où ils acquièrent des propriétés, et si possible des titres de séjour ? L'économiste He Qinglian, contrainte d'émigrer aux Etats-Unis sous peine d'arrestation, évaluait la fuite des capitaux à 20 milliards de dollars en 1998. Ce phénomène n'a fait que s'amplifier depuis ; il mon-

exclusivement les villes aux dépens des campagnes par la perpétuation du système du livret de résidence, le hukou, qui divise la société chinoise en 2 castes : urbaine (un tiers de la population) et rurale (les deux tiers restant).

Cette barrière est quasi infranchissable, si ce n'est par l'argent. La possession d'un hukou urbain garanti à son titulaire un certain nombre de droits : vivre en ville, acheter un logement à prix subventionné, envoyer ses enfants à l'école, bénéficier d'une assurance médicale, d'une indemnité de chômage en cas de licenciement.

Les résidents ruraux, eux, n'ont droit à rien de tout cela, et l'effondrement du système éducatif (devenu, de fait, payant) et surtout du système de santé (« générateur numéro un de pauvreté rurale » d'après une récente étude de Harvard) au cours des deux dernières décennies s'est ajouté aux impôts exorbitants pour pousser des dizaines de millions de paysans à aller travailler dans les villes, où ils exercent le plus souvent les métiers les plus pénibles et les plus dangereux.

## La grande majorité des travailleurs n'est pas aussi fascinée par les progrès du pays que l'avocat international Samuel Pisar

tre que les élites n'ont pas autant confiance dans le régime que les investisseurs étrangers.

Malgré la superficie médiatique qu'ils occupent, les nouveaux riches ne représentent toutefois qu'une infime minorité de la population. La grande majorité des travailleurs n'est pas aussi fascinée par les progrès du pays que Samuel Pisar. Ainsi, le paysan qui a abandonné son village parce que les innombrables taxes imposées par les cadres locaux le contraignent à la faillite, se heurte toujours à la barrière installée par le parti entre villes et campagnes.

Le spectacle de modernité et d'ordre qu'offrent Pékin et Shanghai est le reflet d'un choix politique du régime visant à enrichir

Du point de vue du droit, malgré les allègements apportés au système du hukou, ils restent des citoyens de seconde zone : leur présence est tolérée dans les municipalités mais ils ont un statut inférieur, circonscrit par des myriades de règlements mis au point par les autorités locales qui définissent aussi bien les emplois que leurs sont interdits que le type de logement qu'ils peuvent occuper. Ce sont de véritables immigrants dans leur propre pays.

A la veille du récent 16<sup>e</sup> congrès du parti, comme avant chaque grande manifestation internationale, de vastes rafles sont organisées afin de « nettoyer » et « purifier » les villes – injonctions que l'on retrouve en vue de la préparation

des Jeux olympiques de 2008.

Chaque année, les autorités détiennent plus de 3 millions de ces « indésirables », dans les quelque 800 centres de « détention et rapatriement » qui forment l'ossature d'un système placé hors de tout contrôle judiciaire. Les témoignages rapportent des conditions

**NICOLAS BECQUELIN** est directeur de recherche à Human Rights in China  
**JEAN-PHILIPPE BÉJA** est directeur de recherche au CNRS (Centre d'études et de recherches internationales).

effroyables : entassés par dizaines dans des cellules insalubres, enfants et adultes mélangés, insuffisamment nourris et soumis à un régime de surveillance fondé sur la toute-puissance de caïds de cellule qui font régner l'ordre par la violence.

La ségrégation institutionnalisée de millions de migrants est justifiée par la « menace » qu'ils représentent pour la « stabilité sociale ». Mais ce sont précisément les choix politiques du régime. Pour retrouver une légitimité largement compromise par l'écrasement du mouvement démocratique de juin 1989, il a décidé de favoriser exclusivement les élites urbaines qui sont à l'origine de cet exode rural. La concentration exclusive des ressources dans les villes et l'abandon des campagnes (que seuls sauvent les mandats envoyés par ces mêmes travailleurs migrants) relativisent le « miracle » chinois. Des millions de personnes qui l'ont rendu possible restent entièrement privées de droits.

Le parallèle avec l'industrialisation de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, si souvent invoqué pour justifier les conditions misérables des migrants, est historiquement faux : la division en 2 castes et l'absence totale de représentation politique ou sociale de ces groupes sociaux est sans équivalent, tout comme l'absence totale de réformes politiques du monopole du Parti. L'admission d'un nouveau patron parmi les membres suppléants du comité central ne suffira pas à résoudre les graves défis sociaux de la décennie qui s'ouvre.

# Dura lex, José Bové, sed lex par Michel Laval

CE n'est pas le moindre des paradoxes que de voir s'ameuter pour la grâce de José Bové certains de ceux qui s'assurent périodiquement contre Jacques Chirac et ne lui font d'ordinaire crédit d'aucune présomption favorable.

Il n'est pas moins singulier d'entendre des hommes politiques qui exerçaient, hier, les responsabilités du pouvoir et qui aspirent à les retrouver, joindre leurs voix au concert de protestations qui s'organise.

Il est encore plus surprenant de voir l'infanterie des belles âmes s'ébranler pour soutenir une demande que José Bové refuserait de présenter pour, dit une rumeur, ne pas « prêter allégeance ».

Tout ce mouvement – on brûle de parler de tapage – fait bien peu de cas des règles les plus simples, les plus élémentaires, les plus classiques, de la démocratie et de la République, et s'il devait trouver son aboutissement, l'Etat de droit n'en sortirait à coup sûr ni grandi ni renforcé.

Trois raisons au moins s'opposent à la grâce de José Bové, qu'on voudrait croire décisives, et qui tiennent, l'une après l'autre, au discrédit dont son usage frapperait la décision des juges, à l'encouragement qu'il fournirait aux extrémistes et à la logique politique dont il consacrerait la victoire.

## Quelle portée, quel sens, quelle valeur ont les verdicts si on les ignore si ostensiblement ?

**Le discrédit.** Peut-on concevoir que des juges dont on dit qu'ils ont fait preuve en la circonstance de beaucoup de compréhension et de patience face aux provocations répétées de José Bové soient brutalement désavoués sous la pression d'une fraction bruyante de l'opinion ? La justice qui passe, non sans raison, pour la femme malade de la République, n'a pas besoin

qu'on accoure à son chevet avec de tels remèdes qui ne peuvent qu'amplifier le mal dont elle souffre. Rien ne serait plus compromettant pour son état que l'usage d'un droit régalien dont le fondement est sans doute constitutionnel, mais l'essence divine et l'usage, par vocation, arbitraire. Un droit que l'Assemblée constituante de 1791 avait rayé de nos codes parce qu'il portait atteinte au principe de la séparation des

**MICHEL LAVAL** est avocat.

pouvoirs et que brandissent désormais ceux qui, en d'autres circonstances, professent les vertus républicaines.

Quel regard les juges, « bouches de la loi » dit Montesquieu, posent-ils sur leur condition, quelle conception se feront-ils de leur fonction, quelle estime pourront-ils inspirer, si au premier regard, au moindre brouhaha médiatique, à la moindre protestation, au moindre mouvement de foule, le pouvoir les abandonne et sacrifie leurs sentences aux exigences de la rue ? Que comprendront les jeunes délinquants qui purgent leur peine sans bénéficier de clémence particulière ? Et de manière plus générale, peut-on persévérer dans la remise en cause permanente, la remise en cause systématique, de l'exécution des décisions de justice sans courir le risque d'en faire des lettres mortes, sans désabuser ceux qui les rendent et désespérer ceux qu'elles protègent ? Maurice Papon libéré, José Bové gracié, quelle portée, quel sens, quelle valeur ont les verdicts si on les ignore si ostensiblement ?

**Les extrêmes.** Ils travaillent en profondeur avec tantôt leurs délires xénophobes et racistes, tantôt leurs promesses d'affrontements sociaux en forme de « 3<sup>e</sup> tour ». La grâce de José Bové serait l'assurance de l'impunité des adeptes du fait accompli contre le droit, les adeptes du rapport de force, la porte grande ouverte à la tyrannie des minorités qui trouvent toujours, dans l'arsenal inépuisable des idéologies, l'alibi de leurs aventures, et qui, quand la démocratie ne cède pas à leurs revendications, s'en offusquent au nom de ses principes. Mais – est-ce nécessaire de le rappeler ? – José Bové n'a pas été poursuivi pour ses opinions, il n'a pas été condamné pour son engagement syndical, mais pour des actes de vandalisme, des actes répétés, parfaitement volontaires, de destruction qui ont ruiné le bien d'autrui.

Ces actes n'ont rien à voir avec la liberté d'expression, ils n'entrent pas dans le sanctuaire inviolable des libertés publiques. Faire aujourd'hui de José Bové le martyr d'un pouvoir fort, l'ériger en « détenu politique » d'un régime policier, relève de la manipulation politique. Qui peut raisonnablement prêter la main à une telle démagogie dont nul n'a rien à gagner sinon ceux qui attendent que le système s'affaiblisse encore davantage ?

**La logique.** C'est le plus préoccupant. Ne voit-on pas travailler en arrière-fond l'éternelle contestation de la loi démocratique, le refus récurrent de consentir à ses limites ? Vieille tentation, vieux démon, dont la campagne pour la grâce de José Bové semble fournir le nouvel exutoire. Il n'y a pas en démocratie de contradiction entre la légitimité et la légalité. Il n'y a pas en démocratie de pays réel qui s'oppose au pays légal. Chercher l'affrontement entre l'un et l'autre conduit sur une pente funeste dont nous possédons le précédent historique. La question posée concerne donc la loi démocratique. L'alternative est entre son acceptation et son refus. Aujourd'hui, ce sont les juges qui paieront le prix d'un renoncement. Mais demain la dette sera générale et le risque est de ne trouver personne pour l'acquitter.

« Dura lex, sed lex. » Avant d'être un régime, la République est une pédagogie et avant d'être un système, la démocratie est une discipline. Le sort qui attend José Bové est sans aucun doute regrettable et pénible. Nul ne peut s'en réjouir, parce que chacun mesure l'épave qui l'attend. Mais est-ce une raison pour oublier les principes qui nous tiennent en commun ?

# Cuba, où est la gauche française ?

AUX armes, camarades ! Sus au diable américain ! Vive José Bové !

Tous à Florence ! Changeons d'avenir ! A l'Attac !...

Voilà nos dirigeants, le verbe haut, le poing levé, la main sur le cœur et le cœur sur la main. En ces temps de grande ferveur protestataire, tout est là pour oublier qu'un point nous déshonore à gauche, aujourd'hui plus que jamais : Cuba, question socialistiquement incorrecte s'il en est. On s'offusque en France que José Bové, un « syndicaliste », puisse être emprisonné. Soit. Mais alors pourquoi les mêmes font-ils semblant d'ignorer que toute liberté continue d'être niée à Cuba ? Pourquoi persister à taire le « projet Varela » ?

C'est l'histoire d'un homme, Oswaldo Paya Sardinias – dit Paya –, qui est l'un des principaux représentants du mouvement chrétien libéral à Cuba. Persécuté dès l'enfance par le régime castriste parce que catholique, il est conduit par son engagement politique libéral dès les années 1960 dans les camps de rééducation. A l'époque, de nombreux prisonniers politiques, les fameux *plantados*, refusent de se laisser « rééduquer », et décident de purger jusqu'au bout leur peine de prison de vingt ou trente ans.

Paya découvre alors l'article 88 de la Constitution cubaine qui permet d'enclencher une procédure référendaire à la simple demande de 10 000 Cubains. Commence alors pour Paya et l'ensemble du Movimiento cristiano de libera-

cion, Antonio Díaz, Sánchez, José Rodríguez Garrido, Regis Iglesias Ramírez, une collecte de signatures authentifiées qui durera des années. La sécurité de l'Etat surveille, les menaces et les harcèlements abondent. Dans la tourmente, le projet Varela – du nom d'un prêtre indépendantiste du XIX<sup>e</sup> siècle – est né.

Le 10 mai 2002, Paya le dépose officiellement à l'Assemblée nationale cubaine, fort de 11 020 signatures. L'objectif est simple : obtenir la libération des prisonniers politiques et la tenue d'élections libres.

Jimmy Carter, apôtre avoué d'une levée de l'embargo qui pèse depuis plus de quarante ans sur le pays, en visite le 12 mai, parle du projet Varela et laisse espérer une

le Parlement cubain adopte, à main levée et à l'unanimité, un amendement à la Constitution rendant intouchable la Constitution cubaine.

En un jour « organisé » de liesse et de fête nationale, l'amendement constitutionnel est passé. Autrement dit, et contrairement à une scandaleuse idée reçue, le régime s'est encore durci, et Castro s'est, une fois encore, servi de l'embargo pour étouffer la dissidence. Le 18 décembre, Paya recevra le prix Sakharov décerné par la Commission européenne. Mais il ne viendra pas le chercher : qui peut croire qu'il aura un visa pour s'y rendre, lui qui, en cinquante ans, n'a jamais eu le droit de sortir de son pays ?

## Chers camarades, où avez-vous la tête ? Où avez-vous le cœur ? Peut-être trouvez-vous que le bilan de Fidel Castro est « globalement positif » ?

détente internationale. Acculé, le vieux Castro doit sauver son régime en se donnant l'air héroïque. Le prétexte idéal vient avec le discours de George W. Bush, prononcé à Miami au même moment, qui lie la levée de l'embargo à la tenue d'élections libres sur le territoire cubain. Un mois plus tard, le 26 juin, une pétition réunissant 98,97 % des électeurs (quel plébiscite ! Saddam Hussein n'a qu'à bien se tenir...) déclare le socialisme « irrévocable » ; dans la foulée,

Qui, surtout, à gauche, en demandera un pour lui ? Qui, au Parti socialiste, se soucie du projet Varela ? Chers camarades, où avez-vous la tête ? Où avez-vous le cœur ? Peut-être trouvez-vous que le bilan de Fidel Castro est « globalement positif » ?

A se taire sur le projet Varela, la gauche française laisse passer une chance inespérée de défendre enfin à Cuba le principe d'élections libres. Vaut-il mieux ne pas condamner ouvertement une dicta-

ture, parce qu'elle incommode les Etats-Unis, que défendre les droits de l'homme, partout où ils sont bafoués ? La gauche est-elle à ce point en quête d'elle-même et fascinée par ses mythes qu'elle ne peut pas se payer une dénonciation des crimes commis par un monstre déguisé en dictateur sympathique ? Bien sûr, il est plus rentable, à court terme, de soutenir les grandes messes antimondialisation, d'écouter Manu Chao, de caresser dans le sens du poil une gauche impubère qui brandit le visage du Che à la face du diable américain ! Vivent les étendards branchés de la lutte contre l'impérialisme yankee ! *Viva Fidel !* A dire vrai, l'image du sinistre Ignacio Ramonet, pour ne citer que lui, reçu comme un chef d'Etat à la 11<sup>e</sup> Foire du livre de La Havane, a de quoi soulever le cœur...

Où est la gauche ? Pas où l'on croit. Pas où il faut. La gauche n'est pas à Cuba.

Sur ce sujet, elle se rend coupable d'un mensonge par omission. Beaucoup ont pu autrefois se laisser abuser par les ruses de Castro, aujourd'hui c'est impardonnable. Faut-il être hémiplégique pour penser qu'on ne puisse à la fois combattre les formes inhumaines que prend le capitalisme, et dénoncer la tyrannie castriste ? Comment ne pas voir que l'embargo sert les intérêts de Castro et lui permet de se poser en martyr ?

Les dictatures ne sont ni de gauche ni de droite, elles sont infâmes. N'abandonnons pas le front cubain à une démagogie de droite, n'absolvons pas cette gauche qui se complait de son silence. Ne mettons pas une faute historique

par souci tactique. Le PS tient son congrès en mai 2003 : il ne suffira pas d'y parler de mondialisation, il faudra aussi parler de Cuba. Il ne suffit pas de s'en prendre au « village planétaire » pour croire qu'on est sorti de l'auberge : courtiser José Bové alors que l'on tourne ostensiblement le dos à la souffran-

**RAPHAËL ENTHOVEN, JULIEN CANTEGREIL, GEOFFROY LAUVAU, ROMAIN PASEROT et ALEXANDRE VIROS** sont membres ou sympathisant du PS.

ce cubaine, c'est se payer de mots. Il y a dans le problème cubain le signe patent d'une gauche à la dérive.

Notre gauche ne prend pas position, et ce n'est pas anodin. Peur de paraître droitier en ces temps de réveil de l'utopie ? Volonté de flatter le militant désespéré qui se cherche des idoles ? Quelle misère ! Comme si, en 2002, nous avions plus à craindre du capitaliste que du dictateur.

La gauche veut se transformer, le PS cherche un second souffle ? Qu'il commence donc par œuvrer autrement que par opportunisme : veut-on oui ou non la tenue d'élections libres et transparentes à Cuba ? Les dirigeants socialistes sont-ils prêts à mécontenter la frange la moins informée de leur électoral en réclamant un visa pour Paya ? Le PS et, au-delà, la gauche française ont jusqu'à décembre pour ne pas rougir de honte.

C'est en tant qu'hommes de gauche, épris de justice sociale et de démocratie, que nous réclamons un visa pour Paya !

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Concomitance

IL EST TROP TÔT pour déterminer avec certitude si les deux attentats de Mombasa, au Kenya, sont l'œuvre d'Al-Qaida ou d'une de ses filiales. Mais de nombreux indices tendent à accréditer la signature de Ben Laden : le mode opérationnel, la revendication par un groupe jusqu'ici inconnu, enfin et surtout le lieu des attaques. Au Kenya, où Al-Qaida avait déjà frappé en août 1998 et a pu y maintenir des groupes dormants ; au Kenya, c'est-à-dire à la lisière de la corne de l'Afrique, à portée du Soudan, du Yémen et surtout de la Somalie limitrophe, où des réseaux assimilés à la nébuleuse Ben Laden restent actifs. Dernier argument en « faveur » de la piste Al-Qaida, le Hamas et le Djihad palestiniens n'ont jamais mené d'opérations hors des territoires palestiniens et d'Israël même. Et les organisations nationalistes palestiniennes, dont certaines s'étaient illustrées par des attentats et des prises d'otages contre Israël dans le monde dans les années 1970, n'ont mené aucune opération de ce type depuis le début de l'intifada.

Enfin, contrairement à ce que l'on entend dire depuis jeudi, ce ne serait pas la première fois qu'Al-Qaida, ou des réseaux locaux identifiés à sa mouvance, s'en prendraient à Israël. Il semble que plusieurs tentatives d'attentats aient été déjouées récemment contre des intérêts israéliens en Asie du Sud-Est. C'est bien, en revanche, la première fois qu'un attentat anti-israélien attribué au réseau Ben Laden réussit – même si l'échec des

deux tirs de missile a évité un immense carnage.

Reste la concomitance des temps avec l'attentat qui, jeudi, dans la ville de Beit Shean, a tué six autres Israéliens dans un bureau de vote du Likoud, où se déroulaient les primaires pour désigner la tête de liste du parti aux prochaines élections législatives. Depuis son accession au pouvoir, en février 2001, et beaucoup plus encore depuis les attentats du 11 septembre, Ariel Sharon n'a jamais manqué la moindre occasion de rappeler sa conviction profonde, condensée en une formule choc : « Arafat = Ben Laden ». Quelle que soit sa forme et où qu'elle ait lieu, la terreur contre des civils ne favorise jamais une réflexion sereine sur les grands enjeux politiques. La terrible concomitance des actes terroristes de jeudi, même s'il paraît très peu probable qu'ils ont été coordonnés, ne peut que « renforcer » aux yeux d'une partie croissante de la population israélienne le bien-fondé du raisonnement de son premier ministre. D'autant que l'attentat de Beit Shean a été très vite revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe armé originaire du Fatah, le parti de Yasser Arafat.

Ariel Sharon a coutume de rappeler qu'après chaque attaque palestinienne la légitimité d'Israël à accroître son emprise sur les territoires occupés palestiniens et leur population sort renforcée. Les victimes des attentats du Kenya et de Beit Shean sont israéliennes. Les victimes politiques sont, aussi, les Palestiniens eux-mêmes.

## Pierre Mendès France en habit d'élu local

LE GARDE CHAMPÊTRE a tout écouté ; mais il est le seul. En 1929, Pierre Mendès France vient de prendre la parole devant une salle vide à Saint-Aubin-d'Escroville, dans l'Eure. Il n'a que 22 ans et rêve de conquérir un siège à la Chambre des députés.

« Il était jeune, parisien, avocat. Il était... que sais-je encore ? », se souvient, dans *La Dépêche de Louviers* du 18 mars 1938, son directeur de campagne. Ce jour-là, Mendès prend soin d'écouter et de parler avec l'employé forestier. Sa sollicitude paye. La réunion suivante, la salle est pleine. Ainsi démarre l'implantation de « PMF » en Normandie. Elle durera vingt ans. Député de 1932 à 1940 puis de 1946 à 1958, maire de Louviers, il sera président du conseil général de l'Eure pendant près de quinze ans, de 1945 à 1958.

A l'occasion des vingt ans de la mort de l'ancien président du conseil, le 18 octobre 1982, Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de

France, l'académicien Jean-Denis Bredin, l'historien Serge Berstein, ainsi qu'une dizaine de chercheurs, ont participé à un colloque organisé les 28 et 29 novembre à Evreux par le département pour, selon l'actuel président du conseil général (PS), Jean-Louis Destans, « combler ce vide historiographique ».

Comment l'homme du discours de Carthage sur la décolonisation et des accords de Genève, qui mirent fin, en 1954, à la guerre d'Indochine, s'est-il enraciné dans un fief qu'il qualifiait lui-même de « réactionnaire et rural » ? Quelle était la vision et la pratique de la démocratie locale de cet homme qui n'est resté président du conseil que sept mois et dix-sept jours ?

C'est par « dépit amoureux » que PMF part à la conquête de l'Eure, raconte son père dans la biographie écrite par Jean Lacouture, *Le Citoyen Mendès France* (Le Seuil). « Par hasard », devait expliquer Claude Cornu, professeur de lettres, invité au colloque : aucun candidat du Parti

radical ne se dégageait localement. Mendès connaît la région pour y avoir été envoyé par Edouard Herriot donner des conférences sur les radicaux. Et la perspective de l'ouverture d'un nouveau tribunal à Louviers achève d'attirer le jeune avocat.

Terre de mission catholique et conservatrice ou région modérée ? Les historiens qui participent au colloque n'ont pas la même analyse du contexte politique. Mais tous devaient rappeler les déchaînements d'une partie de la presse locale contre le « horsain », débarqué de Paris.

Mendès sait aussi se servir de la presse locale, celle de ses amis radicaux. Il s'appuie sur les « comités républicains » pour ses réunions. Au tribunal, ses clients sont autant de relais d'opinion ; en 1931, la faillite d'une banque régionale, qu'il avait anticipée dans la presse, lui permet de démontrer ses compétences financières à une frange de l'électorat qui vote plutôt à droite. Elu en 1932 avec quelques voix d'avance seulement, il jette les bases de ce que Françoise Chapon, historienne, maître de conférences à l'UIUFM de Rouen, devait appeler un « mendésisme local ».

## Les aventures de Victor Hugo

PAR CAGNAT



Guernesey 1865 : « Une servante couchait dans la chambre voisine, et Booz n'était toujours pas endormi... »

ANDRÉ MAUROIS

Béatrice Jérôme

## Etats-Unis : l'isolationnisme

Suite de la première page

Après le 11 septembre, ils font la guerre, seuls, en Afghanistan ; ils menacent les pays de « l'axe du Mal » ; ils exigent que l'Autorité palestinienne se réforme avant de parler de négociations de paix ; et, pour l'Irak, ils tentent une première, un coup d'Etat extérieur. Le reste du monde n'y peut pas grand-chose, sinon, dans le cas de l'Irak, passer au fauve une muselière provisoire.

Pour les autres, le bilan est positif. Une administration qui entendait n'en faire qu'à sa tête et se replier sur une conception étroite de l'intérêt national a découvert les bienfaits des alliances et des négociations. Elle a appris à passer des compromis. Plutôt que de désengager les Etats-Unis, comme elle se proposait de le faire, elle les a réengagés dans plusieurs régions du monde, de l'Asie centrale et méridionale au Proche-Orient, de la péninsule de Corée à la Colombie. L'élargissement de l'OTAN, après tout, veut dire que Washington étend le périmètre de son alliance la plus contraignante et garantit la sécurité, plus seulement de l'Europe occidentale, mais de la Pologne, de la Slovaquie ou de la Slovénie. La plus grande puissance du moment ne se détourne pas du reste du monde mais confirme ou restaure ses liens d'interdépendance avec l'Europe et l'Asie, alors que, conformément à son programme, M. Bush cherche une entente plus étroite avec l'Amérique latine.

A ceux qui le regrettent comme à ceux qui s'en réjouissent, le tableau, aujourd'hui, est celui d'une Amérique plus que jamais présente dans le monde. Dans le cas des Nations unies, on peut même dire qu'elle a renouvelé le bail, alors que c'était l'un de deux enjeux du débat irakien. Pour les partisans d'une action rapide, donc unilatérale, il s'agissait d'en finir avec Saddam Hussein, mais aussi avec l'ONU. Le vice-président, Richard Cheney, et le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, ne s'en sont pas cachés. Attentif aux sondages d'opinion, qui ont montré qu'une majorité relative des Américains était d'accord pour agir en Irak à condition que ce soit avec l'autorisation de l'ONU, M. Bush a renoncé, dans cette circonstance, à faire usage du droit de « préemption » qu'il a revendiqué, en juin, dans son discours de West Point. En y renonçant, il a peut-être sauvé l'ONU.

Et si cette situation était temporaire, voire seulement apparente ? Dans un livre qui vient de paraître, *The End of the American Era* (La fin de l'ère américaine, publié chez Knopf, New York), un universitaire, ancien de la première administration Clinton, Charles Kupchan, bouscule certaines idées reçues à Washington. Deux familles de pensée s'y félicitent, globalement, de la politique menée par M. Bush. Les diplomates « classiques », souvent proches du premier président George Bush, père de l'actuel, ont plaidé pour que le président saisisse l'ONU du problème irakien, et ils ont été écoutés. Leurs adversaires néoconservateurs sont moins contents, puisqu'ils voulaient une action unilatérale ; mais ils se con-

solent en observant que l'isolationnisme a été tenu en lisière et que ce gouvernement est actif dans les affaires du monde.

M. Kupchan donne aux uns et aux autres des raisons de s'inquiéter. Sa thèse fondamentale est que ce qu'il appelle « l'internationalisme libéral », imposé aux Etats-Unis par la seconde guerre mondiale, puis par l'affrontement avec l'Union soviétique, a rempli sa mission et n'a pas été remplacé.

Depuis l'effondrement du bloc communiste, la tendance dominante, aux Etats-Unis, est le désengagement et le repli sur les positions qui ont prévalu, dans l'histoire américaine, jusqu'à l'agression japonaise de Pearl Harbor, en décembre 1941. Pour Charles Kupchan, le 11 septembre 2001 n'est pas un nouveau Pearl Harbor ; l'agression terroriste peut inciter les Etats-Unis à se retirer des zones de conflit où leur présence et leurs choix d'alliances les exposent, en particulier au Proche-Orient.

## UNE LOURDE ERREUR

Faute de « grande stratégie », semblable à celle que Franklin Roosevelt a élaborée pour l'après-guerre tout en combattant l'Allemagne et le Japon, ou à celle que Harry Truman a définie lorsque le « rideau de fer », en 1947, a coupé l'Europe en deux, la politique américaine est sourdement inspirée par l'isolationnisme. D'abord, le programme de défense antimissile est plus que jamais là, nœud central d'une défense visant à mettre l'Amérique à l'abri des menaces et à lui permettre de s'en désintéresser. Ensuite, « l'effort de guerre » principal de l'après-11 septembre

est, certes, l'augmentation du budget militaire (plus 48 milliards de dollars), mais vient aussitôt après celui de la sécurité du territoire, qui va devenir le deuxième ministère par le nombre de fonctionnaires (170 000), avec des crédits annuels de 35,5 milliards de dollars ; là encore, il s'agit de se protéger plutôt que de se projeter.

D'autres facteurs, démographiques, géographiques et politiques agissent, selon M. Kupchan, dans le sens de l'isolationnisme, ou de l'unilatéralisme qui n'en est qu'une variante. Cette tendance risque d'être renforcée, selon l'auteur, par l'affirmation de pôles concurrents. Rompant avec l'opinion reçue à Washington, il explique que l'Europe, puissance économique, se transforme en puissance politique. La plupart des experts américains tiennent l'Europe pour quantité négligeable, quand ils n'ironisent pas sur la complexité de l'UE, pour finir par le jugement péremptoire qui a fait la gloire du néoconservateur Robert Kagan cet été : l'Europe ne compte pas parce que sa puissance militaire est insignifiante. M. Kupchan estime que ceux qui pensent ainsi commettent une lourde erreur et ne voient pas que, déjà, diplomatiquement, l'Union européenne a acquis un poids suffisant pour résister aux Etats-Unis, que ce soit sur le protocole de Kyoto ou sur la Cour pénale internationale. Une conscience nationale européenne prend corps dans l'opposition à la politique américaine, et elle s'exprime avec plus de force depuis un an. Bien-tôt, peut-être, l'Occident cessera d'être unipolaire.

Patrick Jarreau

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

## Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lollchon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

## Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

## Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;  
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;  
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

## Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

## Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

## www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde  
DOSSIERS & DOCUMENTS  
LITTÉRAIRES

1 Alexandre Dumas

2 Le surréalisme

Octobre 2002 - 8 pages - 2,20 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975  
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

## La métamorphose du « gros rouge »

Symbole du vin ordinaire du Sud-Ouest, le grenache revit, de Châteauneuf-du-Pape à Banyuls, grâce à une nouvelle génération de viticulteurs amoureux de leur terroir, raconte « Terre de vins »

CALIFORNIE française avec ses expérimentations, ses innovations en matière de vins dans une région longtemps réputée pour produire un « gros rouge » dont le consommateur ne veut plus, le Sud-Ouest est en pleine renaissance. Exemple de ce renouveau basé sur des techniques modernes et des cépages traditionnels, celui du grenache, auquel le trimestriel *Terre de vins* consacre son numéro d'automne.

Sortant pour la première fois de la région de Languedoc-Roussillon pour s'étendre au sud de la vallée du Rhône, comme l'explique son directeur de la rédaction, Marc Médevielle, ce magazine sur les « saveurs des terroirs du Sud » nous introduit dans le royaume de ce cépage typiquement méridional longtemps décrié. « Originaire d'Espagne, le « vin de grenache » est cité pour la première fois en France par le poète Eustache Deschamps vers 1400. » Après une traversée du désert, il est devenu le premier cépage rouge de l'Hexagone, à égalité avec le merlot, avec 100 000 hectares et 60 % du vignoble de la vallée du Rhône. « Par rapport à la défense de l'identité méditerranéenne, le grenache est plus difficile à copier. Il exige un savoir-faire particulier, notamment pour maîtriser sa vigueur, de grands terroirs et de la chaleur, des conditions incontournables pour que s'expriment ses arômes de fruits mûrs, de réglisse, de cacao, de garrigue, d'épices, et qu'il trouve son plein équilibre », explique l'ampélographe (spécialiste des vignes) Jean-Michel Boursicot à propos de ce vin capiteux qui se



décline en rouge comme en blanc. Mais, s'inquiète *Terre de vins*, le grenache « serait-il malgré tout un colosse aux pieds d'argile », face à une tendance à la facilité et à la banalisation des goûts ? Se portant à son secours, de jeunes vigneron revendiquent « la primauté qu'ils accordent au grenache noir ». Premier résultat, la première Journée internationale du grenache organisée à Perpignan en 2001 sous l'égide de Slow Food. Ses promoteurs, Jean Lhéritier, un enseignant qui a introduit en France cette association fondée en Italie pour la défense du bon goût, et le viticulteur de Banyuls Marc Parcé (Domaine de La Rectorie), expliquent que le grenache est « une arme contre l'uniformisation du monde du vin ». « Les vins à dominante de grenache n'ont rien à voir avec des vins de cépage. Le grenache est un cépage qui permet aux terroirs et aux hommes de s'exprimer dans leur diversité », affirme le premier, tandis que le second ajoute que ces vins « sont rarement éblouissants en dégustation pure. C'est un handicap, ce n'est pas un cépage à la mode dans les dégustations professionnelles » qui « font » le

réussi à relancer un cru qui était en train de disparaître, en assemblage ou même pur, un pari difficile pour un vin aussi puissant.

re Denis Ferrer, héritier d'une longue lignée de viticulteurs de Terrats (Pyrénées-Orientales), qui s'est associé à Bruno Ribière dans le Domaine Ferrer-Rivière et veut tirer le maximum d'un terroir difficile, exigeant et imprévisible. Sa devise, « savoir raisin garder ».

Mais on ne saurait être exhaustif sans parler de ces curiosités qui donnent au grenache un charme spécifique souvent trop mal connu. D'abord les vins doux naturels – banyuls, maury, rivesaltes – qui ne se portent pas trop bien, commercialement parlant. Après avoir trop longtemps servi de fond de sauce, le banyuls a repris ses lettres de noblesse : puissant, il est le seul à résister au chocolat. Mais aussi ce rancio, ou ranci, typiquement catalan, indispensable ingrédient de la cuisine locale grâce à son « inimitable nuance d'amertume », qui se marie si bien avec les anchois de Collioure et qui gagnerait à être mieux apprécié ailleurs.

Patrice de Beer  
★ 5,5 €, www.terrede vins.com

« SAVOIR RAISIN GARDER »  
Ainsi Frédérique Vaquer, Bourguignonne veuve à 34 ans d'un vigneron catalan qui a repris seule le Domaine Vaquer à Tresserre (Pyrénées-Orientales) et produit un grenache pur aux arômes de fruits noirs, d'olive et de moka. Ou les frères Gilles et Thierry Faravel, du Domaine de la Bouissière, à Gigondas, fascinés par ces « vins masculins, mais pas que du muscle et rien dans la tête ». Ou Hervé Sénégas, du Domaine Le Troubadour à Aigne (Hérault), ancien de Médecins sans frontières, qui a « craqué pour le grenache » qu'il cultive en biodynamie. Ou enco-

teur qui se demande si « le climat politique de ces dernières semaines et l'apparition de phénomènes comme l'affaire Aghajari ne montrent pas que les forces en présence se dirigent, consciemment ou non, sur un terrain d'incompréhension totale ».

Guissou Jahangiri

### SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

#### Rafik Khalifa

■ Le député (Verts) Noël Mamère a déposé une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête relative à l'origine des fonds du groupe algérien Khalifa et sur leur utilisation en France. [www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0334.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0334.asp)

■ Le groupe présidé par Rafik Abdelmoumène Khalifa présente ses activités sur son site portail. [www.khalifa.com](http://www.khalifa.com)

■ Il accorde une large place à la biographie – amicale – que la journaliste Denyse Beaulieu a consacré à son PDG : Rafik Khalifa, *histoire d'un envol*. [http://195.154.77.40/livre/histoire\\_d\\_un\\_env.pdf](http://195.154.77.40/livre/histoire_d_un_env.pdf)

■ Fin 2001, *Le Point* consacra un portrait au « golden boy de l'OM » qui suscita d'abondantes réactions. [www.ltscomputer.com/99.shtml](http://www.ltscomputer.com/99.shtml)

■ Dans un dossier sur « Les nouveaux nababs », *Le Nouvel Observateur* signalait l'émergence du « Petit prince du capitalisme algérien ». [www.nouvelobs.com/articles/19967/a22080.html](http://www.nouvelobs.com/articles/19967/a22080.html)

■ *Le Parisien* a rassemblé ses articles sur le sujet sous le titre « Qui se cache derrière M. Khalifa ? ». [www.leparisien.com/home/info/dossier/1\\_article.htm?dossierid=180849504](http://www.leparisien.com/home/info/dossier/1_article.htm?dossierid=180849504)

■ Pour *Le Canard enchaîné*, « L'étoile du milliardaire algérien Khalifa commence à pâlir. » [www.algeria-watch.de/farticle/economie/etoile\\_khalifa.htm](http://www.algeria-watch.de/farticle/economie/etoile_khalifa.htm)

■ *Liberation* montre « La face cachée de l'empire Khalifa ». [www.liberation.fr/page.php?Article=61953](http://www.liberation.fr/page.php?Article=61953)

vincent.truffly@lemonde.fr

### AU COURRIER DES LECTEURS

#### Construction européenne

M. Rocard donne de l'Europe une image bien peu flatteuse et très peu rassurante pour l'avenir (*Le Monde* du 27 novembre). A le lire, il conviendrait d'accueillir la Turquie dans l'Union européenne pour ne pas froisser le milliard de musulmans qui nous observe d'un œil sévère, voire menaçant. L'Europe n'aurait pas d'alternative : soit elle choisit de faire retraite sur ses valeurs essentielles, et notamment sur la laïcité, terme auquel M. Rocard propose de substituer l'adjectif « séculier », ce qui éviterait peut-être de froisser les « islamistes modérés » ; soit elle est condamnée, à plus ou moins longue échéance, à un choc frontal avec le monde musulman. Bref, il semble que la thèse de M. Huntington se soit définitivement imposée dans nos esprits.

N'y aurait-il donc plus aucun moyen, aujourd'hui, d'échapper à cette alternative ? L'Europe ne pourrait-elle pas avoir le courage d'affirmer ses propres valeurs, au

### LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

## La répression islamiste vue par la presse iranienne

La condamnation à mort d'un réformateur suscite un vif affrontement au sein du pouvoir

« LA CONDAMNATION à mort d'Hachem Aghajari est sans doute l'un des événements politiques les plus scandaleux de ces dernières années », note le quotidien réformateur de Téhéran *Emrouz*. Cet universitaire réformateur et ancien combattant de la guerre Iran-Irak a été accusé de blasphème et condamné à la peine capitale, le 6 novembre, par une justice contrôlée par l'aile dure du régime.

Ce verdict s'inscrit dans le conflit entre les deux tendances du pouvoir, alors que le Parlement à majorité réformatrice débattait de projets de loi visant à étendre les pouvoirs du président Khatami aux dépens des instances parallèles à l'exécutif, dominées par les conservateurs. L'affaire a provoqué des manifestations d'étudiants, trois ans après la sévère répression dans les cités universitaires. Des slogans comme « Mort aux talibans, à Kaboul et à Téhéran ! » ou « Liberté du peuple par référendum » ont entraîné des arrestations.

Face aux risques de débordements, le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, a d'abord ordonné la révision du verdict, puis interdit les rassemblements. Selon le quotidien modéré *Entekhab*, le vice-ministre de la science, responsable des universités, a déclaré que la coopération avec les forces de sécurité pour faire cesser les manifestations visait à « empêcher que les rassemblements ne se transforment en une crise nationale pire que les précédentes protestations d'étudiants ». *Emrouz* critique l'interdic-

tion de manifester : « On nous dit qu'il faut que les critiques et les opposants expriment leurs désaccords par des moyens légaux, notamment parce que le jugement n'est pas encore confirmé. Comme si se rassembler ou manifester était contraire à la loi ! Rester silencieux serait accepter ce jugement. »

#### « VOLONTÉ DE CONTRÔLE »

Les effets de cette condamnation ne s'arrêtent pas là. Un appel de 134 journalistes, cité par l'agence de presse étudiante *ISNA*, a élargi le débat en exigeant la libération d'autres détenus d'opinion. « La pratique judiciaire met en danger le principe même de la critique. La censure de la presse et les interdits sont révélateurs d'une volonté politique de contrôler les milieux de la culture, de la science et la presse, ce qui est anticonstitutionnel. » Cet appel répond à *Keyhan*, quotidien porte-parole des conservateurs, qui propose une seconde « révolution culturelle » – à l'instar de celle lancée deux ans après la révolution de 1979 – pour « chasser une cinquième colonne du ministère de la science et des universités ».

Pour *Rooydad.com*, principal site d'information (depuis l'interdiction de plus de quatre-vingts titres de la presse) du mouvement réformateur Front de Mosharekat, les menaces de *Keyhan* traduisent « la profonde inquiétude de l'aile droite face au sursaut des étudiants », ce qui explique « les agissements des groupes de pression » infiltrés parmi les manifestants

pour faire entrer les forces de répression dans les universités ».

Les réformateurs s'inquiètent d'une récupération par « la machine de l'administration Bush et des médias américains » dans le cadre de leur stratégie d'isolement du régime iranien, classé dans l'« axe du Mal ». *ISNA* cite un élu réforma-

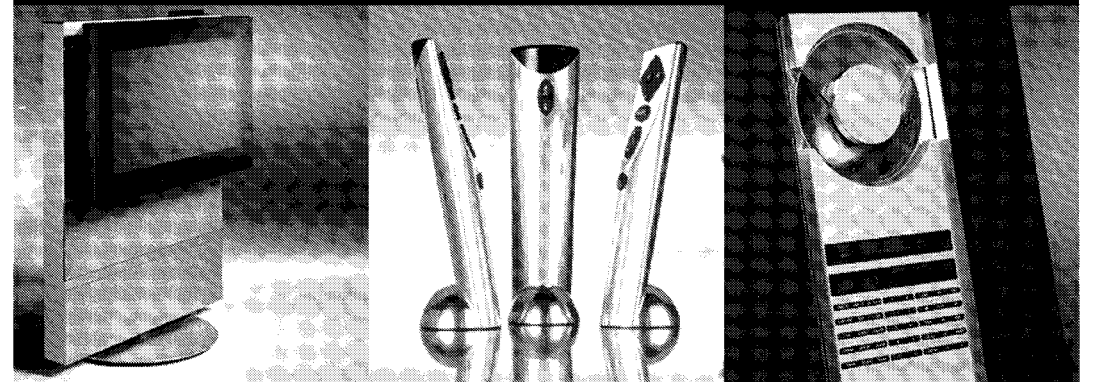
teur qui se demande si « le climat politique de ces dernières semaines et l'apparition de phénomènes comme l'affaire Aghajari ne montrent pas que les forces en présence se dirigent, consciemment ou non, sur un terrain d'incompréhension totale ».

Guissou Jahangiri

L'EMOTION EST UNE OCCASION QUE L' ON SAISIT AU VOL.

# LES TROIS JOURS DE L'OCCASION BANG & OLUFSEN

DU VENDREDI 29 NOVEMBRE AU DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2002 DE 10H A 19H.



Offres exceptionnelles sur matériel d'occasion

**BANG & OLUFSEN BASTILLE**  
44, boulevard Henri IV, 75004 Paris  
01 42 77 97 77

**BANG & OLUFSEN St-GERMAIN**  
222, boulevard St-Germain, 75007 Paris  
01 42 22 92 10

**BANG & OLUFSEN FRANKLIN ROOSEVELT**  
12, av. Franklin Roosevelt, 75008 Paris  
01 53 76 38 08

**BANG & OLUFSEN COMMERCE**  
11, rue du Commerce, 75015 Paris  
01 40 58 12 58

**BANG & OLUFSEN PASSY**  
3, avenue Mozart, 75016 Paris  
01 45 27 53 17

**BANG & OLUFSEN VICTOR-HUGO**  
104, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris  
01 56 26 07 50

**BANG & OLUFSEN TERNES**  
14, avenue Niel, 75017 Paris  
01 42 67 57 00

**BANG & OLUFSEN NEUILLY**  
124, av. Charles de Gaulle, 92200 Neuilly  
01 55 24 02 01

BANG & OLUFSEN

risque de froisser certaines sensibilités ? Que vaudrait une « assurance-vie » qui ne serait pas fondée sur le respect de soi-même et de ses idéaux ?

Jean-Claude Poizat  
Clichy (Hauts-de-Seine)

#### Sortir de l'hypocrisie

Dans votre analyse, « Europe-Turquie, mettre fin à l'hypocrisie », vous défendez une intégration à terme de la Turquie dans l'Union européenne avec des arguments douteux (*Le Monde* du 26 novembre). A quelques lignes d'intervalle, vous défendez le port du voile pour illustrer le respect des libertés individuelles puis dénoncez l'« intégrisme kémaliste », qui a fait son temps. Le port du voile traduirait une émancipation féminine : à la pointe de la modernité, donc, les talibans et les wahhabites, dont 100 % des femmes ont « souhaité » porter le voile. Quant à l'œuvre d'Atatürk : la fin de la polygamie, des harems, de la répudiation, de l'inégalité devant l'héritage comme le droit de vote accordé aux femmes turques,

bien avant les françaises, serait celle d'un intégriste... La Turquie d'Atatürk ou la Tunisie de Bourguiba, qui a donné la priorité à l'éducation, sont de trop rares exemples de pays musulmans n'ayant pas délibérément décidé de se priver de la moitié féminine de leur population.

Doit-on vraiment s'indigner si la Turquie, sans renier la riche culture musulmane, cherche à confiner la religion à la sphère privée, comme le font tous les pays européens ? (...)

Erwan Davoux  
Paris

#### Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.  
Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74.  
Pour nous envoyer un courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)  
Pour saisir le médiateur : [mediateur@lemonde.fr](mailto:mediateur@lemonde.fr) ou par courrier.  
Merci d'indiquer votre adresse complète.



# ENTREPRISES

## JUSTICE

Alain Gomez, qui a été PDG du groupe Thomson de 1982 à 1996, fait l'objet de **NOUVELLES ACCUSATIONS**. Entendu le 30 octobre par le juge d'instruction Guy Ripoll, la secrétaire de l'avocat américain William

Lee avait assuré que l'ancien patron français lui avait personnellement remis, dans des conditions rocambolesques, de l'argent en liquide, pour financer une opération de **DÉSTABILISATION** du groupe Matra-

Hachette, **RIVAL** de Thomson dans le secteur de l'armement. Entendu à son tour les 26 et 28 novembre, M. Lee a confirmé les révélations de son assistante et a apporté des précisions sur les versements effectués

par le groupe Thomson, dont plusieurs auraient eu lieu à Genève. M. Gomez, qui a toujours **CONTESTÉ** avoir commandité une opération de déstabilisation, devrait être à son tour entendu par le juge.

## Thomson-Matra : nouvelles accusations contre Alain Gomez

Entendu les 26 et 28 novembre, l'avocat William Lee a confirmé devant le juge Ripoll la version donnée par sa secrétaire, selon laquelle le patron français aurait mené l'opération de déstabilisation du groupe Lagardère et effectué personnellement au moins l'un des versements pour la financer

**LES AUDITIONS**, mardi 26 et jeudi 28 novembre, de l'avocat américain William Lee, personnage central de l'affaire de la tentative de déstabilisation de Matra par Thomson, entre 1992 et 1997, ont permis à la justice de confirmer les accusations portées par sa secrétaire à l'encontre d'Alain Gomez, l'ex-patron de Thomson. M. Lee avait, le 22 novembre, reconnu, lors d'une courte déclaration devant le juge d'instruction Guy Ripoll, avoir monté une opération, connue sous le nom de « Couper les ailes de l'oiseau », « à la demande express du

groupe Thomson et de M. Gomez » sans, pour autant, révéler les détails de l'intervention de ce dernier.

Lors des deux dernières auditions, M. Lee a, cette fois-ci, fourni des informations précises sur le rôle qu'aurait joué M. Gomez, en particulier son implication personnelle lors de la remise de fonds, en argent liquide, destinés à rétribuer ses services. La manœuvre que lui avait confiée M. Gomez, qui a dirigé Thomson de 1982 à 1996, devait, selon lui, permettre de contraindre le groupe Matra à verser 22 millions d'euros en contrepartie de l'arrêt d'une campagne de petits actionnaires qui contestaient la fusion Matra-Hachette, en 1992.

Portant le contentieux, fin 1995, devant la justice pénale, ces actionnaires, sous la houlette de M. Lee, dénonçaient l'omission volontaire d'un contrat signé par Matra pour la fourniture d'armements et de missiles. Son absence dans le bilan de Matra avait, selon eux, faussé les conditions de l'échange de titres avec Hachette. Cette stratégie devait placer le groupe de Jean-Luc Lagardère sous une forte pression médiatique et judiciaire pour le fragiliser sur le marché asiatique où Thomson entendait régner en maître.

Le juge Ripoll a questionné William Lee sur les déclarations faites par sa secrétaire le 30 octobre. Celle-ci avait, alors, assuré que cette offensive avait été conduite au moyen de faux documents, établis grâce aux dirigeants de Thomson pour nourrir les procédures judiciaires et commerciales lancées contre Matra. Elle avait surtout affirmé avoir rencontré M. Gomez, en 1998, au mois de février, à l'Hôtel Nikko, à Paris (*Le Monde* du 23 novembre).

« A ma grande surprise, avait-elle précisé, il s'agissait d'Alain Gomez lui-même (...). Il m'a donné rendez-vous immédiatement à l'entrée du RER en



face du musée d'Orsay, j'y suis allée et je l'y ai vu, il avait un sac noir. (...) Quand nous nous sommes croisés, il m'a lancé le sac. Le sac contenait de l'argent, 1,5 million de francs. Lee m'a dit de garder cet argent chez moi et d'en mettre une partie sur son compte bancaire à la BNP. »

Pour étayer ses dires, elle avait donné au juge les bordereaux de dépôt d'espèces attestant la remise des fonds et les relevés des comptes de M. et Mme Lee sur lesquels les enquêteurs ont retrouvé la trace de ces dépôts. Une seconde rencontre se serait déroulée, selon elle, place Vendôme, à Paris, sans remise d'argent.

M. Lee a confirmé le mode de financement de cette opération au moyen des fausses factures, réalisées, selon son assistante, grâce à la complicité de dirigeants de Thom-

son, dont l'ancien directeur des affaires juridiques de la société. Il a, de plus, validé la version des faits révélés par sa collaboratrice, précisant qu'il avait lui-même fixé les conditions des rencontres en livrant à M. Gomez et sa secrétaire les éléments leur permettant de se reconnaître.

M. Lee a ajouté que l'argent remis, pour son compte, via son assistante, dans le RER, en février 1998, par M. Gomez l'avait été à titre « personnel et amical ». Il s'agissait, a-t-il expliqué, d'une aide financière lui permettant de s'installer à Paris. Interrogé sur l'organisation des remises d'argent, il a tenu à compléter les informations fournies par sa secrétaire. Selon lui, les rencontres ne se déroulaient pas seulement dans les lieux décrits par celle qui fut son assistante pendant vingt

ans et qui disposait de l'accès à ses comptes bancaires professionnels et personnels. Il rencontrait, également, personnellement M. Gomez dans des restaurants ou en voiture « en roulant ».

Sa secrétaire avait également décrit comment, en juin 1993, M. Lee l'avait envoyée à Genève avec des consignes similaires pour récupérer « devant la banque UBS un sac en plastique qui contenait 350 000 dollars ». Questionné sur cette mission qu'il aurait confiée à sa secrétaire, M. Lee en a confirmé le récit, mais il a tenu à ajouter que « les modalités de paiement avaient été fixées à la demande de Thomson ».

De nouveau entendue par le juge, mercredi 27 novembre, la secrétaire de M. Lee a évoqué l'existence d'une autre remise de fonds, entre 1995 et 1998, à Genève. Un sac rempli de billets lui avait également été remis dans des conditions similaires par une inconnue installée au bar d'un hôtel.

M. Lee n'a, semble-t-il, pas expliqué pourquoi le groupe français d'armement tenait tant à effectuer ce paiement à Genève ni indiqué qui gérait ce qui pourrait s'apparenter, selon les enquêteurs, à une caisse noire de Thomson en Suisse. L'avocat américain, qui est apparu, lors des auditions, particulièrement affaibli, a précisé qu'il avait déclaré ces fonds en les déposant sur les comptes de sa société Triangle. Cette entité facturait les opérations menées contre Matra et recevait également les fonds versés par les dirigeants de Thomson pour les missions qu'il effectuait en Asie, notamment à Taïwan. Le juge pourrait être conduit à s'interroger sur l'origine des fonds que M. Gomez aurait transmis à M. Lee, en février 1998, alors qu'il n'était plus à la tête de Thomson depuis deux ans.

Ces nouvelles auditions ont égale-

ment confirmé l'axe de défense adopté par M. Lee depuis les révélations de son assistante. S'il reconstruit une forme d'entente avec Thomson pour déstabiliser Matra, il ne s'agit pas pour autant d'une infraction et encore moins d'une tentative d'extorsion de fonds, affirment ses conseils. Dès lors, disent-ils, que les arguments juridiques avancés par les actionnaires minoritaires sont fondés, la menace d'une procédure judiciaire n'est pas constitutive d'un délit. Les comptes de Matra, lors de sa fusion avec Hachette, pouvaient légitimement être l'objet de doutes. Sollicités par *Le Monde*, les avocats de M. Lee, William Bourdon et Bernard Darteville, et celui de son assistante, Thibault de Montbrial, n'ont pas souhaité s'exprimer sur les déclarations de leurs

### M. Lee a validé la version des faits révélée par sa collaboratrice, précisant qu'il avait lui-même fixé les conditions des rencontres

clients. M. Gomez et son conseil se refusent, également, à tout commentaire. Le 11 juin 2001, le jour de sa mise en examen pour « complicité d'extorsion de fonds », l'ancien PDG de Thomson avait assuré qu'il n'était « jamais allé au bureau de M. Lee ». Il avait ajouté à propos de la secrétaire de M. Lee : « Je ne connais pas physiquement cette personne, ni même de nom. » Il avait contesté toute opération d'extorsion.

Soulignant qu'il avait simplement joué le rôle de conciliateur entre M. Lee et le groupe Matra, M. Gomez avait précisé que l'avocat américain était un consultant de Thomson qui lui rendait compte personnellement des actions qui lui étaient confiées, dont aucune, avait-il assuré, n'avait de lien avec Matra. Il a enfin déclaré avoir rémunéré les prestations de M. Lee de manière confidentielle, pour des montants qu'il approuvait. « Je sais, a-t-il déclaré, que Thomson avait commandé à Lee des études sur le nouveau paysage juridique des pays de l'Est. Ce travail commandé à Lee était une forme de rémunération que j'ai accepté de lui fournir en retour des services rendus à Taïwan et de son travail de prospection russe. » M. Gomez devrait prochainement être convoqué par le juge.

Jacques Follorou

## Onze ans de rivalités et de procédures

► **Le 30 décembre 1991**, la chaîne de télévision La Cinq dépose son bilan. Pour échapper à la faillite, M. Lagardère fusionne Matra et Hachette le 30 décembre 1992.

► **En novembre 1992**, Thomson, sous la houlette de son PDG Alain Gomez, signe un contrat de 15 milliards de francs – la vente de frégates à Taïwan. Thomson-CSF, la filiale de défense, pèse quatre fois plus lourd que sa concurrente Matra.

Le même mois, ces deux entreprises rivales s'associent lors de la vente par Dassault, à Taïwan, de cinquante Mirage, dont elles fournissent les missiles et l'électronique pour 60 milliards de francs. Mais chacune joue sa carte. Dès que Matra peut se défaire de la

tutelle de Thomson, elle vend ses missiles par ses propres réseaux, à la grande colère de M. Gomez.

► **En juin 1993**, un groupe d'actionnaires, mené par un avocat, William Lee, conteste devant le tribunal de commerce la fusion entre Matra et Hachette. Pour calculer la parité d'échange des titres, Matra aurait omis de prendre en compte le contrat des Mirage signé avec Taïwan. Les actionnaires contestataires ont été « recrutés » par petites annonces dans le *Wall Street Journal* et dans *Les Echos*. Ils sont déboutés, en 1994, en première instance, et début 1996, devant la cour d'appel.

► **Entre 1993 et 1997**, des émissaires de M. Lee sollicitent Matra,

pour mettre un terme aux procédures judiciaires, contre le versement d'une indemnité de 22 millions d'euros.

► **Le 23 février 1995**, le journal *Libération* écrit que William Lee est un espion de la CIA chargé de déstabiliser Matra.

► **Le 13 décembre 1995**, MM. Lagardère et Gomez évoquent ensemble l'affaire Lee. Le président de Thomson suggère à son interlocuteur de transiger avec M. Lee, ce que refuse son homologue de Matra.

► **Fin décembre 1995**, dépôt de plainte contre le groupe Lagardère pour escroquerie à la privatisation lors de la fusion avec Hachette.

► **Janvier 1996**, le *Washington Post* dénonce le « style désinvolte »

de la presse française, qui accuse, à tort selon lui, l'avocat américain.

► **En novembre 1996**, le groupe Lagardère, après avoir consulté les services de contre-espionnage français, abandonne la piste de la CIA et poursuit en retour M. Lee pour « tentative d'extorsion de fonds », et cite M. Gomez dans sa plainte.

► **En juin 2001**, M. Gomez et deux proches collaborateurs sont mis en examen pour « complicité d'extorsion de fonds ».

► **En novembre 2002**, M. Lee et sa secrétaire affirment que M. Gomez est le commanditaire de l'opération de déstabilisation connue sous le nom de « Projet l'oiseau et couper les ailes de l'oiseau ».

### PROFIL WILLIAM LEE, AVOCAT ET AVENTURIER

L'avocat américain, d'origine chinoise, William Lee, présenté comme l'un des pivots de l'affaire Matra-Thomson, aura sans doute trop goûté à l'aventure. Aujourd'hui incarcéré à la Santé, à Paris, il se dit détruit. Mais, voilà quelques années, tout semblait lui sourire. Avocat international, il était devenu un personnage aux compétences recherchées, notamment sur le continent asiatique. Des fusions-acquisitions aux négociations secrètes pour le compte de grandes entreprises françaises ou américaines lors de leurs tractations avec les autorités chinoises ou taïwanaises, son parcours l'avait conduit au plus près des grands dirigeants. C'est ainsi que M. Lee est devenu un interlocuteur régulier d'Alain Gomez, inamovible patron de Thomson de 1982 à 1996.

Agé de 63 ans, M. Lee est sorti diplômé de Stanford en 1960, avant d'entrer au département d'Etat, qu'il quitte, six ans plus tard, pour l'université de droit de Harvard. Il intègre ensuite le cabi-

net d'avocats Shearman & Sterling. En 1972, il est envoyé à Paris. Il y restera vingt ans jusqu'à devenir le responsable de l'antenne parisienne de ce cabinet.

Affirmant être tenté par une vie plus aventureuse, il quitte cette place de choix, qui faisait de lui l'un des principaux avocats américains en France. Il accepte un temps partiel, chez Kroll, cabinet spécialisé dans le renseignement économique. Il y retrouve d'anciens officiers de la CIA et du FBI. Il multiplie aussi les missions de conseil dans un cadre dont l'opacité grandit à mesure qu'il s'approche des zones sensibles. M. Gomez a ainsi fait appel à lui pour régler une affaire touchant à la vie privée d'un haut cadre de Thomson et faisant des vagues dans les cercles du pouvoir taïwanais. Il est aussi chargé d'enquêter sur la mort suspecte d'un capitaine de frégate de ce pays vraisemblablement lié au contrat des frégates gagné par Thomson.

J. Fo.

### PROFIL ALAIN GOMEZ, PATRON ATYPIQUE

Roger Fauroux le surnommait « l'éboueur ». On le connaissait aussi comme le « bel Alain » ou le « Bigard de la supergestion ». Alain Gomez, patron de Thomson, de 1982 à 1996, a toujours agi comme s'il s'engageait dans un parcours du combattant. L'homme est un adepte des opérations commandos. Inspecteur des finances chevronné, officier parachutiste, figurant, un temps, parmi les sympathisants de l'OAS, c'est ce premier attachement qui le conduit à rallier le groupe Patrie et Progrès, qui tente d'associer le nationalisme et la gauche, et qui sera l'un des creusets du Ceres (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes) de Jean-Pierre Chevènement.

Depuis, il a su slalomer entre les récifs de la politique, des affaires d'armes et celles de l'Etat jusqu'à son éviction de Thomson, le 21 février 1996, par Alain Juppé. Il finira, en 2001, par être rattrapé par la justice.

Lorsqu'il débarque, en 1982, au

siège de Thomson fraîchement nationalisé par la gauche, M. Gomez s'adapte vite. Il est l'un des rares patrons de gauche disponibles. Technologiquement et financièrement, Thomson a alors perdu pied.

Promettant que « le sang va gicler sur les murs », il engage des batailles avec l'Etat pour abandonner, ici les scanners, là les télécommunications, souvent avec l'appui d'Alain Boubli, l'influent conseiller pour l'industrie de François Mitterrand. A la tête d'un groupe spécialisé dans l'armement, il y cultive son goût pour les opérations secrètes. Il sait, néanmoins, louvoyer pour ne pas couler, notamment entre les eaux miterrandiennes et celles des équipes de Charles Pasqua. Il ne dédaigne jamais s'investir dans la gestion des intermédiaires comme il le fit pendant des années, avec Samir Traoulsi, puis avec William Lee.

J. Fo.

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> DECEMBRE**  
**JOURNEE EXCEPTIONNELLE**  
*dans les salons de*  
**L'HOTEL ROYAL MONCEAU**  
 de 10h à 20h

**COLLECTION PRESTIGIEUSE**  
 de **TAPIS PRECIEUX**  
 en soie et laine des plus hauts tissages d'Iran  
 (Tabriz, Ghoom, Hereke, Ispahan, Kachan...)

35, avenue Hoche - 75008 Paris  
 Tél. : 01.42.99.88.00

## Patrice Bouygues, repreneur éconduit d'YSL Haute Couture, est au bord du dépôt de bilan

Les 130 salariés de Tours Couture, filiale de confection de l'industriel, n'ont toujours pas perçu leur salaire d'octobre

**PATRICE BOUYGUES**, candidat éconduit, ce printemps, à la reprise de la maison Yves Saint Laurent Haute Couture, est au bord du dépôt de bilan. L'industriel a déclaré son entreprise, la Société de luxe Patrice Bouygues (SLPB), en cessation de paiements, en date du 22 novembre. Le tribunal de commerce de Paris, où se trouve le siège de SLPB, doit examiner l'affaire, lundi 2 décembre, à 11 heures. De nombreux salariés et « petites mains » venus de Tours ou d'Angers, entre autres, pourraient aller à Paris pour défendre leurs intérêts.

Tout a commencé il y a quelques semaines, quand les 130 salariés de l'entreprise de confection Tours Couture, appartenant à Patrice Bouygues, se sont étonnés de ne pas avoir reçu leurs salaires d'octobre. Un retard ? Des difficultés plus graves ? Les employés de Joué-lès-Tours ont dû attendre le 12 novembre pour apprendre, à l'occasion d'un comité d'entreprise, que leur patron envisageait la cessation de paiements. Le 15 novembre, ils découvrent que l'acompte de 300 euros promis par leur employeur pour 76 personnes parmi les plus en difficulté ne pouvait pas être honoré, faute de liquidités.

Afin d'obtenir le paiement de leurs salaires, le syndicat CFDT, majoritaire au comité d'entreprise, entreprend une double procédure, en référé, auprès des prud'hommes et au tribunal de commerce de Tours.

« Ce qui nous a mis la puce à l'oreille, c'est la menace de saisie des machines à Joué-lès-Tours pour le 5 décembre, a expliqué au Monde André Ledoux, membre de l'union départementale CFDT. M. Bouygues n'avait pas payé ses

dettes envers un salarié abusivement licencié. Puis nous sommes rendu compte qu'il avait perçu, ces trois derniers mois, les cotisations des mutuelles sur les salaires sans les reverser, qu'il ne payait pas la subvention au CE [comité d'entreprise] ni les cotisations à la médecine du travail, et qu'il devait, enfin, 184 000 euros aux impôts, à Tours. »

Tandis que l'inquiétude grandissait au sein des salariés tourangeaux, M. Bouygues faisait une offre pour le rachat d'actions de

### M. Bouygues a bâti sa fortune en achetant des PME-PMI dans le secteur du textile

Weinberg, une autre entreprise de confection de Bourges (Cher), appartenant à la famille Weinberg, et en prise à des difficultés. Il a présenté devant le comité d'entreprise un plan de reprise séduisant, avec notamment le maintien des 110 emplois restant dans l'entreprise, la réorientation de la fabrica-

tion au service de grandes marques... Au point que les délégués CFDT, seul syndicat représenté dans l'entreprise, avaient donné leur approbation. Jusqu'au moment où ils ont appris par la presse la situation de leurs collègues de Tours, rachetés il y a seulement deux ans par M. Bouygues.

Le dernier rebondissement a eu lieu mardi 26 novembre au tribunal de Tours. Le président s'est dit incompetent, au motif que Patrice Bouygues avait déclaré la cessation de paiements de toute sa holding, SLPB, dont le siège est à Paris. Six sociétés sont listées, dont Prestige Service, Bleue Couture, à Angers, et Tours Couture. Mais d'autres sociétés appartenant à l'industriel, dont Saprim Diffusion, à Orléans, n'en font pas partie. « Nous préférons aller au redressement judiciaire plutôt qu'à la liquidation, ce qui est plus facile à argumenter quand un ensemble d'entreprises sont concernées, estime maître Philippe Baron, qui assure la défense des salariés et du syndicat de Tours Couture. Mais, à Paris, j'appellerai l'attention du tribunal sur les autres affaires de M. Bouygues : il ne faudrait pas qu'il vide les actifs des entreprises qu'il souhaite mettre en redresse-

### Guillaume Sarkozy « fier » des délocalisations

Guillaume Sarkozy, vice-président du Medef et président de l'Union des industries textiles (UIT), a déclaré, jeudi 28 novembre, lors d'une rencontre avec l'Association des journalistes de la presse économique et financière (AJEF) : « Je suis fier d'être un patron industriel qui délocalise. Assez de faux-semblants : la perte d'emploi, la déstabilisation industrielle, c'est normal, c'est l'évolution. » Le président d'une autre organisation patronale, la CGPME, Jean-François Roubaud, a condamné cette déclaration : « Si la politique sociale menée toutes ces dernières années a conduit à la destruction de milliers d'emplois, comment peut-on s'en satisfaire ? Si les chefs d'entreprise ont été contraints de fermer leurs entreprises, de licencier, avec toutes les conséquences humaines qui s'ensuivent, comment peut-on être fier ? », s'interroge M. Roubaud dans un communiqué.

ment judiciaire, au profit d'autres sociétés qu'il conserverait. » D'ores et déjà, les salariés de Tours Couture ont vu trois de leurs clients, dont Yves Saint Laurent Haute Couture, reprendre les tissus à l'usine. Pendant ce temps, M. Bouygues annonçait dans la presse locale qu'il allait « rapatrier des actifs à Bourges ».

Les salariés de Tours Couture sont d'autant plus en colère que M. Bouygues aurait perçu 6,1 millions d'euros de la part de l'ancien propriétaire (le groupe de luxe Gucci) pour reprendre leur société en juillet 2000. Gucci devait initialement affecter cette somme à un plan social. « Patrice Bouygues a racheté la société pour zéro franc et a touché l'argent destiné à moderniser l'entreprise, en contrepartie d'une garantie sur l'emploi pendant deux ans », affirme M. Ledoux.

M. Bouygues, 45 ans, a bâti sa fortune en achetant des PME-PMI dans le secteur du textile. Sa société, détenue à 49 % par lui-même, à 49 % par son épouse Sophie, et à 2 % par sa belle-mère, est une nébuleuse, investissant aussi dans l'immobilier, et inscrite aux Grefes avec comme activité l'administration d'entreprises. L'homme n'a pas laissé le meilleur souvenir dans ces précédentes acquisitions.

Au moment même où il se proposait de reprendre Yves Saint Laurent Haute Couture, après le départ à la retraite du grand couturier Yves Saint Laurent, il vendait son usine de Nosocoba, à Bar-le-Duc (Meuse), spécialisée dans le prêt-à-porter de luxe (Le Monde du 3 mai 2002). Les salariés, là encore, n'avaient pas été payés depuis des semaines, et les dettes s'accumulaient.

Véronique Lorelle

## Le personnel de Legrand s'inquiète du démantèlement de l'entreprise

Un jugement crucial était attendu vendredi

### LIMOGES

de notre correspondant  
« Pour la défense de l'emploi et de la région », 1 500 à 2 000 salariés de Legrand (électricité basse tension, automatismes industriels et domestiques) ont manifesté, jeudi 28 novembre, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CGC-FO-CFDT, à Limoges. A l'origine du mouvement : l'interminable feuilleton de la fusion Legrand-Schneider.

Résumé des chapitres précédents : le 12 janvier 2001, les familles Decoster et Verspieren, fondatrices de Legrand-SA, cèdent l'entreprise à Schneider ; le 21 octobre, Bruxelles oppose son veto au projet de fusion ; Schneider fait appel auprès de la Cour européenne de justice et, parallèlement, signe en juillet 2002 un protocole de vente de Legrand au consortium Wendel-KKR. Selon cet accord, Schneider a jusqu'au 5 décembre pour faire connaître sa décision : si elle reprend Legrand, elle indemnise le consortium à hauteur de 180 millions d'euros.

Le 22 octobre, coup de théâtre : la Cour européenne de justice casse la décision de Bruxelles. Schneider retrouve ses marques, à la condition de céder certaines fabrications. Le 14 novembre, le groupe propose une cession d'actifs – une « vente par appartements », estiment les syndicats – pour une série de productions qui totalisent un chiffre d'affaires de 355 millions d'euros, dont 297 millions concernent les activités Legrand.

Contre-attaque, le 22 novembre, en référé devant le tribunal de commerce de Nanterre, des familles Decoster et Verspieren : l'accord de vente, plaident-elles, prévoyait qu'aucune cession d'actifs ne pouvait se faire sans leur feu vert. Le tribunal leur donne raison. Schneider

fait appel : la cour d'appel de Versailles doit trancher vendredi 29 novembre. Un jugement en faveur de Legrand signifierait que Schneider et Legrand devraient présenter un dossier conjoint à Bruxelles. Mais l'accord liant Schneider et Wendel-KKR vient à expiration le 5 décembre. Un laps de temps trop court pour que Bruxelles se prononce sur une éventuelle nouvelle demande. Schneider n'aurait donc, sauf nouveau coup de théâtre, plus aucune chance de reprendre Legrand.

### Une cession

« par appartements », estime l'intersyndicale, entraînerait une perte de 700 emplois

Dans ce duel, le problème des salariés est de se faire entendre. Une cession « par appartements », estime l'intersyndicale, entraînerait une perte de 700 emplois, sur les 4 000 que compte Legrand dans sa région. La CGC dénonce un « écartèlement fatal de l'entreprise ». L'intersyndicale n'entend pas pour autant choisir : « Nous sommes sans illusions sur la solution Wendel-KKR, qui nécessitera sans aucun doute des mobilisations ultérieures. » Lydie Delias (CGT), secrétaire du comité central d'entreprise, a précisé dans la manifestation la position commune : « L'objectif immédiat est clair : défendre l'intégrité de Legrand. » Et, a-t-elle ajouté : « Quelle que soit la solution finale, il faudra compter avec nous. »

Georges Chatain

**BOMBARDIER**  
TRANSPORT



Une expérience extraordinaire

## L'AGC de Bombardier : le train régional de demain



La SNCF, mandatée par les Conseils Régionaux, a commandé à Bombardier Transport, 500 trains de type Autorail Grande Capacité (AGC). L'AGC constitue une famille de TER apportant une réponse innovante et personnalisée aux besoins spécifiques de chaque Région. Il se décline en un grand nombre de configurations permettant de choisir la capacité de transport, le système de propulsion et l'aménagement intérieur.

Basé sur une architecture articulée, l'AGC est conçu pour privilégier confort et sécurité des passagers grâce à un plancher bas de plain-pied avec le quai, de grandes baies vitrées, de larges intercircularités et des volumes spacieux renforçant la sensation de confort. L'AGC est conçu et construit sur le site français de Bombardier. Il sera livré aux Régions à partir de janvier 2004.

[www.transport.bombardier.com](http://www.transport.bombardier.com)

## British Energy fait l'objet d'un plan massif de soutien du gouvernement britannique

La société privée de production d'électricité nucléaire n'a pas résisté à la libéralisation du marché et à la baisse des prix de gros. Elle a été placée sous la perfusion financière des aides publiques

LONDRES

de notre correspondant à la City  
Malgré le feu vert conditionnel de Bruxelles à l'aide au sauvetage accordée par le gouvernement britannique à la compagnie privée d'énergie nucléaire British Energy (BE), qui fournit un cinquième de l'électricité du royaume, les experts restent dubitatifs quant à l'avenir du modèle libéral britannique de production d'électricité.

« Notre priorité est d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité. Cette pragmatique restructuration devrait atteindre ce but. Les lumières des clients ne s'éteignent pas » : on peut aisément imaginer l'embarras du ministre britannique du commerce et de l'industrie, Patricia Hewitt, en annonçant, le 28 novembre, le prolongement des facilités de crédit octroyées à British Energy.

Le producteur d'électricité en difficulté a trois mois supplémentaires pour élaborer son programme de sauvetage. L'opérateur prévoit une perte de 518 millions de livres en 2002, après 479 millions en 2001. Outre l'octroi d'une aide plafonnée à 899 millions de livres (1,4 milliard d'euros), le ministre

s'est, par ailleurs, engagé à verser entre 150 millions et 200 millions de livres par an pendant au moins une décennie dans un fonds destiné au reclassement des sites nucléaires. Cette aide à court terme répond également à la nécessité de garantir la sécurité des centrales nucléaires.

L'état-major du producteur d'électricité n'en finit pas de valser. La nomination à la tête de BE d'un nouveau président en remplacement du PDG, Robin Jeffrey, est tout un symbole. Adrian Montague, numéro deux de Network Rail, ancien haut fonctionnaire, avait été chargé du redressement du canard boiteux énergétique. L'opérateur ferroviaire Railtrack, rebaptisé Network Rail, a lui aussi fait l'objet d'un plan de sauvetage, il y a treize mois, et a été transformé en société à but non lucratif.

Outre ce changement au sommet, le plan de Patricia Hewitt pour sortir de l'ornière la société privatisée en 1996 présente trois autres volets. Premièrement, BE est contraint de se séparer de ses avoirs en Amérique du Nord, en particulier de sa participation de 82 % dans le groupe canadien Bru-

ce Power. Cette vente pourrait rapporter entre 600 et 800 millions de livres. Deuxièmement, le contrat de retraitement très onéreux passé avec l'opérateur public British Nuclear Fuels (BNFL), son principal créancier, sera revu à la baisse. Enfin, l'Etat s'est déclaré prêt à revoir l'obligation, pour BE, de payer une taxe écologique sur les

### Les difficultés de la société soulignent le fiasco des dernières privatisations de l'ère Thatcher-Major

émissions de dioxyde de carbone, alors que ses huit centrales nucléaires n'en provoquent aucune.

Les difficultés de BE, qui appartient désormais quasiment au service public, soulignent le fiasco des dernières privatisations de l'ère Thatcher-Major : le chemin de fer et l'électricité. Mais, à l'inverse de Railtrack, victime de l'incompétent-

ce de ses dirigeants, BE subit le contrecoup du processus de libéralisation du marché de l'électricité engagé depuis 1997 par le Labour. L'excès de l'offre de l'électricité sur la demande a fait chuter les prix de vente au détail, subit de plein fouet la guerre des prix entre producteurs. « Cette crise est le résultat de l'ouverture brutale du marché à de nouveaux intervenants. Les prix sont tombés à un niveau tel que le coût de fabrication de l'électricité dépasse son prix de vente », explique Julian Sinclair, spécialiste énergétique du fonds d'investissement Gartmore. Cette capacité excédentaire a également provoqué le dépôt de bilan de TXU Europe, qui opère surtout sur le marché britannique, et a entraîné de graves difficultés pour ses fournisseurs, à l'instar de Drax.

La plupart des producteurs, comme Scottish Power ou PowerGen, sont parvenus à compenser cette baisse des revenus en augmentant leurs tarifs sur les particuliers. BE, en revanche, qui ne dispose pas de vente au détail, subit de plein fouet la guerre des prix entre producteurs. « Cette crise est le résultat de l'ouverture brutale du marché à de nouveaux intervenants. Les prix sont tombés à un niveau tel que le coût de fabrication de l'électricité dépasse son prix de vente », explique Julian Sinclair, spécialiste énergétique du fonds d'investissement Gartmore. Cette capacité excédentaire a également provoqué le dépôt de bilan de TXU Europe, qui opère surtout sur le marché britannique, et a entraîné de graves difficultés pour ses fournisseurs, à l'instar de Drax.

Marc Roche

## Suppressions d'emplois chez Charles Jourdan

LE GROUPE de chaussures et de maroquinerie Charles Jourdan, basé à Romans (Drôme), a présenté, jeudi 28 novembre, un « projet de réorganisation » qui prévoit la suppression de 295 emplois, dont 76 aux Etats-Unis, soit le tiers de ses effectifs. Le site industriel de Romans sera le plus touché avec 178 suppressions d'emplois, dont 91 licenciements, sur 490 salariés. Le chausseur de luxe va fermer sa filiale américaine, considérée comme le « principal foyer de pertes », et les 15 boutiques ouvertes aux USA lors des deux dernières années qui « n'ont pas apporté les résultats escomptés », a affirmé Hervé Racine, nouveau PDG. Charles Jourdan prévoit un chiffre d'affaires de 82 millions d'euros cette année, avec une « perte importante ». Il envisage le retour à l'équilibre dès 2003.

Il y a deux mois, Stéphane Kélian, autre chausseur de luxe romain, était placée en redressement judiciaire. Les 550 salariés de la société devraient connaître lundi 2 décembre les noms des éventuels repreneurs. - (Corresp.)

## Munich Re ne s'oppose pas à la fusion Commerzbank-HVB

LE RÉASSUREUR allemand Munich Re a affirmé, jeudi 28 novembre, qu'il ne s'opposerait pas à une fusion entre Commerzbank et HypoVereinsbank (HVB), réveillant ainsi les spéculations qu'avait fait naître en mai 2002 son entrée dans le capital de la quatrième banque allemande.

« Je ne dirais pas que nous nous opposons à une fusion, mais nous ne forcerons pas les choses, car nous jouons dans cette affaire un rôle d'observateur », a déclaré le directeur financier de Munich Re, Heiner Hasford. Munich Re détient une minorité de blocage dans HypoVereinsbank (25 %) et, depuis mai, 10,4 % dans Commerzbank. Munich Re a enregistré au troisième trimestre sa deuxième perte nette consécutive, de 859 millions d'euros, et a prévenu qu'il resterait dans le rouge à la fin de l'année, en raison de sa vulnérabilité face à la morosité boursière persistante.

### INDUSTRIE

■ FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur de télécommunications a réagi, jeudi 28 novembre, aux déclarations du syndicat FO, qui a évoqué un plan de réduction d'effectifs touchant 45 000 personnes au sein de l'entreprise. France Télécom a souligné que le plan de congé de fin de carrière mis en place en 1996 devrait conduire au départ d'environ 20 000 personnes en France dans les trois ans, et que les informations publiées sur un soi-disant plan social supplémentaire étaient totalement inexactes.

■ GEMPLUS : le numéro mondial de la carte à puce fait face à la première grève générale de son histoire, à l'appel des six syndicats de l'entreprise, qui a débuté jeudi 28 novembre pour une durée indéterminée. Alors que le groupe a dépassé l'objectif fixé à fin 2002, en réalisant 48 millions d'euros de baisse des coûts, les salariés craignent un nouveau plan social, après le premier plan en cours supprimant 17 % de effectifs, et s'indignent de la rémunération proposée au nouveau directeur général (1,3 million d'euros), Alex Mandl. Ce dernier doit présenter son plan stratégique pour la société le 9 décembre.

### FINANCE

■ CRÉDIT LYONNAIS : les fédérations FO, CFTD, CFTC et SNB-CGC des banques et l'intersyndicale du Crédit lyonnais ont exprimé, jeudi 28 novembre, leurs craintes sur les conséquences sociales et sur l'emploi après le rachat par BNP Paribas des 10,9 % des parts de l'Etat dans le Crédit lyonnais. Les syndicats estiment qu'une fusion entre les deux établissements pourrait se traduire par 10 000 suppressions d'emplois et affecterait l'ensemble du secteur bancaire.

■ BANQUES : les associations de consommateurs ont dénoncé, jeudi 28 novembre, la décision prise par Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, de suspendre pour dix-huit mois l'application de la loi Murcef instaurant les conventions de compte pour préciser la tarification des prestations entre les banques et leurs clients.

### SERVICES

■ FUTUROSCOPE : René Monory, ancien président du conseil général de la Vienne, a confirmé, jeudi 28 novembre, la conclusion d'un accord avec Microsoft, ainsi qu'Infogrames et Thomson, pour la création d'un pavillon du numérique sur le site du Futuroscope.

## Aventis veut se désengager plus vite que prévu de Rhodia

Le groupe rachète les obligations échangeables en actions du chimiste, pour mieux céder cet actif

LE LABORATOIRE pharmaceutique français Aventis, qui détient encore 25,2 % du chimiste Rhodia, a entrepris les démarches pour s'en désengager. Il a annoncé une offre publique d'achat sur ses obligations échangeables en actions Rhodia, qui devait débuter vendredi 29 novembre et avoir lieu sur cinq jours de Bourse. L'offre se fera au

prix indicatif de 23,74 euros (prime comprise), à comparer avec un nominal de 23,22 euros pour les obligations, pour un montant total de l'ordre de 1,07 milliard d'euros.

Aventis, ce faisant, anticipe sur les engagements qu'il avait pris auprès de Bruxelles et Washington. Les autorités de la concurrence européenne et américaine avaient

donné leur approbation à la fusion, fin 1999, de l'allemand Hoechst et du français Rhône-Poulenc, pour créer Aventis, à la condition qu'ils abandonnent leurs participations dans la chimie, dont Rhodia. Il y a trois ans, Aventis, à peine créé, a lancé une opération de reclassement des titres Rhodia sur le marché, menée par JP Morgan et a émis au

même moment des obligations échangeables en actions. Le groupe français, qui possédait à l'époque 67 % de Rhodia, en a vendu 42 % en Bourse et 25 % par le biais de cette obligation échangeable, émise au prix du marché de Rhodia à l'époque, gonflé d'une prime, soit plus de 23 euros.

Or, le cours de Rhodia, aujourd'hui, n'est plus que de 7 euros, et oscille entre 6 et 10 euros depuis un an. Il n'y a plus aucune chance que les investisseurs qui détiennent les obligations les convertissent en titres Rhodia d'ici à fin octobre 2003, terme de l'obligation. « Passer de 7 à 23 euros, d'ici un an, personne ne peut y croire », souligne-t-on chez Aventis.

### « LE PLUS VITE POSSIBLE »

Le laboratoire pharmaceutique avait jusqu'à avril 2004 pour vendre la majorité de sa participation dans Rhodia. Il est autorisé à conserver jusqu'à 5 % de Rhodia, ce qui n'est pas dans l'intention de ses dirigeants. Ceux-ci ont préféré récupérer les obligations, puisque les actions sont prisonnières de cette structure échangeable, pour chercher d'autres solutions plus favorables. « Aventis n'a pas l'intention de revenir dans la chimie. Le patron du groupe, Igor Landau, a plutôt idée d'en sortir le plus vite possible, avant octobre 2003. Il veut agir très vite, et avoir toutes les cartes en main pour pouvoir solder le dossier ».

Le prix offert permet à l'investisseur de récupérer sa mise, avec une prime (1,65 % du prix), et ce immédiatement. Quant à Aventis, il « échange une dette pour une autre, dans des conditions plus favorables. Le coût de cette transaction est donc très minime », a souligné un porte-parole.

La note COB (Commission de Bourse) relative à l'opération précise que le groupe se réserve la possibilité de céder les actions Rhodia sous-jacentes aux obligations « par tout moyen, notamment par cession d'actions sur le marché ou de cession de gré à gré, à caractère financier ou dans un contexte de rapprochement industriel ou autre », à condition de ne pas affecter négativement le cours de l'action Rhodia. Jeudi, le titre Rhodia a bondi de 13,68 %, à 8,06 euros. Il ouvrirait encore en hausse, vendredi. Les engagements pris par Aventis « laissent supposer que le groupe a déjà trouvé un acheteur », estime Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam). En décembre 2001, le chimiste néerlandais DSM avait fait une offre sur Rhodia, de l'ordre de 15 euros, refusée par son patron, Jean-Pierre Tiroufflet.

Véronique Lorelle

## Nouveau L'Hebdo 100% conseils Bourse

NOUVEAU

Le Revenu

L'HEBDO CONSEIL DE LA BOURSE

11 698 du 29 novembre au 5 décembre 2002

**L'action en vue cette semaine**  
Crédit Lyonnais

**ANTICIPATION**  
Crédit Lyonnais (Cly) prévoit de bons résultats en 2003. Analyse et conseil. p. 38

**EN HAUSSE**  
NRJ devient leader de l'audience radio. Comment réagir sur l'action ? p. 25

**CONJONCTURE**  
Le tonus de la consommation des ménages soutient la croissance. Les conséquences. p. 28

**L'essentiel de la semaine**  
France Télécom  
Carrefour, Ahold, Casino, Wal-Mart  
Vivendi Universal  
Assa Abloy  
Hewlett-Packard  
Eni

**Bataille bancaire: les valeurs à acheter**  
Michel Pébereau, président de BNP-Paribas, a surchérit de 50% pour racheter la part de l'Etat dans le Lyonnais. Cette cession relance les estimations de valorisation des banques françaises et les manœuvres possibles de rapprochement. Nos conseils. (p. 14)

**La stratégie des fonds de pension européens**  
De notre envoyé spécial à Amsterdam. Représentant 2 300 milliards d'euros se sont tous retrouvés à Amsterdam. Quelle stratégie suivent-ils ? Comment anticiper les évolutions des marchés financiers de l'Europe ? Enquête et analyses. (p. 20)

**À l'achat Alstom se remet sur les rails du profit dès 2003**  
Philippe Jalil, le directeur financier, escompte 1,5 milliard d'euros de cash disponible d'ici à 2005. Ce qui laisse entrevoir un fort potentiel de hausse de l'action de 7 à 32 euros. (p. 14)

**Analyse Les foncières profitent d'une fiscalité plus favorable**  
Une réforme en débat au Parlement (exonération d'impôt sur les sociétés et impôt allégé sur les plus-values latentes) suscite un regain d'intérêt sur les foncières cotées. Leur décote baisserait fortement. Les valeurs à privilégier. (p. 14)

**PEA LE TRANSFERT SANS RIEN FAIRE**  
Transfert, en 5 jours de tout. Frais de courtage seulement 0,25% TTC (hors TVA). ING DIRECT

**L'ÉCOLE DU REVENU**  
Bourse & Placement  
Fiche pratique dédicacée et à conserver  
Fiche Bourse N° 2 « Passer un ordre en Bourse »

Retour progressif de la confiance  
Perspectives en Bourse

Le Revenu

11 698 - F 3,00 €

0 810 610 413 www.ingdirect.fr

## En vente dès le vendredi

Le Revenu: 1 bis avenue de la République, 75011 Paris • Tél : 01 49 29 30 00 • Fax : 01 43 55 82 82 • www.lerevenu.com

VIENT PARAITRE

Le Monde de l'éducation

Le nouveau credo de l'école privée

SPÉCIAL Salon du livre et de la presse jeunesse

ENQUÊTE Lycéens et étudiants sans-papiers

PIÈRE SOULAGUES Le maître du noir

Le privé lance une offensive pédagogique

De Marseille à Lamballe, voyage dans des établissements qui innovent

Quelles leçons pour l'école publique ?

## A France 3, la grève s'enlise

Le conflit engagé depuis le 15 novembre se poursuit. La direction a adressé aux syndicats un ultimatum qui devait expirer vendredi à 17 heures, pour signer un protocole d'accord, déjà rejeté jeudi par les grévistes. Parallèlement, elle s'adresse directement aux salariés

**AU SEIZIÈME JOUR** de grève, la situation semble bloquée à France 3. Les personnels de la chaîne publique, réunis jeudi 28 novembre en assemblées générales, à Paris et dans les régions, ont massivement rejeté la huitième version du protocole d'accord présenté par la direction de la chaîne des régions. Face à ce refus, la présidence de France Télévisions a posé un ultimatum aux syndicats afin d'obtenir la signature de ce protocole. Elle en a fixé la date et l'heure limite au vendredi 29 novembre à 17 heures.

Interrogés vendredi 29 au matin par *Le Monde* sur leurs intentions, aucun syndicat de France 3, et notamment le premier d'entre eux, la CGT, n'avait l'intention d'y apposer son paraphe. Dans la matinée, de nouvelles assemblées générales des personnels devaient, selon toute vraisemblance, voter la poursuite du mouvement. A 10 heures, les assemblées organisées dans les bureaux de Nice, Metz et Besançon, avaient reconduit le mouvement avec la même mobilisation que les jours précédents.

Ce durcissement inquiète la direction de la chaîne des régions comme la présidence de France Télévi-



A. B. SENY/GRAND ANGLE/MAXPPP

sions. Jeudi, Marc Tessier, le président du groupe audiovisuel public, et Rémy Pflimlin, directeur général de France 3, ont adressé, par courrier électronique, une note interne à tous les salariés de la chaîne. Ils y réitérèrent les propositions inscrites dans le protocole d'accord mais indiquent aussi les limites qu'ils

veulent fixer aux négociations. Le même jour, les syndicats tels la CGT et la CFTC, qui apprécient chacun de son côté, le texte proposé, avaient reconnu « les réelles avancées » de la direction.

Celles-ci concernent surtout la production régionale et nationale, la réinternationalisation d'émis-

Mardi 26 novembre, des salariés de France 3 s'étaient joints à la manifestation intersyndicale pour la défense du secteur public. Vendredi, leur mobilisation restait intacte.

ailleurs une enveloppe de 11 millions d'euros, dès 2003, pour augmenter de 4 % les moyens dédiés au développement des programmes régionaux. La direction est aussi prête à faire produire à Lyon, en interne, le jeu quotidien « Questions pour un champion ». Toutefois, il reste à régler avec le producteur britannique Fremantle Media la cession des droits du jeu.

### BLOCAGES

Les syndicats notent, en revanche, les blocages de la direction sur les revendications salariales, la réinternationalisation et la requalification des personnels en situation précaire. Dans sa note interne, la direction se retranche derrière le périmètre de cadrage salarial fixé à 2,8 % par la tutelle. De même, la proposition de verser une prime exceptionnelle de 300 euros à certains des salariés les moins rémunérés ne satisfait pas les syndicats.

Plus encore que les rémunérations, c'est l'exigence de transparence des contrats qui reste le principal point de blocage entre direction et syndicats. La CGT et la CFTC exigent de prendre « connaissance des contrats » conclus entre

France 3 et les producteurs privés extérieurs pour « avoir un comparatif financier entre les coûts de production interne et externe ». La direction « nous dit que nous sommes plus chers mais rien ne nous le prouve », signale la CFTC. De son côté, la direction de France 3 « se refuse à faire de la cogestion ». Selon elle, « les programmes ne relèvent pas des organisations syndicales ».

Les syndicats vont désormais piloter le conflit à vue. Ce sera « du heure par heure », signale Jean-François Téaldi, membre du bureau national du SNJ-CGT. Les syndicats comptent attirer plus fermement encore l'attention du gouvernement. La CGT aurait sollicité un entretien auprès du conseiller pour l'audiovisuel du premier ministre. M. Téaldi indique que son organisation à « écrit une lettre » pour solliciter ce rendez-vous. Interrogé jeudi sur LCI, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, a estimé que la proposition de M. Tessier était « une bonne proposition ». En invitant les parties à poursuivre leurs discussions.

Guy Dutheil

## Silvio Berlusconi poursuit des journalistes pour diffamation

### ROME

de notre correspondante

Que Silvio Berlusconi et les dirigeants de Mediaset, son groupe audiovisuel, renoncent à leur demande de dommages de 50 millions d'euros, et que l'on passe à une procédure pénale qui permette l'offre de preuves : telle est la teneur d'un appel lancé par trois éditeurs Baldini & Castoldi, Diario et Editori Riuniti, et signé par plusieurs milliers de personnes. Il s'agit de défendre la liberté d'expression, en l'espèce les journalistes Marco Travaglio et Elio Veltri, auteurs du livre *L'Odeur de l'argent* (traduit chez Fayard), poursuivis au civil pour avoir porté atteinte à l'image de M. Berlusconi.

De nouveau, jeudi 28 novembre, M. Travaglio est venu devant l'Association de la presse étrangère, faire entendre sa voix. Les deux auteurs sont censés lui verser à eux seuls 10 millions d'euros. « Ce n'est pas une bataille d'ordre privé, c'est une question de liberté et de démocratie. Sans une forte intervention de tous ceux qui peuvent interrompre cette spirale perverse, plus personne en Italie n'osera (...) écrire et publier des livres et des articles dérangeants pour le pouvoir. »

### LOURDES AMENDES

La presse qui s'intéresse de trop près aux origines de la fortune de l'actuel premier ministre italien tombe désormais sous le coup de fortes amendes pour « diffamation ». L'hebdomadaire *Diario* et le journaliste Gianni Barbacetto se verront obligés de payer une somme qui reste à préciser, pour avoir vertement décrit le candidat Berlusconi lors de la campagne électorale de mai 2001. *Diario*, qui ne baisse pas les bras, vient de

publier, fin octobre, la suite de ses révélations dans un numéro spécial. D'autres journalistes coupables d'avoir donné la parole à ces auteurs mis en examen pourraient, à leur tour, payer de lourdes amendes.

Mais que racontent donc ces articles et ouvrages sulfureux ? Le livre de M. Travaglio a été publié à un mois des élections législatives qui virent la victoire de Silvio Berlusconi. Il explore les procès verbaux et actes de justice relatifs à la construction de la fortune de l'homme d'affaires Berlusconi depuis les années 1970. En bonne place dans le livre figurent des rapports d'un expert de la Banca d'Italia et ceux d'un autre spécialiste de la Direction nationale antimafia, des pièces, fournies au tribunal de Palerme, détaillant le circuit emprunté par des centaines de millions d'euros apportés alors à Fininvest, holding de M. Berlusconi qui contrôle Mediaset. On peut y lire encore le texte d'un entretien accordé à France 2 par l'ancien substitut du procureur de Palerme, Paolo Borsellino, concernant les relations de M. Berlusconi avec Vittorio Mangano, un mafioso qu'il employa pendant trois ans dans sa résidence d'Arcore, au nord de Milan.

M. Travaglio insiste : « Nous ne demandons pas à bénéficier d'immunité, nous réclamons l'ouverture d'une procédure pénale, pour pouvoir présenter nos éléments de preuves. Or Silvio Berlusconi et ses dirigeants de Mediaset ont choisi d'opter pour une procédure civile, sans audience publique et dont la décision, précédant un jugement sur le fond, s'applique immédiatement. »

Danielle Rouard

## Les cinéastes ne veulent pas de la tutelle de la famille

L'ARP (société civile des Auteurs-réalisateurs-producteurs) et le BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques) ont marqué, jeudi 28 novembre, leur opposition à deux amendements déposés par M<sup>me</sup> Christine Boutin, députée (UMP) des Yvelines, et Henriette Martinez, députée (UMP) des Hautes-Alpes, et adoptés, mercredi, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale. Les deux députées demandent que la commission de classification des films, qui délivre les visas d'exploitation et indique donc les limites d'âge, soit placée sous la tutelle conjointe du ministère de la culture et du secrétariat d'Etat à la famille.

Les amendements doivent être débattus, le 12 décembre, avec la proposition de loi sur le double cryptage de la télévision, censé protéger les enfants des images pornographiques (*Le Monde* du 28 novembre).

### DÉPÊCHE

■ **PRESSE** : le magazine *Médias* a déposé son bilan, lundi 25 novembre, auprès du tribunal de commerce de Paris. Consacré au décryptage des médias, son premier numéro, lancé en mars, avait été vendu à plus de 45 000 exemplaires.

La 2<sup>e</sup> génération  
de moteurs Common Rail est née.  
C'est l'événement qui va faire du bruit.  
Pas la voiture.



\* Données issues du Fichier Central des Automobiles sur la période janv. à sept. 2002. *red cell*

En 1997, Alfa Romeo commercialisait le premier moteur diesel Common Rail avec l'Alfa 156 JTD. Aujourd'hui, plus de 40 % des automobilistes français utilisent la technologie Common Rail\*, c'est pour cela qu'Alfa Romeo équipe désormais l'Alfa 147, l'Alfa 156 et l'Alfa Sportwagon du nouveau JTD Multijet 140 : plus de puissance, plus de silence et plus d'économie.

Pour vous en convaincre, venez la découvrir dès maintenant chez votre concessionnaire.



Cooper Sportiva

## Wall Street fermée, la séance est restée calme en Europe

SANS les marchés américains, fermés pour la fête de Thanksgiving, les places boursières européennes ont cherché leur orientation au cours d'une journée très calme, jeudi 28 novembre. Les indices européens ont enregistré des hausses quasi symboliques comparées à leurs fortes fluctuations des séances précédentes.

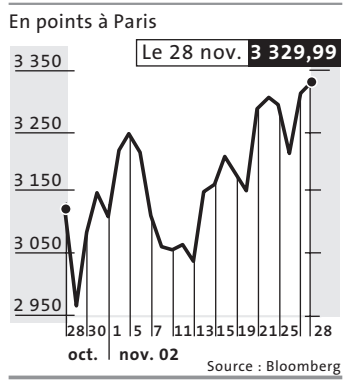
Après avoir ouvert en hausse de 0,58 %, l'indice CAC 40 a terminé sur un gain de 0,49 %, à 3 329,99 points. Le volume des échanges sur les valeurs bénéficiant du Service à règlement différé est resté modeste, à 2,92 milliards d'euros. L'action France Télécom a signé la plus forte hausse de l'indice CAC 40.

Le titre a fait un bond de 12,57 %, à 18,80 euros. Sa filiale de téléphonie mobile Orange a également progressé de 2,20 %, à 7,42 euros. Les spéculations se poursuivent sur le plan de redressement qui doit être annoncé lors du conseil d'administration prévu le 4 décembre. Les analystes de Fortis conseillent à leurs clients d'alléger leurs portefeuilles en titres France Télécom, en visant un objectif de cours de 13 euros. Ils indiquent qu'« en termes de valorisation (...) le taux de croissance de la rentabilité attendu par le marché est de plus de 10 % par an pendant quatre ans. Cela paraît bien optimiste. »

En revanche, le cours du Crédit agricole s'est affaibli de 3,22 %, à 16,21 euros, après que la banque eut publié ses résultats au troisième trimestre. Ils vont apparaître une baisse de 29,6 % de son résultat net. La baisse des marchés boursiers l'a contraint à passer d'importantes provisions pour dépréciation de son portefeuille d'actions. Le Crédit Agricole a affirmé, lors d'une conférence téléphonique avec les analystes, qu'un rapprochement avec le Crédit lyonnais (dont sa rivale BNP Paribas a racheté 10,9 % à l'Etat) ne se ferait pas à n'importe quelle condition, et qu'il se réservait la possibilité de vendre sa participation (10,5 % « à un certain niveau de prix »).

Cécile Prudhomme

### INDICE CAC 40



## LES BOURSES DANS LE MONDE 29/11, 12h06

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>UNION EUROPÉENNE</b>						
ALLEMAGNE	DAX Index	3348,49	29/11 -0,37	5467,31	19/3 2519,30	9/10 23,20
	Euro Neu Markt Price IX	483,41	29/11 -0,10	1212,43	4/1 349,01	8/10
AUTRICHE	Austria traded	1111,64	29/11 0,96	1368,18	2/5 991,22	10/10 15,20
BELGIQUE	Bel 20	2069,45	29/11 -0,55	2906,75	24/4 1752,31	9/10 11,90
DANEMARK	Horsens Bnex	207,15	29/11 0,37	280,92	26/3 180,39	11/10 13,20
ESPAGNE	Ibex 35	6676,10	29/11 -0,42	8608,50	4/1 5266,60	10/10 17,70
FINLANDE	Hex General	6788,40	29/11 -1,21	9224,38	4/1 4711,08	24/7 19,00
FRANCE	CAC 40	3313,27	29/11 -0,50	4720,04	4/1 2612,03	10/10 19,20
	Mid CAC	1559,57	29/11 0,49	2176,89	2/4 1233,19	10/10 18,70
	SBF 120	2335,00	29/11 -0,43	3263,90	28/3 1847,00	10/10 19,40
	SBF 250	2238,64	29/11 0,24	3081,89	28/3 1767,51	10/10 19,40
	Indice second marché	1907,00	29/11 0,49	2567,01	15/5 1646,41	10/10 13,50
	Indice nouveau marché	599,04	29/11 2,36	1175,41	7/1 433,89	10/10
GRÈCE	ASE General	1871,27	29/11 -0,48	2655,07	3/1 1678,69	8/11 14,40
IRLANDE	Irish Overall	4376,40	28/11 0,81	6085,02	18/1 3616,98	10/10 11,60
ITALIE	Milan Mib 30	2610,00	29/11 -0,63	3358,00	17/4 2054,20	10/10 22,00
LUXEMBOURG	Lux Index	825,44	28/11 2,66	1169,47	14/1 642,21	11/10 14,00
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	360,00	29/11 -0,03	531,45	18/4 282,79	24/9 15,20
PORTUGAL	PSI 20	6020,88	29/11 -0,23	7998,50	4/1 4937,16	30/9 16,60

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4140,70	29/11 -1,07	5362,29	4/1 3609,89	24/9 14,90
	FTSE techMark 100 index	721,44	29/11 -0,70	1569,61	4/1 590,02	10/10
SUÈDE	OMX	584,02	28/11 1,00	878,88	4/1 413,98	10/10 24,90
<b>EUROPE</b>						
HONGRIE	Bux	7991,32	28/11 -0,39	9019,42	7/5 6546,35	26/7 10,80
ISLANDE	ICEX 15	1322,99	28/11 0,04	1413,85	21/3 1141,82	28/12
POLOGNE	WSE Wig 20	1220,82	29/11 -1,04	1486,22	28/1 1026,65	26/7 23,20
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	463,90	28/11 -0,37	479,39	10/5 384,60	2/1 12,60
RUSSIE	RTS	356,20	27/11 0,16	425,42	20/5 256,75	28/12
SUISSE	Swiss market	5165,70	29/11 0,31	6740,60	17/5 4333,10	10/10 25,60
TURQUIE	National 100	13017,80	29/11 0,73	15071,83	8/1 8514,03	3/7 29,30
<b>AMÉRIQUES</b>						
ARGENTINE	Merval	491,99	28/11 -3,46	509,64	27/11 267,73	14/6 20,70
BRÉSIL	Bovespa	10239,18	28/11 0,12	14495,28	18/3 8224,61	16/10 9,00
CANADA	TSE 300	6629,37	28/11 0,38	7992,70	7/3 5678,27	10/10 19,70
CHILI	Ipsa	80,67	28/11 0,46	109,73	28/12 74,86	16/10 14,70
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8931,68	27/11 2,94	10673,09	19/3 7197,49	10/10 19,80
	Nasdaq composite	1487,94	27/11 3,01	2098,87	9/1 1108,48	10/10 17,20
	Nasdaq 100	1125,67	27/11 3,51	1710,22	9/1 795,25	8/10 45,70
	Wilshire 5000	8872,79	27/11 2,75	10983,40	19/3 7273,39	10/10
	Standards & Poors 500	938,87	27/11 2,80	1176,96	7/1 768,63	10/10 19,30
MEXIQUE	IPC	6158,49	28/11 0,48	7611,12	11/4 5500,75	5/8 12,50

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>ASIE-OCCÉANIE</b>						
AUSTRALIE	All ordinaries	3025,20	29/11 0,60	3443,89	14/2 2842,60	10/10 18,20
CHINE	Shanghai B	116,58	28/11 3,65	172,33	31/12 109,98	27/11 16,80
	Shenzhen B	192,31	28/11 2,14	267,75	31/12 182,42	23/1 11,50
CORÉE DU SUD	Composite	714,54	28/11 0,91	943,53	22/4 576,48	11/10
HONG KONG	Hang Seng	10069,87	29/11 -0,77	12020,45	17/5 8779,33	10/10 14,50
	All ordinaries	4380,99	29/11 -0,20	5277,35	17/5 3857,01	10/10
INDE	Bombay SE 30	376,79	28/11 1,03	415,77	5/4 333,54	31/12
ISRAËL	Tel Aviv 100	359,05	28/11 0,31	468,92	7/1 321,95	4/11
JAPON	Nikkei 225	9215,56	29/11 0,42	12081,42	27/5 8197,21	10/10 24,90
	ToPIX index	892,71	29/11 0,52	1144,02	27/5 808,15	19/11 29,30
MALAISIE	KL composite	629,22	29/11 -0,26	816,94	23/4 621,09	15/10 13,40
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordin.	717,60	29/11 0,21			
SINGAPOUR	Straits Time	1391,53	29/11 -0,89	1848,98	5/3 1326,35	25/9
TAIWAN	Weighted	6466,69	29/11 0,74	6844,93	22/4 3845,76	11/10 26,30
THAÏLANDE	Thai SE	364,90	29/11 0,17	430,67	14/6 301,17	28/12
<b>AFRIQUE</b>						
AFRIQUE DU SUD	All share	9532,93	29/11 0,57	9991,25	11/9 9082,12	10/10 10,00
CÔTE D'IVOIRE	BRVM	67,65	27/11 0,00	77,45	31/12 66,32	6/11

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.

## EUROPE Vendredi 29 novembre 12h06

### INDICES

SECTEURS EURO STOXX	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2651,38	-0,69
AUTOMOBILE	177,57	-0,47
BANQUES	217,53	-0,13
PRODUIT DE BASE	169,12	-0,94
CHIMIE	274,77	-0,91
TÉLÉCOMMUNICATIONS	342,08	-0,86
CONSTRUCTION	181,99	-2,35
CONSOMMATION CYCLIQUE	98,19	-0,09
PHARMACIE	342,26	-0,57
ÉNERGIE	273,30	-0,81
SERVICES FINANCIERS	171,44	-0,09
ALIMENTATION ET BOISSON	204,86	-0,39
BIENS D'ÉQUIPEMENT	264,20	-0,86
ASSURANCES	191,00	-0,47
MÉDIAS	176,61	-0,06
BIENS DE CONSOMMATION	270,87	-0,10
COMMERCE ET DISTRIBUTION	233,93	-0,08
HAUTE TECHNOLOGIE	312,15	-1,52
SERVICES COLLECTIFS	215,34	-1,43

### LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	16,95	-0,35
AEGON NV	15,72	-0,13
AIR LIQUIDE	133,00	-0,75
ALCATEL A	5,65	-5,04
ALLIANZ N	111,60	-2,11
AVENTIS	56,45	-1,48
AXA	16,35	-0,86
BASF AG	39,41	1,70
BAYER	23,36	-0,47
BAYR.HYP.U.VERBK	16,59	0,16
BNP PARIBAS	10,53	-0,10
BSCH	40,66	-1,62
BSCH	7,13	-0,28
CARREFOUR	44,30	-0,41
DAIMLERCHRYSLER N	36,50	-0,98

DANONE	FR	132,30	-0,90
DEUTSCHE BANK AG	AL	52,45	1,81
DEUTSCHE TELEKOM	AL	12,13	-1,38
E.ON	AL	43,68	-2,43
ENDESA	ES	11,72	-1,26
ENEL	IT	5,08	-0,39
ENI SPA	IT	14,35	-1,03
FORTIS	BE	17,70	-0,28
FRANCE TELECOM	FR	17,90	-4,79
GENERALI ASS.	IT	19,97	-0,10
ING GROEP CVA	NL	18,72	-0,21
KONINKLIJKE AHOLD	NL	13,42	-1,32
L'OREAL	FR	72,00	-0,28
LVMH	FR	47,63	-0,25
MUENCHENER RUECKV	AL	139,87	-3,20
NOKIA OYJ	FI	19,44	-2,11
PINALUT PRINTEMPS	FR	88,60	-1,77
REPSOL YPF	ES	12,63	-0,24
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	22,22	-1,00
ROYAL DUTCH PETROL	ES	43,95	-0,86
RWE	AL	28,47	-3,06
SAINT GOBAIN	FR	29,91	2,50
SANOFI-SYNTHELABO	FR	59,30	-1,25
SANPAOLO IMI	IT	7,73	-0,90
SIEMENS	AL	49,83	-0,12
SOCIETE GENERALE A	FR	55,80	-0,18
SUEZ	FR	18,07	-1,47
TELECOM ITALIA	IT	8,30	-0,84
TELEFONICA	ES	10,17	-1,26
TIM	IT	5,18	-0,77
TOTAL FINA ELF	FR	134,50	-0,74
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,01	-0,74
UNILEVER CVA	NL	59,35	-0,25
VIVENDI UNIVERSAL	FR	16,57	-1,07
VOLKSWAGEN	AL	40,18	-0,42
ZONE EURO	FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO	CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

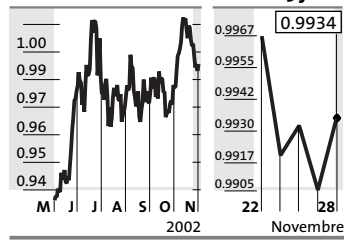
## MARCHÉ DES CHANGES 29/11, 12h06

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,81643	0,99315	1,55220	0,67288
TOKYO (¥)	122,48500		121,64595	190,10000	82,41645
PARIS (€)	1,00690	0,82205		1,56290	0,67750
LONDRES (£)	0,64425	0,52604	0,63975		0,43352
ZURICH (FR. S.)	1,48615	1,21335	1,47585	2,30670	

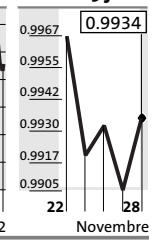
### COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4226	7,4313
COURONNE NORVÉGE	7,2866	7,2952
COURONNE SUÉDOISE	9,0378	9,0483
COURONNE TCHÉQUE	30,6191	31,1312
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7740	1,7781
DOLLAR CANADIEN	1,5608	1,5622
DOLLAR HONGKONG	7,7423	7,7482
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0006	2,0044
FORINT HONGROIS	237,1144	237,9789
LEU ROUMAIN	33297,0000	33363,0000
ROUBLE	31,6328	31,6587

### EURO à 6 mois



### EURO à 5 jours



## FRANCFORT

28/11 : 104 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
PHENOMEDIA	0,45	50,00
GILDE BRAUEREI AG	979,00	44,61
MOENUS TEXTILAG	0,10	42,86
TISCON AG	0,70	40,00
MB SOFTWARE	0,07	40,00
FRANCE SAVE	0,22	37,50
BIODATA INF TECH	0,04	33,33
<b>Plus mauvaises performances</b>		
CARRIER ONE	0,02	-50,00
ABACHO	0,10	-44,44
GAP	0,79	-24,76
BRAIN INTL SOFT	0,19	-24,00
SACHSENRING AUTO	0,42	-20,75
CYBERNET INTERNET	0,09	-18,18
GROUP TECHNOLOGIES	0,34	-15,00

## LONDRES

28/11 : 2010 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
MYTRAVEL GROUP	0,34	12,50
CARLTON COMMUNICAT	1,64	9,00
INVENSYNS	0,64	8,51
FKI	0,93	8,16
MISYS	2,35	7,80
GRANADA	0,96	7,58
ELECTROCOMPONENTS	3,63	7,48
<b>Plus mauvaises performances</b>		
BRITISH ENERGY	0,08	-55,57
DIXONS GROUP	1,72	-9,26
QXL RICARDO	0,01	-9,09
MARCONI	0,02	-4,76
TELEVEST COMM.	0,01	-4,35
ABBIEV NATIONAL	6,43	-3,75
BRAMBLES INDUSTRIE	1,50	-3,54

## TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 29/11

	Taux 3j	Taux 3m	Taux 10ans	Taux 30ans
FRANCE	3,30	3,05	4,59	5,01
ROYAUME-UNI	4,40	4,03	4,75	4,74
ITALIE	3,30	3,05	4,73	5,21
ALLEMAGNE	3,30	3,05	4,53	5,06
JAPON	0,05	0,06	0,96	1,62
ÉTATS-UNIS	1,36	1,43	4,27	5,31

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Vendredi 29 novembre 11h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovam. Lists various companies like ACCOR, AFINE, AGF, etc.

Table of international stock market data for the Eurozone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovam. Lists companies like SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, etc.

Table of international stock market data for non-Eurozone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovam. Lists companies like AMADIS, AMADEO PRIV. A, ARCELOR, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

29/11 : 27,74 millions d'euros échangés

Table of new market performance data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like INTERCALL REDUCT., EGIDE #, etc.

Table of Hologram and Cybersearch data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like HOLOGRAM INDUST.#, CYBERSEARCH, etc.

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS' featuring a large number '1' and text: 'Une société française à deux vitesses', '1962, année des changements', '3 Les clés de l'info', 'Numéro de décembre - 16 pages - 2,10 €'.

SECOND MARCHÉ

29/11 : 25,98 millions d'euros échangés

Table of second market performance data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like WALTER #, DIGIGRAM, SYLIS #, etc.

Table of international stock market data for non-Eurozone, including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like PARSYS, GUY COUACH, LECTRA (B) #, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 29/11 à 9h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists companies like AGIPI, AGIPI ACTIONS, BNP ASSOC. PREMIERE, etc.

Table of investment funds data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists various fund categories like FCP, FCP, FCP, etc.

Table of investment funds data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists various fund categories like FCP, FCP, FCP, etc.

Table of investment funds data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists various fund categories like FCP, FCP, FCP, etc.

Table of investment funds data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists various fund categories like FCP, FCP, FCP, etc.

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Afin de relever le défi russe, Guy Forget a décidé de titulariser le jeune **PAUL-HENRI MATHIEU**, 20 ans, vendredi 29 novembre, à l'occasion du premier match de la **FINALE DE COUPE DAVIS**. L'Alsacien

sera opposé à **MARAT SAFIN**, numéro 3 mondial. Arnaud Clément aurait dû disputer cette rencontre, mais une tendinite au poignet a contraint le capitaine français à réviser ses plans. « Cela a été un choix

difficile, **UN CHOIX D'ÉQUIPE**. C'est lui qui méritait le mieux ce poste », a expliqué Guy Forget. Evgueni Kafelnikov et Marat Safin sont les deux chefs de file d'un tennis russe victime de la **CRISE ÉCONOMIQUE**

**ET POLITIQUE** que traverse le pays. « La Fédération aide très peu les joueurs, critique Elena Makarova, ancienne joueuse internationale. Il y a de l'ARGENT, mais on ne comprend pas bien où il va. »

## En Russie, le tennis vit des temps difficiles

**Tennis** • La crise économique que vit le pays pose de nombreux problèmes aux institutions sportives chargées de la formation des jeunes. Une victoire en Coupe Davis, face à la France, serait « une fête », qui relancerait l'intérêt pour une discipline souvent jugée élitiste

### MOSCOU

de notre correspondante

En cette soirée d'hiver moscovite, quelques adolescents tapent la balle sous la voûte illuminée du Palais du tennis. Sur le mur, après la collection de coupes, une inscription : « Ici, on fabrique des étoiles. » Puis, une rangée de photographies de « héros », certaines en noir et blanc. Il y a là « Nina Tepliakova, fondatrice de l'école soviétique de tennis féminin, plusieurs fois championne de l'Union des Républiques socialistes soviétiques », et « Alexandre Zverev, un des leaders du tennis soviétique, qui ne put exprimer la pleine mesure de son talent en raison du long isolement du tennis soviétique dans l'ère internationale (1977-1984) ».

Le bâtiment moderne, avec ses gradins bleu vif, ses néons, ses trois cours de tennis en dur, semble dominé par la structure voisine, bétonnée, du Palais de la glace, où se pratique le hockey, sport très populaire en Russie. Plus loin, c'est l'Académie de gymnastique, où les enfants enchaînent des cabrioles sur des tapis de mousse. Bienvenue au club TsésKA, le club sportif central de l'armée, en banlieue ouest de Moscou, un haut lieu du sport russe, après avoir été, pendant des décennies, un temple des prouesses olympiques de l'URSS.

Longtemps, en Union soviétique, le tennis a souffert précisément du fait qu'il n'était pas un sport olympi-

que, « aspect auquel notre régime prêtait beaucoup d'attention », rappelle un parent de jeune joueur attaché à la buvette. « On disait aussi que c'était un sport "bourgeois" et notre nomenclatura le pratiquait discrètement, sans s'en vanter », poursuit-il.

Par le passé, l'Union soviétique a toutefois connu quelques grands champions. Alexandre Metreveli fut le premier d'entre eux à atteindre la finale d'un tournoi du Grand Chelem, à Wimbledon, en 1973, après avoir joué les demi-finales de l'Open d'Australie et de Roland-Garros, en 1972, année où il avait également participé aux quarts de finale de Wimbledon.

« A mon époque, rit pourtant une femme âgée, ancienne responsable de la bibliothèque Tchekhov, chaussures de tennis aux pieds, on jouait en Crimée ou à Sotchi, dans le Sud, pendant les vacances. Les moniteurs nous donnaient des cours en échange de quelques roubles ou pour nous faire la cour. »

### DE 20 À 50 EUROS DE L'HEURE

Pour ces amateurs passionnés, voir la Russie en finale de la Coupe Davis est un grand événement. « Surtout cette année. Etant donné la situation dans ce pays, une victoire serait une fête venant après le cauchemar », s'émeut la directrice de l'école de tennis, Anna Linkova, vingt-cinq ans, faisant allusion à la prise d'otages meurtrière du palais



MICHEL LEULER/AP PHOTO

De gauche à droite, les deux joueurs de double de l'équipe russe de Coupe Davis, Evgueni Kafelnikov et Marat Safin, à l'entraînement, découvrant le court en terre battue du palais omnisports de Paris Bercy. Malgré leur popularité en Russie, ils risquent de n'avoir que peu de compatriotes pour les encourager face aux Français : le déplacement à Paris est bien trop onéreux pour la plupart des supporteurs russes.

de la culture de Moscou.

Aucun des membres du club ne semble être en mesure de faire le voyage vers Paris, trop cher. Sur le site Internet de la Fédération russe de tennis, le prix des séjours est de 2 000 dollars (autant d'euros) par personne, une fortune. « Quelques

entreprises russes, notamment dans le bâtiment, en plein boom, ont payé des billets d'avion à des employés méritants, raconte un connaisseur, mais, autrement, les Russes qui vont à Bercy sont la délégation officielle, son entourage, des banquiers, des riches et leurs familles. »

Quant à la retransmission des matches, aucune chaîne d'Etat russe ne s'y est intéressée. Ils ne seront montrés en direct que par une chaîne câblée à audience réduite, NTV-Plus.

Même si le tennis se développe depuis quelques années (des compétitions se déroulent aujourd'hui sur 374 courts couverts en Russie, contre 94 à l'époque de l'URSS), ce sport reste l'apanage des privilégiés. Louer un court de tennis à Moscou pendant une heure coûte entre 20 et 50 euros (en Russie, le salaire moyen est évalué à 150 euros, mais, à Moscou, les revenus sont souvent le triple). Une raquette, forcément importée, coûte entre 50 et 300 euros.

L'école de tennis du TsésKA, avec ses 250 élèves, est une sorte d'exception. Restée étatique, dépendant du ministère de la défense, elle ne coûte que 600 roubles (20 euros) par mois et par enfant, tout compris (sauf la raquette). « Nous tenons à ce que des enfants de familles modestes puissent aussi jouer. Nous sommes les seuls. Toutes les autres structures sportives, dans cette ville, ont maintenant une logique commerciale », soupire Anna Linkova.

Trouver des fonds. C'est le leitmotiv du tennis, du sport en général, en Russie. « La Fédération aide très peu les joueurs », critique Elena Makarova, ancienne joueuse internationale devenue, depuis un an,

l'entraîneur principal du TsésKA. « Il y a de l'argent, mais on ne comprend pas bien où il va », dit-elle amèrement. Vers qui un jeune joueur de talent peut-il se tourner ? « Ses parents ou son entraîneur ont pour seul recours de s'adresser à des gens très riches. Ils doivent avoir des contacts. Ils doivent convaincre que ce jeune sera une "étoile", que, s'ils placent leur argent, ils ne le regretteront pas... C'est aujourd'hui le seul moyen », répond l'ancienne championne.

« Voyager et participer à des tournois à l'étranger, ça peut coûter 40 000 euros par an, c'est parfaitement hors de portée pour les gens ici. La fuite des talents vers l'étranger se poursuit », dit Elena Makarova. La Fédération russe de tennis se dit en mesure de soutenir seulement une vingtaine de jeunes joueurs à ce niveau.

### MANQUE D'AIDES DE L'ÉTAT

La Coupe du Kremlin, seule compétition russe à dimension internationale, était au début des années 1990 financée par un homme d'affaires suisse d'origine iranienne, Sasson Kakshouri, avant de passer sous le contrôle de la mairie de Moscou et de sa banque. En 2002, alors que Vladimir Poutine vantait le sport comme moyen de « revigorer » le pays, deux schémas ont été mis en avant : le financement du Comité olympique russe au moyen de loteries sportives et celui du Comité sportif d'Etat, récemment créé, en prélevant des recettes des casinos de Russie, donc des réseaux de blanchiment d'argent.

« Le tennis est en Russie une belle et ancienne histoire, s'enthousiasme la directrice de l'école pour enfants du TsésKA. Notre dernier tsar, Nicolas II, y a joué. Le TsésKA existe depuis soixante-quinze ans, et notre école depuis vingt-cinq ans. » Malgré le manque d'aides étatiques, elle affirme que, grâce à des vedettes comme Marat Safin et Evgueni Kafelnikov, un grand progrès a été accompli en matière de popularisation du tennis. « Il y a une douzaine d'années, quand je portais ma housse de raquette dans les tramways, l'arrivait que des passagers me demandent : "Qu'est-ce que c'est ? Un violon ?" »

N. No.

Natalie Nougayrède

## Pour continuer de former ses jeunes champions, l'Académie Valéri fait appel aux mécènes

### MOSCOU

de notre correspondante

Les poissons tropicaux d'un aquarium décoré l'entrée du club. Moquette moelleuse, billards, bar à l'étage, piscine couverte, salon de beauté, restaurant de luxe, granit et soie, tableaux anciens aux murs. Sur un terrain appartenant jadis au ministère russe de l'énergie atomique, le long des rives de la rivière Moskova, s'étendent les vingt-huit courts (dont quatorze couverts) de l'Académie Valéri, un centre inédit en Russie, consacré à une mission ambitieuse : fabriquer, dans le luxe, ceux qui demain suivront les traces de Safin et Kafelnikov.

« Marat Safin vient de passer quelques jours chez nous, pour se relaxer et s'entraîner avant la Coupe Davis », dit avec fierté le responsable des lieux, Andreï Babaev, un ancien officier du KGB reconverti dans le sport depuis une

dizaine d'années. « Après la mort de l'URSS, raconte-t-il, le financement du sport s'est arrêté. C'est pourquoi, depuis 1998, nous mettons en place, sur une base strictement privée, cette académie internationale de tennis. »

Environ 400 enfants y prennent des cours de tennis, au prix de 300 à 500 dollars par mois (autant d'euros). Une centaine d'entre eux suivent un programme intensif de six heures de tennis par jour. Les leçons scolaires sont faites à la maison, par cours particuliers payés par les parents. Autrement dit, tout cela n'est qu'à la portée des plus aisés. Enfants de banquiers, d'hommes d'affaires, de personnalités du Tout-Moscou.

L'académie a été lancée conjointement par Chamil Tarpichev, le président de la Fédération russe de tennis, et par un ancien lutteur sibérien reconverti dans les affaires, Valéri Léponeshnikov, qui selon son entourage « pos-

sède des avions en Suisse, des hélicoptères et un yacht-club ».

Valéri Léponeshnikov puiserait dans sa fortune personnelle pour tenir l'académie à flot. Elle a pu débaucher des entraîneurs d'autres clubs russes et cherche à attirer des jeunes joueurs de pays étrangers. « Mais depuis la reprise de l'opération antiterroriste [la guerre de Tchétchénie, en 1999], nous avons du mal à convaincre des Occidentaux de venir », dit Andreï Babaev.

### « FABRIQUER UN KAFELNIKOV »

Comment, donc, fabriquer des champions ? L'idée est d'insérer l'académie dans un réseau de centres de tennis privés en Europe, notamment en République tchèque, en Espagne et en Allemagne. « Afin que nos jeunes puissent circuler d'une saison à l'autre vers les lieux où le climat sera le plus propice au tennis ».

N. No.

Natalie Nougayrède

## Paul-Henri Mathieu relève le premier grand défi de sa carrière

A 20 ans, le jeune Alsacien devait connaître son baptême du feu en Coupe Davis face au numéro 3 mondial, Marat Safin

**IL Y VA**, le couteau entre les dents. « En trois ou cinq sets, du début jusqu'à la fin, il faudra que je sois à 200 % », affirmait Paul-Henri Mathieu, la surprise de la sélection française qui doit disputer, vendredi 29 novembre, contre Marat Safin, le premier match de la finale de la Coupe Davis face à la Russie.

Guy Forget a confié au jeune Alsacien de 20 ans le rôle du deuxième joueur de simple aux côtés de Sébastien Grosjean, le numéro un français, alors que l'on attendait de voir à ce poste Arnaud Clément, plus expérimenté. Avec la paire que forment Fabrice Santoro et Nicolas Escudé, les Français auront face à eux Evgueni Kafelnikov et Marat Safin, qui devraient assurer à eux seuls les simples, vendredi 29 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre, et le double, samedi 30 novembre.

La sélection de Paul-Henri Mathieu représente-t-elle un risque pour Guy Forget, capitaine d'une équipe qui généralement préfère jouer la prudence et éviter l'inconnu lors des grands rendez-vous ? « Cela a été un choix difficile, un choix d'équipe. C'est lui qui méritait le mieux ce poste, expliquait l'ancien acteur des finales victorieuses de 1991 et 1996. Arnaud Clément tenait la corde jusqu'au dernier moment. Il m'a spontanément proposé de céder sa place à Paul-Henri. »

L'Aixois souffre depuis six mois d'une tendinite au poignet droit qui s'est développée depuis qu'il a modifié son coup droit en l'accompagnant d'un effet de fouet pour alourdir sa frappe. « Il était sûr qu'Arnaud n'était pas à 100 %, confirmait Bernard Montalvan, le médecin de l'équipe de France. Il était préférable

de s'effacer et de laisser la place à un joueur qui l'était. » Les joueurs russes, qui avouent avoir pressenti le choix du joueur, n'avaient d'yeux que pour lui au moment où il échangeait des balles avec Arnaud Clément avant leur match d'entraînement de mardi. « C'est un joueur naturel. Il a un sens inné du tennis », déclarait Evgueni Kafelnikov.

### UN RÉTABLISSEMENT RAPIDE

La blessure aux abdominaux contractée par Paul-Henri Mathieu lors de sa préparation pour l'Open de Paris fin d'octobre risque d'être une source d'inquiétude pour le capitaine français, malgré le rapide rétablissement du joueur lors du stage de l'équipe de France à Royan, du 17 au 24 novembre. La menace d'une rechute planera sur le court central de Bercy, même si, selon le docteur

Montalvan, « il a fait des tests très, très durs, où il a été à 120 % ».

Au-delà du risque physique, Paul-Henri Mathieu pose aussi un autre type d'interrogation au patron des Bleus, que résume l'entraîneur de l'équipe, Thierry Tulasnes : « Paul-Henri est quelqu'un qui a du mal à dire ce qu'il ressent. » La réussite de l'équipe de France tient notamment à la qualité du dialogue qui s'installe entre le capitaine et ses hommes. « Je veux qu'il puisse s'exprimer, qu'on soit en phase très vite, résume Guy Forget. Je n'ai jamais été sur la chaise avec lui. »

Thierry Champion, l'entraîneur personnel de Paul-Henri Mathieu, qui s'est momentanément effacé pour ne pas perturber la préparation de son « Bleu », s'est entretenu avec le capitaine : « J'ai endossé un rôle de médiateur, explique l'ancien

joueur. Je lui ai expliqué les mots que Paul-Henri avait envie d'entendre, avant et pendant le match. » La seule inquiétude de Thierry Champion concerne la réaction de son joueur face au public. « Si tu fais un bon point, le public réagira, lui a-t-il dit. Mais, surtout, ne cherche pas son appui. Garde à l'esprit que tu seras seul. »

### Jean-Jacques Larrochelle

■ **Le programme** : vendredi 29 novembre : Paul-Henri Mathieu-Marat Safin ; Sébastien Grosjean-Evgueni Kafelnikov. Samedi 30 novembre : Fabrice Santoro et Nicolas Escudé - Marat Safin et Evgueni Kafelnikov. Dimanche 1<sup>er</sup> décembre : Sébastien Grosjean - Marat Safin ; Paul-Henri Mathieu - Evgueni Kafelnikov.

### Samedi 30 novembre à 12 h 00 Questions Orales - Spécial Anniversaire

**Edmond Alphandéry**, Ministre de l'Economie et des Finances (1993-1995)  
**Jean Arthuis**, Ministre de l'Economie et des Finances (1995)  
**Michel Charasse**, Ministre délégué chargé du budget auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget (1988-1991)  
**Gérard Longuet**, Ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur (1993-1994)  
**Florence Parly**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances (2000-2002)  
**Michel Sapin**, Ministre de l'Economie et des Finances (1992-1993)  
**Francis Mer**, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (2002)  
enregistré depuis le Four Seasons Hôtel George V

RADIO CLASSIQUE

DANS PLUS DE 100 VILLES  
TOUTES LES FRÉQUENCES : www.radioclassique.com ou 0 892 68 12 80 (0,34 € / mn)



## Les primes versées à certains chercheurs de l'Inserm soulèvent de vives contestations

L'attribution d'un complément de salaire de 1 500 euros à une centaine d'entre eux, présentée comme un mode de revalorisation, est dénoncée par 400 pétitionnaires

**LE PROFESSEUR** Christian Bréchet, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) depuis février 2001, est la cible d'un mouvement de contestation sans précédent dans l'histoire de cet organisme qui emploie 2 300 chercheurs et, au total, près de 5 000 personnes. Ce mouvement est né après la décision, prise au début de cette année, de créer des « contrats d'interface », qui permettent d'offrir à certains chercheurs de substantiels compléments de salaires d'un montant de 1 500 euros mensuels sur une période de 5 ans.

Lancée il y a quelques jours par le professeur Marc Peschanski (Unité 421, hôpital Henri-Mondor, Créteil) une pétition dénonçant cette initiative a réuni près de 400 signatures de chercheurs. Parmi les contestataires figurent des scientifiques de renom comme Pierre Sokoloff, Bruno Giros ou Marie-Geneviève Mattei, spécialiste de génétique et, par ailleurs, épouse du ministre de la santé.

### DES SALAIRES « SCANDALEUX »

« Au début de l'année, explique le professeur Peschanski, un premier groupe d'une dizaine de chercheurs sélectionnés par le directeur général lui-même a pu bénéficier de ce complément de salaire sur une période de cinq ans moyennant un contrat, mal défini, d'activité clinique avec un hôpital. Aujourd'hui un appel d'offres est lancé pour une centaine de contrats. Avant la date limite de dépôt des dossiers, fixée au 4 décembre, nous avons voulu attirer l'attention et protester contre cette initiative profondément inégalitaire qui a notamment pour conséquence d'introduire d'énormes différences de salaires entre des chercheurs tra-

vailant au sein des mêmes équipes. »

Les pétitionnaires écrivent au professeur Bréchet que sa proposition est une « mauvaise réponse à une excellente question ». « Avec 2 000 euros par mois à l'embauche et à peine le double en fin de carrière, les salaires des chercheurs de l'Inserm sont scandaleux, déshonorants même pour un pays qui se veut à la

### Un début de carrière à 2 000 euros

Dans l'ensemble des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST), comme le CNRS, l'Inserm ou l'INRA (agronomie), les salaires des chercheurs sont aujourd'hui uniformes : en début de carrière, un chargé de recherche de 2<sup>e</sup> classe (l'échelon le plus bas) gagne à peine plus de 2 000 euros par mois et, en fin de carrière, un directeur de recherches de 1<sup>er</sup> classe touche mensuellement 5 200 euros, avec un maximum de 5 900 euros pour les directeurs de classe exceptionnelle. A ces rémunérations s'ajoute une prime de recherche statutaire dont le montant semestriel s'échelonne, selon le grade, entre 300 et 600 euros environ. Depuis la loi sur l'innovation de 1999, les chercheurs peuvent également percevoir un intéressement sur la valorisation (brevets) de leurs travaux. Les crédits provenant des contrats européens, industriels ou avec des collectivités territoriales sont affectés non pas aux chercheurs eux-mêmes, mais au fonctionnement des laboratoires.

pointe du progrès scientifique, écrit-il. Les salaires des ingénieurs, techniciens et administratifs des laboratoires publics et des chercheurs des autres instituts sont tout aussi honneurs. S'attaquer à ce problème est juste. Mais le faire en proposant des primes à une centaine des 2 300 chercheurs de l'Inserm, méprisant du même coup les vrais besoins des 2 200 autres (...) est injuste. » Cette initiative est jugée extrêmement dangereuse pour la vie de leurs laboratoires car « porteuse d'antagonismes nouveaux ». Mais elle est également dangereuse pour l'Inserm, qui se singularise ainsi par rapport aux universités et aux autres organismes de recherche.

« Plus généralement, ajoutent-ils,

l'introduction de ces importantes primes individuelles hautement sélectives touche au fondement égalitaire de notre communauté scientifique, donc à l'image qu'elle se fait d'elle-même et à celle qu'elle souhaite donner à l'extérieur. » Une crainte que partage Jacques Fossey, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU) : « Il y a un vrai problème de

### dévalorisation des métiers de la recherche publique française, en regard des conditions offertes dans le secteur privé ou à l'étranger. La solution passe par une revalorisation générale pour tous les chercheurs et non pas par des augmentations ciblées. »

« Chercheur depuis 20 ans à l'Inserm, je suis profondément, viscéralement, attaché à cet organisme public, rétorque le professeur Bréchet. C'est précisément pour cela que j'ai pris cette initiative. Je suis intimement convaincu que si nous restons figés dans un égalitarisme stérile, dont il n'existe aucun autre exemple dans le monde, nous allons, à très court terme, détruire ce très bel outil. Pour autant, je me refuse à l'évolu-

tion libérale radicale prise par certains pays. Mon objectif pour 2005 est la création de 800 de ces contrats qui ont pour objet, tout en renforçant l'attractivité des carrières, de favoriser le transfert de la recherche fondamentale vers la recherche clinique, les activités de soins, de biologie, de santé publique. Loin de dynamiser cet institut, comme le craignent certains, j'entends le dynamiser. »

En pratique, les contrats d'interface s'adressent à l'ensemble des chercheurs de l'Inserm et les rémunérations seront versées par différents organismes (centres hospitalo-universitaires, centres de lutte contre le cancer ou Etablissement français du sang). La sélection des candidatures, effectuée par des experts nationaux et internationaux sera fondée sur des critères d'« excellence scientifique ». Des contrats similaires sont proposés à des médecins travaillant dans des centres hospitalo-universitaires.

« La force de la recherche est avant tout humaine. Que faire si les cerveaux fuient et si les meilleurs étudiants sont de moins en moins recrutés par les laboratoires publics français ? Nos conditions de travail s'aggravent dramatiquement. Face à la compétition internationale, notre recherche est condamnée si elle ne parvient pas à surmonter les blocages absurdes et suicidaires qui ruinent son immense potentiel. L'initiative actuelle n'est pas la panacée, mais je ne comprends pas en quoi elle dérange tant. Elle constitue une étape très encourageante entre revaloriser significativement tous les salaires et n'en revaloriser aucun », estime Pierre Sonigo, directeur de recherche à l'Inserm (Institut Cochin, Paris).

Jean-Yves Nau et Pierre Le Hir

## Le tir de la nouvelle fusée Ariane-5 est reporté

Un incident sur le deuxième étage du lanceur retarde le vol 157 de plusieurs jours

### KOUROU

de notre envoyé spécial

Le lancement de la toute nouvelle fusée européenne Ariane 5E-CA depuis la base spatiale guyanaise de Kourou a été reporté dans la nuit du 28 au 29 novembre en raison d'un problème apparu sur le deuxième et nouvel étage du lanceur. Selon les premiers éléments de l'enquête, le lanceur devrait rejoindre son bâtiment d'assemblage après avoir été mis en sécurité et reconfiguré pour un prochain tir. Opération qui demandera au minimum plusieurs jours selon le directeur général d'Arianespace, Jean-Yves Le Gall, qui a précisé : « Il n'y a pas eu de tir avorté, même si les témoins ont pu le penser car, sur les images vidéo, on a vu un début de combustion qui provenait, en fait, des brûleurs au sol de commandes pyrotechniques qui se sont déclenchés. »

A en croire les maigres informations recueillies par les responsables du tir, quelques minutes

## Au dire des responsables du vol, c'est sûrement une panne idiote

après que le lancement de ce nouveau modèle d'Ariane 5E-CA eut échoué, il apparaissait que le calculateur de bord avait refusé la mise à feu des moteurs après avoir constaté que les bras d'alimentation en oxygène et hydrogène liquides du deuxième étage ne s'étaient pas séparés correctement du lanceur. Une poignée de minutes plus tard, et fort de quelques informations supplémentaires, M. Le Gall pouvait avancer que cet incident n'était vraisemblablement pas dû à une mauvaise ouverture des bras cryogéniques, mais à un défaut de compte-rendu de cette ouverture au calculateur de bord. Et ce quelques secondes seulement avant la mise à feu du moteur Vulcain 2 du premier étage.

Une troisième hypothèse est envisagée. Sous le moteur du premier étage, fixées à la plate-forme de tir qui supporte le lanceur, existent de petites torchères qui brûlent l'hydrogène en excès du lanceur pour éviter des explosions. Or le calculateur de bord n'aurait pas reçu d'information sur la situation de ces torchères avant l'ordre de mise à feu. N'ayant pas de données, il aurait conclu à une anomalie et interrompu le tir. Une prise s'est-elle débranchée ? Les capteurs étaient-ils défectueux ? Le logiciel du calculateur sur cette période du tir inopérant ? On s'interroge, mais, au dire des responsables du vol, c'est sûrement une panne idiote et on devrait trouver vite.

Si les promoteurs de ce tir fai-

saient grise mine à l'annonce de ce report d'au moins plusieurs jours, ils se rassuraient cependant en constatant que le lanceur n'avait pas souffert et pouvaient se réjouir des décisions très prudentes de l'ordinateur de bord. Pas question toutefois de tirer cette nouvelle Ariane dans l'immédiat : le simple fait que les bras cryogéniques ne ceinturent plus le lanceur empêche tout nouveau remplissage du deuxième étage.

Pour l'heure, les équipes de Kourou s'efforcent donc de mettre le lanceur en sécurité. Il contient en effet dans ses deux étages de forts tonnages d'oxygène et d'hydrogène liquides, qu'il faut vidanger. Si cette opération peut se faire facilement pour le premier étage de la fusée, elle demande beaucoup plus de temps pour le second, car on ne peut plus faire appel aux bras cryogéniques pour la mener à bien. Mais il existe une solution, plus lente, qui consiste à ouvrir des robinets de purge situés au bas du deuxième étage du lanceur. Quelques heures suffiront à mener cela à bien pour ensuite ramener la fusée sur sa table de lancement dans son bâtiment d'intégration.

Les choses iront-elles vite ensuite ? Tout dépendra des résultats de l'enquête, qui devra aussi expliquer finement deux autres petits incidents qui avaient perturbé le compte à rebours : un problème de surcharge sur un des calculateurs de bord ou un capteur défaillant et un autre sur des lignes de transmission de données entre le sol et le lanceur.

Reste que le temps n'est pas extensible et que, le 12 janvier 2003, un autre modèle d'Ariane-5 doit lancer la mission Rosetta à la rencontre d'une comète, mission qui n'attendra pas. Une opération difficile, pour laquelle l'Agence spatiale européenne veut du temps pour contrôler parfaitement la sonde avant son envol.

Les campagnes de ces deux lanceurs seront-elles compatibles ? C'est toute la question. Mais un retard du tout nouveau modèle d'Ariane-5, dont Arianespace pensait faire son cheval de bataille pour les années à venir en effectuant des lancements doubles, serait un contretemps fâcheux, d'autant qu'il était prévu d'en lancer trois en 2003.

La nouvelle version E-CA d'Ariane 5 dispose d'une capacité d'emport de 10 tonnes alors que le modèle initial n'excédait pas les 6,5 tonnes. Le vol 157 doit mettre sur orbite le satellite de télécommunications Hot Bird Tm7, de 3,3 tonnes, pour le compte de l'opérateur satellitaire européen Eutelsat, ainsi que Stentor, banc d'essai de 2,2 tonnes coûtant 270 millions d'euros et doté d'équipements inédits tels que la propulsion plasmique, les batteries lithium-ion, des panneaux solaires en arsénium de gallium et un nouveau contrôle thermique.

Jean-François Augereau

## L'algue « Caulerpa racemosa » menace la Méditerranée

La superficie côtière qu'elle couvre dépasse celle que « Caulerpa taxifolia » a déjà envahie

### TOULON

de notre correspondant

Tandis que la *Caulerpa taxifolia* poursuit inexorablement sa colonisation de la Méditerranée, une menace, encore plus grave, vient de sa cousine, la *Caulerpa racemosa*, qui, dix ans après son apparition en Libye, a envahi un territoire côtier réparti sur onze pays de la Méditerranée. Signalée en 1984, la « taxifolia » couvre actuellement plus de 13 000 ha, et 180 km de côtes sur six pays (de l'Italie à la Tunisie) sont concernés par son invasion, avec plus de 90 % des surfaces situées entre Toulon et Gênes. De son côté, la « racemosa », dont la première apparition est mentionnée en 1990 dans le port de Tripoli (Libye), a envahi plus de 50 000 ha de côtes en Adriatique et en Méditerranée.

### « PIRE QUE LES MARÉES NOIRES »

Une situation que le professeur Alexandre Meinesz, responsable du Laboratoire environnement marin littoral (LEML) de l'université de Nice Sophia-Antipolis, qui travaille sur la « taxifolia » depuis 1989, qualifie de « catastrophique ». « C'est pire que toutes les marées noires, contre lesquelles on met en œuvre immédiatement le maximum de moyens nécessaires, note-t-il. La nature en souffre, mais elle s'en remet. Là, personne ne bouge. Pourtant, la totalité des petits fonds méditerranéens est favorable à ces deux algues, qui représentent un risque majeur pour les écosystèmes littoraux. Tôt ou tard, elles domineront toute la Méditerranée. »

Alexandre Meinesz ne désarme pas. Il attend « une prise de

conscience qui arrivera forcément... peut-être trop tard ! ». Dans son laboratoire de Nice, il travaille avec les moyens du bord... Quelques vieux réfrigérateurs asthmatiques, des fours d'un autre âge, des étages de fortune et des murs gris sur lesquels s'étiole de vieux posters écologistes. Une petite équipe sans grands moyens face à une colonisation irrémédiable.

Du fond d'un petit aquarium, Alexandre Meinesz ramène une touffe de « racemosa », qu'il dépose sur la paillasse. Plus brune que la phosphorescente *taxifolia*, elle n'en a pas l'élégance fragile. Elle se présente sous forme d'un réseau de stolons rampants qui se fixent par des rhizoïdes avec, sur le dessus, des frondes qui présentent latéralement des ramules globuleuses : les propagules. Chaque plant ne comporte qu'une cellule géante contenant des myriades de noyaux. Grâce à leur structure tubulaire, dépourvue de cloisons, les caulerpes transportent rapidement, jus-

qu'aux feuilles, la nourriture puisée par leurs racines. Sur ce point précis, elles diffèrent des autres algues, qui puisent directement dans l'eau les substances nécessaires à leur croissance. Cette propriété, unique dans le monde des algues, a été découverte en 1996 par l'équipe du professeur Jean Jaubert, directeur du Centre scientifique de Monaco.

Les « caulerpa » vivent entre 0 et 50 m de profondeur et investissent les herbiers de posidonies. Résultat : elles perturbent les chaînes alimentaires en concurrençant les algues méditerranéennes et les animaux fixés. « Un nouvel équilibre se constitue et conduit à une homogénéisation des fonds, progressivement recouverts par l'algue, qui s'étend comme une toile d'araignée et appauvrit la biodiversité », explique l'un des chercheurs du LEML. « Cette algue, comme la « taxifolia », contient des toxines. Aussi les poissons et les invertébrés marins en consomment-ils très peu. » Ainsi, dans le secteur de Menton, les plongeurs chargés

## Une limace vampire... et légume pour lutter contre l'envahisseur

### TOULON

de notre correspondant

L'éradication de la *Caulerpa taxifolia* par plongeurs, bâches enduites de bouillie bordelaise ou chariot sous-marin bute sur des limites techniques et économiques. Le professeur Meinesz et son équipe préfèrent la lutte biologique. Ils étudient depuis 1994 le comportement de certaines limaces vivant en Méditerranée, dans les prairies de *Caulerpa prolifera*. Leur denture d'herbivores ne leur permettant pas de croquer l'algue, elles en aspirent le contenu cellulaire, d'où leur surnom de « vampires ».

Comme l'explique Thierry Thibaut, spécialiste de la *taxifolia*, « ces limaces stockent les spermatozoïdes dans une poche, la spermatothèque, qui leur permet d'assurer leur descendance au moins une fois par semaine, sans rapport sexuel nouveau ». Mais leur progéniture est victime d'un fort taux de mortalité. D'où la recherche d'une limace tropicale

plus résistante et vorace. « Nous l'avons trouvée au sud de l'Australie et au nord de la Floride, où elle se nourrit de *taxifolia*. Pour l'étudier, nous avions besoin de 100 000 euros, que le ministère de l'environnement nous a refusés à deux reprises », explique Alexandre Meinesz. « Ces limaces, efficaces jusqu'à 15 m de profondeur, font 400 œufs par semaine. Au bout de trois générations, des millions d'individus peuvent diminuer la pression des caulerpes de 30 % à 50 %. »

Aucune prolifération de ces limaces n'est à craindre, car elles ont un besoin vital des toxines contenues dans les caulerpes. En cas de manque, elles font appel aux chloroplastes des algues (riches en chlorophylle) qu'elles contiennent pour survivre plusieurs semaines grâce à la photosynthèse... comme des légumes. Si les caulerpes reviennent, elles se remettent à table. Sinon, elles finissent par mourir.

J. L.

José Lenzini

**SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB**



meubles  
Decor Actuel - 80, rue Claude-Bernard  
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

**ERCUIS PARIS 1867**

**VENTE DE COUVERTS ET D'ORFÈVRERIE A PRIX EXCEPTIONNELS**

LE JEUDI 28, LE VENDREDI 29 ET LE SAMEDI 30 NOVEMBRE DE 10 HEURES À 18 HEURES 30

À L'ATELIER RICHELIEU  
60 RUE RICHELIEU  
PARIS 2<sup>E</sup>

\* cité à titre d'exemple, dans la limite des stocks disponibles



valeur de 122 €  
vendu 48 €\*



valeur de 473 €  
vendu 189 €\*



valeur de 753 €  
vendu 301 €\*



# L'esthétique spoutnik des années 1960

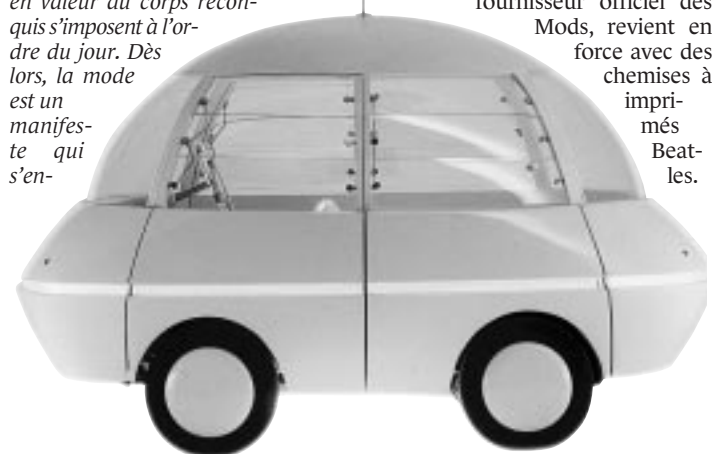
De la mode au design en passant par l'art, la décennie op et pop n'a pas fini d'aimer les utopies

**MÊME FRANGE**, même teint de porcelaine, Mireille Mathieu - 122 millions de disques vendus dans le monde - vient d'achever une série de concerts à l'Olympia. Tandis que Sheila, nouvelle icône gay, vient de s'offrir des soirées house, mixées par les DJ de la scène parisienne (Aurore Leblanc, Ariel Wizman...). Même James Bond, increvable héros d'Ian Fleming, fête cette année ses 40 ans à l'écran.

Les *sixties* n'en finissent pas de faire sentir le poids de leur héritage. Tant d'anniversaires pourraient faire tomber dans la nostalgie d'une époque révolue. Pourtant, l'heure est aux valeurs sûres : à Paris, la galerie Thadeus Ropac exposait, cet automne, une soixantaine de collages de l'artiste dont plus de la moitié ont été vendus. Et, tandis que souffle un vent d'incertitude, mode, art et design se tournent vers cette décennie prospère et créative pour y puiser la force de l'optimisme, la mesure des grandes utopies et de l'imagination libérée.

## TENDANCE AU FLASH BACK

Au Musée de la mode et du textile, jusqu'au 16 mars 2003, l'exposition « Sixties, mode d'emploi » célèbre les années 1960, qui ont vu triompher la jeunesse, naître la révolution du prêt-à-porter et du style. A cette époque, « la mobilité, le confort, l'égalité sexuelle et la mise en valeur du corps reconquis s'imposent à l'ordre du jour. Dès lors, la mode est un manifeste qui s'en-



Prototype d'une voiture électrique imaginé par Coqueline Courrège et réalisé par Michelin.

## Les mutations d'une époque au musée

« Sixties, mode d'emploi », au Musée de la mode et du textile, ausculte à travers vêtements et accessoires, affiches et mobilier les grandes mutations de l'époque. On y découvre les robes de cocktail ou du soir fin 1950 qui corsent encore les femmes dans les conventions. Aux enfants du baby-boom, Courrège offre en 1965 un style épuré et libre. Albert Lempereur, le prêt-à-porter français, terrain d'expérimentation des nouveaux stylistes. On redécouvre les pionniers comme Christiane Bailly, Emmanuelle Khanh, ou Michèle Rosier, qui réalise des minirobes graphiques en jersey pour Pierre d'Alby ou Candol. Autre volet de l'exposition : les boutiques comme « Laura » de Sonia Rykiel, véritables lieux de rencontres. Plus qu'un travail sur la coupe, la mode des années 1960 explore de nouvelles matières : les lunettes en plastique moulé de Pierre Cardin, sac à anneaux de métal chromé de Paco Rabanne, robes en Lurex, collants en Lycra. Ose les imprimés ou les ornements fous : un minimanteau en poulain vert orné de fleurs en vison, un escarpin, motif « arlequin », rebrodé de paillettes, Roger Vivier. Une créativité tous azimuts dont les ondes de choc se font encore sentir.

gagne à exprimer les recherches de l'identité féminine », explique Pamela Golbin, commissaire de l'exposition. Mini-robes trapèze, ensembles pantalons, bottes plates...

En 1965, la bombe Courrèges explose avec une nouvelle silhouette futuriste, jeune et gaie, dominée par le blanc pur. Dans cet esprit, Cardin crée des ensembles « cosmonautes » et des robes moulées en fibres synthétiques. Aujourd'hui, les pionniers des *sixties* ont droit à quelques hommages livresques : *Nues*, de Paco Rabanne, *Style Elle : nos années 60* (François Baudot et Jean Demachy, éditions Filipacchi, 192 p. ; 26 €), une anthologie de la décennie vue par le magazine.

Pour l'occasion, George Rech réédite en édition limitée sa fameuse combinaison créée en 1967. La tendance au flash-back est là. Des montres cibles (Dinh Van) aux bijoux constellation (Chanel Haute Joaillerie), en passant par les baladeurs façon goutte de mercure (Philips) ou par le blanc hivernal et cosmique : la tendance est à l'esthétique spoutnik. D'autres s'inspirent davantage des matières ou des détournements d'objets qui ont marqué le règne de la société de consommation. Ainsi, la marque anglaise Ben Sherman, fournisseur officiel des

Mod's, revient en force avec des chemises à imprimés Beatles.

Dans un esprit collage, Free Lance propose des sacs, pièces uniques, réalisés à partir de coupures de journaux, tandis que les boots Christian Louboutin capturent dentelle ou papier bonbon sous du plastique.

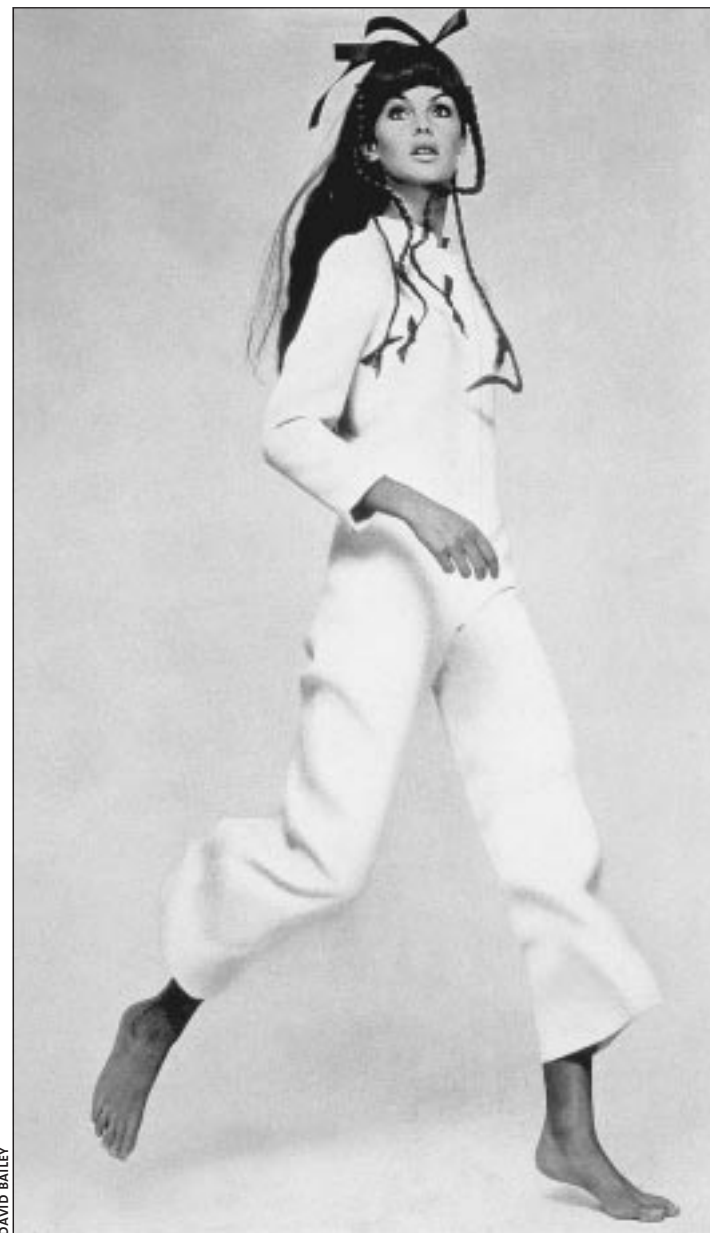
Très en vogue, le pape du néo-pop nippon, Takashi Murakami (dont l'exposition, récemment présentée à la Fondation Cartier, a déplacé 77 000 personnes), a collaboré avec le créateur Marc Jacobs pour revisiter en version multicolore ou plus psychédélique la toile Monogram Louis Vuitton (disponibles en février 2003). Mini-robes, jupes en néoprène ou en vinyle, souliers en gomme ou en plastique, sacs en filet métallique, couleurs fluo... Loin des voyages imaginaires vers l'ailleurs, un vent d'optimisme et de folie s'abat sur le printemps 2003.

En matière de design, les années plastique aiment les nouvelles envies de gaieté et de fonctionnel. Créé en 1968 par Henri Massonnet, le mythique tabouret Tam Tam fait son grand retour : en une semaine seulement, Sentou galerie en a vendu une soixantaine d'exemplaires. Mat à l'origine, le plastique devient transparent. Ludique, pratique, il est démontable et lavable. Confortable et très démocratique (il ne coûte que 20 €), ce tabouret résume à lui seul les exigences d'une époque qui associe design et production industrielle.

Depuis, le plastique ne cesse de cumuler les innovations technologiques. « Aujourd'hui, de nouveaux procédés lui permettent de satisfaire toutes les exigences fonctionnelles du moment : on peut jouer la transparence, la semi-transparence, la flexibilité, la souplesse, la résistance ou encore de nouveaux coloris tendance », explique-t-on chez son spécialiste italien, Kartell. Pour la marque, Philippe Starck s'est inspiré des formes Soixante en reprenant pour sa chaise Ero/s celle d'un classique d'Eero Saarinen, en ver-



Robe mini en plaques d'aluminium, Paco Rabanne, 1969 (ci-dessus). Réédition d'une combinaison Georges Rech, créée en 1967 (édition limitée disponible en noir et en blanc, 595 €, chez Maria Luisa), photo David Bailey (ci-contre à droite). Tabouret Tam Tam pop en plastique mat, 20 € (ci-contre à gauche).



## Livres, photos, expositions

● **480**, nombre de pages de *Mes années 60* du photographe Jean-Marie Périé (éditions Filipacchi, 30). Capturés par le photographe des yé-yé : Johnny, Sylvie, Claude François, les Rolling Stones... Des clichés présents dans son exposition, « Flash », salle Saint-Jean à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

● **Jusqu'au 16 décembre**, avec le musicien Christophe Van Huffel, la plasticienne Dominique Gonzalez-Foerster présente au Centre Pompidou "Exotourisme", une exposition qui parle du

cosmos et de l'infini.

● **1957**, date à laquelle Roland Barthes publie ses "Mythologies". Le Centre Pompidou rend hommage au sémiologue, écrivain et peintre.

● **Jusqu'au 18 janvier**, Martin Parr présente à Londres les photographies du Butlin's Holiday Camp, de John Hinde. Utopiste, Billy Butlin avait ouvert après la seconde guerre un camp de vacances pour les classes populaires anglaises, 5 Great Newport Street, London WC2H 7HY.



Boots Corta-trash, Christian Louboutin.

## Les leçons d'élégance de Jacqueline Kennedy

EN 2001, l'exposition « Jacqueline Kennedy, les années Maison Blanche » attirait les foules au Metropolitan Museum of Art. Unique étape extranationale, Paris vient d'accueillir la garde-robe de l'ex-First Lady au Musée de la mode et du textile. Soixante-dix costumes et accessoires, portés entre 1959 et 1963, ressuscitent son célèbre look, avec photos, vidéos et documents d'époque à l'appui. Plus qu'une leçon d'élégance et d'histoire, l'exposition révèle comment Jackie Kennedy a

su fabriquer un mythe en mille trente-six jours. Belle, jeune - elle a trente et un an en 1960 - et cultivée, elle incarne avec JFK, ce couple idéal et moderne qui a su bâtir son image grâce aux médias.

Lors de la campagne présidentielle, son goût pour la mode parisienne lui attire les foudres de la critique et l'oblige à confier sa garde-robe d'apparat à l'un de ses compatriotes, Oleg Cassini (auparavant costumier pour Hollywood) qui « interprète » pour elle des modèles signés Givenchy, Ricci ou Chanel. « Jacqueline Kennedy transgresse l'idée de signature et compose son univers, invente un style, une notion qui apparaît dans les années 1960 », explique Pamela Golbin, commissaire de l'exposition. Mais surtout, on comprend à travers des pièces historiques comment elle a su utiliser le vêtement comme signe, comme outil de communication.

Ainsi, pour faire face à l'objectif, elle choisit des tenues extrêmement dépouillées, aux lignes graphiques. Le 20 janvier 1961, lors de la cérémonie d'investiture, elle apparaît au milieu des épouses fourrées en simple manteau droit de laine beige, coiffée d'un chapeau tambourin (le fameux pill-box qui laisse à sa coiffure une certaine liberté). Une tenue qui résume son programme : simplicité, élégance, distinction.

Consacré aux visites officielles, une partie de l'exposition montre comment Jackie choisissait ses vêtements pour rendre hommage à chaque pays, affirmant ainsi la volonté d'ouverture des Etats-Unis. On découvre la robe du soir ivoire, brodée de rubans de soie et perles, d'Hubert de Givenchy portée lors de la visite au général de Gaulle en 1961, ou, celle en mousseline rose brodée de sequins qui détendit l'atmosphère lors d'un dîner avec Nikita Khrouchtchev. Annotées scrupu-



Robe deux pièces rouge foncé en laine bouclée, Rodier, portée par Jackie Kennedy pour la visite guidée de la Maison Blanche, en février 1964.

leusement de sa main, les feuilles de programme montrent que la First Lady ne laissait rien au hasard.

C. BI

★ Jusqu'au 16 mars, Musée de la mode et du textile, 107 rue de Rivoli, 75001 Paris ; tél. : 01-44-55-57-50. Entrée 7 €, tarif réduit 4,50 €.

## PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations  
Sélectionné par le guide  
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin  
ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi

LE  
BON  
MARCHÉ  
RIVE GAUCHE

**-10% À -20%**

SUR UNE SÉLECTION DE MEUBLES ET CANAPÉS

- 10% SUR FIRST TIME, MODENATURE, ORIZZONTI, JULIE PRISCA ET UNE SÉLECTION DE CINNA
- 15% SUR ARTELANO
- 20% SUR STEINER ET PELLETEY...

**-25%**

SUR UNE SÉLECTION DE LITIERIES  
JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE

## AUJOURD'HUI

## Une petite perturbation sur l'Est

**SAMEDI 30 NOVEMBRE :**  
Lever du soleil à Paris : 8 h 23  
Coucher du soleil à Paris : 16 h 56

Dans le flux de sud-ouest, des petites perturbations peu actives arrivent sur la France. Les températures sont assez douces, surtout sur l'ouest du pays. La neige tombe assez bas, vers 1 000 mètres, sur la Corse et sur les Pyrénées.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** Le ciel va se couvrir progressivement, avec quelques pluies faibles. Le vent de secteur ouest sera modéré. Les températures seront comprises entre 9 et 13 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** La matinée sera assez grise, avec des brouillards ou des nuages bas, puis une amélioration se fera l'après-midi avec des éclaircies. Les températures maximales seront comprises entre 8 et 11 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel sera généralement assez nuageux, avec quelques petites pluies sur le Jura. Les températures seront comprises entre 6 et 9 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le ciel sera très nuageux, avec quelques pluies, voire quelques averses ou orages près des côtes et un peu de neige sur les Pyrénées à partir de 1 000 puis 1 400 mètres. Les températures seront comprises entre 10 et 14 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le début de journée sera sous la grisaille avec quelques pluies ou de la neige sur les Alpes, puis une amélioration se fera plus franche sur le Limousin et l'Auvergne. Le thermomètre indiquera entre 5 et 9 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Sur la Corse, le ciel sera assez nuageux, avec des averses ou des orages. Il neigera au-dessus de 1 000 mètres. Sur les autres régions, nuages et éclaircies alternent. Il fera entre 12 et 15 degrés. Mistral et tramontane souffleront de 80 à 90 km/heure.

## 30 NOV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

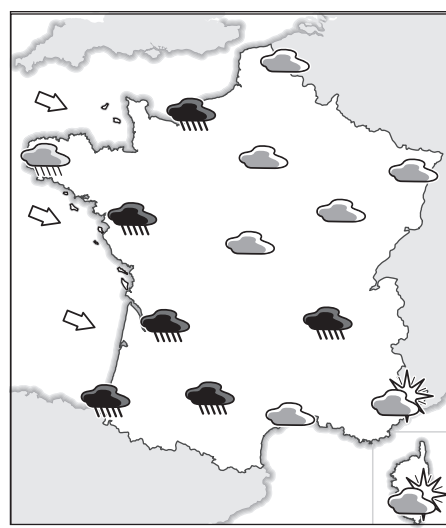
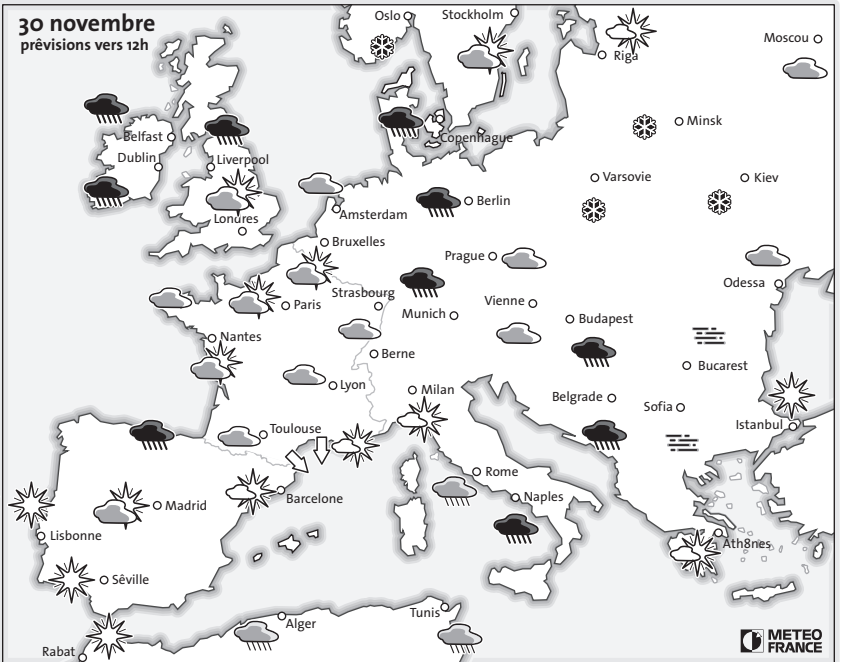
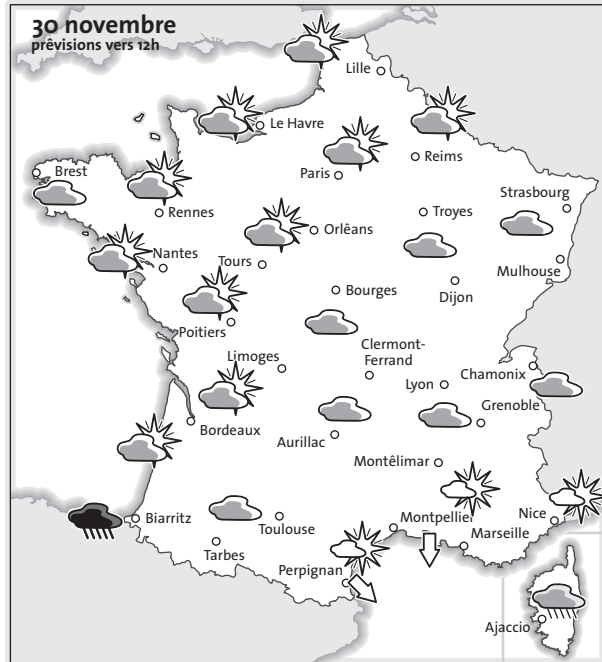
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	8/14 P	Milan	4/9 P
Biarritz	10/14 P	Moscou	-16/-15 C
Bordeaux	6/12 N	Munich	4/5 P
Bourges	4/9 N	Naples	10/15 P
Brest	6/12 C	Oslo	-6/-5*
Caen	7/10 N	Palma de M.	10/16 S
Cherbourg	3/11 N	Prague	3/6 C
Clermont-F.	4/8 C	Rome	9/15 P
Dijon	3/8 C	Séville	11/19 S
Grenoble	6/8 C	Sofia	1/9 C
Lille	5/9 N	St-Petersb.	-13/-12 S
Limoges	4/8 N	Stockholm	-3/-2 N
Lyon	4/8 N	Ténérife	19/22 S
Marseille	6/13 S	Varsovie	1/5*
Nancy	3/8 C	Venise	9/12 N
Nantes	3/11 C	Vienne	6/8 C
Nice	7/15 S		
Paris	5/8 N		
Pau	5/10 P		
Perpignan	7/12 S		
Rennes	4/10 C		
St-Etienne	4/7 C		
Strasbourg	4/8 C		
Toulouse	6/11 C		
Tours	3/8 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	20/28 S	
Buenos Aires	18/28 P	
Caracas	26/31 P	
Chicago	-8/2 S	
Lima	18/21 S	
Los Angeles	14/16 P	
Mexico	7/23 S	
Montréal	-1/3 P	
New York	5/10 C	
San Francisco	9/15 S	
Santiago Ch.	10/24 S	
Toronto	-4/3 P	
Washington DC	4/11 S	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/30 P	
Fort-de-Fr.	24/30 S	
Nouméa	19/25 S	
Papeete	24/30 P	
Pointe-à-P.	23/32 S	
St Denis Réu.	23/29 S	

AFRIQUE		
Alger	10/16 P	
Dakar	24/28 C	
Kinshasa	23/28 P	
Le Caire	13/23 S	
Nairobi	14/26 S	
Pretoria	19/29 S	
Rabat	10/18 S	
Tunis	12/16 P	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	25/34 S	
Beyrouth	15/18 S	
Bombay	23/33 S	
Djakarta	25/28 P	
Dubaï	17/28 S	
Hanoï	21/23 S	
Hongkong	18/21 P	
Jérusalem	13/16 S	
New Delhi	11/26 S	
Pékin	-3/8 S	
Séoul	-4/7 S	
Singapour	25/31 P	
Sydney	18/22 P	
Tokyo	8/17 S	

PRÉVISIONS POUR LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

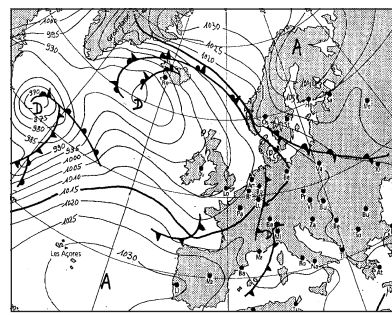
**-40% Nouvelle Carte Alternative**  
sur vos voyages d'affaires.

**AIR FRANCE**

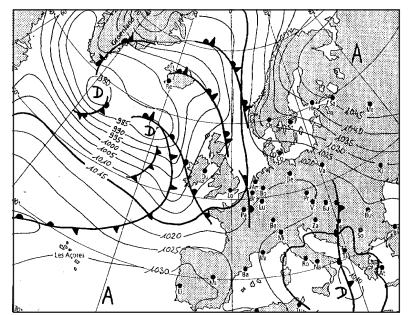
Valable en France Métropolitaine.

Dimanche  
1<sup>er</sup> décembre

Une perturbation assez active traverse la France. L'extrême Sud-Est sera épargné. Les températures vont remonter de 3 à 5 degrés, sauf sur le Nord-Est, où elles resteront comprises entre 7 et 9 degrés.



SITUATION LE 29 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE À 0 HEURE TU

## Le syndrome du « c'est moi qui l'ai fait »

TENDANCES  
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

AVANT, pour décorer le sapin de Noël, on sortait de la grande boîte en bois les bonnes vieilles guirlandes et décorations *made in China*. Aujourd'hui, le must est de réaliser soi-même la parure avec des boules en polystyrène prêtes à peindre, des pompons, du tulle, des paillettes et du strass. L'heure est au rond de serviette en perles, à la peinture au pochoir, à la mosaïque en pâte à cuire, aux cartes de vœux personnalisées, voire au tablier de bouteille brodé en points comptés. Jamais la « déco de Noël » n'a occupé autant d'espace dans les magasins.

Organisé par Comexpo sur le thème « relooker votre Noël », le dixième Salon Créations & Savoir-faire, qui s'est ouvert jeudi 28 novembre porte de Versailles (Paris Expo, hall 7/3) jusqu'au lundi 2 décembre (10 €, tarif réduit 7 € pour les

12-18 ans) est la grand-messe parisienne des doigts de fée. La réconciliation de la modernité avec le fil, l'aiguille, la broderie et le ruban galonné.

Les travaux manuels sont morts, vivent les loisirs créatifs et la « customisation ». Précédé par des manifestations similaires à Nantes, Bordeaux et Lyon, Créations & Savoir-faire est un rendez-vous ouvertement féminin avec une « garderie pour hommes » et son coin-lecture. Entre 1996 et 2001, la fréquentation est passée de 38 000 à 70 000 visiteurs et ses 250 exposants couvrent un très large spectre, du pochoir au tricot en passant par les abécédaires à broder, la papeterie chic, la mosaïque, la transformation de vêtements ou le patchwork. Des ateliers permettent de découvrir le *stump work*, technique de broderie en trois dimensions héritée du XV<sup>e</sup> siècle, ou le *scrapbooking*, l'art d'enjoliver son album-photos.

En quittant la porte d'Auteuil pour s'installer porte de Versailles, Créations & Savoir-faire n'a pas

baisé son prix d'entrée (payer 10 € pour faire ses courses, c'est un peu cher), mais ce changement de lieu intervenu en 2001 a tout de même contribué à prendre quelques distances avec la dominante très Neuilly-Auteuil-Passy qui prévalait lorsque le renouveau des loisirs créatifs ne s'intéressait guère qu'aux ouvrages de dame patronnesse.

Désormais, les travaux d'encadrement, la fabrication de petits bijoux en perles, la transformation de vieux meubles récupérés dans une brocante (ou au milieu des poubelles, c'est plus tendance) ont acquis droit de cité. Le marché, évalué à une centaine de millions d'euros, redonne des couleurs aux dernières merceries et attire les grands magasins, les hypermarchés mais aussi les spécialistes du jardinage qui y voient un moyen de désaisonnaliser leur activité. « L'aspect décoration est important – les gens veulent quelque chose que l'on ne verra pas chez leurs voisins – mais l'idée de faire par soi-même l'est peut-être davantage. C'est aussi une question

d'estime de soi », dit Marc Touchard, chef de produits chez Truffaut, une enseigne qui met un point d'honneur à exposer dans ses rayons les réalisations de ses propres clients.

## LOISIRS CRÉATIFS

Encouragé par la réduction du temps de travail, l'avènement des loisirs créatifs – qui, souvent, flirtent avec l'univers du bricolage – redore le blason de la machine à coudre. « Objet d'aliénation de la femme, elle est devenue un objet de plaisir, un moyen de se valoriser », affirme Béatrice Durand-Mégret, directrice de la communication de Singer, dont les ventes sont reparties à la hausse depuis deux ans. Les derniers modèles enfilent automatiquement le fil dans l'aiguille et, pourvus d'un logiciel, certains reportent en un tournemain un patron téléchargé sur Internet.

Fait révélateur, les produits sont très fréquemment proposés en kit, permettant aux néophytes de s'initier à des techniques qui leur sont

inconnues mais que leur mère, bien souvent, pratiquait. « Rares sont les moins de 40 ans qui sachent tricoter ; il faut leur expliquer comment faire », constate Anne-Marie Radis, présidente de Pingouin, une entreprise sauvée de la déroute par le retour en grâce des grandes écharpes et des lainages à motif.

En revanche, le ravaudage n'emballa personne. « Les femmes préfèrent jeter un vêtement plutôt que de devoir recoudre une fermeture à glissière », assure M<sup>me</sup> Radis. L'inclination pour le fait-main se retrouve également dans les cadeaux de Noël. D'après les professionnels, il semble que l'on offre de plus en plus souvent à ses proches (pour le meilleur ou pour le pire...) l'une de ses créations personnelles.

Le syndrome du « c'est moi qui l'ai fait » marque les limites du modèle industriel classique, malgré les efforts d'adaptation aux aspirations individualistes que constitue l'essor du sur-mesure de masse. Lorsqu'il y trouve une réelle satisfaction, le consommateur adore

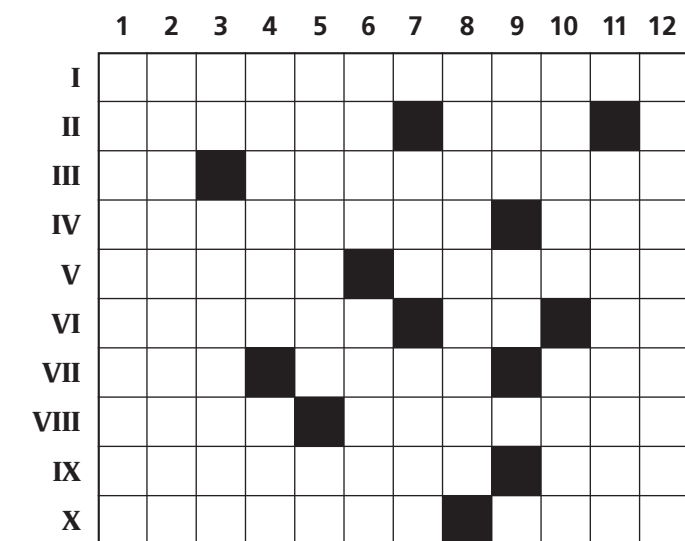
marquer de son empreinte, introduire une forme d'affect dans ce qu'on lui vendait hier comme un produit fini, standardisé. Les nouvelles générations de plats surgelés, qui réclament un geste culinaire symbolique avant d'être enfournés dans le micro-ondes, ne disent rien d'autre.

Les loisirs créatifs ne sont pas des loisirs solitaires. Ils se pratiquent volontiers en groupe ou en réseau et associent souvent mères et filles. Aussi, les rassemblements autour des bacs de perles ou des échelleaux de raphia trahissent sans doute un vrai penchant des Françaises pour les activités non mixtes, comme au temps où il existait des écoles de filles et d'autres pour les garçons. Dans leur jargon, les ethnologues désignent cette forme d'empathie en parlant de socialité de genre. Le Salon de la maquette, organisé en avril par Comexpo, en offre un autre bel échantillon. On n'y croise pratiquement que des garçons.

Jean-Michel Normand

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 285



## HORIZONTALEMENT

I. A vous de les saisir entre les lignes. - II. A de la suite dans les idées. Mit brutalement fin. - III. Article. Ailes souvent brisées par les grèves. - IV. Pour être prouvé il faut sortir sa carte. Bruit sec en répétition. - V. Plus d'un litre à Montréal, beaucoup moins chez nous. Met le feu à l'office. - VI. Bien équilibrés. Conjonction. Arrose le Nord. -

VII. Dans la piscine. Déplacement dans les airs. Fond de cours. - VIII. Chanson sans paroles. Réduit mécaniquement. - IX. Vivent du mal. Représente les autres. - X. Stimulant à l'office. Entre la Pologne et l'Allemagne.

## VERTICALEMENT

I. Moi et toujours moi. - 2. Organisations de maçons. - 3. Font partie des habitudes. Tou-

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

jours neuf dans l'ensemble. - 4. Indispensables aux assises. Encore une fois. - 5. Qui pourront circuler. Démonstratif. - 6. Fondateur de l'Oratoire. Venu de Chine en brillant. - 7. Sont entrés en résistance. Garde ses secrets. - 8. Pressions amoureuses. - 9. Colora délicatement. Fait tout à moitié. - 10. Béatrice a su l'inspirer. Populaire outre-Rhin. - 11. Si elle est belle, elle est plus que douteuse. - 12. Paie en salle, pas dans la rue.

Philippe Dupuis

## SOLUTION DU N° 02 - 284

## Horizontalement

I. Disculpation. - II. Enervée. Alto. - III. Tare. Cru. An. - IV. Epitaphe. Arp. - V. René. Lénifia. - VI. Gré. Art. Fer. - VII. Ecru. Alise. - VIII. Nu. Artimon. - IX. Têt. Aine. Eul (lue). - X. Epicuriens.

## Verticalement

1. Détergents. - 2. Inaperçue. - 3. Seriner. Té. - 4. Crête. Ua. - 5. UV. Feraï. - 6. Le. Plastic. - 7. Pêcher. Inu (uni). - 8. Rentamer. - 9. Tau. Lô. - 10. Il. Affinée. - 11. Otaries. Un. - 12. Nonpareils.

## PHILATÉLIE

## Alexandre Dumas au Panthéon

LA POSTE mettra en vente générale, le lundi 2 décembre, un timbre de 0,46 euro à l'occasion du transfert des cendres d'Alexandre Dumas (1802-1870) de Villers-Cotterêts, où ses restes avaient été enterrés le 16 avril 1872, au Panthéon, à Paris, le 30 novembre.

Alexandre Dumas – ou son œuvre – a déjà fait l'objet de timbres à Monaco, en 1970, et en France, en 1970 et 1997, en attendant le timbre émis l'an prochain sur Edmond Dantès, dans une série consacrée aux héros de la littérature, qui



comptera aussi Esmeralda, Gavroche, Vidocq, Claudine et Nana.

Le Panthéon abrite soixante-neuf personnages ayant un tombeau ou une urne, Dumas étant seulement

## EN FILIGRANE

■ **Flammes cataloguées.** Sous une couverture élégante, le « Supplément 1999 au catalogue des oblitérations mécaniques à flammes illustrées ou stylisées » vient de paraître. Édité par Timbropresse, ce catalogue était attendu par de nombreux collectionneurs et sera suivi très rapidement du volume consacré aux flammes parues en 2000. 1999 marque la poursuite du reflux du nombre

de flammes illustrées mises en service dans les bureaux de poste, constaté par Eric Bellivier qui préface l'ouvrage. Ce dernier remarque que le Nord, département traditionnellement grand pourvoyeur de flammes, se laisse dépasser par la Seine-Maritime avec 18 nouveautés contre 14. Versailles remporte le prix de la flamme la plus rare, pour le modèle mis en service le 18 janvier 1999, à l'occasion du Congrès du Parlement, devant deux flammes de Berck et Fort-

de-France (étude n° 275, 64 pages, 8,40 euros plus port, auprès de Timbropresse, 6, rue du Sentier, 75080 Paris Cedex 02).  
■ **Ventes.** La vente sur offres Cérés (Paris, tél. : 01-42-33-31-91) du 3 décembre disperse près de 10 000 lots dont une paire tête-bêche du 10 c bistre sur lettre de 1861 (prix de départ 12 500 euros). Renon (Paris, tél. : 01-42-25-58-20) propose dans sa vente sur offres du 5 décembre une « Colombe » de Bâle à 4 000 euros.

Pierre Jullien

# CULTURE

## MUSIQUE

L'absence de salle symphonique moderne se fait d'autant plus ressentir que la Salle Pleyel, qui abritait l'Orchestre de Paris, est actuellement en travaux. L'Etat, la Ville et la région ne parviennent pas à s'entendre sur une solution pérenne digne d'une grande capitale culturelle

# Paris aura-t-elle son auditorium au XXI<sup>e</sup> siècle ?

EN DEHORS de théâtres d'opéra à l'italienne accueillant des concerts, Paris ne compte actuellement qu'une seule véritable salle symphonique, la Salle Pleyel. Voilà deux mois que celle-ci est fermée, contraignant son principal occupant, l'Orchestre de Paris, à des tribulations qui ont connu un écho retentissant. La polémique lancée par la formation et son chef, Christophe Eschenbach, a fait resurgir le débat autour de l'absence à Paris d'un auditorium moderne comme en possèdent toutes les autres métropoles culturelles de la planète.

La Salle Pleyel, inaugurée en 1927 et dotée de 2 300 places, a été vendue par le Crédit lyonnais – qui en était propriétaire depuis 1935 – en mai 1998, à Hubert Martigny coprésident d'Altran Technologies et président du Groupe Pleyel. Après la fermeture du lieu pour travaux en octobre, l'Orchestre de Paris, qui y avait installé de longue date son infrastructure et ses bureaux et qui y donnait deux concerts hebdomadaires, a déménagé. La formation s'est déplacée au Théâtre Mogador pour les trois saisons prochaines, à l'exception des deux derniers mois de l'année, réservés à des productions propres au théâtre.

Privé de lieu fixe de répétition et de concert, et « humilié » par les attermolements des pouvoirs publics en ce qui concerne l'avenir d'une nouvelle salle symphonique moderne, l'Orchestre de Paris a fait savoir sa mauvaise humeur en déclen-

chant, début novembre, une série de manifestations publiques, dont l'annulation de deux concerts, les 6 et 7 novembre.

L'Etat, la Mairie de Paris et la région Ile-de-France ne parvenant pas à s'entendre sur un projet et un cofinancement de cette salle, des rumeurs ont évoqué l'aménagement du Palais de Chaillot en salle de concert et le rachat de la Salle Pleyel. Le ministre de la culture a officiellement écarté la première solution tandis que son entourage affirmait, voici deux semaines, que la seconde était envisageable.

Tout en militant pour un auditorium neuf, Christophe Eschenbach n'écarte plus la solution de repli que pourrait constituer Pleyel. Le 13 novembre, le chef déclarait à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*: « Ce qui compte pour l'instant n'est pas le lieu proprement dit. Il faut une salle modulable pour répondre aux besoins de ce siècle. La Salle Pleyel devrait dans ce cas être entièrement reconçue, et le coût des travaux serait énorme. Si les politiques s'y décidaient réellement, je serais d'accord. »

### LA VENTE EN QUESTION

Cette solution impliquerait donc que Pleyel repasse dans le giron du service public. Mais pour qu'il y ait de (r)achat, il faut qu'il y ait vente. Des bruits avaient été colportés que, en raison des difficultés boursières qu'a connues le groupe Altran Technologies, Hubert Martigny aurait manifesté l'envie de vendre la salle, large-



Une maquette d'étude datant de 1988, présentant le projet de grande salle de concert de la Cité de la musique. Cette dernière n'a finalement jamais vu le jour.

ment au-dessus du prix très avantageux auquel il l'avait acquise. Or, son épouse, Carla Maria Tarditi, directrice artistique et générale de la Salle Pleyel, nous a affirmé qu'il n'était nullement question de vendre...

Elle a par ailleurs confirmé la nature des travaux effectués dans la salle, eux aussi sujets à diverses controverses et rumeurs. « Il nous est indispensable de mettre beaucoup des équipements aux normes de sécurité, ce qui n'était pas le cas par le passé, d'aménager les parties réservées au public et d'équiper les locaux des outils nécessaires à l'accueil de formations symphoniques modernes. Même si, après enquête, 90 % de notre public s'est dit satisfait de l'acoustique de la salle et que, en octobre, Simon Rattle s'est dit très heureux des conditions de travail qu'il y a trouvées, nous avons demandé au célèbre acousticien Russell Johnson, d'Artec, d'améliorer les performances de la Salle. »

Quelle que soit la situation géographique du futur « auditorium », terme générique désormais employé unanimement, celui-ci aiguise les envies les plus diverses. Kurt Masur, directeur musical de l'Orchestre national de France, a dit du Théâtre des Champs-Élysées, où l'orchestre se produit depuis toujours, que son acoustique est

« sèche [et] ne convient pas à beaucoup de répertoires », et souhaité bénéficier lui aussi d'une autre salle. Le 6 novembre, Myung Whun Chung, patron de l'Orchestre philharmonique de Radio France, a confirmé son attachement à la Salle Pleyel, dans laquelle sa formation se produit depuis longtemps.

Dans le même temps, René Koering, directeur de la musique à Radio France a écrit, le 20 novembre, à Ivan Renar, président de l'Association française des orchestres (AFO), pour s'inquiéter de la mise à l'écart des deux formations radio-phoniques dans le débat actuel sur le futur auditorium – mise à l'écart que réfute Laurent Bayle, directeur de la Cité de la musique.

### SOLUTIONS ALTERNATIVES

Marie-Pierre de la Gontrie, vice-présidente de la région Ile-de-France, chargée de la culture, a précisé au *Monde*: « Nous sommes toujours sur la position que nous avions indiquée en octobre 2001 à Catherine Tasca, sous réserve que les coûts d'objectif soient enfin arrêtés (ils ont oscillé entre 91,5 et 152 millions d'euros). Nous sommes prêts à participer à hauteur de 20 % aux études, et ensuite de 23 à 30 millions d'euros pour la construction. A part une lettre du ministre de la culture, Jean-

Jacques Aillagon, au début de l'été, nous n'avons jamais eu de discussion sérieuse ni reçu de dossier complet, avec un engagement ferme de l'Etat. » M<sup>me</sup> de La Gontrie n'a pas caché par ailleurs le fait que la région serait favorable à une construction sur le site de la ZAC Rive gauche, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, solution évoquée aussi par Christophe Girard, adjoint au maire de Paris chargé de la culture, qui souhaite que cette salle « sorte des quartiers haussmanniens et aille vers des quartiers neufs. Ce serait formidable à La Villette, mais pourquoi pas la ZAC Rive gauche... »

L'une des solutions alternatives évoquées par de nombreux observateurs est la résidence permanente de l'Orchestre de Paris au Théâtre du Châtelet, après le départ de l'actuel directeur Jean-Pierre Brossmann, en 2006, disposition non seulement déjà imaginée et chiffrée par Stéphane Lissner, en 1994, alors directeur du Châtelet et de l'Orchestre de Paris, mais qui fut l'objet d'une convention cosignée par Jacques Toubon, ministre de la culture, Françoise de Panafieu, adjointe au maire de Paris, et non appliquée au moment de la venue de Jean-Pierre Brossmann, nommé en avril 1996. Jean-Pierre Brossmann a déclaré au *Monde*: « Je

pense et ai toujours pensé que cette solution n'était pas viable. Dans un théâtre lyrique, c'est le lyrique qui doit être prioritaire. Or cent jours d'occupation par un orchestre symphonique ne permettent pas de travailler librement. Par ailleurs, je pense qu'il faut que le Châtelet garde sa spécificité de « festival permanent », en contraste avec l'Opéra de Paris, telle que l'ont pratiquée mes prédécesseurs Jean-Albert Cartier et Stéphane Lissner, avec beaucoup de talent, ainsi que tout le monde le reconnaît. »

En 1995, Françoise de Panafieu confirmait l'arrivée de l'Orchestre de Paris au Châtelet ; en 2002, son homologue Christophe Girard, à qui incombe le financement public du théâtre, a déclaré au *Monde* à ce sujet : « Je démens les rumeurs de récupération du Théâtre du Châtelet par l'Orchestre de Paris : on ne peut pas transformer une salle lyrique qui fonctionne et ce serait faire injure à un orchestre que nous soutenons, je le rappelle, à 40 %... »

Et de toute façon, cette solution ne donnerait pas à Paris l'auditorium moderne, capable d'accueillir d'autres formations, que décrit Christoph Eschenbach.

**Renaud Machart et Marie-Aude Roux**

### Stéphane Lissner : « une convention bafouée »

Stéphane Lissner, ancien directeur du Châtelet et de l'Orchestre de Paris, explique au *Monde* que « La solution du rassemblement de l'Orchestre de Paris et du Théâtre du Châtelet, imaginée avec Michel Prada, alors président de l'Orchestre, et Jean-Marc Péraldi, administrateur du Théâtre, avait pour mérite de faire réaliser aux deux institutions une économie de 1,83 million d'euros. » « Nous avions trouvé, ajoute-t-il, un immeuble avoisinant pour loger l'administration, nous avons signé une convention approuvée par les musiciens de l'Orchestre, qui prévoyait 65 à 70 concerts symphoniques et cinq opéras par période de trois ans. Cela fonctionnait parfaitement, complété par d'autres productions d'opéras et le ballet de William Forsythe. Je comprends que mon successeur, Jean-Pierre Brossmann, n'ait pas voulu s'embarasser d'un orchestre à demeure, mais cette convention a été purement et simplement bafouée. En mettant cela en place, je travaillais aussi pour le futur des institutions. Hélas, en France, on pense davantage aux personnes qu'aux institutions elles-mêmes. »

## L'acoustique est devenue science exacte

CERTAINES évidences techniques concernant la qualité acoustique d'une salle de concert sont aujourd'hui unanimement reconnues. Le plus précieux de ces enseignements concerne le volume. On sait qu'il existe un volume idéal pour un orchestre symphonique. Il faut à une formation de ce type 18 000 à 25 000 m<sup>3</sup> d'air à brasser. En dessous de ce chiffre, le son est saturé. Au-delà, les vibrations se perdent dans l'espace.

Il faut donc disposer de cette volumétrie afin que le son puisse s'épanouir selon les trois critères qui définissent une acoustique : le temps de réverbération, la clarté (le temps de réverbération ne doit pas être plus important que celui de l'émission) et la puissance (critère non objectif, mais psychologiquement désastreux quand l'orchestre s'agit et que le son paraît faible). Pour cela, il est désormais établi que 21 mètres de hauteur sont nécessaires : le son peut ainsi monter suffisamment pour déferler et générer réverbération et clarté.

Le second problème est celui de la forme. Actuellement, le modèle dominant est le parallépipède rectangle (dit « boîte à chaussures »), simple, efficace, rassurant, facile à utiliser. Les mesures d'une salle de concert pour orchestre sympho-

nique sont approximativement de 50 mètres de long, 25 de large et 21 de haut (moins le volume de la scène, des balcons...). C'est le cas du Concertgebouw d'Amsterdam, du Musikverein de Vienne, du Symphony Hall de Boston, du Carnegie Hall de New York. Intéressant mais plus risqué, le modèle de la Philharmonie de Berlin, qui respecte la volumétrie (24 000 m<sup>3</sup>) mais est disposée en hémicycle, ce qui permet de sortir de la situation frontale entre l'orchestre et le public. Le son y est cependant moins homogène : on entre dans une approche plus subjective, plus active de l'écoute, qui revendique une différenciation acoustique selon la place occupée. L'acoustique est plus complexe à maîtriser et il faut réorienter le son à l'aide de panneaux.

### LES DÉFAUTS DE LA TRADITION

Dans un théâtre à l'italienne, l'orchestre symphonique est confronté à deux handicaps. D'une part, une grande hauteur de plafond, nécessaire à la manipulation des décors mais qui avale le son (c'est pourquoi, dans le théâtre lyrique, la fosse d'orchestre ne sert pas seulement à dégager la scène). D'autre part, la contrainte du cadre de scène, destiné à masquer les entrées et sorties latérales. Autant il

est possible, avec un petit effectif mozartien, de corriger l'effet de hauteur avec une conque, autant cette correction s'avère impossible avec un effectif symphonique. Le son direct part au plafond et ne peut revenir dans la salle, bloqué par le cadre de scène, derrière lequel sont aussi disposés les pupitres extrêmes. Difficile pour un chef de produire le moindre équilibre. Aujourd'hui, on sait objectivement et scientifiquement pourquoi ça ne marche pas dans un théâtre à l'italienne. Ça ne veut pas dire pour autant qu'on sache bien concevoir un auditorium.

A mi-chemin entre des pratiques sociales, expérimentales et artisti-

ques, la fonction de l'architecte a entraîné un fort effet de personnalisation (le droit d'auteur s'applique). Tant que les règles acoustiques n'ont pas été objectivées par des modélisations informatiques, elles sont apparues aux architectes comme des contraintes à l'expression de leur art. D'autant que les droits des acousticiens ne sont pas toujours très reconnus. Aujourd'hui, un auditorium moderne ne se conçoit plus sans cahier des charges drastique avec de vrais critères de fonctionnalité. A charge ensuite pour l'architecte de les transcender par le geste.

M.-A. R.

**ERNESTO TITO PUENTES** 20 MUSICIENS SUR SCÈNE

**AU NEW MORNING**

7-9, RUE DES PETITES ÉCURIES - M<sup>o</sup> CHATEAU D'EAU

**DU 04 AU 07 DÉCEMBRE**

**DU 11 AU 14 2002**

PRIX 21 EUROS RENSEIGNEMENTS BILLETTERIE - 01 40 09 13 20

LA SOURCE PRODUCTIONS

NOUVEL ALBUM

LA MAIRIE DE PARIS

**PACIFIC COMPAGNIE**

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 53 - Fax : 01 44 09 03 37

La musique sera servie les dimanches 1<sup>er</sup> - 4 - 15 et 22 décembre

Laurent Bayle, directeur général de la Cité de la musique

## « Garantir le plaisir du mélomane »

**Pourquoi est-il si difficile, aujourd'hui encore, d'admettre la nécessité d'une grande salle de concert à Paris ?**

La notion de salle de concert reste un point flottant dans nos pays latins, habitués à considérer le théâtre comme lieu à tout faire. Plus que le concert, c'est le théâtre à l'italienne – dont l'opéra est musicalement le parangon – qui représente le lieu d'identification sociale par excellence. Dorures et appareils sont également liés au catholicisme, lequel privilégie une certaine forme d'ostentation dans la représentation. Les pays nordiques n'ont aucun problème avec l'austérité. Les premières salles apparaissent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne et en Angleterre. En fait, l'émergence de la salle de concert coïncide avec celle des classes bourgeoise et populaire au siècle des Lumières. La reconnaissance du statut d'artiste, du droit d'auteur, la notion de l'amateur de musique conduisent aux salons privés, puis aux sociétés de concerts.

**C'est donc l'évolution de la musique symphonique qui va bouleverser la donne.**

En France, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a la salle du Conservatoire. Puis les sociétés de concerts Padeloup, Colonne, Lamoureux... Le développement des formes symphoniques exige un lieu adapté à des effectifs instrumentaux de plus en plus imposants. Un lieu qui garantisse le plaisir du mélomane, avec une visibilité totale et un confort plaçant au premier plan la notion d'acoustique.

**Il semble pourtant que le public se passe aisément d'une telle exigence ?**

Le public mêle au plaisir musical un sentiment sociétal, voire exist-

tentiel. Difficile donc d'être capable de repérer ce qu'est une bonne ou une mauvaise acoustique. C'est plus évident en ce qui concerne les arts plastiques, où l'évolution des formats impose l'adaptation des lieux. Le problème de la musique, c'est qu'on peut en faire n'importe où, y compris en plein air. Les musiciens finissent toujours par s'adapter et trouver un compromis, insatisfaisant mais réel. Pour les pouvoirs publics, leur revendication n'est pas une priorité.

**Les pratiques d'après 1968 dans des lieux inusités n'ont-elles pas participé de cette confusion ?**

Après 1968, j'ai moi-même défendu la tendance qui consistait à aller jouer dans des lieux par définition inadaptés (usines, prisons, entrepôts). C'était un moyen de sortir la musique d'un cercle d'initiés, de provoquer des électrochocs, de décomplexer le rapport des gens aux formes savantes, et donc de jouer un rôle d'inscription plus large dans la cité. Mais cela n'a jamais été posé en modèle.

**Vous programmez pourtant à la Cité de la musique des musiques que vous savez ne pas convenir au lieu.**

C'est vrai que la salle dont nous disposons actuellement ne permet pas de jouer *Le Sacre du printemps*. Et pourtant nous acceptons le hors-limites. C'est l'évolution du public qui nous y oblige. Face à l'internationalisation des pratiques, il est à la recherche de repères et s'agglomère sur des labels – baroque, classique, contemporain, jazz, musique du monde, variétés, etc. Je trouve cette spécialisation dangereuse pour l'évolution d'une société et de certains genres musicaux. A commencer par le genre

symphonique, dont on pourrait constater, à terme, qu'il peut être supprimé. C'est pourquoi il faut continuer à mettre en regard l'ensemble des cultures, savantes et populaires, rester en prise avec tout moyen d'expression qui va du XIX<sup>e</sup> à aujourd'hui. C'est la mission identitaire d'un lieu comme la Cité de la musique. Et il est sûr qu'avec deux salles nous disposerions d'un lieu privilégié de confrontation.

**On est très loin de la simple question d'une résidence pour l'Orchestre de Paris.**

Si l'auditorium est effectivement une question intrinsèque à l'Orchestre de Paris, il ne se limite pas à cela. Il faut d'ailleurs que l'orchestre en résidence soit en relation avec les autres. Que ce soit avec les orchestres parisiens (qui doivent avoir un accès privilégié au lieu) ou avec les orchestres régionaux et internationaux. Il faut aussi qu'il assure auprès des élèves du Conservatoire la transmission d'un patrimoine et d'un savoir.

**Les besoins de l'Orchestre de Paris devraient logiquement conduire la ville de Paris à s'investir**

### Quelques auditoriums symphoniques européens

- **Symphony Hall de Birmingham** (Royaume Uni, 1991) : 2 211 places. Architecte : Percy Thomas Partnership. Acousticien : Russell Johnson, Artec Consultants.
- **Arsenal de Metz** (France, 1989) : 1 354 places. Architecte : Riccardo Boffill. Acousticien : Daniel Commins.
- **Auditorio Parco Della Musica de Rome** (Italie, 2002) : 2 700 places. Architecte : Renzo Piano. Acousticien : Gerhart Müller, Müller Bbm.
- **Auditorio Nacional de Música,**

**dans un lieu initié par l'Etat.**

D'autant plus que nous faisons ici un travail de proximité impossible à mener sur les bords de la Seine. Nous assistons à l'émergence d'un nouveau public parisien (arrondissements excentrés, villes périphériques) et francilien, dont plus de la moitié a moins de 35 ans. Si l'on ajoute à cela une forte connotation pédagogique (en liaison avec le Conservatoire) et une pratique de prix démocratique, nous regroupons des thèmes qui intéressent prioritairement des élus locaux et régionaux.

**Il y a pourtant des résistances plus sourdes...**

... qui renvoient à la position particulière de Paris dans l'Etat. La municipalité n'est élue que depuis les années 1970. Elle a dû prendre en charge certains équipements construits par l'Etat à Paris, après une répartition sans vraie réflexion. Cela a créé une situation malsaine, voire dangereuse si on devait la répercuter encore pendant un siècle.

Quant à l'autre débat, dont personne n'ose parler, il concerne la

Madrid (Espagne, 1988) : 2 324 places. Architecte : José María García de Paredes. Acousticien : Gerhardt Müller, Müller Bbm.

● **Auditorium de Dijon** (France, 1998). Architectes : Arquitectonica, Richard Martinet, Bougeault-Walgenwitz.

Acousticien : Russell Johnson Artec Consultants

● **Centre culturel et des congrès de Lucerne** (Suisse, 1998) :

1 840 places. Architecte : Jean Nouvel. Acousticien : Russell Johnson Artec Consultants.



THIERRY ARDOUIN / CITÉ DE LA MUSIQUE

question même de la musique symphonique : un genre savant, lié à un milieu qu'on croit plutôt aisé, plutôt privilégié, plutôt âgé. Donc bon pour le centre de Paris. Pourquoi, dès lors, financer un tel projet alors que la Ville s'investit dans des lieux populaires tels la Gaîté-Lyrique ou les Pompes funèbres ? On sait pourtant qu'évacuer le problème du savant reviendrait à reproduire un nivellement, entériner une stratification sociale et, finalement, aller à l'encontre des idéologies qu'on est censé défendre.

**Certains disent le lieu peu sûr...**

C'est un débat fantasmagique. Il n'y a jamais eu d'agressions, que je sache. Lorsque le Lincoln Center s'est ouvert à New York, il a été tributaire des mêmes jugements, et pourtant sa présence a modifié la sociologie de tout un quartier. C'est déjà le cas ici. Si l'on avait raisonné comme ça, le Centre Pompidou et l'Opéra Bastille n'auraient jamais vu le jour. Il faut penser un lieu dans le temps.

**Reste à régler la question du financement de la salle par l'Etat, la Ville et la région.**

Ce débat existait déjà sous les deux ministères précédents. La position de l'Etat n'a rien d'exceptionnel : c'est le modèle qui prévaut partout, que ce soit en région ou à l'étranger.

Il s'agit d'un budget global de 100 à 120 millions d'euros répartis sur 6 ou 7 ans. Pour l'Etat, bailleur à 60 %, cela équivaldrait à 60 à 72 millions d'euros. Quant à la Ville de Paris et à la région Ile-de-France, si elles se partageaient chacune les 40 % restants, cela leur coûterait environ 4 millions d'euros par an. En 2001, le conseil régional était plutôt favorable. Aujourd'hui, il attend de voir qui, de Jean-Jacques Aillagon ou de Bertrand Delanoë, va sortir le premier du bois.

Propos recueillis par M.-A. R.

MUSIQUE • La série Classic Archive redonne vie à des moments rares

## Les trésors anciens du classique en DVD

EN LANÇANT Classic Archive, nouvelle série de DVD au service de la musique classique et de ses artistes légendaires, EMI poursuit un travail de mémoire initié il y a plus de vingt ans avec la collection discographique Références. Soigneusement choisis parmi le très riche corpus d'images de l'INA et de la BBC, les premiers titres de la série nous font revivre des moments rares, souvent émouvants.

Parmi les noms illustres, des visages demeurés quasi inconnus – ainsi Leonid Kogan, Gregor Piatigorsky, Leopold Stokowski, Jascha Heifetz, et même David Oistrakh. Quant à Régine Crespin, Sviatoslav Richter, Claudio Arrau, Glenn Gould, Yehudi Menuhin ou Mstislav Rostropovitch : autant de traits familiers que nous aurons plaisir à retrouver. Amour et patience ont présidé au remarquable travail réali-

sé par l'équipe de Pierre-Olivier Bardet (Idéale Audience International) et Stephen Wright (IMG Artists), initiateurs et partenaires de la collection. Cela se lit (livrets d'accompagnement vivants et bien documentés) ; cela se voit (le meilleur de la technologie au service de l'émotion), et surtout cela s'entend.

Comment résister au charme sévère de Leonid Kogan interprétant, silhouette en ombre chinoise, *Beau soir* de Debussy dans une claire lumière de lune ? Comment ne pas admirer la classe folle d'un Oistrakh, sa pureté d'expression, sa perfection technique dans la sonate *Le Printemps* de Beethoven ? Ne pas être ému aux larmes par le violon aérien, fluide et délié, de Menuhin, son beau visage de médaille serein et douloureux dans le *Concerto* de Beethoven enregistré à Londres en 1962 sous la direction du jeune Colin Davis ? Il y a

aussi le somptueux piano de Claudio Arrau dans un *Carnaval* schumannien d'une puissance et d'une inventivité inégalables.

La grâce un peu cassante de Stokowski dirigeant sans baguette une *Symphonie inachevée* de Schubert interprétée à coups d'archets libres (la méthode Stokowski), le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, une main appuyée sur le pupitre, dirigeant d'un doigt, parfois d'une phalange un solo de flûte ! Tous ceux qui ont eu la chance d'assister au concert donné le 31 août 1964 par Rostropovitch et Richter au Festival d'Edimbourg n'oublieront jamais les sonates de Beethoven jouées dans une osmose unique, patiente et exaltée.

### « TRIO À 1 MILLION »

Quant au fameux trio formé par Jascha Heifetz, Artur Schnabel et Gregor Piatigorsky, l'éphémère « trio à 1 million de dollars », dont il n'existe apparemment pas d'archives, on les écouterait à tour de rôle : Rubinstein et la verdeur de ses 80 ans dans le *4<sup>e</sup> Concerto* de Beethoven, ovationné dans la *Polonaise héroïque* en la bémol majeur de Chopin ; Heifetz et son archet supraterrestre dans un *Concerto* de Mendelssohn ; Piatigorsky enfin, armoire à glace hypersensible jouant le rare *Concerto pour violoncelle* de Walton.

Et puis il y a Crespin, son Berlioz comme personne (magnifique *Spectre de la rose des Nuits d'été*), son récital de mélodies françaises, sa diction parfaite, sa robe Vasarely et sa coiffure casquée. Et en bonus, divine surprise : Francis Poulenc au piano avec son égérie Denise Duval, dans des désopilantes *Mamelles de Tirésias*, et une *Voix humaine* à arracher des larmes. Enfin, dernier cadeau avec l'album *Glenn Gould l'Alchimiste*, édité à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la disparition du grand pianiste canadien : le beau documentaire réalisé en 1974 par Bruno Monsiegeon et des images inédites datant des années 1950.

M.-A. R.

9 DVD Classic Archive EMI.

DANSE • Une tradition réservée aux femmes interprétée par un homme

## Raghunath Manet et sa bayadère modernisent la danse sacrée de l'Inde

COMME LE NEZ de Cléopâtre, si Raghunath Manet n'avait pas été doté d'un tel physique, peut-être n'aurait-il jamais osé bousculer à ce point l'orthodoxie du bhāratanāyama, danse du sud de l'Inde, le plus souvent réservée aux femmes. « Les brahmanes ont accaparé l'art qui était celui des vestales sacrées des temples, explique-t-il. Dans le jugement qui est porté sur une danseuse entrent aussi la couleur claire de sa peau, sa beauté, la richesse de son costume. Au début, les puristes se demandaient en me voyant qui était cet homme si noir de peau, qui de surcroît prétendait danser. » Venant de la marge, Raghunath Manet a développé avec beaucoup d'intelligence son excentricité. Son narcissisme, très travaillé, né sûrement de son désir d'exister fortement face aux usages, confine aujourd'hui au chef-d'œuvre. A la scène comme à la ville. Mais n'oublions jamais d'où il vient, tourné vers les autres, ouvrant pour les enfants en difficulté une académie de musique et de danse à Pondichéry, sa ville natale.

C'est ce travail de terrain, financé par le seul argent des tournées, qui a attiré à lui les anciennes bayadères, danseuses chassées des temples par les lois britanniques, le plus souvent pour cause de prostitution, et qui avaient trouvé refuge à Pondichéry, alors sous tutelle française. Indra Rajan, avec laquelle il se produit à Paris, est une des dernières rescapées. C'est avec elle, et autour de son talent tonitruant, qu'il a conçu sa création, tout simplement nommée *Pondichéry*. On ne dira pas l'âge d'Indra Rajan, disons simplement qu'elle est sublime. Truculente, populaire, quintessence du mime : d'un haussement de sourcil, elle raconte une anecdote, d'un roulement de ses yeux, une épopée en dix volumes. Mais c'est sa danse qui nous est apparue radieuse : n'ayant besoin de rien prouver, se situant presque dans l'esquisse, on voit pourtant le mouvement se glisser jusqu'au bout de ses doigts arqués.

Avec Raghunath Manet, elle forme une paire désireuse de se faire comprendre, loin du tintouin indien et (faussement) savant qui entoure



Dans « Pondichéry », Raghunath Manet danse dans un festival de costumes, accompagné de la voix impérieuse d'Indra Rajan.

souvent le bhāratanāyama, mais aussi toutes les autres formes de danses que l'on trouve en Inde (kathakali, odissi, kathak, manipuri). Et quelle chanteuse, avec sa voix qui ordonne. Et que ça saute ! Raghunath Manet, lui-même excellent musicien, premier prix de veena, diplômé de la prestigieuse Académie Kalāshāstra de Madras, accomplit les pas traditionnels, prend les attitudes et les poses, trop heureux d'obéir à cette voix revenue de tout, dominatrice, que relaient les tonalités plus extatiques de Prema Kumar, accompagnée des percussionnistes Mani Ankappan et Sendil Kumar.

### DOUCE FOLIE PLANANTE

Subasree Natarajan, toute jeune élève d'Indra Rajan, a l'air de découvrir le monde. Tout comme Bambi. Quant à Raghunath Manet, il n'hésite pas à s'offrir un festival de costumes. En blanc brodé d'or pour jouer de la veena, puis torse nu pour danser, en pantalon bleu, puis vert, rouge. Collier d'or, grelots aux chevilles, il est inouï, il est trop, kitsch peut-être (mais qui n'est pas en Inde pour un œil occidental ?). Pour l'avoir vu danser assez souvent, on sait qu'il possède cette douce folie planante qui lui permet de vivre son art exactement comme il l'imagine. Ce 27 novembre, stimulé par la présence d'Indra

Rajan, il est plus que jamais Raghunath rock'n'roll, sérieusement épaulé par les joueurs de tambours.

L'homme a bâti son propre circuit. L'an dernier, il avait choisi le Cirque d'hiver pour son spectacle avec le violoniste Didier Lockwood, et l'Amphithéâtre de l'Opéra Bastille pour présenter *Chidambaram*. Tout n'a pas toujours été aussi rose, on l'a parfois vu danser dans des salles affreuses, ambiance qui ne changeait rien à son humeur ni à celle de Didier Bellocq, son producteur et ami. Un CD des musiques de *Pondichéry* vient de sortir chez Dreyfus. L'artiste et musicien compte à ce jour une dizaine d'œuvres. Et sa maison de disques s'apprête à le faire jouer avec d'autres personnalités du jazz. On parle de Michel Portal. Concernant les publications, on peut se procurer, traduits en français, *Bhāratanāyama, du temple à la scène, Les Bayadères, La Musique carnatique*. Tous écrits par Raghunath Manet, homme-orchestre en Technicolor.

Dominique Fréret

*Pondichéry*, jusqu'au 10 décembre, Trianon, 80, boulevard de Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. Tél. : 0-892-683-622. 17 €, 19 € et 21 €.

Mercredi 4 décembre à 20h  
dans le cadre du cycle LA TRANSCRIPTION

# Musiques d'Azerbaïdjan

## Les jeunes poètes azeri

### Trio Jabbar Karyagdy

Elchin Naghiyev,  
Elshan Mansurov, *kamancha*  
Zayid Gouliev, chant

01 44 84 44 84  
www.cite-musique.fr M porte de Pantin

photo : Elise Péro

**DISPARITION.** L'acteur, figure majeure du Saint-Germain-des-Près d'après-guerre, jardinier et poète dans ses dernières années, est mort vendredi 29 novembre à Paris. Il était âgé de 81 ans

## Daniel Gélin, le jeune premier devenu patriarche

L'ACTEUR DANIEL GÉLIN est mort vendredi 29 novembre à Paris. Il avait 81 ans. Au long d'une carrière commencée en 1930, il avait tourné sous la direction de cinéastes aussi divers que Max Ophüls, Alfred Hitchcock, Jean Delannoy, Jean Cocteau, Abel Gance ou Raoul Ruiz. Figure majeure de Saint-Germain-des-Près dans les années d'après-guerre, il était devenu dans ses dernières années jardinier et poète.

Après avoir étudié au Cours Simon puis dans la classe de Louis Jouvet au Conservatoire, Daniel Gélin fait ses débuts au cinéma dans *Miquette et sa mère*, de Jean Boyer, en 1939. Il a alors 18 ans. Au fil des années, il sait préserver cette impression d'extrême

jeunesse. On le voit dans *L'assassin habite au 21*, d'Henri-Georges Clouzot, mais c'est *Rendez-vous de juillet*, de Jacques Becker, qui fait de lui le jeune premier de l'après-guerre. Il y a pour partenaire Danièle Delorme, qu'il épouse et avec qui il partage l'affiche à plusieurs reprises. Le comédien se fait réalisateur (une expérience qui restera unique) pour *Les Dents longues*, un film sur le journalisme qui réunit le couple. Il retrouve Becker pour *Edouard et Caroline*, et tourne un des tableaux de *La Ronde*, d'Ophüls, aux côtés de Danièle Darrieux. Alors qu'ils n'ont que quatre ans de différence, il incarne toujours, en 1950, le très jeune homme confronté à une femme expérimentée.



Avec Michèle Morgan dans « Retour de manivelle » de Denys de La Patellière.

Dans ces années, il tient son rang dans le milieu germanopratin, une époque qu'il a évoquée dans son album *Comme on s'aimait à Saint-Germain-des-Près*, égrenant ses souvenirs de Gréco, Vian ou Sartre. Il joue d'ailleurs le rôle de Barine dans l'adaptation des *Mains sales* pour le cinéma. Son statut de jeune premier l'amène à jouer dans des films aussi divers que les grandes fresques historiques de Guityry (*Si Versailles m'était conté*, *Napoléon*, dans lequel il incarne Bonaparte), de nombreuses productions italiennes, des polars à la française sous la direction de Gilles Grangier ou Denys de La Patellière.

### « LES SAINTES CHÉRIES »

En 1956, il joue dans la seconde version de *L'Homme qui en savait trop* que réalise Alfred Hitchcock. Il participe à plusieurs superproductions internationales des années 1960, *Le Jour le plus long*, de Ken Annakin, produit par Daryl Zanuck, ou *Paris brûle-t-il ?*, de

René Clément. Alors qu'il a participé au *Testament d'Orphée*, de Cocteau, l'un des parrains de la nouvelle vague, il reste à l'écart de l'émergence de ce mouvement, se contentant d'une collaboration avec Claude Chabrol pour *La Ligne de démarcation*. En 1965, il incarne le mari de Micheline Presles dans la série télévisée « Les Saintes Chéries », récemment rééditée en DVD, parfait écho de la prospérité des « trente glorieuses ». Ce rôle lui redonne, tout comme à sa partenaire, une popularité qui rappelle celle de l'immédiat après-guerre.

La suite de sa carrière suit un cours vagabond, partagée entre films commerciaux comme *Les Marmottes*, d'Elie Chouraqui, et des collaborations amicales, apparition dans *La Cité de la peur*, avec l'équipe des Nuls de Canal+ ou dans *Coup de jeune* de son fils Xavier Gélin, récemment disparu. Il était également le père du comédien et réalisateur Manuel Gélin ainsi que des actrices Maria Schneider et Fiona Gélin.

Engagé politiquement, il avait participé à plusieurs reprises aux campagnes du Parti socialiste.

Daniel Gélin avait également publié plusieurs recueils de poésie, des souvenirs (*A bâtons rompus*) et un manuel de jardinage.

Thomas Sotinel

**THÉÂTRE** • Au Festival d'automne, un spectacle entre images et sons, adultes et enfants

## Le jeu de massacre de la vie, par le Flamand Josse De Pauw

**ÜBUNG.** « Exercice », en flamand. Exercice scolaire, physique, militaire. Exercice du pouvoir. Übung parle de l'enfance et de l'âge adulte, de la difficulté de vivre, de tout ce qu'on perd, de tout ce qui manque de rien. Il en parle de façon très particulière, dans une déflagration entre enfants et adultes, théâtre et cinéma, image et son.

Que voit-on ? Un film, d'abord, projeté sur grand écran en fond de scène. En noir et blanc, entre Bergman et « Dogma », il montre un couple dans une maison de campagne bourgeoise, qui attend, dans un mélange de fébrilité et d'ennui, l'arrivée d'amis pour le week-end. On les voit mais on ne les entend pas : ce sont des enfants qui, sur le plateau, doublent leurs dialogues. Une bande de grosses au seuil de l'adolescence, arrivés sur la scène au rythme de pulsations sonores, comme des battements de cœur. Peu à peu, ils quittent leurs vêtements sportswear pour endosser les habits des adultes, costumes élégants, robes du soir, au fur et à mesure que ce huis clos dévoile les névroses, les fragilités, les extravagances de leurs aînés.

### DYNAMITEUR

Découpage, jeu. Jeu de massacre, jeu de l'amour et du hasard. Jeux d'enfants. Qui est qui ? Quels sont les plus puérils ? La caméra de Josse De Pauw glisse sur les corps, sur les visages ou sur les masques. Les enfants doublent, parfaitement synchrones. Le jeu est une chose sérieuse. Plans de coupe sur propriétés – grosse voiture, objets d'art, bibliothèque, chaîne hi-fi ultraperfectionnée –, marquant, en creux, les béances, terribles, banales. Vies réussies, vies ratées. Dans le film, il n'y a pas d'enfants. Übung est un spectacle cruel. Drôle et tendre, aussi, et finalement bouleversant, grâce à la présence des jeunes comédiens – Basiel Bogaerts, Romy Bollion, Louise Carpentier, Dimitri Dauwens, Stefaan de Rycke et Jasper Sturtewagen. Ce sont eux, les enfants, qui laissent

penser que, peut-être, rien n'est joué d'avance. Que l'on peut toujours rebattre la donne.

Acteur, auteur, metteur en scène, cinéaste, Josse De Pauw, que l'on ne connaissait pas en France, est l'une des grandes figures d'une scène flamande qui, depuis quelques années, est un des foyers de renouvellement théâtral les plus riches en Europe. Il vit avec une danseuse de Rosas, la compagnie de la chorégraphe Anne Teresa de Keersmaecker, laquelle est également proche des jeunes dynamiteurs du TG Stan. Pour eux comme pour Josse De Pauw, le théâtre est un lieu d'expérimentation de formes inédites imbriquant texte, image, son et mouvement. De Pauw dirige le théâtre Het Net de Bruges, où il a inventé les « spoken », des soirées dont le programme n'est pas dévoilé à l'avance et qui mêlent danse contemporaine, théâtre, rencontres et discussion autour d'un verre de vin.

Son dernier spectacle, *SS*, montré au début de l'année à Bruges et à Bruxelles, a provoqué un mini-scandale en Flandre, où le Vlaams Block, le parti d'extrême droite, réalise dans certaines villes des scores très importants. Il l'avait bâti à partir du témoignage de huit SS hollandais, qui expliquaient les raisons de leur « engagement ». Paroles ordinaires de nazis ordinaires (« *L'art moderne ne veut rien dire* », « *on a exagéré les chambres à gaz*... »), entrant en résonance avec des propos très contemporains, en Flandre ou ailleurs. Malaises intimes, malaises collectifs, Josse De Pauw aime gratter là où ça fait mal.

Fabienne Darge

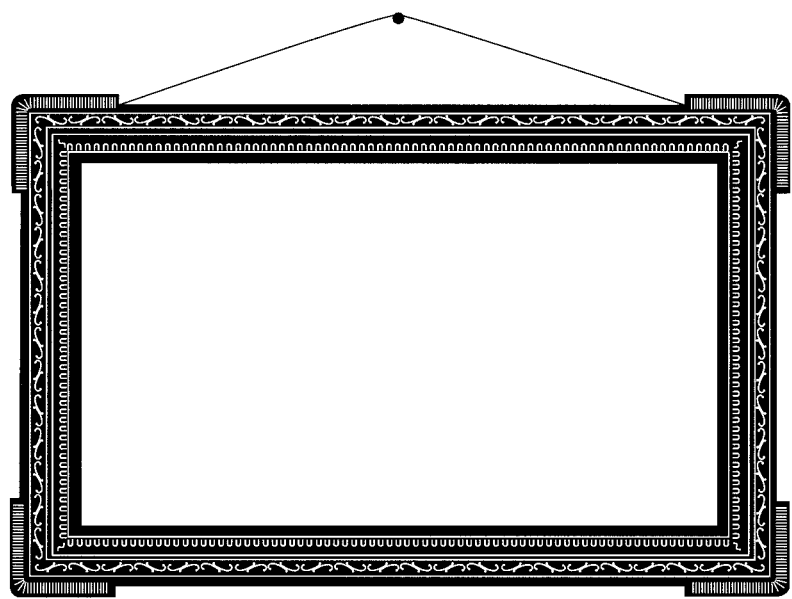
*Übung*, conception, texte et mise en scène Josse De Pauw. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-13-50-50. Vendredi 29, samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 20 h 30, le dimanche également à 17 h 30. Durée : 70 min. En flamand surtitré en français.

### Ses principaux films

- *L'assassin habite au 21*, Henri-Georges Clouzot (1942)
- *Rendez-vous de juillet*, Jacques Becker (1949)
- *Le Plaisir*, Max Ophüls (1951)
- *Adorables créatures*, Christian-Jacque (1952)
- *La maison du silence*, Georg Wilhelm Pabst (1952)
- *Les dents longues*, Daniel Gélin (1952)
- *Napoléon*, Sacha Guitry (1954)
- *Les amants du Tage*, Henri Verneuil (1955)
- *L'homme qui en savait trop*, Alfred Hitchcock (1956)
- *Le testament d'Orphée*, Jean Cocteau (1959)
- *La proie pour l'ombre*, Alexandre Astruc (1960)
- *Austerlitz*, Abel Gance (1960)

- *Paris brûle-t-il*, René Clément (1965)
- *La ligne de démarcation*, Claude Chabrol (1966)
- *Détruire, dit-elle*, Marguerite Duras (1969)
- *Le souffle au cœur*, Louis Malle (1970)
- *Un linceul n'a pas de poches*, Jean-Pierre Mocky (1973)
- *Dialogue d'exilés*, Raoul Ruiz (1974)
- *Nous irons tous au paradis*, Yves Robert (1977)
- *Les enfants*, Marguerite Duras (1984)
- *La vie est un long fleuve tranquille*, Etienne Chatiliez (1988)
- *Hommes femmes mode d'emploi*, Claude Lelouch (1996)

## ANNE SINCLAIR REÇOIT HENRI LOYRETTE DIRECTEUR DU MUSÉE DU LOUVRE



### EXPOSITION EXCEPTIONNELLE

LES MANAGERS SONT SUR RTL.  
SAMEDI 30 NOVEMBRE 9H15

RTL

**JAZZ** • La formation en concert à Paris retrouve à sa tête Claude Barthélémy

## L'ONJ tout feu tout flammes

DANS les textes fondateurs de l'Orchestre national de jazz (ONJ) rien ne s'oppose à ce qu'un directeur musical qui a déjà occupé ce poste soit renommé quelques années plus tard. Donc, Claude Barthélémy revient aux commandes. Sans établir d'échelle de valeur d'un ONJ à l'autre, celui qui dirigea le guitariste, compositeur et arrangeur de 1989 à 1991 laissa entendre un petit plus d'étincelle encore en mémoire. Et aux premières notes ? mercredi 27 novembre, à l'Auditorium Saint-Germain-des-Près, pour le deuxième concert de la rentrée parisienne de l'ONJ Barthélémy bis, l'étincelle est devenue flamme.

Treize musiciens, moyenne d'âge la trentaine, deux quadragénaires et Barthélémy, né en 1956, en grand frère. Tous flibustiers, fiers-à-bras, virtuoses pas pour épater mais pour que la musique prenne corps, vibre, enfle. Les musiques plutôt. Barthélémy ne s'en interdit aucune et le répertoire du premier volet de son projet établi pour deux ans assume sa part de spectaculaire. Il y a cinq, dix, vingt pistes dans chaque composition. Du blues extirpé de la gadoue, le sérialisme, du jazz très swing, des expressions de l'Afrique noire et de l'Orient, Cuba, le dodécaphonisme, du rock à faire pâlir le groupe Motörhead, des mélodies pour tomber amoureux, des rythmes croisés à noircir les lignes des portées, la soul music, l'esprit de Charles Mingus... Quand chez tant d'autres ces combinaisons ne dégagent que de la vanité, avec Barthélémy – comme avec Frank Zappa – rien ne semble tomber de nulle part. Les arrangements d'ensemble comme ceux qui amènent les solistes au dépassement – ce soir, grande forme du

trompettiste Geoffroy Tamisier, du tromboniste Jean-Louis Pommier, du saxophoniste Vincent Mascar, du vibraphoniste Vincent Limouzin et de Barthélémy – ont été pensés, contrôlés. Du plus touffu au plus fragile. Barthélémy, à l'évidence, ravi de retrouver cet outil, le fait jouer par moments dans l'excès, mais il n'est pas homme à s'en tenir à l'éblouissement du premier jet, et les semaines à venir devraient permettre de faire quelques tailles.

Il faudra suivre aussi les autres volets : la rencontre avec l'ensemble instrumental Ars Nova, celle avec la compagnie de danse Cré-

Ange, celle avec des compositeurs et instrumentistes chinois. Pour l'heure, si la quasi-totalité des diffuseurs ne programme pas ce tourbillon ONJ, c'est que le métier est sourd et d'une tristesse désespérante. La période étant aux tentations de bilan puis de prospective, avec l'ONJ de Barthélémy 2002 se termine donc bien et 2003 s'annonce grandiose.

Sylvain Siclier

ONJ Claude Barthélémy, Auditorium Saint-Germain-des-Près, Paris, le 27 novembre.

### INTÉGRALE DES SUITES POUR VIOLONCELLE DE J.S. BACH

JEAN-GUIHEN QUEYRAS, violoncelle

Lundi 2 décembre à 12 h 45

Shintaro Imai, Jonathan Harvey, Johann Sebastian Bach

Mercredi 4 décembre à 12 h 45

Benjamin Britten, Johann Sebastian Bach

Vendredi 6 décembre à 12 h 45

Marco Stroppa, Younghy Pagh-Paan, Johann Sebastian Bach

Dimanche 8 décembre à 16 h - Grande salle  
(Suite et fin de l'intégrale des Suites de Bach)

Magnus Lindberg, Johann Sebastian Bach, György Kurtág

Location 01 40 28 28 40 • www.chatelet-theatre.com

CHATELET

**MUSIQUE** • En concert à Paris, le groupe a troqué ses éclats de voix contre une nouvelle fragilité

## Les chuchotements nocturnes des Hurlleurs

**TROP LONGTEMPS**, les Hurlleurs ont pris leur nom au pied de la lettre. Sons et émotions ne se concevaient qu'en éclats de voix. Ferrailant avec son accordéon, s'époumonant derrière son micro, leur chanteur, Jean-Charles Versari, avait des allures de Gavroche à vif. Démonstration expressionniste, poésie du pavé entraînaient le groupe vers les bars enfumés et une filiation néoréaliste que ces admirateurs des Têtes raides avaient du mal à transcender. Du 27 au 30 novembre, les Hurlleurs ont cette fois investi le Zèbre, cocon de tentures rouges et de chaleur boisée ouvert récemment au cœur de Belleville.

Repère du rock alternatif français dans la seconde moitié des années 1980, la salle a profité d'un passage à vide pour se refaire une beauté. Y flotte aujourd'hui un parfum de cabaret intime. Surplombée de promenades en bois, la scène s'avance dans le public. Une jeune femme au regard charbonneux ouvre la soirée dans la langue de PJ Harvey. Laetitia Sheriff, lauréate du Fair 2003 (bourse annuelle d'aide aux jeunes talents), se promène joliment entre raideur électrique et sensualité.

A l'époque de *Bazar* ou de *Sang d'encre*, les deux premiers albums des Hurlleurs, les coups de gueule de Versari auraient sans doute juré avec l'élégance du lieu. La caressante métamorphose de *Blottie*, leur nouvel opus, s'y fonde idéalement. Les chansons du groupe semblent aussi s'être tendues de velours cramoisi. Deux rencontres y sont pour beaucoup, celles des Anglais Ian

Caple et Adrian Utley, auxquels les Parisiens ont confié les rênes de leur nouvel album. Le premier avait déjà œuvré au noir raffinement des disques des Tindersticks, de Bashung ou Tricky ; le second, multi-instrumentiste, s'est imposé chef d'orchestre des vénéreux Portishead.

Abandonnant le piano à bretelles, Jean-Charles Versari se recueille désormais derrière des claviers. Le Hurlleur retient sa voix grave. Même quand il déploie sa grande carcasse, sa puissance s'enrobe d'une fragilité en phase avec cinq musiciens qui préfèrent aujourd'hui les miroitements nocturnes aux humeurs de bastringue. Secondés par un sampler aux respirations organiques, guitares, basse, batterie, banjo, cuivres et piano s'échangent pour que chacun tisse des textures souples et ténébreuses. Les chansons de Blottie évoquent souvent la splendeur fourbue des Tindersticks croisant la calme intensité de Dominique A. Le souci de cohérence esthétique paraît parfois un peu appliqué, alourdi par des tempos trop systématiquement ralentis. La violence déstructurée d'une reprise de Neil Young (*The Needle and The Damage Done*) ou l'élan hypnotique de l'épreuve du feu, aux saveurs arabo-andalouses, prouvent que les Hurlleurs peuvent introduire plus de mouvement dans leur nouvelle gravité.

Stéphane Davet

Le 27 novembre, le Zèbre, 63, boulevard de Belleville, Paris-11<sup>e</sup>. Jusqu'au 30 novembre.

## Art La vie quotidienne selon Agathe May



**GRAVELINES** Agathe May. Ce nom ne vous est pas familier ? C'est normal. Avant cet automne, où, après avoir été présente pour la première fois à la FIAC, elle expose au Musée du dessin et de l'estampe de Gravelines, elle a plus souvent été montrée à Genève ou à Londres qu'en France.

Une présentation est donc nécessaire : Agathe May est née en 1956, elle a été pensionnaire à la Villa Médicis en 1983 et s'est longtemps tenue à distance de ce que l'on appelle le monde de l'art. Elle est peintre, elle est graveur et n'aime rien tant qu'associer la gravure

à la peinture, pour des tirages uniques en couleurs. Non que ses tableaux ne soient pas intéressants – ils sont quelquefois remarquables – ni ses estampes en noir et blanc moins réussies, mais c'est ainsi : elle expérimente la synthèse des techniques.

La genèse d'une œuvre commence par des dessins sur le motif. De ces études, l'artiste tire la matière d'une gravure sur bois ou sur métal. Puis, avec sa presse, elle tire chaque exemplaire dans des couleurs différentes, de sorte qu'elle obtient une suite de monotypes qui, à partir d'une gravure identique, peuvent être très différents. Chaque impression donne naissance à une version unique, laquelle est imprimée, selon les cas, sur papier Japon, sur toile de chanvre ou sur un simple tissu genre taie d'oreiller. Le tirage peut aller de la plus extrême netteté augmentée par des contrastes chromatiques durs jusqu'à des effets de flou et de confusion des formes proches de l'effacement.

La rareté de ce procédé suffirait à attirer l'attention. Mais la rareté devient étrangeté parce que ce dispositif est appliqué à un inventaire du quotidien contemporain qui devient vite inquiétant. Un motif domine dans l'exposition actuelle : la vie de Joséphine, 9 ans, fille unique de l'artiste. Depuis sa naissance, sa mère tient la chronique graphique et picturale de l'enfant avec un sang-froid qui fait songer à

Otto Dix, lequel peignit son fils Ursus le jour même de l'accouchement.

Impassable autant que le héros de la Nouvelle Objectivité, Agathe May regarde de près Joséphine, son corps qui change, ses jouets, la salle de bains, les vêtements, les animaux. De près, mais le plus souvent de haut, à la verticale, comme vus d'avion, parti pris optique qui dérange les habitudes de vision. Elle la représente grandeur nature, qui plus est : les planches d'Agathe May sont de grand ou de très grand format, afin d'y faire entrer corps et choses à leurs vraies dimensions.

Pas d'attendrissement, pas de lyrisme maternel : le dessin ne fait grâce de rien, aussi complet que précis. Le nourrisson peut être monstrueux, la petite fille une géante menaçante, l'intérieur de la maison un chaos d'objets accumulés et renversés. Le noir de la gravure sert à énoncer les formes, auxquelles les couleurs confèrent plus de densité encore. Et une densité plus sensible que n'en aurait le motif photographié, car la matière picturale est là, tactile, rugueuse ou écrasée, sèche ou grasse. Simultanément, les contrastes visuels sont accentués autant que la gravure sur bois le permet, c'est-à-dire très violemment, jusqu'au suraigu, jusqu'à une conscience exacerbée des corps et des objets pour laquelle il faudrait inventer un mot, surreprésentation ou surfiguration.

Philippe Dagen

Musée du dessin et de l'estampe originale, château Arsenal, Gravelines (Nord). Tél. : 03-28-51-81-00. Le lundi et du mercredi au vendredi de 14 heures à 17 heures, samedi et dimanche de 15 heures à 18 heures. Entrée : 2 €. Jusqu'au 23 décembre. Illustration : étude pour *La Rivière* (2001).

## Cinéma

### PARIS Steps for the Future

Dans *Le Ballon*, court métrage d'Orlando Lima (Mozambique, 2001), les gosses d'un petit village transforment les préservatifs en ballons ; dans le film de Robyn Hofmeyr, *A la recherche de Busi* (Afrique du Sud, 2001), l'héroïne, 16 ans, mère célibataire séropositive de Soweto livrée à la rue, lutte pour sa survie ; dans *Conte d'un mineur*, long métrage de Nic Hofmeyr et Gabriel Mondiane (Afrique du Sud, 2001), un chef de famille, mineur depuis vingt ans, séropositif, rentre au pays en décidant, cette fois, de mettre sa famille au courant... Ces œuvres et d'autres, neuf au total, sont extraites d'une série intitulée *Steps for the future*, produite par la société Dominant 7. A l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, Documentaire sur grand écran, association de promotion du documentaire en salle de cinéma, a rassemblé ces films venus d'Afrique australe, nés d'un désir de combattre « la sinistrose ». Ils seront projetés de 11 heures à 21 heures, samedi 30 novembre, au Reflet Médicis Logos. Philippe Brooks, producteur à Dominant 7, animera un débat après la séance de 18 heures.

Reflet Médicis Logos, 3, rue Champollion, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-42-34. Le 30, à partir de 11 heures. 5,50 € et 7 € par séance.

## Musiques

### PARIS Chants et Musiques d'Afghanistan

La musique a repris la parole en Afghanistan. Après ceux de la diaspora, les musiciens et chanteurs exilés comme Davoud Sarkhoch ou Ustad Mahwash et l'Ensemble Kaboul, vus récemment à Paris, ce sont quelques-uns de ceux restés en Afghanistan sous les talibans que ce concert réunit. Notamment les chanteurs Abdol Madjid Pandjchiri, Mehri Maftoun et Rahim Takhari, le joueur de sarangi Abdol Rachid Machinai. Ils présenteront un répertoire issu des traditions de différentes régions du pays.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. Le 30, à 17 heures. 15 €.

## Rock

### PARIS Guitar Wolf

Avec l'application extrémiste dont sont capables les musiciens japonais, Guitar Wolf s'est investi dans la retranscription des fondamentaux de la furia garage-punk. Associant le rock'n'roll le plus cuir à l'imagerie des mangas locaux, leurs albums – *Kung-Fu Ramone*, *Missile Me* ou *UFO Romantics* – se concentrent sur une frénésie spectaculairement mise en scène lors des concerts. Nouveau Casino, 109, rue Oberkampf, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Parmentier. Tél. : 01-43-57-57-40. Le 29, à 20 heures. 15 €.

## Danse

### MEYLAN Jean-Claude Gallotta aux Rugissants

Pour sa 38<sup>e</sup> édition, la manifestation grenobloise Nouvelles Musiques a commandé à Jean-Baptiste Barrière et au chorégraphe Jean-Claude Gallotta une création mettant en jeu quelques-unes des dernières technologies virtuelles. Les fantômes du temps, une histoire de rêve et de miroirs, surgiront sur la musique de Kaija Saariaho. Avec Mathilde Altaraz et tous les danseurs du centre chorégraphique.

Hexagone, scène nationale, Meylan (Isère). Tél. : 04-76-51-12-92. Les 29 et 30, à 20 heures. De 8 € à 19 €.

### CHÂTEAUVALLON Back to hip-hop

Christian Tamet, précurseur des programmations hip-hop en France, a invité à se produire sous chapiteau 65 danseurs et chorégraphes. Le directeur de Châteauvallon a été tout particulièrement bluffé par les talents (et Bogota, la ville qui les a engendrés) découverts en Colombie, danseurs pour lesquels il s'est battu afin qu'ils obtiennent des visas de sortie. DJ's sur place : Siens, Fab, Romento. Et la figure tutélaire de Storm.

Centre national de création et de diffusion culturelles de Châteauvallon, Ollioules (Var). Tél. : 0800-089-090 (appel gratuit). Le 29, à 10 h 30 et 14 h 30 (représentations scolaires) ; le 30, à 20 h 30. 18 €.

**SAMSUNG**

Si vous avez peur de rater le début

Digital Replay

Disque dur de 40 Go → Lecteur DVD

Ne riez plus le début de votre programme : le lecteur-enregistreur numérique Samsung DVD-H40E, doté d'un disque dur, enregistre vos programmes sans cassette. Vous démarrez ainsi votre match quand vous voulez, et même en cours de diffusion, sans interrompre votre enregistrement. La digital en direct : une révolution à découvrir sur [www.samsung.fr](http://www.samsung.fr) ou au 0 825 08 68 68 (0,18 € / min.).

**SAMSUNG DIGITAL REPLAY**

[www.samsung.fr](http://www.samsung.fr)

# Agnès Varda, petite marchande d'images

Pour l'édition DVD de son film « Les Glaneurs et la Glaneuse », la réalisatrice a tissé des allers-retours entre son film et les « bonus », tirant pleinement parti de ce nouveau support

**CETTE SEMAINE**, Agnès Varda ouvre boutique. Rue Daguerre, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement à Paris, juste en face des bureaux de sa société de production, Ciné-Tamaris. La boutique est là pour vendre le DVD des *Glaneurs et la glaneuse*, dans la vitrine il y a des pommes de terre, des brocs en faïence historiés de glaneuses, des épis... mais aussi un banc de montage numérique, et juste à côté un ensemble composé d'un projecteur numérique, d'un écran de 3 m de base et... d'un canapé. « La boutique, c'est pour jouer à la marchande, comme les enfants, et aussi pour raccourcir les circuits : directement de l'artiste au spectateur. Mais c'est aussi la possibilité de continuer à travailler sur place... tu as vu ?, avec cette machine [le banc de montage Avid] je fais tout ! »

« Tout », en l'occurrence, consiste à assembler la voix de sa fille Rosalie, acolyte et décoratrice, la musique d'un film de Jacques Demy et une réflexion sur la peinture de la Renaissance, pour une série d'émissions que lui consacre France-Culture, ou à réaliser elle-même le petit film souhaité par Sundance Channel pour accompagner la remise d'une récompense à Los Angeles, un prix pour son *Life Achievement* – « J'ai beau savoir qu'achèvement ne veut pas dire achèvement mais accomplissement, ça fait bizarre... »

Ce qui ne lui fait pas bizarre, c'est cette possibilité artisanale de tout faire à la maison, y compris ce qui se traitait en laboratoire, grâce aux nouvelles installations. Sans se laisser arrêter par sa maladresse revendiquée avec les nouveaux outils, Agnès Varda sait parfaitement ce qu'elle peut attendre de l'interpénétration des phases d'écriture, de tournage, de montage des images et des sons. Le « luxe » de la projection à deux pas de la table de montage est immense pour qui a connu comme elle le montage sur pellicule optique – pour son premier long métrage, *La Pointe courte*, en 1954... Le canapé, et la promesse d'y accomplir de petits sommets entre deux visionnages d'un travail, n'est pas le moins utile des accessoires. Travailler à la maison, pouvoir opérer des rapprochements et des interférences entre ce qui d'ordinaire est séparé – « c'est ce que je fais depuis toujours, pour moi, la vie c'est ça, et le cinéma aussi » – font partie des possibilités qu'offre le numérique aux artistes.

« Jouer à la marchande » aussi fait partie de la nouvelle donne : celle qui, depuis la cassette vidéo mais de manière démultipliée avec le boom du DVD, a, pour utiliser un vocabulaire d'économiste, transformé les films du statut de « service » (immatériel) en « bien », qu'il est possible de posséder. Un phénomène dont on est loin encore d'avoir pris la mesure.

## BIOGRAPHIE

► **1954**  
Réalise le premier film de la nouvelle vague, « *La Pointe courte* ».

► **1962**  
« *Cléo de 5 à 7* ».

► **1981**  
« *Murs murs* » et « *Documenteurs* ».

► **1990**  
« *Jacquot de Nantes* » et « *Les Demoiselles ont eu 25 ans* ».

► **2000**  
« *Les Glaneurs et la Glaneuse* ».

D'autant que cinéastes, acteurs, producteurs, chefs opérateurs, ingénieurs du son, ne s'étaient guère souciés de ce qui advenait de leur travail édité en cassettes, la vidéo restant un marché secondaire à tous les sens du terme.

## DES « BONI »

Il en va tout autrement avec le DVD : le travail sur les images, la possibilité de retrouver un montage plus proche des intentions d'origine, les effets de sens nouveaux induits par le chapitrage et les possibilités de circulation entre les séquences permettent une deuxième vie pour les œuvres existantes. Le DVD est en train de devenir partie intégrante du processus même de création de films, qu'il faut désormais concevoir aussi (avec le risque que cela devienne d'abord) pour le DVD.

Et puis il y a les bonus. « *Moi, je dis les boni, c'est plus latin, c'est plus joli.* » Pour l'édition DVD des *Glaneurs et la glaneuse*, elle a donc fait des boni... et un « super-bonus », *Deux ans après*. Un véritable film, aussi réjouissant, émouvant et stimulant que le premier : inspirée par l'extraordinaire courrier, truffé de messages d'admiration mais aussi d'objets, d'imagination et d'informations, que lui ont valu ses *Glaneurs*, la cinéaste invente un nouveau patchwork où se croisent les récentes acquisitions du petit musée de la factrice Varda, la rencontre avec quelques-uns de ceux qui lui

ont écrit et les retrouvailles avec des protagonistes du long métrage de 2000.

Ces retrouvailles sont en elles-mêmes passionnantes, les changements, heureux ou malheureux, dans la situation des uns et des autres, la possibilité d'enrichir les réflexions suscitées par le film princeps (ainsi la séduisante définition de la psychanalyse comme glanage par le vigneron-analyste Jean Laplanche), la critique du film par certains glaneurs, ou les effets de celui-ci sur la vie des autres font partie des enrichissements offerts par *Deux ans après*. De toutes les bonnes raisons de réaliser ce film, le désir de rendre aux personnages du premier film un peu de ce qu'ils lui avaient donné, et surtout de souligner que leur vie à eux continue, n'est pas la moindre.

Mais *Deux ans après* ne se contente pas d'être sagement collé à côté des *Glaneurs*. L'apparition de la fameuse petite patate en forme de cœur pendant le visionnage du long métrage signale la possibilité de sortir du déroulement du film et de bifurquer vers le même personnage retrouvé deux ans plus tard.

Cette arborescence, qui ouvre des possibilités immenses aux films sur DVD – en les rapprochant de la structure des jeux vidéo –, fait aussi partie du potentiel pédagogique gigantesque de ce support. Rien d'étonnant à ce que l'idée de ce travail soit venue à Varda lors de séances de formation d'instituteurs à l'en-

seignement du cinéma, auxquelles elle participa en compagnie d'Alain Bergala, le responsable du volet « cinéma » du plan « Les arts à l'école ». Et l'éducation nationale a cofinancé cette édition, qui ouvre tant de fenêtres sur le monde contemporain, sur le cinéma et aussi sur les arts plastiques avec sa galerie de tableaux commentés, voisinant avec l'instructif résumé des dispositions légales sur le glanage...

Le chat Zgougou, figure tutélaire du projet, a aussi droit à son portrait. Anecdote ? Oui... Non ! Trace d'une relation personnelle, à hauteur d'homme, de femme, d'artiste et de chat, avec une technologie aux potentialités aussi vastes. Dans son arrière-boutique, tout en choisissant le vin pour la soirée de lancement du film, Agnès Varda a entrepris l'édition en DVD de l'ensemble de son travail documentaire – dont une partie ne fut jamais accessible en cassettes –, elle réfléchit à ce qu'elle fera de ses films de fiction, et aussi de ceux de Jacques Demy. « *Toutes ces possibilités sont tellement passionnantes, dit-elle, que le danger est de s'y laisser entraîner, et d'arrêter d'inventer des œuvres nouvelles.* »

Jean-Michel Frodon

*Les Glaneurs et la Glaneuse*. 1 DVD Ciné-Tamaris et Scérén/CNDP. (2 h 22.)



DENIS DAILLEUX

## LES GENS DU MONDE

► *Marabout d'ficelle*, de Sébastien Joanniez (texte) et Régis Lejonn, un livre pour enfants publié aux éditions du Rouergue, a obtenu un des Tam-tams 2002 décernés par un jury de plus de 1 000 jeunes lecteurs, jeudi 28 novembre, au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, en Seine-Saint-Denis. *Marabout d'ficelle* l'a emporté auprès des 15 classes de CM1 pendant que *Le Petit Cœur brisé*, de Moka, recueillait les suffrages des quatrièmes.

► Le cinéaste Francis Girod a été élu le 27 novembre à l'Académie des beaux-arts, où il occupera le fauteuil de Claude Autant-Lara. Francis Girod a réalisé, entre autres, *René la Canne*, *La Banquière* et *Le Bon Plaisir*.

► Au classement des meilleures ventes d'albums de la semaine du 17 au 23 novembre (Top IFOP/Tite-Live diffusé par le SNEP), Johnny Hallyday et les candidats de la Star Academy sont toujours au coude à coude. Le double album *A la vie, à la mort*, de « Jojo », est en 1<sup>re</sup> place, et *Les Années Berger* sont au 2<sup>e</sup> rang. Trois disques sont entrés dans les dix premières places du Top : la compilation *Urban Peace*, témoignage du concert de rap organisé le 21 septembre au Stade de France (3<sup>e</sup>) ; *Up* (à prononcer « youp » comme dans youpi) de la chanteuse Shania Twain (5<sup>e</sup>) ; *Vapeurs toxiques*, de Don Choa, ancien membre du groupe marseillais de rap Fonky Family (9<sup>e</sup>).

► Le compositeur et chef d'orchestre Gunther Schuller devrait rassembler mille saxophonistes sur la Grande Muraille de Chine, le 23 juin 2003, près de Pékin. Schuller, l'un des théoriciens du mouvement *Third Stream* (qui mêle l'écriture et les pratiques de la musique classique et celles du jazz) dans les années 1950 sera assisté de Mark Watters comme directeur musical pour ce projet ouvert aux saxophonistes du monde entier (dont cinq cents Chinois). Par ailleurs, les Rolling Stones sont toujours attendus dans la capitale pour un concert, leur premier en Chine, en quarante ans de carrière scénique.

► Au lendemain de la mort du guitariste Jerry Garcia, en 1995, le bassiste Phil Lesh, le guitariste Bob Weir, les batteurs Bill Kreutzmann et Mickey Hart avaient annoncé la dissolution du Grateful Dead, le groupe né à San Francisco au plus fort du Flower Power. Sept ans après les survivants se produisent sous le nom de The Other Ones avec Jimmy Herring à la guitare solo. Mais ce sont des fans du Grateful Dead qui ont fait de leur tournée un des grands succès de l'année. C'est ainsi qu'ils ont rempli, le 24 novembre le Madison Square Garden de New York, interprétant plusieurs grands classiques du Dead comme *Dark Star*.

DOMINIQUE DHOMBRES

## Message des filles

ELLES SONT DRÔLEMENT gonflées, les filles ! Guilaine Cheu et Françoise Joly fêtaient, jeudi soir sur France 2, le 500<sup>e</sup> numéro d'« Envoyé spécial ». Vous avez bien lu, il y a déjà eu 499 épisodes de ce feuilleton qui nous raconte le monde en images, à travers des reportages qui sont ensuite commentés par ceux qui les ont faits, sous l'œil bienveillant mais juste des deux dames. Bernard Benjamin et Paul Nahon avaient inauguré la formule, en 1990. Ils étaient de la fête, jeudi soir, sur une île de la Seine, pas très loin de l'immeuble de France Télévisions, et votre serviteur aussi, qui a davantage leur âge que celui des filles. Elles ont fait, comme toujours, un numéro à deux. Pas une qui essaierait de se mettre en valeur aux dépens de l'autre.

Si vous avez regardé « Envoyé spécial », jeudi soir, vous savez que c'était un numéro pas tout à fait comme les autres. Une sorte de résumé de la vie sur la planète, à travers le destin de cinq Français, deux hommes et trois femmes. D'abord Jean-Michel, l'ancien maoïste devenu roi de la nuit à Moscou, où il a ouvert des clubs de strip-tease et un restaurant branché. Ce n'est pas le plus sympathique du lot, et ses protections

mafieuses ou gouvernementales ne contribuent pas à modifier cette impression. Mais c'est un Français, et il a réussi, à sa façon. Emmanuel, lui, rêve toujours de devenir réalisateur à Hollywood. Il vient de tourner un film d'horreur de série Z. Il sera peut-être le James Cameron de la prochaine décennie.

En attendant, il gagne sa vie en interviewant des stars pour une chaîne de télévision câblée. Estelle élève des chimpanzés orphelins en Guinée. Elle les recueille lorsque les chasseurs ont tué leurs parents, pour la viande. Elle essaie de leur réapprendre à vivre dans la forêt. Elle a bien du mal. Sœur Elisabeth, à Bethléem, a bien du mérite également, à faire passer le message de Jésus en Terre sainte. Elle est une des religieuses dont on a parlé lors de l'occupation, par des Palestiniens, de la basilique de la Nativité.

Elle est la digne héritière des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, sont venues aider aux accouchements des femmes pauvres. Laurence, enfin, a créé un orphelinat pour les enfants abandonnés, aux Philippines. On a compris le message.

Il vaut pour les cinq continents. Bon anniversaire !

## TÉLÉVISION

### Les tourbillons de l'art

Troisième et dernier volet, cette semaine, d'une collection dont le principe est vraiment passionnant. L'idée, c'est de mettre en relation un lieu, une date, des idées – Bruges en 1434, Assise vers 1300, Rome en 1785 –, de montrer comment les courants artistiques novateurs sont liés aux époques où ils apparaissent et comment ceux-ci influent à leur tour sur les sociétés. Jean-Loïc Portron, c'est l'inventeur de concepts d'émissions pédagogiques et intelligentes, créateur de prototypes ingénieux comme « Paysages », ces petits documentaires de 26 minutes qui explorent à fond un cadre avec ses champs, ses routes, ses voies de chemin de fer avec tant de perspicacité que la série a été fort heureusement prolongée sur Arte.

Même principe strict et cohérent avec « Les foyers de la création », réalisés par le même Jean-Michel Portron sous la direction de Michel Laclotte, président-directeur honoraire du musée du Louvre. Même volonté d'avancer dans l'épaisseur sociologique de l'histoire, de montrer les interdépendances entre les mouvements politiques et esthétiques. Mais le format (52 minutes) est à la fois trop long et trop court. Trop d'idées dans le cadre, l'émission déborde de partout, on apprend beaucoup, on s'y perd un peu. – C. H.

« Les foyers de création », samedi 30 novembre, 20 h 45, Arte.

## RADIO

► **Radio libre :**  
**Bourdieu américain**  
15 heures, France-Culture  
La New York University et France-Culture organisent un séminaire sur l'influence de Pierre Bourdieu en Amérique. Trois débats animés par Sylvain Bourmeau, avec pour invités Roger Chartier (Ehess), Craig Calhoun (New York University), Yves Winkin. Ou sur le thème

Ecole et culture, David Swartz (Boston University) et Gérard Noiriel (historien). Sur la notion d'habitus, Richard Sennett (New York University), Sherry Ortner (Columbia University), Craig Calhoun et Eric Fassin.  
► **Sir Thomas Beecham**  
22 heures, Radio Classique  
Tempérament bouillonnant, Sir Thomas Beecham dispersa la fortune de son père en créant cinq orchestres. Il a redécouvert des œuvres de Schubert ou Sibelius.

## SAMEDI 30 NOVEMBRE

► **Hommage à Alexandre Dumas**  
0 h 05, France 5 (câble/satellite)  
11 et 15 heures, Public Sénat  
22 h 20, Festival  
Sur le câble, plusieurs chaînes rendent hommage à l'auteur des *Trois Mousquetaires* à l'occasion du transfert de ses cendres, samedi 30 novembre, au Panthéon. France 5 a commencé dès vendredi avec un documentaire de Claudine Cerf et Micheline Paintault, *Alexandre Dumas*, centré sur les multiples facettes de l'écrivain (16 h 35, rediff. sur câble/satellite, dans la nuit du 29 au 30, 0 h 05).

La chaîne Public Sénat retransmet samedi la cérémonie (11 heures-12 h 20) et rend hommage à l'écrivain de 15 heures à 15 h 45. Soirée exceptionnelle sur Festival avec un « Spécial Alexandre Dumas » (22 h 20), suivi des *Trois Mousquetaires*, réalisé par Claude Barma en 1959. Enfin, un *Portrait-souvenir* de Robert Valey.  
► **Tous pour un, un pour tous : Alexandre Dumas au Panthéon**  
13 heures, 17 h 45, 18 h 25, France 2  
A 13 heures, l'événement figurera dans le JT. A 17 h 45, Bernard Pivot et Patrick Lecocq, en direct du Panthéon, évoqueront la vie de l'écrivain. De 18 h 25 à 19 h 50, retransmission de la cérémonie.

CHARLES BERLING  
MOUSSA SANOU  
JUSTINE SAWADOGO  
JACQUES JOUET  
JEAN-LOUIS MARTINELLI

VOYAGE EN AFRIQUE

Magasins Fnac  
0 892 68 36 22  
(0,34 €/mn)  
www.fnac.com

THE TITRE  
NANTERRE  
AMANDIERS

DU 3 AU 7  
DÉCEMBRE  
2002  
01 46 14 70 00

Magasins Fnac  
0 892 68 36 22  
(0,34 €/mn)  
www.fnac.com

## RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 29 NOVEMBRE

## TF1

**14.45** Témoin dans la nuit Téléfilm. Richard A. Colla (EU, 1989, ♦) **16.25** Providence On est bien chez soi **17.15** Dawson Potins de filles ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



**20.50 PERSONNE N'EST PARFAIT** Divertissement présenté par Arthur et Valérie Benaim. 44406833

**23.05 SANS AUCUN DOUTE** Magazine présenté par Julien Courbet. Invités : Jean-Pascal, Vanessa Demouy. 5112287  
**1.25** Les Coups d'humour Laurence Bocolini. 61589092 **2.00** Star Academy 8353295.

**2.45** Météo **2.50** Très chasse Bécasses en France. 4763189 **3.40** Reportages Trois femmes d'action ♦ 9495769 **4.10** Histoires naturelles La bouillierie... les rats. 9476634 **4.40** Musique (20 min). 5781653

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**15.00** Brève rencontre ■■ David Lean. Avec Celia Johnson, Trevor Howard, Stanley Holloway (Grande-Bretagne, 1946, N., v.o., 85 min) **Cinéma**  
**16.05** Les Zozos ■■ Pascal Thomas (France, 1973, 110 min) **CC Auteur**  
**17.20** Sous le ciel de Paris ■■ Julien Duvivier (France, 1950, N., 115 min) **CC Classic**  
**19.00** Sergent la terreur ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1953, v.m., 105 min) **TCM**  
**19.15** La Danse macabre ■■ Antonio Margheriti (France - Italie, 1964, N., v.o., 90 min) **CC Classic**  
**20.45** Mensch ohne Namen ■■ Gustav Ulicky (Allemagne, 1932, N., v.o., 85 min) **CC Classic**  
**21.00** Le Colonel Chabert ■■ Yves Angelo (France, 1994, 110 min) **Cinéma 2**  
**22.10** Le Voyeur ■■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, v.m., 100 min) **CC Classic**  
**22.40** Le Pornographe ■■ Bertrand Bonello (France - Canada, 2001, 110 min) **Cinéma**  
**23.00** Les Arnaqueurs ■■ Stephen Frears (Etats-Unis, 1990, 107 min) **TPS Star**  
**23.50** La Vie chantée ■■ Noël-Noël (France, 1951, N., 80 min) **CC Classic**  
**0.15** Blue Velvet ■■ David Lynch (Etats-Unis, 1986, v.m., 125 min) **TCM**

## FRANCE 2

**16.50** Un livre *Alexandre Dumas en bras de chemise*, de Claude Schopp **17.00** Des chiffres et des lettres Jeu **17.45** Tennis Coupe Davis. Finale. France - Russie. Les deux premiers simples **20.00** Journal, Météo.



**20.55 NESTOR BURMA** NOBLESSE DÉSOBLIGE Série. P. Venault. Avec Guy Marchand, Marie Vernelde, Jeanne Savary, Elisa Servier, Léa Bosco (Fr., ♦) **9397455** *L'héritier d'un riche aristocrate est retrouvé mort ; tous les soupçons se portent sur les membres de sa famille, déshérités en faveur du défunt.*

**22.35 CONTRE-COURANT** Afghanistan, la guerre pour de vrai. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 4823875  
**23.35** Journal, Météo. **23.55** Contre-courant Les combats d'Elise. Documentaire **103894**

**0.50** Envoyé spécial La 500' : 18 janvier 1990 - 28 novembre 2002. 48441382 **2.45** La Dynastie des Strauss Série [4/8]. 6218189 **3.40** 24 heures d'info, Météo **4.00** Des mots de minuit Magazine (90 min). 8049943

## FRANCE 3

**17.50** C'est pas sorcier ♦ **18.15** Un livre, un jour *Petit traité de désinvolture* de Denis Grozdanovitch **18.20** Questions pour un champion Jeu **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.25** Le Fabuleux Destin de... Best of.



**20.55 THALASSA** Magazine présenté par Georges Pernoud ♦. Au sommaire : La marche bleue ; Le royaume de « Sealand » ; La tortue aux œufs d'or. 9381894

**22.30** Météo, Soir 3.

**22.55 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE** Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. 7665691  
**1.10** Ombre et lumière 1821450 **1.40** Toute la musique qu'ils aiment... Jacques Vergès.

**2.35** Le Fabuleux Destin de... Best of. 2269672  
**3.00** Soir 3 **3.20** Echappées sauvages Chambord sauvage. [2/2]. La Renaissance **4.50** 9483301 **4.20** J'ai pas sommeil 9485382 **4.50** Côté maison Magazine (25 min). 2849063

## CANAL+

► *En clair jusqu'à 21.00* **18.25** **18.30** Les Simpson Série **18.55** Making of **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série **20.35** La Grande Course **20.45** Le Journal du cinéma **20.55** Le Zapping.



**21.00 URBAN LEGEND 2, COUP DE GRÂCE** Film. John Ottman. Avec Jennifer Morrison, Matthew Davis, Joseph Lawrence, Anson Mount, Eva Mendes (Etats-Unis, 2000, ♦) **7315813** *Une suite à éviter.*

**22.35** South Park Série (saison 4, 16/17). Le mot en « M ». Matt Stone. 979639 **0**

**23.00 24 HEURES CHRONO** 22 h 00 - 21 h 00 **03184**. 21 h 00 - 22 h 00 **01507374**. Série (saison 1). Avec Kiefer Sutherland, Lou Diamond Phillips, Navi Rawat, Leslie Hope, Xander Berkeley **03184**

**0.25** Trois hommes et un couffin ■ Film. Coline Serreau. Avec Roland Giraud (Fr., 1985, ♦). 15370081 **2.05** Etats de service ■■ Film. Jean-Paul Andrieu (Fr., 2001, ♦). 86805295 **0.45** Rangers Téléfilm. Jay Andrews (100 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**15.35** Planète Terre [2/2] **16.30** Alexandre Dumas **17.30** 100 % Question Jeu **18.00** Gestes d'intérieur **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Tracks Magazine **19.45** Arte info **20.15** Reportage Sida : la voie brésilienne.



**20.40 AU BOUT DU ROULEAU** Téléfilm. Thierry Binisti. Avec Richard Bohringer, Jacques Bonnaffé, Ronnie Lazaro, Spanky Manikan (France, 2002, ♦). 637436 *Un vieux capitaine entreprend un dernier voyage en mer de Chine pour venir en aide à sa fille, emprisonnée pour dettes en France. Mais il perd progressivement la vue.*

**22.15 LA VIE EN FACE** AVANT DE PARTIR Doc. Marie de Laubier (Fr., 2000). 7052097  
**23.15** Profils H. Nysen. 6700523 **0.25** Une question de vie ou de mort ■■ Film. M. Powell et E. Pressburger (GB, 1946, v.o.). 7065634

**2.05** Le Dessous des cartes La Turquie encore une fois au carrefour. 7180943 **2.20** Pepita, là-haut dans la montagne 8565301 **2.40** Des larmes dans ses yeux *Court métrage*. Hans Petter Blad (Fr., 2001, 29 min).

## M6

**16.15** Tubissimo **17.05** go à l'heure 1998 **17.55** Stargate SG-1 Terre brûlée **18.55** Charmed L'union fait la force **19.45** et **20.40** Caméra café **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série. Retour de jeunesse ♦.



**20.50 GRAINES DE STAR SPÉCIAL** TUBES 2002 Présenté par Laurent Boyer. Avec Gérard de Palmas, les What 4, Jenifer, Patrick Fiori, Eve Angeli, A One, Pierre Palmade, Bruno Salomone. 60682610 *Tous les tubes de 2002 qui ont été en tête des ventes seront présents dans ce numéro de « Graines de star » exceptionnel.*

**23.30 PROFILER** Frères ennemis **099964**. Comme un poisson dans l'eau **1262108**. Série (saison 3, 17 et 18/21). Arthur Forney. Ian Toynton. Avec Ally Walker, Robert Davi, Julian McMahon.

**1.15** Delta Team Série. Au nom de dieu. Avec Diego Wallraff, Stefanie Schmid. 6257837 **2.04** Météo 409904837 **2.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (280 min). 42756672

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Black and Blue.  
**21.30** Cultures d'Islam. Lucien Kehren. Un Espagnol chez Tamerlan.  
**22.00** Journal, Multiplasties.  
**23.00** Surpris par la nuit.  
**0.00** Du jour au lendemain. Bernard Sichère.  
**0.40** En écho. Note de passage [5/5].

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Concert franco-allemand. Œuvres de Mozart, R. Strauss.  
**22.30** Alla breve. Œuvre de Vivaldi.  
**22.45** Jazz-club. Donné au jazz club Zelenka, à Prague. Les trios des pianistes Karel Ruzicka et Robert Balzar. En direct.  
**1.00** Programme Hector.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Scarlatti, Albinoni, Vivaldi.  
**20.40** Alfred Sisley et la musique. Œuvres de Charbier, Debussy, Fauré, Chausson, Beethoven, Liszt, Mendelssohn, Saint-Saëns, Thomas, Delius.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DÉBATS

**18.30** Bibliothèque Médicis. Irak, la prochaine guerre ? Invités : Antoine Basbous ; Pierre-Jean Lizard ; Loulouwa Al Rachid ; Thierry de Montbrial ; Aymeri de Montesquiou. **Public Sénat**  
**22.00** Docs & débats. Poutine et la Tchétchénie. **Odyssee**

## MAGAZINES

**15.45** Comme à la télé. Invités : Bruno Solo ; Yvan Le Bolloc'h ; Ray Cokes. **Match TV**  
**16.00** Recto Verso. Laurent Voulyz. **Paris Première**  
**17.00** Explorer. Les canyons des profondeurs. Kamikaze. **National Geographic**  
**17.00** Les Lumières du music-hall. Mireille Mathieu. Joe Dassin. **Paris Première**  
**23.00** Le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Daniel Auteuil. **Voyage**  
**23.00** Explorer. Courses sous-marines. La folie du hareng. Le flamenco. **National Geographic**

## DOCUMENTAIRES

**17.10** Attila et les Huns. **Planète**  
**17.30** Voyage pratique. Le pays des canyons. **Voyage**  
**18.00** Des alligators dans la ville. **National Geographic**  
**18.00** La Nomenklatura soviétique. **toute l'HISTOIRE**  
**18.05** La Véritable Histoire des gladiateurs. **Planète**

**18.30** Picasso. Dire le féminin. **Odyssee**

**18.30** Living Stones. Héliopolis-Baalbek, le gigantisme au service des Dieux. **Voyage**  
**19.00** Pilot Guides. Rio de Janeiro. **Voyage**  
**19.00** Les Mystères de l'Histoire. Le dernier voyage de Drake. **toute l'HISTOIRE**  
**19.30** Pierre-Auguste Renoir. **Mezzo**  
**19.30** Procès des criminels de guerre japonais. **Histoire**  
**19.45** Le Tombeau de Jésus. **toute l'HISTOIRE**  
**20.00** Les Requins-Martereux, nomades de la mer. **Voyage**  
**20.40** Les Brûlures de l'Histoire. Mai 1968, le rêve général. **toute l'HISTOIRE**  
**21.00** Qui êtes-vous monsieur Poutine ? **Odyssee**  
**22.00** Mangeurs d'hommes. **National Geographic**  
**22.00** Le Syndrome afghan. **Histoire**  
**22.30** Les Complices d'Hitler. Himmler. **toute l'HISTOIRE**  
**22.45** O Samba. **Mezzo**  
**23.10** Les Inédits du Paris-Roubaix. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

**17.30** Saut à skis. Coupe du monde : K 120. A Kuusamo (Finlande). **Eurosport**  
**17.55** Football. Championnat de Ligue 2 (17<sup>e</sup> journée) : Metz - Caen. **Eurosport**  
**22.30** Boxe. Championnat de France des poids super-plumes : Adolphe Avajda - Youssef Djibaba. **Sport+**

## SAMEDI 30 NOVEMBRE

## TF1

**12.45** A vrai dire Le congé sabbatique **12.50** Météo, Journal **13.25** Reportages Les flics de la B.A.C. ♦ **14.00** Les Dessous de Palm Beach Chapeau melon et masques de cuir **14.50** Alerte à Malibu La sirène au violon **15.45** Will & Grace Rien ne va plus **16.15** Invisible Man Deux frères sur un bébé **17.05** Sous le soleil Le saut de l'ange **18.10** Star Academy **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo **20.00** Journal.



**20.50 STAR ACADEMY** Divertissement présenté par Nikos Aliagas. Invités : Phil Collins, Ray Charles, Gérard de Palmas, Laura Pausini. 77351504 *Après les départs de Fabien et Anne-Laure, l'élimination se jouera ce soir entre Georges-Alain et Aurélie qui ont été nommés...*

**23.10 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE** Témoignage par procuration **01874837**. Le trio infernal **068642**. Série (saison 3, 17 et 18/23). Steve Shill. David Platt. Avec Chris Meloni, Mariska Hargitay, Judith Light. *Un adolescent dépose une plainte pour maltraitance et met les agents dans une situation délicate, tant les témoignages sont difficiles à vérifier.* **1.00** Hit's & Co Magazine. 8765178.

**1.55** Les Coups d'humour Gilbert Montagné. 60098371 **2.30** Reportages Le plus beau cimetiériste. 9289710 **2.55** Très pêche Spécial carpe **3.50** Histoires naturelles Truites... crapauds... perroquets (25 min.). 6174623.

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.25** Fantasia chez les ploucs ■■ Gérard Pirès (France, 1971, 85 min) **Cinéma**  
**14.10** Chasseur blanc, cœur noir ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1990, v.m., 110 min) **TCM**  
**16.00** Honkytonk Man ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 135 min). **TCM**  
**16.35** Le Tombeur de ces dames ■■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min) **Cinéma**  
**18.15** Quand les aigles attaquent ■■ Brian G. Hutton (Grande-Bretagne, 1969, v.m., 150 min). **TCM**  
**21.45** Bad Man of Deadwood ■■ Joseph Kane (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 55 min) **CC Classic**  
**22.15** La Dernière Valse ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1978, v.o., 120 min). **TCM**  
**23.00** Jubilee ■■ Derek Jarman (Grande-Bretagne, 1977, v.o., 105 min) **CC Auteur**  
**23.00** Le Train ■■ John Frankenheimer (EU - It. - Fr., 1964, N., v.m., 130 min) **CC Succès**  
**23.00** Caltiki, le monstre immortel ■■ Riccardo Freda et Mario Bava (EU - It., 1959, N., 75 min) **CC Classic**  
**0.15** L'Épreuve de force ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1977, v.m., 115 min) **TCM**  
**0.15** Alphonse ■■ Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 95 min) **CC Classic**  
**0.45** Meurtre dans un jardin anglais ■■ Peter Greenaway (GB, 1982, v.m., 105 min) **CC Auteur**  
**1.00** Annie Hall ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, v.o., 90 min) **Cinéma**

## FRANCE 2

**13.00** Journal, Météo **13.46** Consomag Vins-informations **13.50** C'est ma tribu **13.55** Tennis Coupe Davis (finale). France - Russie. En direct du Palais omnisports de Paris-Bercy **17.40** CD'aujourd'hui **17.45** Tous pour un, un pour tous Alexandre Dumas au Panthéon **19.55** C'est pas banal **20.00** Journal ♦ **20.35** Talents de vie **20.40** Tirage du Loto **20.45** Un cœur qui bat **20.46** Météo.



**20.55 80 BOUGIES POUR RAYMOND DEVOS** Magazine présenté par Daniela Lombroso. Invités : Raymond Devos ; Dany-Boon, Franck Dubosc, François Morel, Elie Semoun, Pierre Arditi, Laurent Gerra, Michel Boujenah, Shirley & Dino, les frères Taloché, Didier Gustin, Michel Galabru, Philippe Caubère, Yves Duteil, Maurane, Michel Leeb, Vincent Rocca. 3991943

**23.15 TOUT LE MONDE EN PARLE** Invités : Michèle Laroque, Steeve Boulay, Leïla Shahid, Doja Lahlou, Mohamed Anas Jazouli, Geneviève de Fontenay, Titoff, Matthieu Aron, Marie-France Etchegoin, Loïc Le Floch-Prigent, Elie Chouraqui, Emma Shaplin, Philippe Lavil. 8509653  
**1.35** Journal, Météo **2.00** Thé ou café Carole Brisset. 2045807 **2.35** De Zola à Sullyzer 4374449 **3.05** L'Éveil de Bouddha 7669449.

**3.45** Galapagos, les amis de Georges le solitaire 6431517 **0.40** Comme au cinéma, l'émission Invités : Victoria Abril, Guillaume Canet, Diane Kruger, Sandrine Kiberlain (140 min). 32375913

## FRANCE 3

**13.25** C'est mon choix pour le week-end Magazine **14.50** Côté jardins Magazine ♦ **15.20** Keno **15.25** La Vie d'ici Magazine **17.45** Côté maison Magazine **18.15** Un livre un jour *Mes Mémoires*, d'Alexandre Dumas **18.20** Questions pour un champion **18.45** Gestes d'intérieur **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.25** Euro millionnaire.



**20.55 LES FILLES DU CALENDRIER** Téléfilm. Philippe Venault. Avec Eva Mazauric, Elisabeth Margoni, Marie Vernalde, Hélène Surgère (France, 2002, ♦). 9358566 *Pour soutenir financièrement l'une d'elles, les femmes du comité des fêtes d'une charmante commune décident d'être les mannequins du prochain calendrier.*

**22.30 FAUT PAS RÊVER** DESTINATION NOUVELLE-CALÉDONIE Magazine présenté par Laurent Bignolas. Au sommaire : Le cricquet au féminin. Les rouleurs sur mines. Le champ d'ignames du chef. Le colporteur. La brousse en folie **0.40** 000837  
**23.40** Météo **23.45** Soir **3.05** La Case de l'oncle Doc Citoyen américain. Documentaire. Florence Martin-Kessler. 6237352 **1.00** Ombre et lumière André Putman. 8771739

**1.35** Sorties de nuit Magazine. Invité : Alain Souchron. 2600401 **2.30** Euro millionnaire **2.55** Soir **3.20** On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine (135 min). 33966710.

## CANAL+

**12.40** + clair Magazine **13.30** La Semaine de cinéma Spécial Hollywood **14.05** Les Simpson Série. La chasse au sucre **14.30** La Grande Course **15.00** Rugby Top 16 : Biarritz - Montferand **17.00** Football Ligue 1 : Monaco - Paris-SG ► *En clair jusqu'à 20.55* **19.20** Journal **19.30** En aparté Magazine. Invités : Jean-Claude Brialy, Luis Fernandez **20.30** 7 jours au Groland **20.55** Le Zapping.



**21.00 24 HEURES CHRONO** 22 h 00 - 23 h 00 **033160**. 23 h 00 - Minuit **0661585**. Les Simpson Série. La chasse au sucre **14.30** La Grande Course **15.00** Rugby Top 16 : Biarritz - Montferand **17.00** Football Ligue 1 : Monaco - Paris-SG ► *En clair jusqu'à 20.55* **19.20** Journal **19.30** En aparté Magazine. Invités : Jean-Claude Brialy, Luis Fernandez **20.30** 7 jours au Groland **20.55** Le Zapping.

**22.25 JOUR DE FOOT** 17<sup>e</sup> JOURNÉE DE LIGUE 1 ET LIGUE 2 Magazine présenté par Grégoire Margotton, Vincent Radureau. Au programme : Nantes - Montpellier, Nice - Guingamp, Rennes - Lille, Sedan - Lens, Sochaux - Troyes, Ajaccio - Le Havre et Monaco - Paris-SG. 1681721  
**0.00** L'il des morts Téléfilm. Tim Southam. Avec Talisa Soto, Malcolm McDowell (Etats-Unis, 2000, ♦). 752665 **0**.

**1.30** Dis-moi oui Film. Alexandre Arcady. Avec Jean-Hugues Anglade (Fr., 1995, ♦). 3371333 **0.35** Amour d'enfance ■■ Film. Yves Caumon. Avec Mathieu Amalric, Lauryl Brossier (France, 2001, 100 min, ♦). 2908831

## FRANCE 5 / ARTE

**16.35** Les Tambours d'Abitibi ♦ **17.30** Les Splendeurs naturelles d'Europe [1/13]. Curiosités naturelles **18.00** La Santé d'abord L'alcool festif **18.05** Le Magazine de la santé Le coma **19.01** Le Forum des Européens Les gourous du bon goût **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes L'Europe des transports [1/2] : état des lieux **20.10** Météo **20.15** Contacts Christian Boltanski. Sophie Calle.



**20.40 L'AVENTURE HUMAINE** ROME, 1785 Documentaire. Jean-Luc Portron (France, 2002). 6340856 *A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Rome profite de la redécouverte de l'art et de l'architecture antiques pour devenir le plus important foyer du néoclassicisme.* **21.35** Metropolis Magazine. Berlioz. Matthew Barney. Le général Dumas. 5776382

**22.30 PAPA EST MONTÉ AU CIEL** Téléfilm. Jacques Renard. Avec Aurore Clément, Lucre Mouchel, Aurélie Petit, Madeleine Marion, Elisabeth Legillon (Fr. - Bel., 1998, ♦). 2848818 *La mort de leur père est l'occasion pour trois sœurs des Flandres de reprendre goût à la vie.*

**0.10** La Lucarne Alger-Beyrouth pour mémoire. Téléfilm. Merzak Allouache. Avec Fabienne Babe (Fr., 1998, ♦). 3811913 **1.40** Juha ■■ Film. Aki Kaurismäki. Avec S. Kuosmanen (Fin., 1999, muet, N., v.o., 75 min). 7609772

## M6

**14.15** FX, effets spéciaux Le voleur invisible **15.10** Sliders Un monde de jeux mortels **16.00** Zorro Série. Zorro contre Cupidon **16.30** Chapeau melon et bottes de cuir Affec-tueusement vôtre **17.30** Amicalement vôtre Un drôle d'oiseau **18.30** Caméra café Série **19.05** Turbo **19.50** Warning **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Plus de Popstars Après Popstars... Laurent. **20.40** Cinésix.



**20.50 DARK ANGEL** Destinée **0909479**. Vivre libre ! **01790363**. Série (saison 2, 20 et



PIERRE GEORGES

## Ce vert président

**PLUS JEUNE** que Fidel Castro. Moins jeune que tous les autres. Qui est-ce ? Eh bien Jacques Chirac bien sûr, notre président à nous et leur doyen à eux, tous les dirigeants politiques et chefs d'Etat européens, dont on veut espérer qu'ils sauront venir voir et complimenter la République française d'avoir un si jeune et si fringant septuagénaire.

Car c'est un fait. Jacques Chirac, depuis ce jour, a accédé à la caste, désormais quasi juvénile, des seniors. Il a 70 ans. Il se porte bien. Et comme l'on disait naguère dans l'émerveillement convenu devant un ancien de toute première qualité, il porte beau.

Tenez, si l'on osait, avec la familiarité qu'autorise non le protocole, non le respect dû à la fonction, mais qu'impose une légitime fierté collective, nous ne serions pas loin de lancer à la face de l'Europe gouvernée par des presque prépubères politiques, ce grand cri : « L'est-y pas beau notre Jacquot ? ! »

Un vert septuagénaire. Et l'on ne parle pas ici d'une récente conversion du doyen à des idées et à une passion écologistes qu'on lui ignorait hier et qu'il s'ignorait lui-même probablement. Un vert septuagénaire, en pleine réussite politique et extase sondagière. Un vert président, qui fait, chaque jour un peu plus, la démonstration par le réel de l'absurdité d'une agression verbale sur personne présumée âgée. On veut parler ici, bien sûr, du faux pas majeur commis, il y a un an, par son concurrent et rival d'alors. Lionel Jospin, pas très loin de faire une fixette sur Jacques Chirac, s'était laissé aller à des considérations oiseuses sur l'âge du capitaine postulant à sa propre succession. Il avait confié, en confiance de presse aéronautique, son

souci et sa sollicitude pour l'état de santé de l'adversaire : « *vieilli, usé* ».

Mauvaise pioche ! Immédiatement, l'on sut et dit, et l'on a des témoins, que ces considérations d'un sexagénaire sur un bientôt septuagénaire, outre que de courtes mémoires après la réélection de François Mitterrand à 72 ans en 1988, étaient suicidaires. Elles le furent, même si, un peu plus tard, en retraite précipitée et repentance télévisuelle, au motif improbable que « *ce n'était pas lui, cela* », l'offenseur retira ces considérations oiseuses.

Trop tard. Ce qui était dit était dit. Surtout dans un pays et à une époque où l'âge n'est plus ce qu'il était. A bientôt 70 ans, la statistique autant que le quotidien le démontrent : ou l'on est déjà mort, ou l'on est encore jeune ! Donc on connaît la suite de l'histoire, et même sa morale : l'âge, le vieillissement, sont des plats qui se mangent chaud. Et d'évidence, Jacques Chirac, si jeune président septuagénaire, enfin seul, mord à belles dents dans cette revanche.

Il suffit de lire la presse qui tresse, tresse, tresse. La révélation ! Le président préside ! Le président est libéré ! Le président est un homme heureux et un président comblé ! Le président est dans la force de l'âge et dans l'exquise sérénité de la maturité. Le président est le vieux (jeune) sage de la communauté des présidents ! Le président est désormais sous son baobab, écouté de tous, aimé de la plupart ! Le président, il ne faut pas l'exclure, n'aura que 74 ans, à la fin de son deuxième et premier vrai mandat, donc, hein vous m'avez compris, jamais deux sans trois ! Le président a 70 ans, et il s'en vante en attendant !

## BUCAREST

de notre correspondant

Il n'y a plus aujourd'hui une, mais plusieurs Roumanie, qui, à part la géographie, ne partagent ni la même histoire, ni la même culture, ni les mêmes habitudes. La majorité des six millions de retraités que compte le pays, qui n'ont pas connu autre chose que la dictature communiste, sont encore tributaires des réflexes de l'Etat-providence et rêvent d'une autorité forte qui prenne en charge le travail, les salaires et, pour quoi pas, les idées.

Cette vision n'est pas partagée par les Roumains âgés de 35 à 50 ans : il y a ceux qui s'efforcent de s'adapter à la transition de la Roumanie vers un mode de vie occidental et ceux qui ont échoué en attendant un miracle qui ne sera jamais au rendez-vous. Quant aux moins de 30 ans, ils ne considèrent plus Ceausescu et sa dictature que comme un souvenir lointain, une sorte de mauvais rêve qui n'est plus d'actualité. Leur Roumanie n'est plus celle de leurs parents. Ils portent les mêmes jeans que les jeunes Occidentaux, s'enivrent de la même musique et passent leurs nuits sur Internet.

Le rêve de Lucian Butnaru, 23 ans, est de prendre sa retraite à 25 ans. Avec le soutien d'un groupe français, il a créé une société d'informatique à Bucarest qui embauche une quarantaine d'employés et dont le chiffre d'affaires s'élève déjà à 1 million d'euros par an. Dans un pays où le salaire moyen est de 100 euros, cette performance n'est pas passée inaperçue. Lucian a refusé à plusieurs reprises des offres de sociétés occidentales qui lui ont proposé des salaires allant jusqu'à 10 000 euros. Comment expliquer cela à ses parents, qui doivent se contenter d'une retraite de 60 euros ? « *Mes amis ne comprennent pas pourquoi j'ai tenu à terminer mes études, affirme-t-il. D'accord, je n'avais plus rien à apprendre à la fac, mais, pour mes parents, c'était important de savoir que j'avais un diplôme. Ils ne comprennent pas ce que je fais, mais chaque fois*

CARNET DE ROUTE

## Contes cruels de la jeunesse roumaine



Les jeunes Bucarestois viennent danser le maneles dans le delta du Danube.

que j'appelais ma mère pour lui dire que j'avais passé encore un examen, elle se mettait à pleurer. »

Cosmin Manolescu a connu un tout autre parcours. Au moment de la chute de Ceausescu, en décembre 1989, il avait 19 ans et effectuait son service militaire. A peine sorti du lycée chorégraphique de Bucarest, il découvrait la blessure profonde de son pays. Avec sa génération, il devait faire face à un double défi. trouver son chemin dans le chaos des événements qui bouleversaient Bucarest et reconstruire un pays qui ne lui montrait que des plaies béantes. C'est ainsi que Cosmin se mit à danser avec rage, passion et désespoir. Onze ans plus tard, il organisait à Bucarest le premier Festival international de danse contemporaine, qui connut un énorme succès médiatique. « *Nous voulions que la Roumanie ne soit plus une tache noire sur la carte de l'Europe, déclare-t-il. Ce pays, qui rêve d'intégrer l'Union européenne, n'a pas encore compris que*



la culture était son meilleur atout. » Ses spectacles ont déjà été donnés en Allemagne, Autriche, Belgique, Grande-Bretagne, Italie et Suisse.

« *J'ai fait un DEA en management culturel avant de créer une fondation de danse contemporaine en Roumanie, explique-t-il. Dans un pays où la notion de gestion n'existait pas, il était difficile d'imaginer une place pour la danse. Maintenant je suis un schizophrène partagé entre ma vie d'artiste et celle de gérant de la fondation.* » En cinq ans, le ministère roumain de la culture, qui maintient sous perfusion des compagnies de danse fantômes, ne lui a octroyé qu'une seule subvention. « *J'ai renoncé à frapper aux portes du ministère, ajoute-t-il. C'est une forteresse dont il n'y a rien à attendre. Nous survivons grâce à l'aide de plusieurs associations étrangères.* »

« *Les jeunes qui gardent encore un souvenir de l'époque communiste sont assez déboussolés, explique l'analyste Cristian Pirvulescu. Ils doivent faire un effort pour retrouver la normalité. Ceux qui n'ont aucun souvenir de la dictature s'orientent plus facilement dans la transition roumaine. N'ayant pas de handicap, ils s'adaptent rapidement à une économie compétitive. Ils cherchent la performance et sont dépourvus de complexes. Les plus âgés les accusent de cynisme. Mais est-ce cynique que de vouloir vivre dans un monde normal, tout simplement ?* »

Mais quelle est la normalité en Roumanie ? Le pays de Cosmin Manolescu n'est pas le même que celui du ministère de la culture ni celui d'un informaticien qui ne pense qu'à son chiffre d'affaires. Comment se définit la jeunesse roumaine ? « *Je ne sais pas, je ne trouve pas les mots, avoue Cosmin Manolescu. Mais j'ai une muselière, et quand je la mets sur mon visage, il me semble que j'exprime parfaitement l'état d'esprit des jeunes Roumains. Ce n'est pas beau, mais c'est vrai.* »

Mirel Bran

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Le chômage, première préoccupation de la CGT

**LE COMITÉ** confédéral national de la CGT vient de terminer une réunion de deux jours en adoptant une résolution dans laquelle, pour la première fois, le problème du chômage passe au premier rang. La revendication principale n'est plus en effet « *l'augmentation générale des salaires* », mais la semaine de quarante heures avec maintien du salaire de quarante-huit heures. « *Cette revendication, rap-*

pelle la CGT, a été acquise par la classe ouvrière dès 1936, et son application stricte se justifie pleinement par le développement du chômage, d'une part, et des conditions d'exploitation dues à la productivité, d'autre part. » Les mots d'ordre d'inspiration politique, que la CGT avait décidé d'atténuer après l'échec de la grève du 4 juin, apparaissent de nouveau. Le comité confédéral a décidé de « *développer dans les entreprises*

*l'action pour la paix et de populariser les travaux du congrès des peuples* ». Enfin, la CGT se félicite des « *nombreux accords d'unité d'action* » qui, d'après elle, ont été conclus entre unions départementales ou fédérations appartenant aux différentes centrales. Elle appelle ses adhérents à renforcer ce courant d'unité, « *notamment dans les entreprises* ».

(30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 1952)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



à la croisée de cultures occidentale et orientale. En séquence Culture.

■ **Carnet.** En ligne, chaque jour, documents officiels (disponibles sur Internet), nominations et extraits du *Journal officiel*.

■ **Portfolio.** Un retour en images sur l'actualité de la semaine. Pavé « *Les images de la semaine* » sur la « *une* ».

CONTACTS

## RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

## ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 12  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

## INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>  
TÉLÉMATIQUE  
3615 lemonde  
DOCUMENTATION  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>  
COLLECTION  
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30  
LE MONDE 2  
Abonnements : 01-44-97-54-54  
En vente : « *Télé-réalité* : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du Monde daté vendredi 29 novembre 2002 : 567 402 exemplaires. 1 - 3

Le Monde

www.lemonde.fr

Chaque week-end,  
avec Le Monde  
le meilleur du  
New York Times.



La sélection en V.O. du New York Times,  
chaque samedi avec Le Monde, daté dimanche - lundi.